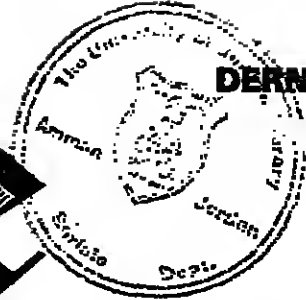


Le Monde



DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE - N° 12973 - 4,50 F Fondateur : Hubert Bourde-Méry Directeur : André Fontaine - MARDI 14 OCTOBRE 1986

M. Reagan doit justifier devant l'opinion américaine l'échec de sa rencontre avec M. Gorbatchev

Etrange...

Curieux « échec » que celui que M. Reagan comme M. Gorbatchev viennent d'annoncer avec un bel ensemble à Reykjavik. En d'autres circonstances et avec d'autres motivations, les deux protagonistes auraient pu au contraire présenter leur rencontre comme un très grand succès. Pour une fois, c'est moins la forme que le « habillage » qui doit susciter l'interrogation.

Car jamais depuis une bonne vingtaine d'années les Deux Grands n'étaient parvenus si près de conclure un accord d'accords d'une telle portée. Si l'on comprend bien, M. Gorbatchev a fait de nouveaux pas sur les euro-missiles, acceptant d'éliminer totalement ses SS-20 d'Europe et de les ramener en Asie au chiffre de cent, celui-là même que réclamaient les Américains. Sur les armements à long portée, il est revenu au principe d'une réduction de 50 %, comme le demandait initialement M. Reagan, alors qu'il avait auparavant mis la barre à 30 % seulement.

Même sur l'initiative de défenses stratégiques, enfin, un rapprochement avait été constaté, puisque les deux parties étaient tombées d'accord sur la durée du délai — dix ans — pendant lequel des installations seraient observées. Le seul obstacle ne porte plus aujourd'hui que sur la nature de ces installations. M. Gorbatchev demandait un « durcissement » et non plus seulement une confirmation, de traité de 1972 sur la limitation des armements stratégiques.

Le président Reagan devait s'adresser à ses concitoyens ce lundi soir 13 octobre pour tenter de limiter les effets négatifs, déjà sensibles dans une partie de l'opinion américaine, de l'échec de sa rencontre de Reykjavik avec M. Gorbatchev. La préoccupation des proches de M. Reagan est d'autant plus vive que le président pourrait perdre le contrôle du Sénat après les élections « intermédiaires » du 4 novembre. Le chef de la Maison Blanche doit donc expliquer pourquoi il a préféré

ne pas abandonner la possibilité d'effectuer les expériences dans l'espace, dans le cadre de la « guerre des étoiles », plutôt que de s'entendre avec Moscou sur la disparition d'Europe des euro-missiles et la réduction drastique des fusées intercontinentales. Alors que MM. Reagan et Gorbatchev s'apprétaient à se rejeter réciproquement la responsabilité de l'impasse, M. George Shultz a informé, à Bruxelles, les alliés des Etats-Unis de la teneur des conversations soviéto-américaines.

WASHINGTON de notre correspondant

Ce n'est pas la première fois que M. Reagan connaît l'échec et son assise à la surmonter fait partie de sa légende. On ne peut donc exclure qu'il sache rapidement passer par profits et pertes la « profonde déception » sur laquelle s'est achevé, selon M. Shultz, ce pré-sommet. Il n'est pas moins que l'Amérique est maintenant à trois semaines d'élections dans lesquelles est mise en jeu la courte majorité dont les républicains disposent au Sénat (la seule des deux Chambres du Congrès qu'ils contrôlent) et que le président américain s'est mis en situation d'encourir deux reproches. Il lui faudra convaincre l'opinion qu'il a eu raison — contrairement à ce que disent déjà les élus démocrates — d'avoir préféré « à un tiers, deux tiers



« Les » en ne saisissant pas la possibilité d'un accord de réduction massive des armements nucléaires parce qu'il était conditionné par l'abandon de la « guerre des étoiles ». BERNARD GUETTA. (Lire la suite page 3.)

Le débat sur le budget 1987 à l'Assemblée nationale

Faut-il aider l'investissement ?

Faut-il donner un coup d'accélérateur à l'investissement industriel par le biais d'une aide fiscale ? A la veille du débat sur le budget 1987 à l'Assemblée nationale, la controverse autour de cette question se reprit.

Après ses hauts faits, l'ancien premier ministre, M. Raymond Barre s'est lui-même prononcé en faveur d'une telle aide dans sa lettre *Faits et arguments* de septembre-octobre. Certains socialistes ne sont pas loin de partager le point de vue des baristes. Les représentants professionnels eux-mêmes accentuent la pression pour obtenir des aides fiscales à l'investissement. M. Philippe Clément, président de la CCIP (chambre de commerce et d'industrie de Paris), M. Roland Koch, celui de la FIMTM, l'ont revendiqué publiquement. La Commission européenne enfin

préconise, dans son dernier rapport économique annuel « un soutien plus actif de l'offre », notamment en France.

Face à ce tir groupé, le gouvernement de M. Chirac ne semble pas vouloir céder. Il a fait un autre choix. L'abaissement général des charges fiscales (11 milliards de francs en 1987 avec la réduction du taux de l'impôt sur les sociétés de 50 % à 45 % et un nouvel allègement de la taxe professionnelle) et celui des charges sociales (9 milliards d'exonération liés au plan pour l'emploi des jeunes) et la libéralisation de l'économie (celle des prix et des changes notamment) devraient favoriser la rentabilité des entreprises.

Les profits d'aujourd'hui feront les investissements de demain, estime-t-on tant chez M. Balladur

que chez M. Juppé, en parfait accord sur ce point. Inutile donc de brusquer les événements par une aide fiscale à l'investissement. Arrêté au cours de l'été, ce choix repose sur une condamnation sans appel des dispositifs spécifiques de soutien à l'investissement. Pour la Rue de Rivoli, ceux-ci sont généralement inefficaces en faveur économiques, dangereux pour la balance commerciale et l'emploi et coûteux pour les finances publiques.

L'inefficacité d'une aide fiscale à l'investissement ? Le gouvernement en trouve la preuve dans le passé récent. La direction de la prévision du ministère de l'Economie a étudié, cet été, dans une longue note, les dispositifs mis en place en France depuis 1975.

ERIK ISRAELEWICZ. (Lire la suite page 40.)

Impôts locaux en hausse en 1987

Les communes devront financer le déficit de la Caisse de retraite des collectivités locales. PAGE 38

Le prix Nobel de médecine à deux Américains

Les professeurs Stanley Cohen et Rita Levi-Montalcini ont été récompensés pour leurs découvertes des « facteurs de croissance ». Le prix d'un montant de 2 millions de francs a été attribué, lundi 13 octobre, par l'institut Karolinska de Stockholm.

Les élections régionales en Bavière...

Echec des sociaux-démocrates, percée des Verts. PAGE 5

... et municipales en Grèce

La droite en tête dans plusieurs villes. PAGE 5

Les archives allemandes de la DGSE ont déjà « parlé »

Les services français du contre-espionnage avaient examiné de 1944 à 1950 les documents « découverts » par M. de Marenches. PAGE 10

Mesure de réciprocité algérienne

Visa obligatoire pour les voyageurs français. PAGE 6

Les retombées de l'affaire Stasi

Les centristes attendent de M. Chirac « quelques messages de bonne volonté ». PAGE 9

« Les contes d'Hoffmann » à Nantes

Antoine Bourseiller a embarqué Offenbach dans une étrange traversée. PAGE 16.

Le Monde

ÉCONOMIE

La réforme de la fiscalité américaine

Une décision historique : la refonte des impôts. Des allègements pour plus de 140 millions de contribuables. Les particuliers sont avantagés par rapport aux entreprises ; mais les partisans des Etats-Unis auront à adapter leur fiscalité à un nouveau code de 2000 pages.

La chronique de Paul Fabra Pages 33 à 36

Le sommaire complet se trouve page 44

La mort de Georges Dumézil

La clef des civilisations

Historien des civilisations indo-européennes, Georges Dumézil était un homme de culture, au sens le plus profond du terme. Il alliait un énorme savoir et une très grande modestie. Victime d'une hémorragie cérébrale, il est mort à l'hôpital du Val-de-Grâce, à Paris, dans la soirée du samedi 11 octobre. Il était âgé de quatre-vingt huit ans. Professeur honoraire au Collège de France, Georges Dumézil avait été élu à l'Académie française en 1978.

par Claude Hagège (*)

On accepte moins facilement la fatalité de la mort lorsqu'elle arrache à ceux qui l'admirent et l'aimaient un homme dont la puissance créatrice définit sincèrement le grand âge. Georges Dumézil n'est plus. Ceux qui ont eu le rare privilège de l'approcher ces derniers mois ont pu éprouver

(*) Directeur d'études à l'Ecole pratique des Hautes études, auteur de nombreux ouvrages de linguistique dont *L'Homme de paroles* (Payot).

cette stupeur mêlée de vénération qui nous étreint lorsque nous constatons qu'un immense savant, au soir de sa vie, ne paraît pas avoir payé son tribut à l'altérité ; car un miracle de la longévité, qui ne suffit pas à lui seul, il associe la parfaite conservation de cette vivacité, de cet humour et de cette vigueur intellectuelle qui, nourrissant nos illusions, nous encourageait, interlocuteurs émerveillés à exalter notre impatience des limites en désir d'éternité.

Georges Dumézil, né en 1898, enseigna l'histoire des religions à l'université d'Istanbul, puis l'étude comparée des religions des peuples indo-européens à l'Ecole pratique des hautes études. Mais la passion des langues l'habitait autant que celle des peuples et de leurs grands mythes fondateurs, l'une ne se séparait pas de l'autre pour un esprit de cette envergure.

Il fut chargé de cours d'arménien à l'Ecole des langues orientales, et, si son élection au Collège de France en 1949, à une chaire de civilisation indo-européenne, ses multiples activités et son enga-

gement dans une œuvre scientifique gigantesque ne l'avaient tout entier occupé, il eût pu faire profiter de son savoir linguistique autant que de sa connaissance des grands courants des sciences du langage d'innombrables auditeurs pour les langues les plus diverses.

Car il en pratiquait plusieurs dizaines, depuis les langues indo-européennes anciennes et modernes, qu'il connaissait à fond, jusqu'aux langues turques, qu'il s'agisse de l'osmanli, de l'ouzbek, du kazakh ou d'autres idiomes d'Asie centrale, en passant par les extraordinaires langues du Caucase du nord-ouest, l'oubykh en particulier, mais aussi le kémirgo et d'autres dialectes tcherkesses. Les langues du Caucase lui étaient, semble-t-il, particulièrement chères : il aimait à dire que son ouvrage *La Langue des Oubykhs*, (Paris, Librairie Champion) qu'il publia lorsqu'il était un jeune lecteur à l'Université d'Upsal en 1931, était « de tous ses péchés » celui qu'il était le plus prêt à assumer.

(Lire la suite page 14.)

PATRICK MENEY

PRIX ALBERT LONDRES



252 pages, PRIX : 80 F. LES ÉDITIONS DE LA TABLE RONDE

Etranger

L'échec de la rencontre de M. Reagan

M. George Shultz, le secrétaire d'Etat américain, a quitté Reykjavik, ce lundi matin 13 octobre, pour Bruxelles, où il devait informer les alliés des Etats-Unis au sein de l'OTAN de la teneur de la rencontre Reagan-Gorbatchev. La France est représentée à cette réunion par M. André Ross, secrétaire général du Quai d'Orsay, M. Jean-Bernard Raimond, le ministre des affaires étrangères, étant en déplacement au Danemark. Cette réunion était attendue avec d'autant plus d'intérêt dans certaines capitales occidentales que

plusieurs questions relatives à l'échec de la rencontre de Reykjavik restent pour l'instant sans réponse. On se demande en particulier pourquoi aucun accord n'a été concrétisé sur la question des euro-missiles, qui, officiellement, n'était pas liée à celle de l'initiative de défense stratégique (IDS) ou à celle des fusées intercontinentales.

Dimanche soir, au « Club de la presse » d'Europe 1, M. Raimond a évoqué la rencontre de Reykjavik, alors qu'on n'en

connaissait pas encore les résultats négatifs. Il s'est notamment félicité de la « grande correction des Etats-Unis », qui ont écarté la prise en compte des forces de dissuasion française et britannique dans les négociations sur les euro-missiles. « Nous avons été consultés à de nombreuses reprises par les Etats-Unis, comme l'ont été les autres alliés, et nous avons pu influer sur la politique américaine sur plusieurs points », a-t-il également affirmé.

Les négociations ont achoppé sur le projet américain de « guerre des étoiles »

L'initiative de défense stratégique et le traité ABM de 1972 Retour à la case départ

Le débloccage constaté à Reykjavik sur l'initiative américaine de défense stratégique (IDS) ramène en quelque sorte les deux Super-Grands là où ils se trouvaient jusqu'à il y a un an, entre le moment où Ronald Reagan a annoncé son programme de « guerre des étoiles » (mars 1983) et le voyage à Paris de Mikhaïl Gorbatchev en octobre 1985. Une sorte de retour à la case départ, puisque, d'une part, le dirigeant soviétique lie ce problème à tous les autres dossiers du désarmement, d'autre part, il veut interdire toute recherche et essai sur les armements antimissiles à l'exception des essais en laboratoire.

Le durcissement est net, car il oblige le dirigeant soviétique à revenir en force sur une demande qu'il n'avait qu'esquissée dans ses dernières propositions sur le traité de 1972 à propos des antimissiles (ABM). Non seulement ce traité doit, selon lui, être confirmé pour une durée qu'il accepte de ramener maintenant à dix ans (contre « quinze à vingt ans » dans une première version, puis quinze ans), mais il doit être amendé. Une lecture attentive du texte de 1972 confirme, en effet, qu'en son état actuel il n'intéressait nullement une série d'essais concernant l'IDS.

Sans doute l'article 5 de ce traité paraît-il définitif, puisqu'il interdit aux signataires de « développer, tester ou déployer des systèmes antimissiles ou leurs composants basés en mer, dans l'air, dans l'espace ou à terre dans un mode mobile ». Mais cette interdiction laisse déjà de côté les essais de systèmes basés à terre dans un mode fixe. Ainsi, tous les tir de missiles déjà effectués par les Etats-Unis à partir de l'atoll de Kwajalein dans le Pacifique sont parfaitement légaux, de même que les essais faits depuis bien plus longtemps par les Soviétiques à partir de leur base de Sary-Chegan en Asie centrale.

Notons d'ailleurs que si les Etats-Unis mettaient à profit le droit qui leur est consacré par le traité de construire un site d'engins anti-missiles analogues à celui que les Soviétiques ont édifié

depuis plus de vingt ans autour de Moscou, ils pourraient l'équiper des armes les plus modernes, y compris d'engins à rayons laser et faisceaux de particules. En outre, ces armes dites « exotiques » n'avaient été que très vaguement envisagées par les rédacteurs du traité de 1972 et faisaient l'objet d'un traitement à part : une « interprétation agréée » annexée au document précisait que « si des systèmes ABM basés sur d'autres principes physiques (...) étaient créés dans l'avenir, des limitations sur de tels systèmes et leurs composants seraient l'objet de discussions » dans le cadre de l'organisme spécial chargé de surveiller l'application du traité et se traduiraient par d'éventuels amendements au texte.

Partage en deux camps

Dans l'intervalle, les Américains peuvent aussi jouer sur le terme de « composants » utilisé par l'article 5. Malheureusement, mais pas forcément la lettre du traité, ils peuvent faire valoir par exemple que tel ou tel gadget étudié dans le cadre de l'IDS n'est pas un composant mais un « sous-composant » et peut donc être testé dans l'espace. Enfin, ils peuvent sans risque ne livrer à l'ASAT (à l'exception de l'interdiction de mettre en orbite des charges nucléaires, ce qui ne font l'objet d'aucune limitation).

C'est bien pourquoi le gouvernement américain s'est partagé l'an dernier en deux camps : celui des partisans d'une interprétation « large » du traité ABM, pour qui pratiquement tous les essais de l'IDS seraient déclarés conformes au traité, d'autre part, les avocats d'une interprétation plus restrictive. La Maison Blanche avait finalement penché en faveur des seconds, mais même pour ceux-ci, le traité ABM permettait de faire beaucoup de choses. Et c'est bien ce que M. Gorbatchev veut empêcher en demandant une révision du texte.

MICHEL TATU.

REYKJAVIK de notre envoyé spécial

Dimanche soir, peu avant 19 heures, lorsque se profilent enfin les silhouettes en haut du perron du Hæsti, le pavillon de Reykjavik qui a été réservé à la rencontre Reagan-Gorbatchev, bien peu nombreux parmi les journalistes, techniciens, accompagnateurs et observateurs divers qui les scrutent sont ceux qui s'attendent à un échec de ce deuxième sommet. Certains, tentés par l'heure du « bouclage », ont déjà envoyé un « papier » résolument optimiste sur l'issue de la rencontre.

On a comptabilisé les sourires et les petites phrases aimables, les fausses confidences encourageantes et les heures supplémentaires — deux ou trois de plus qu'à Genève, il y a un peu moins d'un an — et le pronostic est quasi manichéen : on va vers un accord, au moins de façade. Et puis, soudain, ces deux visages figés, cet adieu bref dans la nuit tombante qui, brusquement, paraît plus froid, ces limousines noires dans lesquelles se renferment, un peu mal à l'aise, les deux hommes les plus puissants de la planète...

Tout semblait si bien engagé ! Samedi, deux longues séances de travail avaient été suivies, en soirée, par la constitution de deux commissions d'experts, l'une consacrée aux droits de l'homme et aux conflits régionaux, l'autre à la limitation des armements. Et les deux groupes avaient travaillé d'arrache-pied une bonne partie de la nuit : plus de huit heures pour le premier, près de dix pour le second. Dimanche matin, la reprise des pourparlers entre M. Reagan et Gorbatchev avait eu lieu dans un climat présenté de part et d'autre comme serein et constructif.

La vie continuait. Un patrouilleur islandais éperonnait (sans gravité, mais sans ménagement) le *Sirius*, nouveau navire de Greenpeace, qui avait été interdit d'accès à Reykjavik et avait trouvé refuge à Farsaförður, à 15 kilomètres de la capitale islandaise. « Réaction exagérée et scandaleuse », devait évaluer le porte-parole du mouvement, M. Eric Felstr. Il est vrai que les Islandais, tout amoureux de la nature qu'ils soient, ne raffolent pas d'une organisation qui prétend les détourner de la pêche à la baléine, une de leurs ressources importantes.

Un coup de tonnerre

M^{me} Raisa Gorbatchev, de son côté, visitait un ferme, changeait trois fois de tenue, posait en compagnie d'enfants aussi photographiques qu'elle-même, bref, se comportait comme une épouse de président américain, non sans solliciter un passage, avec une sollicitude bien limitée, de la santé de M^{me} Reagan à Washington. Même le très conservateur *Morgunblaðið* ne se défendait plus d'être sous le charme de la première dame du Kremlin.

Seule fausse note — mais bien mineure — à ce qui semblait encore, dimanche après-midi, devoir ressembler à un accord parfait : les Soviétiques, assurait le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, ne respectaient guère le black-out décidé d'un commun accord pour toute la durée du sommet. Le vice-président de l'Académie de sciences, M. Evgeni Veïlkhov, n'avait-il pas publiquement annoncé que l'on se dirigeait vers « une très importante restriction » des arsenaux de l'Est et de l'Ouest en missiles intercontinentaux et de portée intermédiaire ? Mais si cette interdiction calculée ni la manifestation de mauvaise humeur américaine à laquelle elle devait donner lieu n'étaient de nature à réduire l'optimisme des pronostics, bien au contraire, d'autant plus qu'un quatrième tête-à-tête était annoncé pour l'après-midi.

Dans le ciel jusqu'alors serein de Reykjavik, sur la plus diplomatique, sinon météorologique, du constat d'échec de dimanche soir a donc retenti comme un coup de tonnerre. C'est le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, qui a ouvert le feu en confirmant, quelques minutes après la fin de la rencontre, ce que l'on avait déjà pu lire sur les visages

de M. Reagan et Gorbatchev : le sommet n'avait pas abouti à un accord ; et aucun autre rendez-vous de cette nature n'avait été pris, ni pour la fin de l'année comme on l'espérait à Washington avant le face-à-face de Reykjavik, ni même pour le printemps de 1987 comme on commençait à le laisser entendre du côté soviétique. Le chef de département d'Etat a même renvoyé

« Tout avait bien commencé. Et puis, soudain, dimanche soir, ces deux visages fermés... »

à plus tard avec une certaine insistance la suite du processus de négociations en cours à Genève, ce qui traduit au minimum une certaine régression.

« Les fous, on les enferme »

M. Shultz a insisté sur le fait que, en dépit de réelles avancées dans plusieurs domaines, les négociations Reagan-Gorbatchev avaient échoué à la demande soviétique de révision du traité ABM de 1972 sur les missiles antibalistiques — une révision qui, si elle avait été acceptée par le président des Etats-Unis, aurait rendu impossibles les expérimentations américaines sur l'IDS, non pas en laboratoire, sans doute, mais dans l'espace. « Les changements que réclamaient les Soviétiques », a expliqué le secrétaire d'Etat, « auraient terriblement compliqué les recherches que nous voulons faire pour nous défendre... » Il aurait fallu que nous soyons fous pour accepter que les Américains fassent de tels essais dans l'espace, devait lui répondre en écho M. Gorbatchev au cours d'une longue conférence de presse. « Les fous, d'habitude, on les enferme. On ne les laisse pas diriger de grands pays !... » En tentant de se garantir une supériorité technologique, l'administration américaine a enterré toute possibilité d'accord à Reykjavik...

Très incisif, M. Gorbatchev, qui ne craint pas le paradoxe, s'est également moqué de la guerre des étoiles, « un projet que personne, même aux Etats-Unis, ne croit possible de mettre en œuvre ». Pour M. Gorbatchev, ce n'est sans doute que grâce aux critiques soviétiques que le Congrès américain a finalement voté des crédits pour l'IDS. Ce qui l'a conduit à humorer : « Vous voyez, j'ai finalement toujours été un supporter de l'IDS... »

Ce que le sommet de ces 11 et 12 octobre a révélé ou confirmé, c'est bien que, si beaucoup de concessions sont envisageables de part et d'autre, ni l'un ni l'autre camp n'est prêt en revanche à renoncer à sa position antérieure sur l'IDS. Les Américains restent convaincus que leur sécurité passe par la réalisation de ce bouclier spatial : les Soviétiques sont toujours aussi résolus de leur côté à ne pas se laisser entraîner sur ce très coûteux terrain, même s'ils ont lancé un certain nombre de recherches dans cette direction. De ce point de vue, Reykjavik a confirmé que l'initiative de défense stratégique du président Reagan restait bien le noyau dur des négociations Est-Ouest. Un noyau qui résiste à l'envie de séduire l'interlocuteur ou de prendre à témoin l'opinion publique internationale — qui, a dit M. Gorbatchev, doit être « bien déguisée » — de la bonne volonté dont on fait preuve.

Les armes intermédiaires

Sur plusieurs autres questions, en revanche, ce sommet aura permis des avancées qui auraient été beaucoup plus spectaculaires si un accord global avait été conclu, mais qui, ont souligné le numéro un soviétique et le secrétaire d'Etat américain, restent sur la table des négociations entre les Deux Grands. M. Gorbatchev a ainsi indiqué, au cours de sa conférence de presse, qu'il avait fait à M. Reagan des propositions précises et concrètes en faveur de la réduction des arsenaux dans trois domaines : les armes stratégiques (il a suggéré une diminution de 50 % — de sorte que de telles armes pourraient être totalement bannies d'ici à la fin du siècle...),

les fusées à moyenne portée et les armes nucléaires tactiques.

S'agissant de la deuxième catégorie, le secrétaire général a notamment admis, tout en exprimant de sérieuses réserves sur le fond, que l'on discute aussi des SS-20 installées dans la partie asiatique de l'URSS et braquées sur la Chine ; et que, à l'inverse, les forces nucléaires française et britannique ne soient pas comptabilisées avec les fusées américaines. Précision d'autant plus importante que certains experts avaient l'impression à Paris que les Américains n'étaient pas très éloignés d'accorder cette concession aux Soviétiques.

Su l'arrêt des essais nucléaires, autre thème cher aux négociateurs du Kremlin et à M. Gorbatchev lui-même, il semble qu'on ne soit pas passé non plus très loin d'un accord. Non que Washington était prêt à y renoncer sans contrepartie, mais un moratoire, qui aurait été désormais bilatéral, aurait pu être négocié si une telle concession américaine avait reçu sa compensation de la part des Soviétiques. Or ces derniers paraissent prêts, aux fins de leurs interlocuteurs américains, à accorder un certain nombre de choses concernant les droits de l'homme, et en particulier la liberté d'émigrer pour les juifs d'URSS. M. Shultz lui-même a assuré que les Soviétiques « étaient disposés à accepter un certain nombre de concessions » dans ce domaine.

Une impression étrange

Le non-accord de Reykjavik, tel qu'il a été commenté dimanche soir par M. Shultz, Gorbatchev et Reagan — ce dernier parlait devant ses compatriotes juste avant de reprendre l'avion sur la base américaine de Keflavik — est-il voué à ne constituer que le catalogue des occasions manquées et des espoirs déçus ? Ce n'est pas certain. « Ce n'est pas la fin de la vie internationale », a lancé le chef du Kremlin

avec philosophie, après avoir souligné le caractère animé de l'ambiance de ses conversations avec le président Reagan. « L'échec ne signifie pas que nous soyons plus éloignés que nous ne l'étions avant d'un nouveau sommet. Si l'administration américaine accepte notre invitation à continuer de discuter, je suis sûr que tout cela n'a pas été fait pour rien, que nous avons toujours des chances, et il a ajouté. Le sommet de Reykjavik est une réunion majeure, conduite dans une atmosphère amicale, et nous avons discuté librement de toutes sortes de choses. L'URSS n'y était pas venue les mains vides... »

« Nous avons énormément travaillé », a déclaré de son côté M. Shultz. Beaucoup de grandes et importantes idées ont été avancées... »

Des deux côtés on a donc affiché, devant l'échec final, un regret qui ne semblait pas feint, et on a mis l'accent sur le fait que les propositions faites à Reykjavik restent ouvertes. M. Gorbatchev, dont les propos étaient transmis en direct par la télévision soviétique, a même suggéré que le président américain aurait sans doute bien voulu aller plus loin mais qu'il n'était pas tout à fait libre de le faire, du fait du poids du complexe militaro-industriel.

Et c'est bien en ce qui la rencontre laisse une impression étrange : l'opposition Est-Ouest sur l'avenir de la sécurité des deux blocs apparaît plus tranchée que jamais en raison de l'IDS (et c'est évidemment le jeu des Soviétiques de faire en sorte que les projets américains soient perçus comme le seul obstacle sérieux à un accord). Mais jamais non plus, sur un autre sujet, aussi proche d'un accord, ou au moins d'une nouvelle avancée.

Les Islandais, qui se sont dépensés sans compter pour la réussite du sommet, étaient certainement fort déçus ce lundi matin. Eux qui avaient tant espéré qu'on pourrait parler de l'esprit de Reykjavik comme on avait pu dire jadis « l'esprit d'Helsinki » ont dû, dans l'immédiat, déchanter. A terme, pourtant, il pourrait tout de même bien rester quelque chose.

BERNARD BRIGOLEUX.

JACQUES LACAN

JACQUES LACAN LE SEMINAIRE tome VII

L'éthique de la psychanalyse

Texte établi par **JACQUES ALAIN MILLER**

Collection *Le champ freudien* 128 p.

Texte étrange, subtil, déboulé, truffé de millésimes, de colles, de pots de moultarde, de boîtes d'allumettes, de verres salivaires. Catherine David / Le Nouvel Observateur.

Texte époustouflant, un feu d'artifice de talent et d'imagination intellectuelle. Claude Simonet / Le Figaro.

SEUIL

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
TÉLEX MONDPAR 60072 F
Téléphone : (1) 45-23-06-81
TÉL. : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde

Directeur : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Bourde-Méry (1944-1969) Jacques Ewatt (1969-1982) André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, M^{me} Andr' Fontaine, gérant, et Hubert Bourde-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wonts.

Rédacteur en chef : Daniel Versee.

Correspondant en chef : Claude Sala.

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montessuy, 75007 PARIS
TÉL. : (1) 45-25-91-82 ou 45-83-91-71
TÉLEX MONDPUB 206 136 F

Le Monde (ISSN 776-910) is published daily, except Sundays for \$400 per year by Le Monde o/o Specialties, 90-90 28th Street, L.I.C., N.Y. 11104. Second class postage paid at P.O. 46-90 28th Street, L.I.C., N.Y. 11104.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
TÉL. : (1) 42-47-98-72.

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE
354 F 672 F 954 F 1 280 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE
687 F 1 337 F 1 952 F 2 538 F

ÉTRANGER (par mandat)
I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS
399 F 762 F 1 089 F 1 388 F

II. - SUISSE, TUNISIE
504 F 972 F 1 404 F 1 808 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, joignant la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'inscrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composé 35-15 - Types LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

مكتبة المنهج

Diplomatie

et de M. Gorbatchev à Reykjavik

Les alliés de l'URSS ne seront, eux, informés sur Reykjavik que le jeudi 16 octobre, au cours d'une réunion des ministres des affaires étrangères du pacte de Varsovie convoquée à Bucarest. Ce lundi, d'autre part, M. Alexandre Bessmertnykh, l'un des vice-ministres soviétiques des affaires étrangères, était attendu à Paris.

L'échec de Reykjavik, qui n'est pas commenté dans la Pravda de ce lundi matin, n'avait, en début d'après-midi, provoqué que peu

de réactions. La plus notable est celle du premier ministre japonais, M. Nakasone, qui a déclaré : « C'est très regrettable que le sommet ait échoué, mais je préfère parler d'impossibilité d'accord plutôt que de rupture, car de grands progrès ont été réalisés malgré l'absence d'accord. » M. Nakasone a, d'autre part, affirmé que son pays ne remettrait pas en cause sa participation à l'IDS, car c'est ce projet qui a fait, selon lui, revenir Moscou à la table de négociation.

De son côté, M. Stavenhagen, vice-ministre ouest-allemand des affaires étrangères, a déclaré : « Si aucun accord concret n'a été obtenu en Islande, on a pu discuter sur plusieurs questions une série de rapprochements entre les deux parties que beaucoup jugeaient impensables il n'y a pas si longtemps. (...) Il convient, désormais, de poursuivre les négociations à partir de ces points de rapprochement avec la volonté d'arriver à un résultat dans l'optique des négociations sur le désarmement de Genève. »

M. Reagan doit se justifier devant l'opinion publique

(Suite de la première page.)

Il lui faudra savoir également dissiper le sentiment qu'il accumule décidément, depuis la rentrée, difficultés, erreurs tactiques et caquillages.

Avant que M. Reagan parte pour Reykjavik, la perspective d'encouragement poignante de mains sous les flambeaux et d'ébauches d'accords, limités mais spectaculaires, semblait devoir reléguer au second plan aussi bien les incertitudes sur la situation économique que la défaite essuyée devant le Sénat à propos des sanctions contre l'Afrique du Sud, sans même parler du scepticisme entourant les démentis officiels sur les liens entre les Etats-Unis et l'aviation abarotée à y huit jours par l'armée nicaraguayenne avec à son bord un chargement d'armes et trois Américains.

Ce qu'un président triomphant en Islande aurait pu traiter par le mépris risqué désormais de péter, et cela d'autant plus que M. Reagan avait finalement décidé d'accepter la proposition de rencontre de M. Gorbatchev après avoir constamment refusé pendant dix mois toute conversation au sommet en période de campagne électorale. Ce refus tenait à la crainte que le secrétaire général soviétique ne soit tenté d'utiliser l'approche du scrutin pour avancer des propositions suffisamment bien tournées pour que M. Reagan n'ait plus qu'une seule alternative : faire plus de concessions qu'il ne le souhaitait ou retourner devant les électeurs

avec une casquette d'homme intriguant.

Plus grave encore, aux yeux de ses propres amis de la droite républicaine, mais aussi d'hommes comme MM. Kissinger et Brzezinski, M. Reagan avait accepté ce risque dans le cadre du règlement de l'affaire Daniloff, c'est-à-dire, lui avait-il été vivement reproché avant son départ, dans le cadre d'une négociation pour la libération d'un « otage ». Les mises en garde n'avaient donc pas manqué, notamment sur l'impression de faiblesse qu'il avait pu donner à M. Gorbatchev en se montrant si désireux d'un tête-à-tête.

La crainte d'un Congrès hostile

M. Reagan devrait parvenir sans grand délai à reformer les rangs de ses partisans les plus proches, mais le problème est que ce n'est pas tant de ce côté-là du Parti républicain qu'il a besoin de mobiliser des voix. C'est au contraire au centre, parmi les électeurs hésitants, dans quelques scrutins décisifs et serrés entre des candidats démocrates et républicains, qu'il lui faudrait marquer des points pour ne pas se retrouver, durant ses deux dernières années de mandat, les mains liées par un Congrès constamment hostile.

Or, la question du contrôle des armements étant maintenant placée — ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent — au centre de la

campagne, les républicains vont avoir du mal à répondre à la question immédiatement posée dimanche par M. Sam Nunn, l'un des sénateurs démocrates les plus écoutés sur les questions de défense : pourquoi avoir refusé d'échanger (l'abandon d'un) projet de recherches contre (l'abandon de) missiles bien réels et déjà déployés ?

Il peut y avoir des raisons à cela. Celle, par exemple, que M. Reagan a donnée à M. Gorbatchev en lui disant que la maîtrise de la technologie des systèmes de défense antimissile — et donc la poursuite des recherches en ce domaine — serait une « police d'assurance » contre la remise en place d'armes offensives. On peut aussi considérer qu'il y a, dans les recherches sur la « guerre des étoiles », un potentiel de découvertes et d'avancées technologiques auquel aucun pays ne saurait tourner le dos.

On peut encore — et tout laisse penser que c'est le cas de M. Reagan — considérer que l'initiative de défense stratégique porte la promesse d'un véritable « bouclier antimissile » et que la sécurité du monde ne peut être véritablement assurée qu'à travers sa réalisation. On peut enfin estimer qu'il y aurait eu un risque à donner du jour au lendemain une assurance de principe sur la stricte limitation des recherches de travaux de laboratoire et sur l'exclusion de tout test, créant ainsi un fait politique presque

irréversible, alors que les vastes réductions du nombre des armes stratégiques envisagées à Reykjavik demeurent très irréelles tant que leur mise en pratique n'a pas été étudiée.

« Laissons l'Amérique réfléchir »

Le paradoxe est que, pressé d'abandonner les recherches sur l'IDS en échange d'une réduction de 50 % des armes offensives, d'une suppression totale des missiles de moyenne portée en Europe et de leur limitation à cent têtes en Asie, M. Reagan a proposé une élimination totale des armes nucléaires offensives sur dix ans en échange du non-développement de systèmes de défense. On est ainsi entré dans la sphère du rêve parce que la désintégration américaine s'est apparemment laissée entraîner dans une négociation détaillée sur des dossiers qui n'étaient absolument pas près au lieu de se cantonner aux domaines où les progrès étaient tangibles : celui des euro-missiles notamment.

An mieux, pour M. Reagan et ses amis républicains, le sommet de Reykjavik n'aura été qu'une lourde erreur tactique. Au mieux, pour les démocrates, il aura constitué le coup de ponce inespéré dont ils avaient besoin pour réinstaurer leur contrôle au Sénat. « Laissons l'Amérique réfléchir », disait dimanche soir M. Gorbatchev.

BERNARD GUETTA.

Le président américain : « Nous allons poursuivre l'effort »

Reykjavik (AFP). — Voici l'essentiel de la déclaration faite dimanche 12 octobre par le président Reagan sur la base de Keflavik à l'issue de ses entretiens :

« Les conversations que nous venons de conclure ont été difficiles et acharnées et, je dois le dire, extrêmement utiles. Nous avons parlé du contrôle des armements, des droits de l'homme et des conflits régionaux. Et, bien sûr, M. Gorbatchev et moi avons été francs sur nos divergences. Nous devions l'être. »

« Dans plusieurs domaines critiques, nous avons fait plus de progrès que nous ne le prévoyions lorsque nous sommes venus en Islande. Nous nous sommes rapprochés d'un accord sur des nombres considérablement réduits de missiles de portée intermédiaire en Europe et en Asie. Nous étions près d'un accord sur des arsenaux stratégiques nettement réduits pour nos deux pays. Nous avons fait des progrès dans le domaine des essais nucléaires, mais il demeurait à la fin de nos conversations un domaine de désaccord. »

« Tandis que les deux parties recherchent une réduction du nombre des missiles nucléaires et des ogives menaçant le monde, l'Union soviétique a insisté pour que nous signions un accord qui nierait pendant dix ans le droit, pour moi et les futurs présidents, de tester et de déployer une défense contre les missiles nucléaires pour les peuples du monde libre. Cela, nous ne pouvions et ne voulons le faire. »

« Ainsi, tard cette après-midi, j'ai fait au secrétaire général une proposition entièrement nouvelle. »

un délai de dix ans dans le déploiement de l'initiative de défense stratégique en échange de l'élimination complète de tous les missiles balistiques des arsenaux respectifs des deux nations. Tant que les Etats-Unis et l'Union soviétique manifesteraient leur bonne foi en détruisant des missiles nucléaires année après année, nous ne déploierions pas l'IDS.

« Le secrétaire général n'a dit qu'il prendrait en considération notre proposition uniquement si nous restreignons tous les travaux sur l'IDS à une recherche en laboratoire, ce qui aurait tué notre bouclier défensif. »

« Nous sommes venus en Islande pour faire progresser la cause de la paix et, bien que nous ayons mis sur la table une proposition de contrôle des armements d'une portée sans égale dans l'histoire, le secrétaire général l'a rejetée. Nous avons cependant fait de grandes percées en Islande pour résoudre la plupart de nos divergences et nous allons poursuivre cet effort. »

« M. Jean-Bernard Raimond au Danemark. — Le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, devait se rendre, lundi 13 octobre, au Danemark pour une visite officielle de deux jours. Les relations intercommunautaires constitueront le principal sujet des entretiens entre M. Raimond et son homologue Uffe Ellemann-Jørgensen, ministre au Quai d'Orsay. Plusieurs projets doivent, d'autre part, être évoqués dans le cadre des relations économiques bilatérales. »

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

Echec à l'opération antidrogue

La Paz. — Plus de six mille habitants de la localité bolivienne de Santa-Ana-de-Yacuma ont mis en fuite cent cinquante soldats américains et policiers boliviens chargés de la lutte contre la drogue, qui tentaient de pénétrer dans leur village, a-t-on appris samedi 11 octobre de source officielle à La Paz.

Aux cris de « Dehors, Yankos ! », « Dehors, Léopards ! » (forces policières d'élite boliviennes), « Ne reviens pas ici ! », les habitants de Santa-Ana, dans le département du Beni (région amazonicenne, nord-est de la Bolivie), ont chassé les forces conjuguées venues pour détruire des laboratoires de fabrication de cocaïne et arrêter des trafiquants. Le déclenchement de la lutte contre la drogue a été reporté jusqu'à la piste en terre sur laquelle il avait démarré à bord de six hélicoptères Black-Hawk fournis par les Etats-Unis et d'un avion Fokker.

A l'issue d'un entretien avec le maire de Santa-Ana, M. Mario Barboza, le chef des forces d'élite boliviennes, le colonel German Linares, a donné l'ordre de repli. L'un des chefs de la Mafia du trafic de cocaïne, Roberto Suarez, et le trafiquant Jorge Roca, tous deux recherchés depuis plusieurs années, sont nés à Santa-Ana, où vivent encore certains de leurs parents. Le président bolivien Victor Paz Estenssoro a annoncé que tous ceux qui avaient résisté aux forces de l'ordre seraient sanctionnés conformément à la loi. — (AFP.)

Chine

Un accueil chaleureux pour la reine Elizabeth

Pékin. — La reine Elizabeth II est arrivée dimanche 12 octobre à Pékin pour une visite officielle d'une semaine, la première effectuée par un souverain britannique en Chine. Elle avait été invitée par M. Deng Xiaoping lors de la signature, en 1984, de l'accord sino-britannique prévoyant le retour à la Chine de la colonie de Hongkong, et sa visite vise à sceller formellement le traité.

Les autorités chinoises ont réservé au monarque britannique un accueil chaleureux et coloré. Saluée à sa descente d'avion par le ministre des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, elle a été ensuite rendue place Tian-

Soudan

L'opération d'aide aux victimes de la famine a pu s'amorcer

Retardée depuis un mois, l'opération « Rainbow » (« Arc-en-ciel »), permise par un consortium d'organisations humanitaires basé à Khartoum, a commencé dimanche 12 octobre. Un DC-8 affrété par les organisateurs a effectué deux aller-retour Khartoum-Juba et un Hercules C-130 a regagné la capitale soudanaise dimanche en fin d'après-midi après avoir effectué un aller-retour à Juba, dans le nord du Soudan, au nord pas au sud du Soudan, comme précédemment annoncé.

Perou

Attentat manqué contre le président Garcia

Lima. — M. Agustín Mantilla, vice-ministre de l'Intérieur, a annoncé, dimanche 12 octobre à Lima, que le président Alan Garcia avait échappé à un attentat, sans doute organisé par le Sentier lumineux, lors de sa visite, samedi, de la ville de Julaica, dans le département de Puno, dans le sud-est du pays. Il a ajouté que « la vie du chef de l'Etat n'avait à aucun moment été en danger ». Il a précisé que trente membres présumés du Sentier lumineux, qui constituaient « des cellules de sabotage dans la région » ont été aussitôt arrêtés. Parmi eux, une femme, M^{me} Catalina Yucra, surprise avec un paquet de bâtons de dynamite dissimulés sous ses jupes. Mais, selon un témoin, la femme ne portait pas de dynamite et ne pouvait par conséquent faire exploser sa charge de dynamite.

On a appris d'autre part, de source policière, que plusieurs engins explosifs auraient été découverts dans un local de l'APRA (Alliance pour la révolution américaine, le parti gouvernemental) à Puno, sur le trajet que devait emprunter M. Alan Garcia. Celui-ci a cependant poursuivi son

voyage dans la région, se rendant, dimanche, de Puno à Cuzco. — (AFP, UPI.)

Soudan

L'opération d'aide aux victimes de la famine a pu s'amorcer

Retardée depuis un mois, l'opération « Rainbow » (« Arc-en-ciel »), permise par un consortium d'organisations humanitaires basé à Khartoum, a commencé dimanche 12 octobre. Un DC-8 affrété par les organisateurs a effectué deux aller-retour Khartoum-Juba et un Hercules C-130 a regagné la capitale soudanaise dimanche en fin d'après-midi après avoir effectué un aller-retour à Juba, dans le nord du Soudan, au nord pas au sud du Soudan, comme précédemment annoncé.

L'opération « Arc-en-ciel » avait été ajournée à la suite du refus du gouvernement de Khartoum d'autoriser les avions à décoller de la capitale à destination du sud du Soudan. Les organisateurs avaient pourtant négocié la sécurité des vols avec l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) du colonel Garang. Le coût élevé (1,5 million de dollars pour chaque vol) demandé par les assureurs était également à l'origine du report.

Samedi, le ministre de l'Information et porte-parole du gouvernement soudanais, M. Mohamed Tewfik, affirmait que rien ne devait désormais empêcher l'opération « Arc-en-ciel ». Il a déclaré que les aéroports sud-soudanais de Juba et de Malekal étaient à présent « sûrs », celui de Juba ayant commencé, dès mercredi, à accueillir des vols directs en provenance de Khartoum. Par ailleurs, les mesures destinées à assurer la sécurité de l'aéroport de Wau ont été appliquées, et des vols réguliers peuvent être effectués dans la totalité du sud du pays, a précisé le ministre.

JACQUES TESTART. POUR VOIR CLAIR DANS LE BROUILLARD DE L'INFORMATIONS.

J. TESTART L'ŒUF TRANSPARENT
préface de Michel Serres

"Allons-nous demain fabriquer des enfants clés en main ? Garçon ou fille, puis couleur du poil, longueur de pattes, tout au choix..." Cet "œuf" sera bientôt à la portée des chercheurs. Jacques Testart s'interroge et interpelle. On le comprend. Ce n'est pas rien de juger de l'avenir de l'homme quand on est seulement homme.

Préface de Michel Serres. 32 F.

Champs
Flammarion

Europe

Le terrorisme et les otages occidentaux au Liban

L'hebdomadaire « Newsweek » affirme que des Américains ont été torturés par leurs ravisseurs

Le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a réaffirmé, dimanche 12 octobre, que le gouvernement ne possédait aucune preuve quant à l'implication d'Etats dans les attentats de septembre à Paris. « Pendant six mois, a-t-il dit au « Club de la presse » d'Europe 1, tout le monde savait (...) qu'il y avait un risque de terrorisme à Paris avec l'affaire Abdallah ; les preuves accumulées par le ministère de l'Intérieur ont montré que c'était bien la bonne piste. »

L'hebdomadaire américain Newsweek rapporte d'autre part, cette semaine, que trois des otages américains au Liban — Terry Anderson, Thomas Sutherland et David Jacobsen — ont fait l'objet de mauvais traitements et de tortures. Le journal, qui cite des informations recueillies dans les milieux diplomatiques à Beyrouth et auprès des services de renseignements américains, affirme notamment que Terry Anderson, directeur du bureau de l'agence Associated Press au Liban, ayant refusé de faire une déclaration devant une caméra vidéo, aurait été battu et torturé pendant six mois. Le journal confirme aussi une information déjà donnée de différentes sources, selon laquelle un autre otage américain, le diplomate William Buckley, dont le Djihad a annoncé l'exécution en octobre 1985, est, en fait,

mort des suites d'une pneumonie et des tortures auxquelles il a été soumis.

Selon Newsweek, les Américains sont détenus par des cousins d'un des dix-sept terroristes emprisonnés au Koweït et dont le Djihad a, à plusieurs reprises, réclamé la libération.

A en croire le président syrien, M. Hafez El-Assad, la « principale entrave » à la libération des Américains réside « dans la logique employée par les Etats-Unis à l'égard des ravisseurs ». Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire Time, il déclare notamment : « Comment voulez-vous que l'administration américaine aboutisse à un résultat alors qu'elle menace et injurie les ravisseurs ? Ce sont des individus, ils n'ont pas les mêmes préoccupations qu'un Etat. Les traiter de terroristes ne les affecte guère. »

Il assure, d'autre part, que Nezar Hindawi, le Jordanien jugé à Londres à la suite de l'attentat manqué contre un avion d'El Al, le 17 avril dernier, était manipulé par le Mossad, les services de renseignement de l'Etat hébreu. Ces derniers « ont organisé toute l'opération, même son échec », affirme le président Assad, qui ne voit pas en quoi l'explosion d'un avion en vol aurait constitué une victoire pour la Syrie. — (AFP, Reuter.)

En Grande-Bretagne : six suspects expulsés

LONDRES
de notre correspondant

Suspectés de préparer des attentats contre des objectifs américains à Londres, quatre ressortissants jordaniens, un Tunisien et un Suédois ont été expulsés de Grande-Bretagne les 11 et 12 octobre. Les six hommes avaient été arrêtés au cours des deux semaines précédentes par les policiers de la brigade antiterroriste de Scotland Yard qui agissaient sur des « renseignements » dont les sources n'ont pas été précisées.

On sait seulement que ni armes ni explosifs n'ont été découverts durant les perquisitions, et que les preuves nécessaires à une éventuelle inculpation n'ont pu être retenues au terme des interrogatoires qui ont été prolongés au-delà de la durée normale de détention provisoire, comme le permet la loi britannique sur la prévention du terrorisme. Le ministre de l'Intérieur, M. Douglas Hurd, a signé l'ordre d'expulsion au motif que la présence des six hommes était de nature à troubler l'ordre public.

Selon les rares indications qui ont filtré au sujet de cette affaire, les suspects appartiendraient à un réseau lié au groupe terroriste dirigé par Abou Nidal. Etant donné que ce dernier est accusé d'être soutenu par la Libye et la Syrie, certains députés conservateurs estiment que le gou-

vernement britannique a maintenant des raisons supplémentaires de prendre de nouvelles sanctions contre ces deux pays. Dans le cas de la Libye, il s'agit d'un renforcement des dispositions prises depuis 1984 : la Grande-Bretagne avait alors rompu ses relations diplomatiques avec Tripoli. La décision d'interdire à la compagnie aérienne libyenne de desservir Londres a été prise à la suite du procès, en septembre, d'un médecin jordanien arrêté un an auparavant alors qu'il se faisait remettre un lot de grenade par un membre de la Libyan Arab Airlines.

Le procès Hindawi

Une pareille sanction pourrait être décidée à l'encontre de la Syrie après un autre procès, dont les audiences ont repris lundi 13 octobre à Londres, et qui met en cause le gouvernement syrien au sujet de l'attentat manqué contre un avion d'El Al à l'aéroport d'Heathrow en avril (Le Monde du 8 octobre).

Au cours des dépositions entendues par la cour à la fin de la semaine dernière, un policier responsable de l'enquête a déclaré que l'accusé, Nezar Hindawi, avait déclaré avoir été en contact avec des agents des Syrian Arab Airlines ; Hindawi

avait précisé que l'un d'eux, immédiatement après la tentative d'attentat, lui avait remis une lettre afin qu'il soit reçu par l'ambassadeur de Syrie en Grande-Bretagne, M. Lou-touf Allah Haydar, pour que celui-ci facilite sa fuite.

D'autre part, l'accusation est convaincue que c'est un membre de la compagnie aérienne syrienne qui a fourni à Hindawi la bombe destinée à l'appareil d'El Al. Le policier a ajouté que, dans un premier temps, Hindawi avait raconté que l'ambassadeur l'avait accueilli avec sympathie et était entré en communication téléphonique avec Damas. L'enquêteur a précisé qu'Hindawi avait aussi déclaré qu'au début de l'année, à Damas, il avait eu une entrevue avec « le général Muhammad al-Khouli », le chef du service de renseignement de l'armée syrienne, et que plus tard un officier de ce service lui avait fait part de plusieurs projets d'attentats en Europe, s'étant même vanté d'avoir préparé l'explosion, le 22 avril 1982, d'une voiture piégée devant les locaux parisiens du journal arabe Al Waton al Arabi, rue Marboeuf (Le Monde daté 12-13 octobre).

L'ambassadeur impliqué par Hindawi est toujours en poste à Londres, et, dans la presse britannique, comme dans les milieux parlementaires, des voix se font entendre pour que le gouvernement de M. Thatcher demande son rappel. En mai, après l'arrestation de Hindawi, trois diplomates de l'ambassade avaient été déclarés indésirables par le Foreign Office.

FRANCIS CORNU.

En RFA : les assassins de M. von Braunmühl ont achevé leur victime d'une balle à bout portant

Avec l'assassinat vendredi 10 octobre, devant son domicile, du directeur politique du ministère des affaires étrangères, Gerold von Braunmühl, la violence a fait irruption à Bonn, qui, bien que siège du pouvoir politique, avait gardé jusqu'à présent une tranquillité toute provinciale.

Les premières expertises ont révélé quelques détails intéressants. Les douilles retrouvées sur place ont permis de déterminer la provenance des armes utilisées. L'une avait été dérobée au cours d'un hold-up récent dans une armurerie ; l'autre — un Smith and Wesson — serait l'arme avec laquelle a été assassiné en 1977 le chef du patronat ouest-allemand, Hans Martin Schleyer,

ce qui pourrait impliquer Inge Viett, l'une des rares survivantes de l'époque historique de la RAF. Les deux terroristes ont fait preuve d'une dureté rare. Atteint de deux balles au moment où il sortait du taxi qui le ramenait chez lui, le diplomate a tenté de fuir et de se cacher derrière une voiture en stationnement. Poursuivi par un de ses deux agresseurs, il a été froidement achevé d'une balle dans la tête à bout portant.

Il est probable toutefois que cet assassinat va relancer, notamment entre les partis de la majorité, le débat sur les nouvelles lois de sécurité, qui avait été enterré à l'approche de la campagne électorale.

Une nouvelle génération

BONN
de notre correspondant

Le noyau dur de la RAF, que constituent les commandos chargés des actions les plus spectaculaires, n'est pas plus nombreux qu'autrefois. Une vingtaine de personnes tout au plus. Mais il peut compter désormais sur l'appui d'un échelon intermédiaire entre la nébuleuse de ses sympathisants et les commandos, celui des « militants illégaux », qui a fait son apparition sur le plan opérationnel fin 1984.

Le nombre de ces « militants », qui, contrairement aux « commandos », vivent en temps normal dans la légalité, est difficile à évaluer. Les estimations vont d'une cinquantaine à deux cents. Ils sont plus difficiles à repérer : on ignore notamment s'ils agissent sur tout le territoire fédéral ou seulement de l'endroit où ils habitent.

En Turquie

Six membres présumés du groupe Abou Nidal ont été arrêtés

Ankara (AFP). — La police turque a arrêté six personnes, soupçonnées de complicité avec les auteurs de l'assassinat en juillet 1985 de M. Ziad Sati, premier secrétaire de l'ambassade de Jordanie en Turquie, a-t-on indiqué samedi 9 octobre, de source policière.

Ces personnes, dont la date d'arrestation et la nationalité n'ont pas été révélées, ont avoué avoir obéi aux ordres du chef du groupe palestinien dissident Abou Nidal à Damas. Selon leurs aveux, deux membres du groupe d'Abou Nidal ont tiré sur le diplomate. Il s'agit, ont-ils ajouté, d'Abdellah Ibrahim Ali et Mohammed Al-Haj, qui sont en fuite.

Le premier secrétaire jordanien, trente ans, avait été tué au volant de sa voiture, le 24 juillet 1985, dans un quartier résidentiel d'Ankara alors qu'il se rendait à son travail. L'attentat avait été revendiqué par le Djihad islamique et Septembre noir.

Asie

INDE : la visite de M. Weinberger

Le secrétaire américain à la défense a eu un entretien « positif » avec M. Gandhi

New-Delhi (AFP). — M. Caspar Weinberger, premier secrétaire américain à la défense, se rendra en visite officielle en Inde, à un entretien « très long et très informel » avec le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, peu après son arrivée, samedi 11 octobre, à New-Delhi, en provenance de Chine. M. Weinberger a indiqué, au cours d'une conférence de presse, que cet entretien avait été « positif » et laissait prévoir « le développement de relations de plus en plus chaleureuses et amicales » entre les deux pays.

L'Inde, qui devait évoquer son inquiétude face au développement de l'aide militaire américaine au Pakistan, est intéressée par la technologie civile et militaire des Etats-Unis, dans le cadre de ses projets de modernisation. New-Delhi porte un intérêt particulier aux superordinateurs américains, que Washington a accepté de lui livrer à condition d'obtenir la garantie que ce type de technologie ne serait pas transmis au bloc soviétique.

Les Etats-Unis, a dit M. Weinberger, sans autre précision, peuvent être « utiles » à l'Inde dans le domaine des armements. New-Delhi

serait intéressé par les systèmes avancés de radars et les missiles antiaériens guidés par laser. Des progrès ont été réalisés récemment dans les négociations sur les superordinateurs et la fourniture de moteurs pour les avions de combat légers que construit l'Inde, a dit M. Weinberger, mais il n'a pas précisé si les accords de livraison de ce matériel seraient conclus durant sa visite de trois jours en Inde, qu'il doit quitter mardi pour le Pakistan.

● BANGLADESH : attentats en série. — Deux personnes au moins ont été tuées et cinquante-cinq blessées au cours d'explosions qui se sont produites à Dacca, dimanche 12 octobre, soit trois jours avant le scrutin présidentiel boycotté par les principales formations de l'opposition. — (Reuter.)

● SRI-LANKA : quatorze morts. — Quatorze personnes ont été tuées lors d'affrontements entre séparatistes tamouls et forces de sécurité au nord et nord-ouest du Sri-Lanka, a-t-on appris, dimanche 12 octobre, de sources officielles. — (AFP.)

(Publicité)

PAIX DÉSARMEMENT

ARRÊT DES ESSAIS NUCLÉAIRES LA FRANCE DOIT S'ENGAGER

A Reyjvyk, MM. Reagan et Gorbatchev se rencontrent. Nous nous en félicitons. Mais le paix et le désarmement ne sont pas de leur seule responsabilité.

La France ne peut se tenir à l'écart. Elle doit œuvrer à une sécurité internationale fondée sur la détente et le désarmement.

CONSULTATION NATIONALE

La paix dans le monde, la lutte contre le faim et le sous-développement, le progrès social et la relance de l'emploi exigent aujourd'hui l'arrêt de la course aux armements, l'opposition totale à l'envoi d'armes dans l'espace.

L'arrêt des essais nucléaires est un moyen simple, efficace, vérifiable d'arrêter cette ruineuse course à la guerre.

La France y a intérêt pour sa sécurité et son indépendance.

Nous demandons qu'elle se prononce clairement et qu'elle agisse pour l'arrêt de tous les essais nucléaires et pour un accord international d'interdiction totale. La France doit y contribuer en arrêtant ses essais à Mururoa.

Dans le même temps, elle doit proposer une conférence à Paris avec les cinq puissances nucléaires sur la réduction des armements et l'élimination de toutes les armes de destruction massive.

PREMIERS SIGNATAIRES :
Rachid BANHI, artiste ; Françoise BIOT, docteur en théologie ; Philippe BOURANGER, journaliste ; Daniel CHÉRA, professeur ; Claire ETCHERRELLI, écrivain ; Georges FISCHER, directeur de recherche au CNRS ; Hervé SAZON, écrivain ; Raymond JEAN, écrivain ; Bernard LACOMBE, philosophe ; Tony LABBE, psychologue ; Hélène LANGEVIN, directeur de recherche au CNRS ; Henri LEBEVRE, philosophe ; Claude LEMETRE, professeur ; Brette LONJON, réalisatrice ; Jean MESSAGER, artiste peintre ; Françoise MONCLA, ancien international de rugby ; PEP, illustrateur ; Claude PÉPLI, comédien ; Pierre PERRARD, professeur ; Wilfried POISSON, écrivain ; Paul PRÉCOURT, comédien ; Suzanne PROU, écrivain ; Jacques ROUX, ancien président conseil exécutif OMS ; Raoul SANGELA, chanteur TV ; Anouha SARRUNETTI, artiste BR ; Jean TOULAT, écrivain ; Anne Françoise VANDERMEERSCH.

MOUVEMENT DE LA PAIX
35, rue de Clichy, 75009 PARIS. Tél. 48-74-35-86
Soutien à la campagne : CCP PARIS 7019 84 G

pour comprendre les enjeux du sommet

DUEL USA-URSS DANS L'ESPACE
Collection Enjeux et Stratégies dirigée par Jean-Christophe Victor, Jean-Pierre Cassin, Paul Lecoq

25 ans déjà que les deux « Grands » se disputent la maîtrise de l'espace, l'évolution rapide de leurs technologies débouche sur la « guerre des étoiles ». Après une phase d'accroissement, les États-Unis sont en train de passer à l'offensive.

Pour mieux comprendre les enjeux du sommet de Reykjavik, les auteurs ont écrit ce livre.

Parti dans la collection « Enjeux et Stratégies », ce livre est le premier d'une série de quatre volumes sur les enjeux de la guerre froide.

Les autres volumes de la série sont : « Les enjeux de la guerre froide », « Les enjeux de la guerre froide », et par le texte des auteurs.

● SRI-LANKA : quatorze morts. — Quatorze personnes ont été tuées lors d'affrontements entre séparatistes tamouls et forces de sécurité au nord et nord-ouest du Sri-Lanka, a-t-on appris, dimanche 12 octobre, de sources officielles. — (AFP.)

مكتبة الأهل

Europe

RFA : le scrutin régional du 12 octobre

Le Parti social-démocrate est le grand perdant des élections en Bavière

BONN de notre correspondant

Le Parti social-démocrate a subi une défaite cinglante, dimanche 12 octobre, lors des élections régionales de Bavière, où les abstentions ont été importantes. Les trois partis traditionnels font les frais d'un vote de protestation qui se traduit par un succès important des Verts et une réapparition remarquable de l'extrême droite. Avec environ 36 % des voix, le parti du ministre-président de Bavière, M. Franz-Josef Strauss, demeure cependant de loin le premier parti bavarois, alors que les libéraux ratent une nouvelle fois leur entrée au parlement régional.

Bien que s'agissant d'une région où il n'a jamais vraiment réussi à percer, l'avertissement est sévère pour le SPD, à moins de quatre mois des législatives. Pendant 42 points par rapport à 1982, il enregistre son plus faible score depuis la guerre. Il perd presque 10 points dans la capitale bavaroise et 8 points à Nuremberg, deux villes qui comptent pourtant parmi ses rares bastions dans la région. Les Verts y réalisent, au contraire, des scores impressionnants : respectivement plus de 12 % et 9,1 %.

Les dirigeants du SPD ont expliqué leur défaite par le scandale de la Neue Heimat, l'entreprise immobilière des syndicats, et les répercussions de la campagne anti-immigrés menée par la CSU. Mais il est tentant pour beaucoup de voir aussi la raison d'une attitude jugée souvent trop ambiguë à force de vouloir concilier les nécessités d'un parti de pouvoir et les aspirations nouvelles exprimées par les Verts. Le SPD a déjà à gauche en ne prenant pas assez la défense du droit d'asile ou en adoptant une position ambiguë sur l'énergie nucléaire, sans pouvoir pour autant rassurer l'aile modérée de son électorat.

Avec 7,3 % des voix, les Verts font, pour la première fois, leurs entrées au Landtag de Bavière, où ils disposeront de seize sièges. C'est beaucoup pour une fédération régionale qui ne disposait jusqu'ici d'aucune vedette et qui était plutôt

regardée de haut par les Verts du Nord. La proximité du centre de retraitement de Wackersdorf, l'un des points de cristallisation de la contestation antinucléaire, n'explique pas tout. Le thème a d'ailleurs occupé au cours de la campagne moins de place que certains l'avaient prévu.

Poussée de l'extrême droite

Les résultats de ce scrutin devront être analysés de fort près par la direction nationale du SPD. Il paraît

tenement des paysans, dont une proportion non négligeable se sont abstenus, mais aussi le succès du nouveau Parti républicain, qui a mordu sur l'électorat non seulement dans les zones rurales, mais également dans les grandes villes.

Pour la première fois depuis la flambée des néo-nazis du NPD dans les années 60, la Bavière connaît une nouvelle poussée de l'extrême droite. Avec 3 % des voix, les Républicains, créés l'année dernière par un ancien présentateur de la télévision bavaroise, M. Schönhuber, et des déçus de la CSU, obtiennent un score pres-



difficile pour ce parti de continuer contre vents et marées à affirmer qu'il vise la majorité absolue et de refuser toute alliance, que ce soit à sa droite ou à sa gauche.

Dans le camp gouvernemental, le résultat obtenu par la CSU ne peut que reconforter le chancelier Kohl, qui voit sa majorité se consolider sans pour autant que son vieux rival, M. Franz Josef Strauss, puisse vraiment paviser. La CSU voit, en effet, ses positions s'affirmer lentement d'un scrutin à l'autre : 62 % à son apogée en 1978, 58 % il y a quatre ans. Elle a dû payer le mécon-

que inespéré. S'affirmant comme un parti national et patriotique, se reconnaissant volontiers aussi un parenté avec le Front national de M. Le Pen, ils ont fait une campagne très active sur le thème des immigrés et du renouveau allemand.

HENRI DE BRESSON.

GRÈCE : premier tour des élections municipales

La droite arrive en tête dans plusieurs grandes villes

Athènes (AFP, Reuter). - Le Parti de la nouvelle démocratie (opposition conservatrice) a fortement progressé lors du premier tour des élections locales grecques du dimanche 12 octobre. Les résultats complets de ce premier tour ne devaient être connus que dans la soirée de lundi, mais il était clair que, dans les grandes villes en particulier, les candidats de la Nouvelle Démocratie arrivaient en tête.

A Athènes, après le décompte de plus de la moitié des votes, M. Dimitris Béis, le maire socialiste sortant, avec 29 % perd environ neuf points par rapport aux municipales de 1982, face à l'ancien ministre conservateur Miltiades Evert, dont le parti enregistre un gain d'à peu près huit points (45 % des voix).

A Salonique, la droite, sur plus des deux tiers des suffrages exprimés, gagne environ cinq points. M. Sotiris Kouvelas, député de la ND, avec 45,73 % des voix, est en ballottage avec le maire socialiste sortant, M. Théoharis Manavis, qui perd environ sept points.

En Pirée, pour plus de la moitié des voix, l'ancien ministre et député de la ND, M. Andréas Andriano-poulos, obtient environ 42,18 % des voix face au maire socialiste sortant Yannis Papaspyron, qui, avec 31,80 %, perd 4,5 points.

« Le verdict du peuple grec constitue un rejet global de la politique socialiste de banqueroute économique, de déclin moral, de division et de crises nationales », a déclaré aux journalistes Constantin Mitsotakis, chef de la Nouvelle Démocratie. Cela signifie, a-t-il dit, « un message politique clair et décisif » adressé par le peuple à M. Papandréou.

Dans de nombreuses villes du pays les voix communistes seront indispensables pour assurer au second tour la victoire des candidats socia-

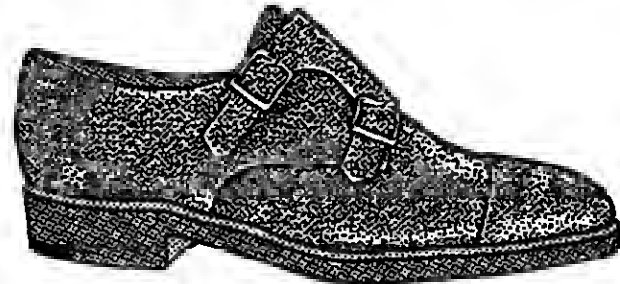
listes, dont certains sont en position difficile. Le parti de M. Papandréou semble avoir souffert essentiellement des mécontentements engendrés par la politique d'austérité engagée il y a un an et à laquelle le premier ministre a affirmé n'avoir pas l'intention de renoncer. Aux élections locales de 1982, les candidats du PASOK avaient bénéficié au second tour d'importants reports de voix de la part des autres formations de gauche.



CAPEL n'a pas peur des plus grands que lui

CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts
• 74, boulevard de Sébastopol Paris 9^e
• 26, boulevard Malesherbes Paris 8^e
• Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 15^e
• 13, rue de la République 69001 LYON

JOHN LOBB



LE PRÊT-A-PORTER.

HERMÈS : 24, FAUBOURG SAINT-HONORÉ 75008 PARIS.
ARMY'S : 14, RUE DE SÈVRES 75006 PARIS.
WELL'S : 22, RUE GAY-LUSSAC 75006 PARIS.
BERTER : 3, PLACE SAINT-AUGUSTIN 75008 PARIS.

LISTE DES AUTRES DÉPOSITAIRES SUR DEMANDE À JOHN LOBB (265 21 60).

LUXEMBOURG

Le chef du gouvernement réitère ses inquiétudes sur la centrale de Cattenom

Luxembourg (AFP). - Il n'y a, au monde, « aucune situation semblable à celle que le Luxembourg connaît face à la centrale nucléaire de Cattenom », a déclaré le président du gouvernement luxembourgeois, M. Jacques Santer, dans une interview à l'AFP, à quelques jours du démarrage des premières réactions nucléaires (divergence) dans le cœur du premier réacteur de la centrale de Moselle.

« Nulle part au monde, un accident ou un incident technique sur un territoire voisin ne met en cause la souveraineté nationale d'un pays et la survie de tout un peuple, y compris celle de sa capitale », a estimé M. Santer. Il a rappelé que le Grand-Duché avait combattu Cattenom dès 1979, alors qu'il venait initialement de renoncer à la construction d'une centrale à l'intérieur de ses propres frontières (à Remerschen, sur la Moselle).

« Nous y avons renoncé en 1978 pour des raisons de sécurité et de protection de l'environnement. Ce n'était pas pour voir pousser, un an plus tard, sur notre frontière et sur le même fleuve, une autre centrale bien plus puissante que celle que nous projetions de construire et offrir des garanties de sécurité moindres que celles que nous proposait la technologie allemande », a ajouté le chef du gouvernement luxembourgeois. « Nous n'avons attendu ni l'Allemagne ni les élections en RFA pour réclamer l'arrêt du projet Cattenom. Mais il ne faut

pas rêver : aujourd'hui, nous demandons seulement que la France renonce aux tranches 3 et 4, qui, en période de pléthore d'énergie, ne sont justifiées par aucune raison économique ».

En juin dernier, a rappelé M. Santer, le conseil européen réuni à La Haye a admis, à l'unanimité, que les centrales nucléaires étaient un problème de souveraineté nationale, non seulement pour le territoire où elles fonctionnent, mais aussi pour les territoires voisins. Il a décidé de fixer un certain nombre de normes et de garanties minimales communautaires qui ne seraient plus laissées à la seule appréciation nationale d'un Etat membre.

Cela rassurera la population luxembourgeoise, a souligné M. Santer, « mais ce qui l'apaisera vraiment sera que la France et l'EDF admettent à l'intérieur même de la centrale de Cattenom, une station de contrôle animée par des experts, sinon luxembourgeois (cela nous a été refusé), au moins communautaires ».

LE CHATEAU EN FRANCE

Direction : J.P. BABELON

Co-édition : Caisse Nationale des Monuments Historiques et Sites
21 x 30 cm - 440 p. - 280 F.

Berger-Levrault
UN GRAND NOM DE FRANCE

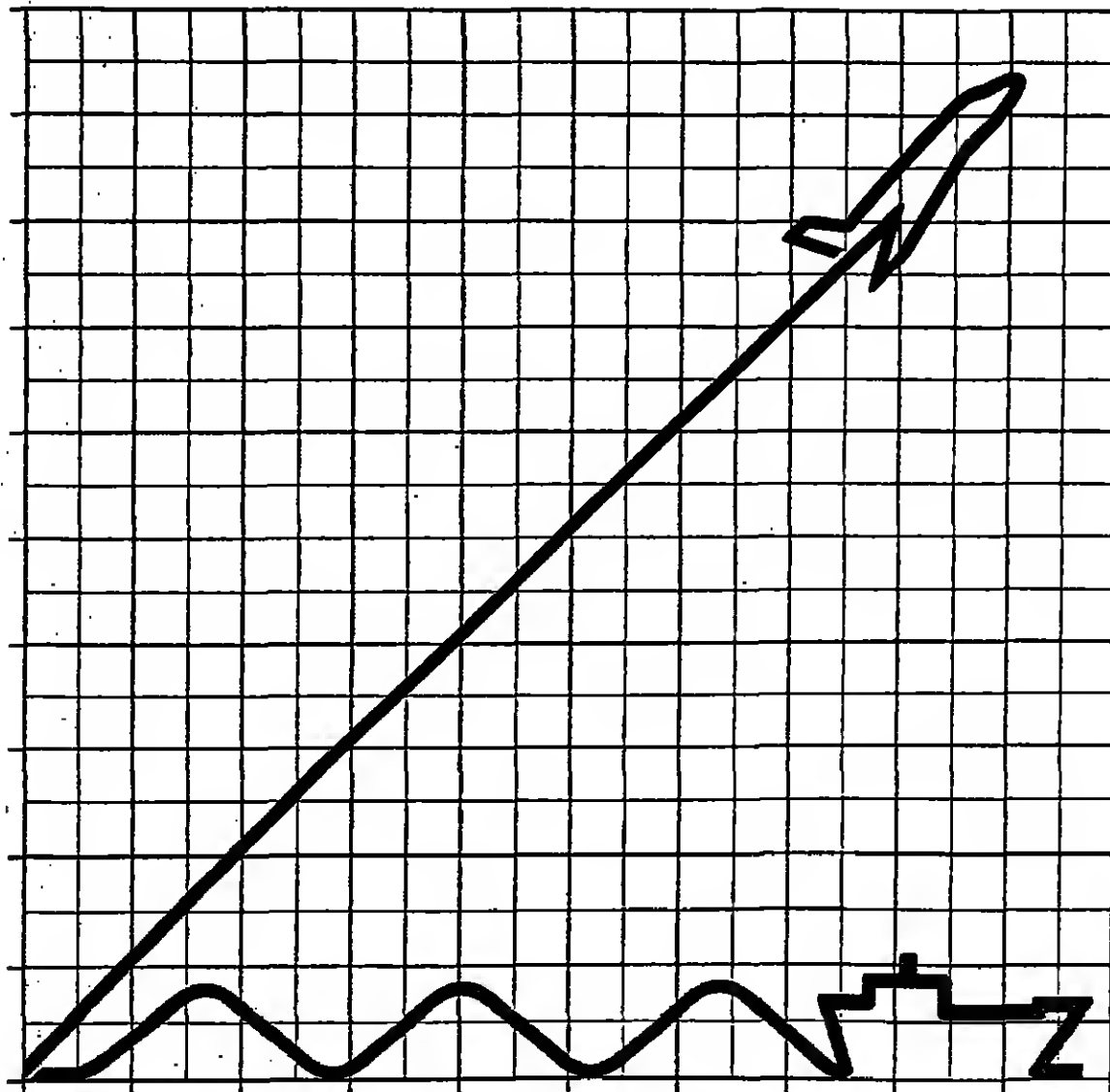
(Publité)

INFORMATIQUE INTER-ENTREPRISES
Société nouvelle fondée prochainement pour

Informatiser votre entreprise à des meilleurs prix avec des techniques souples et avancées.

3b, rue du Général-Leclerc
91230 MONTGERON

ON SE DEMANDE SOUVENT A QUOI TIEN LA REUSSITE DE CERTAINES ENTREPRISES.



Tout chef d'entreprise qui se respecte vous le dira : la rapidité est loin d'être le seul avantage du fret aérien. Immobilisation financière quasi inexistante, stockage inutile, délais de livraison garantis, dédouanement facilité, tout cela fait qu'avec UTA Cargo, les marchandises, et donc l'argent, tournent plus rapidement.

Avec 37 vols hebdomadaires sur 29 destinations africaines desservies par des 747 300 combi et 747 tout cargo, UTA Cargo vous assure une souplesse, une régularité, et une précision incomparables dans l'acheminement des marchandises.

UTA CARGO. NOUS EMPECHONS VOTRE ARGENT DE DORMIR.

Alors calculez, mais calculez tout. A l'heure du bilan, vous verrez que les transports les plus économiques ne font pas forcément gagner de l'argent. Consultez votre transitaire habituel ou UTA Cargo.



Doyle Dane Barnbach



Mais oui !
CAPEL habille aussi les petits

CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts
• 74, boulevard de Sébastopol Paris 9^e
• 26, boulevard Malesherbes Paris 8^e
• Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 15^e
• 13, rue de la République 69001 LYON

Proche-Orient

La guerre du Golfe

Bagdad dément la destruction des installations pétrolières de Kirkouk

Dans une première réaction officielle à l'opération lancée selon Téhéran dans la nuit du vendredi 10 au samedi 11 octobre contre les installations pétrolières de Kirkouk, le ministre irakien de l'Information, M. Latif Nassif El Jassam, a démenti samedi soir les allégations iraniennes. « Nos installations pétrolières, a-t-il dit, sont intactes, protégées par les hommes qui y travaillent et ceux qui en assurent la défense. Les forces iraniennes ne se sont jamais enfoncées de 150 kilomètres dans le territoire irakien et n'ont pu, en conséquence, détruire les installations pétrolières de Kirkouk. » M. Al Jassam a estimé que les communiqués de Téhéran faisaient état de cette opération « trahissant le niveau de l'abaissement moral atteint par les Iraniens à la suite de la destruction par les forces aériennes irakiennes de leurs installations pétrolières et économiques, qu'ils se sentent incapables de protéger ».

Ce démenti tardif — il est intervenu près de douze heures après le communiqué de Téhéran, alors que d'habitude les Irakiens réagissent immédiatement — semble indiquer qu'il s'est bien passé quelque chose à Kirkouk. Le chef de l'Etat irakien, M. Saddam Hussein, a d'ailleurs présidé dimanche soir une importante réunion du commandement général des forces armées irakiennes, après l'annonce par Bagdad d'une série de raids aériens irakiens, dimanche en début d'après-midi, contre des objectifs économiques et militaires à Chiraz (sud de l'Irak) et à Ispahaa (ouest).

Selon l'homme d'Etat Hachami Rafsanjani, le président du Parlement iranien et le représentant de l'imam Khomeiny auprès du Conseil supérieur de défense, quelque deux mille cinq cents hommes et d'importantes quantités de matériel

ont été engagés dans l'opération contre Kirkouk, baptisée Fath-I. S'exprimant samedi soir devant les étudiants de l'université Imam-Sadeq de Téhéran, le président du Majlis a souligné le « caractère nouveau » de cette opération qui, a-t-il dit, a été « préparée de longue date avec l'un des groupes de l'opposition irakienne, l'Union patriotique kurde de M. Jalal Talabani ». Il a ajouté que Fath-I constituait la « riposte de Téhéran aux attaques de Bagdad contre les installations économiques de l'Irak, et avait pour objectif principal d'affaiblir le potentiel économique de l'Irak ». L'opération, a-t-il poursuivi, avait également pour but d'empêcher le pillage des ressources économiques de l'Irak par le régime baasiste au pouvoir à Bagdad et visait enfin à

démontrer la puissance de l'Irak dans les attaques d'objectifs économiques ».

En l'absence d'informations de sources indépendantes, il est pour l'instant impossible d'évaluer la gravité des dommages causés dans cette région vitale pour les exportations de brut de l'Irak. C'est de Kirkouk que part notamment l'oléoduc vers la Turquie, d'une capacité supérieure à 1 million de barils/jour. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que l'approvisionnement pétrolier par oléoduc reliant Kirkouk aux raffineries turques de Yumurtalik dans la province méridionale d'Adana n'a pas été interrompu. M. Ebat Can, le directeur des installations de Yumurtalik a affirmé que l'oléoduc n'avait même pas été endommagé lors de l'opération Fath-I. — (AFP)

Selon le « Sunday Times »

La France a transmis des secrets nucléaires à Israël

Londres (AFP) — La France a transmis à Israël, dans les années 50, les secrets de fabrication de la bombe nucléaire, ainsi qu'une assistance technique, a affirmé dimanche 12 octobre le Sunday Times, citant à l'appui de ses propos une interview de l'ancien haut commissaire français à l'énergie atomique, M. Francis Perrin, âgé aujourd'hui de quatre-vingt-cinq ans. M. Perrin a précisé que la France avait accepté, en 1957, de prêter son concours à la construction d'un réacteur et d'une usine chimique à Dimona, dans le désert du Néguev. C'est là qu'Israël aurait produit sa première bombe nucléaire il y a vingt ans, avec du plutonium fabriqué selon une technologie française, d'après des informations accompagnées de photographies déjà publiées, la semaine dernière, par le

Sunday Times, sur la foi du témoignage d'un ancien employé du centre ultra-secret, M. Mordekhai Vannan. « Nous savions que le plutonium pouvait être utilisé à la fabrication d'une bombe, mais nous considérons qu'il pouvait également servir à des fins pacifiques », a ajouté l'ancien haut commissaire à l'énergie atomique.

L'hebdomadaire britannique s'inquiète, par ailleurs, de la disparition, depuis une quinzaine de jours, de son informateur, M. Vannan, qui était arrivé à Londres le 12 septembre dernier. Aux journalistes du Sunday Times, il avait indiqué qu'il serait considéré, une fois l'article publié, comme un traître en Israël, et donc passible de quinze ans de prison pour avoir révélé des secrets d'Etat.

La coopération nucléaire entre la France et Israël « est connue depuis longtemps » et a pris fin, en 1959, a indiqué, de son côté, dimanche 12 octobre, M. Jean-Bernard Raimond, ministre français des Affaires étrangères, et chef de la presse à l'Elysée. Il a ajouté que les propos du professeur Francis Perrin au journal britannique ne constituaient donc pas une « révélation ». « La science, a-t-il dit, a fait depuis trente ans suffisamment de progrès pour qu'Israël et des autres aient des connaissances indépendantes de la coopération française ».

Plusieurs Israéliens en France ont été contactés à un tel sujet (Pierre Ples ; Marc Douzou ; Roland Jacquart ; le Marché noir de la bombe ; Jacques Benmouli ; Thelal) depuis la signature, le 17 septembre 1956, de l'accord nucléaire de Damas entre la France et Israël.

Afrique

TUNISIE

Le contentieux sur les avoirs français bloqués est presque réglé

TUNIS de notre correspondant

Le problème des avoirs français bloqués en Tunisie, estimés à un peu moins de 200 millions de francs, qui, constitués depuis de très longues années le plus important et le plus délicat dossier du contentieux entre les deux pays, doit trouver une solution avant la fin de cette année. Le gouvernement tunisien, croit-on savoir, s'est engagé formellement à ce qu'une procédure définitive de règlement soit mise au point d'ici au 31 octobre.

Un premier accord concernant les « comptes d'attente » appartenant à des personnes physiques (cette mille comptes représentant 14 millions de francs) (1) est intervenu récemment. Il se résume que les détenteurs de sommes égales ou inférieures à 2 000 dinars pourront les transférer dans un délai d'un an avec un minimum de formalités, notamment sans l'obligation de fournir un quibus fiscal et une déclaration d'origine des fonds. En ce qui concerne les comptes supérieurs à

2 000 dinars, 70 % de leur montant seront rapatriables dans les mêmes conditions, mais les 30 % restants seront affectés au quibus fiscal.

De nouvelles négociations auront lieu à Paris du 24 au 29 novembre pour régler les modalités de déblocage des « comptes capital » (1 300 comptes représentant 3,1 millions de dinars) et des comptes appartenant à des personnes morales (600 représentant 2,6 millions de francs). Le problème du transfert des loyers d'immobilier propriété de Français ayant quitté la Tunisie, actuellement retenus dans des comptes spéciaux, sera également discuté. En outre, une procédure sera fixée pour le transfert des futurs comptes d'attente de Français établis en Tunisie et qui pourraient être appelés à quitter le pays dans l'avenir.

Conscient des difficultés financières que connaît la Tunisie, Paris qui s'était montré réticent jusqu'ici — a décidé de lui accorder un prêt spécial de 200 millions de francs. Ce prêt sera fourni en cinq tranches successives de 40 millions.

A la réception de chacune d'entre elles, la Tunisie déblocuera l'équivalent de 28 millions de francs, les 12 millions restants étant considérés comme une aide-programme supplémentaire au profit de la balance des paiements, qui bénéficiera ainsi, à la fin de la totalité des transferts, de 60 millions de francs.

Les dernières négociations sur l'assistance financière au titre de l'exercice 1986 à la Tunisie, qui souffre d'un manque de devises, prévoient déjà une aide à la balance des paiements de 90 millions de francs, auxquels il conviendrait d'ajouter 40 millions que Paris a accepté de verser à titre de son aide-projet (qui se situe désormais à environ 500 millions de francs) pour la reporter ailleurs. Si l'on tient compte des différents autres crédits économiques et commerciaux et de l'assistance alimentaire, l'aide française se situe globalement cette année à environ 1 milliard de francs, soit quelque 25 % de plus qu'en 1985.

MICHEL DEURÉ.

(1) 1 dinar vaut environ 8 F.

ALGERIE : mesure de réciprocité

Visa obligatoire pour les voyageurs français

ALGER de notre correspondant

La réponse à la décision française de rendre obligatoires les visas pour les Algériens de ce lundi 13 octobre ne s'est pas fait attendre. Il y aura « réciprocité ». Les Français se rendant en Algérie pour une durée inférieure à trois mois devront être munis d'un visa.

La concentration, réelle entre les deux pays ces dernières semaines n'a pas abouti, et l'Algérie a insisté à Paris sur la responsabilité de revenir sur des accords signés, amendables en théorie seulement après débat parlementaire.

L'obligation de visa va de toute façon dans le sens des décisions déjà prises en Algérie pour carayer la fuite de devises. Depuis le mois de mars, l'allocation touristique de moins de 2 000 F n'est plus attribuée que sous les deux ans aux personnes majeures. Tout ce qui peut contribuer à réduire les Algériens sur le territoire national est finalement bon. L'Italie en a fait récemment l'expérience après avoir exigé des visas pour tous les Maghrébins au début de l'année. Alger avait décidé immédiatement de la réciprocité, puis avait dissuadé les candidats au voyage par une présence policière renforcée aux abords du consulat

italien. Plusieurs personnes qui avaient en le mauvais goût d'insister ont alors vu purement et simplement confisquer leur passeport.

Rome est revenue sur sa décision au mois de juin, mais il est toujours difficile pour les Algériens de se rendre en Italie. Ceux qui ne sont pas en possession d'un ordre de mission en bonne et due forme ne sont pas admis d'embarquer.

L'établissement de visas entre la France et l'Algérie devrait, en toute logique, accentuer la baisse de trafic aérien entre les deux pays, déjà sensible depuis la réduction de l'allocation touristique. Air France a enregistré dès le mois d'avril une chute de son trafic de l'ordre de 25 %. Plusieurs vols d'Air Algérie ont été supprimés au cours de ces derniers mois.

Mais le plus touché est sans aucun doute le citoyen algérien qui avait pris l'habitude d'aller régulièrement en France depuis l'abrogation de l'obligation de visa. Il y a six ans. Pour acheter tout ce qu'il ne trouve pas en Algérie, voir sa famille ou se faire soigner, il traverse la Méditerranée. Le visa n'est certes pas une entrave à la libre circulation, mais malgré tout il éloigne un peu la France.

FREDERIC FRITSCHER.

Les Etats de la « ligne de front » s'inquiètent des menaces sud-africaines

Les dirigeants des six Etats de la « ligne de front » (1), réunis dimanche 12 octobre à Maputo, ont lancé un appel à des mesures internationales contre l'Afrique du Sud, afin de « sauvegarder le paix dans la région ». Ils ont accusé Pretoria de se servir du Malawi comme d'une « base d'agression » contre le Mozambique.

Le ministre mozambicain de la sécurité, M. Sergio Vieira, avait affirmé la veille que l'Afrique du Sud se prépare à lancer une attaque contre Maputo, où, avait-il dit, des commandos sud-africains sont déjà arrivés. De son côté, le ministre sud-africain de la défense, le général Magnus Malan, a déclaré de nouveau samedi que, si les voisins de l'Afrique du Sud hébergient des « terroristes », (de l'ANC, Congrès national africain), ils devraient « en supporter les conséquences ». — (AFP, Reuters).

(1) Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

M. Mzali est accusé d'avoir constitué un réseau parallèle de renseignement

TUNIS de notre correspondant

L'ancien premier ministre, M. Mohamed Mzali, avait chargé son gendre, le D' Rihaat Daly, de la direction d'un réseau de renseignement parallèle aux services officiels, et qui quadrillerait tout le pays. C'est du moins ce qui ressort de l'enquête policière ouverte après l'arrestation, le 24 août, du D' Daly — maintenant déferé devant le juge d'instruction, — dont l'ensemble de la presse tunisienne a publié, dimanche 12 octobre, certains des résultats.

Selon les journaux, ce « réseau secret » avait été mis sur pied à partir de janvier 1984 afin de s'informer de la situation générale dans le pays, de surveiller les faits et gestes des responsables du gouvernement et du Parti socialiste destitué, de tester leur loyauté à l'égard du premier ministre, de diffuser des rumeurs et des « bulles d'essai » dans l'opinion publique et de se livrer à des missions spéciales (1).

Le D' Daly coordonnait cette action à partir du siège de la société d'études qu'il dirigeait dans la périphérie de Tunis et recrutait une bonne partie des effectifs, ensuite répartis dans les grandes villes, parmi les jeunes diplômés et de la fédération de karaté qu'il présidait.

La presse fait également état d'« un espion de nationalité étrangère » (sans autre précision), spécialiste en écoutes téléphoniques et en communications radiophoniques, dont le D' Daly se serait attaché les services parallèlement à sa « collaboration avec certaines centrales de renseignement étrangères ».

Juste avant, les milieux politiques laissent entendre que le Mzali, déjà condamné par défaut à un an de prison pour franchissement illégal de frontière lors de sa fuite (Le Monde du 4 octobre), risquait seulement d'être à nouveau poursuivi pour sa mauvaise gestion, à la lumière des résultats de la commission d'enquête administrative récemment créée. Après les révélations de l'enquête sur les activités du D' Daly, un procès à caractère parlementaire paraît aussi se profiler.

M. D.

(1) L'hiver dernier, alors que M. Mzali était encore premier ministre, les spécialistes de l'OGTT accusaient déjà son gendre de diriger un « réseau » qui les avaient chargés de leurs locaux.



Il y a deux événements à ne pas manquer chez tous les concessionnaires Volvo : venez découvrir la gamme Volvo 87 et la toute nouvelle 480 ES, grande vedette du salon, et tentez votre chance pour gagner une des mille monnies Volvo, et, après essai, pour gagner la 480 ES. Alors, rendez-vous chez votre concessionnaire Volvo et bonne chance !

- 60 - BEAUVAIS - S.A.R.L. Automobiles du Marais, 22, faubourg Saint-Jacques - Tel. : 44.84.78.78
- 60 - COMPIEGNE - Garage Select Auto 60, 187, rue de Paris - Tel. : 44.23.22.66
- 60 - CREIL - S.A.R.L. Lemaire Napoléon Creil, 20, rue du Clos Bernois, Z.I. Nogent/Villers - Tel. : 44.25.85.40
- 75 - PARIS 6^e - Volvo Paris, 138, av. des Champs-Élysées - Tel. : 42.25.60.70
- 75 - PARIS 13^e - Esa Le Cabret, 6, rue Volpian - Tel. : 45.35.50.69
- 75 - PARIS 15^e - s.a. - 76 bis, avenue de Suffren - Tel. : 47.83.45.22
- 75 - PARIS 16^e - Volvo Paris, 12-78, rue de Longchamp - Tel. : 47.27.47.31
- 75 - PARIS 18^e - Volvo Paris, 54-58, av. de Versailles - Tel. : 45.24.43.61
- 75 - PARIS 20^e - Garage des Grands Champs - 58, rue des Grands Champs - Tel. : 43.73.73.62
- 77 - LAGNY-SUR-MARNE - Els Moulinet, Pomponne, 79, rue du Général Leclerc - Tel. : 60.07.24.20
- 77 - MELUN - Automobiles Paris-Sud, 32, rue Saint Lesne - Tel. : 64.09.29.73
- 78 - BLANCOURT - Blancourt Automobiles, Centre Arsanal des Quatre Arènes, rue du Fonds des Roches - Tel. : 30.62.00.78
- 78 - MANTES-LE-VILLE - M. Bars Automobiles, 51, route de Houcou - Tel. : 34.77.12.12
- 78 - PORT-MARLY - Royal Auto, 8, route de Saint-Germain - Tel. : 39.58.81.13
- 78 - RAINVILLE - Rambouillet Automobiles s.a., 29, avenue du Général Leclerc - B.P. 39 - Tel. : 34.63.04.87
- 78 - SARTROUVILLE - Garage de l'Avenue, 140, rue Maurice Berteaux - Tel. : 39.13.49.92
- 91 - CORBEIL-ESSONNES - Garage Européen, 112, bd J.F. Kennedy - Tel. : 60.88.02.05
- 91 - COURTAUBERT - Garage de l'Europe, 45-49, rue Jean Jaurès - Tel. : 42.42.40.75
- 92 - ANSÉRIERES - Insi Garage Saffra, 43-45, av. d'Argenteuil - Tel. : 47.93.36.66
- 92 - BOIS-COLOMBES - Garage Gambetta S.A., Z.I. de Courcouronnes - Les Ulis - Tel. : 69.28.68.75
- 92 - CHATELAIN-SOUS-BLAGNOL - Garage Ouest-Auto, 73, av. de Paris - Tel. : 46.58.37.37
- 92 - MANTERRE - Clemenceau Automobiles, 95-97, av. Georges Clemenceau - Tel. : 47.24.37.34
- 92 - NEUILLY-SUR-SEINE - Volvo Paris, 16, rue d'Orléans - Tel. : 47.47.50.05
- 93 - DRANCY - D.R.A.E., 45, rue Marcelin Berthelot - Tel. : 48.31.40.32
- 93 - GARNY - Garage du Lac, 15 a 19, av. du Château - Tel. : 43.30.48.78
- 93 - Exp. : 102, av. Paul-Vaillant-Couturier, Neuilly-sur-Marne - Tel. : 48.82.06.09
- 93 - SAINT-DIENIS - LAPR, 45, bd Anatole France - Tel. : 48.20.71.87
- 94 - CHOISY-LE-ROI - Garage de Chory, 73, av. d'Antonyville - Tel. : 48.90.80.97
- 94 - NOGENT-SUR-MARNE - Garage Martineau, 156, bd de Strasbourg - Tel. : 48.76.62.66
- 94 - SAINT-MAUR-LES-BAINS - Garage de l'Arme, 28, rue de l'Arme - Tel. : 48.85.89.89
- 94 - VILLEJUIF - B. Linder Automobiles, 10, rue Jean Jaurès - Tel. : 47.26.12.93
- 95 - MONTMAYE-LES-CORNEUILLES - Garage R.G., 19-25, bd Davier - Tel. : 39.97.11.96
- 95 - PONTAISE - Sté Sogel, 10 rue René Depoin - Tel. : 30.32.66.95

Je fais mes courses d'un coup de baguette

Faites vos courses de votre fauteuil.

St. Mond sur Minitel 36.15 tapez : LEMONDE

LE MINITEL A TROUVE A QUI PARLER.

سكناز الحظ

Amériques

ÉTATS-UNIS

Nicholas Daniloff indique qu'il a « pu être utilisé sans le savoir » par la CIA à Moscou

Le journaliste américain Nicholas Daniloff a-t-il, par imprudence ou intérêt, rendu des services à la CIA pendant son séjour à Moscou comme correspondant du magazine *US News and World Report*? A Reykjavik, où il se trouvait pour « couvrir » la rencontre au sommet entre M. Reagan et Gorbatchev, M. Daniloff a reconnu qu'il avait « pu être utilisé, sans le savoir », par l'agence de renseignement américaine, pour un contact avec une possible source d'information soviétique.

Le collaborateur d'*US News and World Report* réagissait à un article publié le même jour par le *Washington Post*, sous la plume de M. Dushko Doder, ancien correspondant du journal à Moscou. Dans cet article intitulé « Daniloff a oublié qu'un journaliste ne peut faire une faveur à son pays », M. Doder expliquait que le correspondant du magazine américain avait accepté, en janvier 1985, de remettre à l'ambassade des États-Unis une lettre d'un prétendu prêtre orthodoxe dissident avec lequel il était en contact depuis quelque temps et qui semble avoir été un agent du KGB.

Daniloff avait fait la connaissance du « prêtre Roman » en décembre 1984. Interrogé par le journaliste sur la façon dont il avait obtenu son numéro de téléphone (il n'existe pas d'annuaire téléphonique public à Moscou), le prêtre lui avait indiqué qu'il lui avait été donné par un ami qu'il connaissait un secrétaire d'ambassade américain. Un mois plus tard, ce nouvel « ami » soviétique s'était à nouveau manifesté au téléphone auprès de Daniloff, lui promettant de lui envoyer du « matériel sur les jeunes et l'Église russe orthodoxe ».

Le jour suivant, le 22 janvier 1985, le journaliste avait trouvé dans son courrier une lettre à son nom provenant du prétendu « prêtre Roman ». Constatant qu'à l'intérieur de cette lettre se trouvait une enveloppe adressée à M. Arthur Hartman, ambassadeur des États-Unis à Moscou, Daniloff avait porté ce courrier à son ambassade. En ouvrant l'enveloppe, destinée à M. Hartman, le personnel diplomatique américain avait découvert une troisième lettre adressée, celle-ci, au directeur de la CIA, M. William Casey, et qui aurait contenu des informations d'un certain intérêt pour l'agence. Après s'être intéressé un certain temps à ce contact, on interrogeait notamment à son sujet

Nicholas Daniloff, la CIA serait parvenue à la conclusion qu'il s'agissait probablement d'un agent du KGB et aurait conseillé au journaliste de s'en méfier. Après cette mise en garde, Daniloff avait rompu toute relation avec « prêtre Roman ».

« Daniloff estime maintenant qu'il a commis une erreur, écrit le *Washington Post*. Il a raison. Il en a commis une. Un journaliste ne doit pas être mêlé — même brièvement et indirectement, comme ce fut son cas — à l'action des services de renseignement. » A Reykjavik, le journaliste a protesté de sa bonne foi : « Je répète, a-t-il dit, que je n'ai pas travaillé comme un espion à Moscou. » « Je suis sûr, a-t-il ajouté, que le président Reagan avait vérifié soigneusement toutes ses sources d'information avant de déclarer publiquement que je n'étais pas un agent. Il apparaît assurément que j'ai été utilisé. »

● ÉTATS-UNIS : M. Bush dément avoir coordonné des missions privées de soutien à la Contra nicaraguayenne. — Le vice-président américain George Bush a affirmé, samedi 11 octobre, qu'il n'avait coordonné aucune mission secrète privée destinée à ravitailler les insurgés antisandinistes au Nicaragua, mais a reconnu avoir rencontré l'une des personnes impliquées.

M. Bush était interrogé sur les informations de presse le liant, ainsi que certains de ses proches collaborateurs, à de telles missions; informations publiées après qu'un bémoteur privé chargé d'armes et son équipage américain eurent été abattus au-dessus du Nicaragua, et qu'un Américain, M. Eugene Hasenfus, ait été capturé (le *Monde* du 11 octobre).

M. Bush, qui a dirigé la CIA sous le président Gerald Ford, a reconnu avoir récemment rencontré plusieurs fois M. Max Gomez, Américain d'origine cubaine, ancien de la CIA, et mis en cause par Eugene Hasenfus depuis sa capture.

Le vice-président Bush a déclaré avoir rencontré M. Gomez en janvier 1985, puis en mai 1986. « Son rôle était d'aider le gouvernement du Salvador à mater une insurrection conduite par les marxistes... c'est le politique du gouvernement américain de soutenir cela », a-t-il ajouté. — (AFP.)

COUP DE FIL-COUP DE FILET.

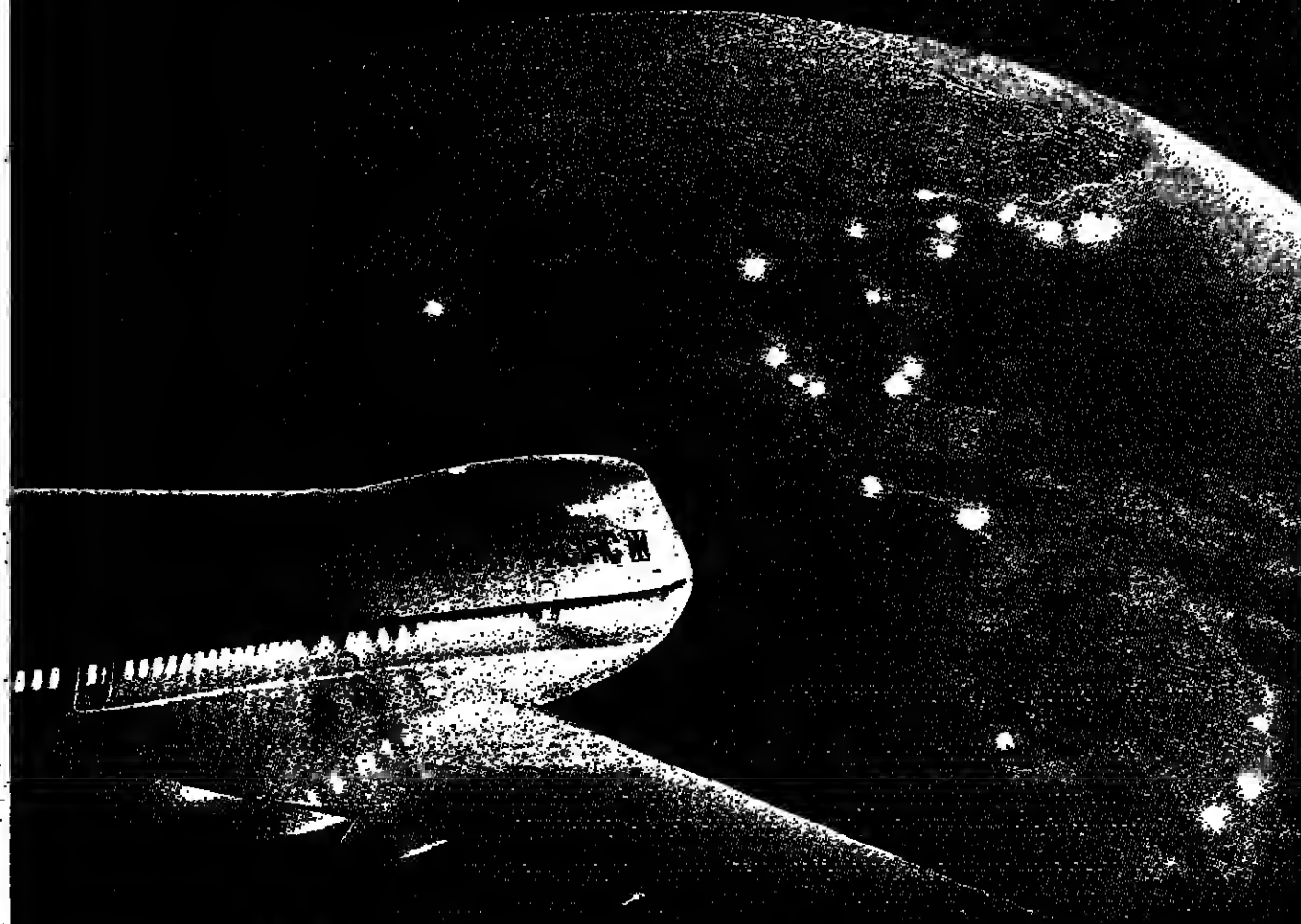


LE BONHEUR, C'EST SIMPLE COMME UN COUP DE FIL.



Bahrein • Bati • Bangkok • Bombay • Bèrbèis • Brucis • Dhahran • Djakarta • Doubaï • Francfort • Fukuoka • Hong Kong • Kota Kinabalu • Kuala Lumpur • Londres • Manille • Melbourne • Ndjaga • Osaka • Paris • Pékin • Penang • Perth • Rome • San Francisco • Séoul • Shanghai • Singapour • Sydney • Taïpeï • Tokyo • Vancouver.

Tout l'Extrême-Orient. Express.

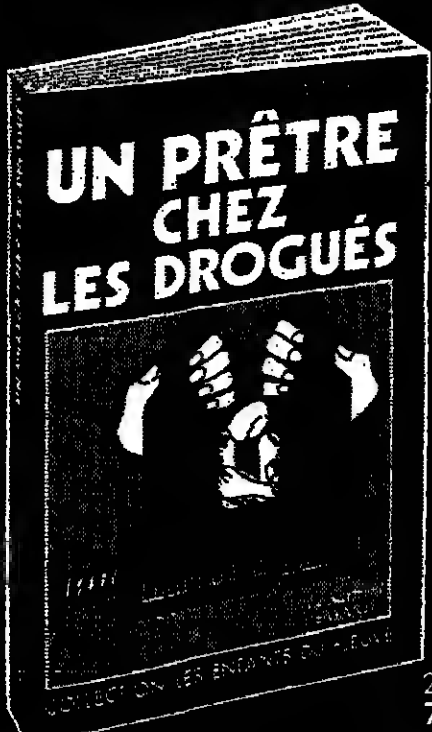


Depuis avril 86, le vol le plus rapide pour vous rendre de Paris à Hong Kong c'est Cathay Pacific. Spécialiste de l'Extrême-Orient, Cathay Pacific vous permet, grâce à son réseau unique, de relier 23 destinations en temps express et confort extrême. Ses hôtesse, venues de 10 pays différents, ont pour vous toutes les attentions du monde extrême oriental. Pour que vous arriviez en meilleure forme. Contacter votre agence de voyages ou Cathay Pacific au 42 27 70 05.

Arrive in better shape

CATHAY PACIFIC
The Swire Group

LE TÉMOIGNAGE BOULEVERSANT D'UN PRÊTRE DE PARIS, Vice-Président de l'Union Familiale de Lutte contre la Toxicomanie.



256 pages
79 F

- La vie des femmes, des hommes et des enfants.
- La toxicomanie est-elle un état définitif?
- Toxicomanie, refus de vivre?
- Désert et drogue.
- Recherche et prévention.
- Les problèmes de reclassement professionnel de toxicomane.
- Croire.
- Témoignages de prisonniers et autres.

En vente en librairie ou à défaut:
Renouveau service, BP 07
75267 Paris Cedex 06.
Envoi franco de port, chèque
joint à la commande.

le Sarmant
FAYARD

L'annonce d'un congrès anticipé du PS

M. Lionel Jospin veut redevenir maître du jeu

M. Jospin a évoqué les « interrogations » qui existent chez les socialistes pour affirmer que le PS est « un parti qui ne peut pas bien agir s'il n'est pas au service de la nation ». Le premier secrétaire a rappelé que le PS est « un parti de libre débat » et admis que les socialistes ne peuvent pas « partir à la bataille si tout n'est pas clair entre eux ».

M. Jospin a remarqué que l'opinion demande aux socialistes des propositions « plus vite que [le] ne l'aurait cru » et que ce qui a été élaboré au congrès de Toulouse d'octobre 1985 n'est « pas suffisant », puisque ce « superbe » congrès s'inscrivait dans une « période antérieure ». Les socialistes doivent donc « accélérer » leur capacité de proposition.

Dans ces conditions, et compte tenu de la date de l'élection présidentielle, la date primitive, l'automne 1987, serait trop « tardive » et aboutirait à un congrès « formel ».

M. Jospin a également critiqué les divers aspects de la politique de gouvernement en dénonçant pélo-mêle « l'autoritarisme politique », « l'insécurité du comportement » des députés de la majorité, la « bêtise répressive » en matière de drogue, la « vision rétrograde » de M. Chirac pour ce qui touche à la vie privée. Le premier secrétaire du PS a également qualifié d'« espèces de bouillie tiède » l'intervention du ministre sur le terrorisme, mercredi 8 octobre à l'Assemblée nationale.

En suggérant à son parti d'avancer la date de son prochain congrès, M. Lionel Jospin reprend, sous une forme plus spectaculaire, l'occupé, avant tout, par sa campagne toulousaine. M. Jospin, dans un premier temps, avait évoqué la réalité d'un débat que soulevaient plusieurs dirigeants socialistes : il n'y voyait que « positionnements » personnels.

Cette phase de « décalage » par rapport aux réalités du PS a été suivie, depuis l'élection législative de Haute-Garonne, le 28 septembre, d'une phase de réflexion et de consultation au sein de laquelle M. Lionel Jospin s'est probablement rendu à une évidence admise jusque dans son entourage et qui peut se résumer ainsi : « On ne peut pas tenir encore un an comme ça ». Les effets, dans le parti et dans l'opinion, de la fraude — plus ou moins larvée — qui se développait au sein du PS auraient fini par être dévastateurs.

En outre, la maintien du congrès à la date prévue aurait empêché de vider l'abcès, compte tenu de la proximité de l'élection présidentielle. M. Jospin, en maintenant acquis le sentiment que les socialistes devront, plus tôt qu'il ne l'avait prévu, faire des propositions crédibles aux français.

Tous ces facteurs militaient en faveur d'une accélération des échéances. Si le bureau exécutif du PS puis son comité directeur acceptent la proposition du premier secrétaire, le PS tiendra un congrès d'orientation et de clarification au printemps 1987, la désignation d'un candidat socialiste à l'élection présidentielle étant renvoyée à un congrès spécifique ultérieur. Une telle décision présente un inconvénient potentiel : le

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qui participait, le dimanche 12 octobre à Avallon (Yonne), à un banquet républicain en compagnie de MM. Jack Lang et Henri Nallet, anciens ministres et respectivement députés socialistes du Lot-et-Cher et de l'Yonne, a proposé que le congrès du PS, prévu pour l'automne 1987, soit avancé au printemps de cette même année. La désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle de 1988 serait ainsi dissociée de la réflexion programmatique du PS et ferait l'objet, ultérieurement, d'un congrès spécifique.

débat interne dont elle officialise l'existence peut faire apparaître une certaine fragilité en un certain manque de cohésion du PS. Mais cet inconvénient n'est-il pas aussi dans le maintien du statu quo ? Au contraire, l'avancement de la date du congrès présente, du point de vue de M. Jospin, de nombreux avantages, dont celui, non négligeable, d'éviter, s'il est possible, une situation délicate à la question du renouvellement des membres de l'équipe dirigeante du parti.

Cette avancée du calendrier, d'autre part, ne rend plus indéniable la tenue, au mois de décembre, d'une convention nationale sur l'emploi, qui doublerait en partie avec le congrès, et pourrait donc éventuellement être supprimée. Or M. Jospin avait accepté le principe de cette convention parce que M. Laurent Fabius, fort de son statut d'ancien premier ministre, en avait fait la demande. Mais il était conscient de la situation inconfortable dans laquelle les socialistes se placent d'eux-mêmes, en se créant, sur le plan des propositions, une obligation de résultat qu'ils n'étaient pas certains de pouvoir assumer.

M. Jospin, au surplus, n'est pas insensible à l'argumentation de Socialisme et République (EX-CERES), qui se réunissait samedi pour débattre de la convention, et qui juge que le traitement de la question de l'emploi n'est pas dissociable de l'élaboration par le PS d'un nouveau projet (même si les amis de M. Chevènement n'ont pas forcément la même vision de ce projet que M. Jospin). La démarche des socialistes s'agit donc, aux yeux de M. Jospin, en cohérence.

Les souhaits des « modernes »

La situation de cohabitation a, quant à elle, tellement brouillé les cartes de jeu politique (c'est elle qui a engendré le débat sur le comportement du parti) qu'il est compréhensible que le congrès du PS soit avancé de cinq ou six mois.

Da point de vue des rapports de forces internes au PS, M. Jospin trouve aussi son compte dans cette modification du calendrier : ceux qui souhaitent que le parti débattre et s'exprime peuvent difficilement la refuser. Certains d'entre eux sont ainsi mis face à leurs responsabilités par un premier secrétaire qui a durci le ton contre le gouvernement et conté montrer qu'il sait être offensif, quand il le juge utile (comme lors du débat de l'Assemblée nationale sur le terrorisme).

Dimanche à Avallon, l'un des collaborateurs du premier secrétaire remarquait que c'en est désormais fini de la facilité qui consistait pour certains dirigeants socialistes à « surfer » sur la vague des doutes du parti sans

avoir à répondre, devant les militants, de leurs prises de positions. A moins qu'à l'inverse le congrès n'aboutisse à une remise en cause de M. Jospin lui-même, ce qui semble improbable. M. Jospin sait, en effet, qu'il est très populaire parmi les militants, et avait affirmé, dès le mois de septembre, que, si le débat continuait après l'élection législative de Toulouse, il trouverait son accomplissement devant les militants. Il sait aussi qu'il va au-devant des souhaits des « modernes » du parti, comme M. Henri Nallet, qui était à Avallon.

La question, pour les chefs des courants du PS, sera plutôt la suivante : se compter ou non (dans la procédure de préparation du congrès socialiste, des contributions sont d'abord déposées, puis transformées en motions distinctes, sur lesquelles les militants sont appelés à voter, et ces contributions ne sont pas fondées en une motion unique dite le comité directeur dit « de synthèse », qui précède le congrès). Le choix est simple et difficile : soit on estime représenter une ligne politique distincte et on soumet cette ligne au vote des militants, soit, comme dirait M. Chevènement, on « ferme sa gueule ».

Le cas Popereca

Ce choix intéresse au premier chef M. Pierre Mauroy et Jean Popereca. Compte tenu des positions exprimées, depuis le 16 mars, par M. Mauroy (qui a, en outre, lancé le débat sur le « silence » du parti), compte tenu de la tonalité des débats de Montpellier, à la fin du mois d'août, au sein du courant de l'ancien premier ministre, il serait assez logique que M. Mauroy fasse valoir sa différence.

Mais, pour M. Mauroy, ce serait aussi prendre le risque de l'exécution de son influence.

La situation est délicate pour M. Popereca, membre du courant de M. Jospin, le courant A (miterrandiste). S'il estime représenter une ligne politique originale vis-à-vis de ce courant et de son principal responsable (ce qui est le cas de son influence), il doit logiquement déposer sa propre motion, avec le risque de perdre sa propre place dans les instances dirigeantes du parti, si, s'étant mis en dehors du courant A, il dépose une motion qui n'est pas celle du courant A. L'avantage, c'est qu'il évite ce risque, il gagne surtout... le droit de se tenir et de rentrer dans le rang. Dans les deux cas, M. Popereca est maintenant en situation de se demander s'il gardera, après ce congrès, sa place de numéro deux du PS.

Pour des raisons différentes, M. Michel Rocard peut, lui aussi, être mis dans l'embarras, comme en témoigne la réaction à chaud, dimanche à Avallon, de M. Jean-Pierre Sueur, député rocardien du Lot-et-Cher, qui estimait, mi-figure mi-râle, qu'il fallait « laisser la ligne du congrès de Toulouse produire ses effets ».

M. Rocard, en effet, n'a aucun intérêt à apparaître comme minoritaire à l'intérieur du PS, puisqu'il vise à rassembler les socialistes autour de son nom pour l'élection présidentielle. Il a encore moins intérêt à faire apparaître, éventuellement, une baisse de son audience à l'intérieur du parti par rapport au congrès de Toulouse, ce qui peut arriver, notamment en cas de multiplication de motions qui se disputent les « mécontentés ».

L'ancien ministre de l'Agriculture, qui avait pris soin de rester en dehors du débat sur l'attitude du parti, et avait, symboliquement, par sa présence à Toulouse lors du dernier meeting de la campagne.

Le président de la République à Angoulême. — M. François Mitterrand s'est rendu samedi après-midi 11 octobre à Angoulême (Charente) pour inaugurer une exposition consacrée au peintre charentais Henri Dares (1880-1928), dont les descendants sont des amis intimes de la famille Mitterrand.

M. Mitterrand a ensuite visité une exposition organisée par le centre d'action culturelle d'Angoulême, présentant des photographies de reporters concernant l'Afrique. Deux mille militants socialistes charentais s'étaient groupés sur le parcours du président, qui a serré de nombreuses mains.

M. Mitterrand avait auparavant déjeuné en famille à Jarnac, à l'occasion du baptême d'un petit-neveu.

page, apporté son soutien au premier secrétaire, a donc le choix : soit aller à l'encontre de sa stratégie « cocoonique » en comptant ses amis — « Les rocardiens n'existent plus », disait-il après le congrès de Toulouse, — soit se fonder dans la masse des amis de M. Jospin, ce qui n'est pas très confortable non plus.

Un bon tour à M. Fabius

M. Chevènement lui aussi, sera probablement tiraillé entre deux exigences contraires : d'un côté, il n'a pas intérêt à se compter, car une telle opération ferait probablement apparaître la faiblesse de sa position dans le parti depuis qu'il a élaboré sa ligne « républicaine ». D'un autre côté, il doit logiquement être tenu d'affirmer son identité : celle d'un socialiste qui veut rester une force active « fédérale » à l'intérieur du PS, dispose d'un projet cohérent pour la France et pour le parti et rejette tout défaitisme dans la lutte contre le chômage. M. Chevènement peut, toutefois, selon la façon dont les choses se présenteront, tourner la difficulté en rejoignant la motion du premier secrétaire, après avoir fait valoir que M. Jospin reconnaît, comme lui, que des propositions crédibles sur l'emploi passent par l'élaboration d'un projet plus global.

Il faut enfin remarquer que M. Jospin — qu'il y ait pensé ou non — joue incontestablement un bon — ou un mauvais — tour à M. Fabius. La convention sur l'emploi, présentée par l'ancien premier ministre. Si elle n'est pas purement et simplement supprimée, elle verra son importance considérablement réduite (M. Jospin craignait d'ailleurs que cette convention ne soit l'occasion, pour chacun des grands dirigeants socialistes, de garder ses propositions sur l'emploi pour cette échéance médiatique, sans en avoir fait profiter les militants).

M. Fabius, en outre, n'a guère d'autre choix que de signer la motion du premier secrétaire, sans pour autant renoncer à discuter l'éventuelle configuration, ne se nouant entre des dirigeants socialistes pris — aujourd'hui — par surprise.

JEAN-LOUIS ANDRÉAN.

Deux élections cantonales partielles

Test négatif pour la majorité

L'union ne réussit pas à la majorité. A Sarcelles, son candidat n'est pas parvenu à gonfler les dissensions, avec le RPR notamment, et réalise un score nettement inférieur à celui dont pouvaient se prévaloir ses deux représentants au mars 1985. La même constatation vaut pour la Somme, où la présence de deux candidats divers droite en 1982 avait permis à l'un d'entre eux d'enlever un siège au PC, lequel est en passe aujourd'hui de perdre sa revanche face à un représentant unique de la majorité.

SOMME : canton de Ficoigny (1^{er} tour).

Inscr., 13 029 ; vot., 8 147 ; suffr. expr., 7 916. MM. Jean Vermeron (div. d.), m. de Condé-Folie, 2 731 voix ; René Regnier (PC), m. de Ville-Marclat, 2 604 ; André Schet (sout. PS), m. de La Chaussée-Tirancourt, 2 581. Il y a ballottage.

Le candidat de la majorité arrive en tête de ce scrutin marqué par une forte abstention (57,5 %) et organisé à la suite de la déchéance de Bernard Gallot (div. d.), qui siégeait en conseil général depuis le renouvellement de 1982. M. Vermeron ne retrouve pas le résultat obtenu lors de ces élections par l'opposition qui se présentait alors désemparée et recueillait 46,94 % des voix. M. Regnier, pour sa part, devance de 23 voix le candidat soutenu par le Parti socialiste, 571 voix contre 548 pour un représentant unique du PC, m. de Condé-Folie, 2 731 voix. Pour réaliser son ambition, le maire de Ville-Marclat aura besoin des suffrages qui se sont portés dimanche sur le candidat soutenu par le Parti socialiste, M. Schet. Ce dernier réalise une bonne opération en recueillant 32,49 % des voix, soit un gain de 12,28 % (18 points par rapport à 1982, où le candidat socialiste obtenait 14,39 % des voix).

[An premier tour des scrutins de 1982, les résultats étaient les suivants : inscr., 12 529 ; vot., 9 958 ; suffr. expr., 9 737 ; MM. Regnier, 3 762 voix ; Gallot, 3 419 ; M. Chevillon (PS), 1 402 ; Grange (div. d.), 1 254. Au second tour, M. Gallot avait emporté avec 5 096 voix contre 5 063 à M. Regnier, 10 179 suffrages exprimés (52,82 % des voix et 12 528 électeurs inscrits).

VAL-D'OISE : canton de Sarcelles-Nord-Est (1^{er} tour).

Inscr., 13 030 ; vot., 4 437 ; suffr. expr., 4 364. MM. Marie-Claude Beaudou (PC), sén., c.m. de Sarcelles, 1 609 voix ; M. Jean-Pierre Urviez (UDE-

CDS), adj. an m. de Sarcelles, 1 110 ; M^{me} Marie-Jeanne Lafont (PS), c.m. de Sarcelles, 644 ; MM. Gilbert Cottinet (FN), 433 ; Louis Gérard (ext. d.), 314 ; André Nahm (div. d.), c.m. de Sarcelles, 145 ; François Boucrot (scd.), 109 ; Pascal Brodout (MRPT), 0. Il y a ballottage.

[Une forte abstention (65,94 %) a caractérisé ce scrutin organisé après l'annulation des élections cantonales de mars 1985, décidée par le Conseil d'Etat, et motivée par la distribution d'un tract anonyme appelant les électeurs du Front national à ne pas voter pour le candidat de l'opposition, au profit de celui de la majorité. En recueillant 36,77 % des suffrages, M^{me} Beaudou, qui avait été proclamée élue en 1985, réalise un gain de près de 15 points par rapport au premier tour du précédent scrutin et se présente avec une bonne position pour retrouver son siège de conseillère générale au deuxième tour. Réélu au Sénat, le 28 septembre dernier, elle voit sa popularité confirmée au cours d'une telle manifestation électorale, puisqu'elle page 110 suffrages.

M. Jean-Pierre Urviez (UDE-CDS), candidat de la majorité, a obtenu 25,43 % des voix, ce qui représente le total des suffrages (soit 34,74 %), au premier tour des élections de 1985, s'étant porté sur les candidats du RPR qui se présentaient isolément. En vote, le candidat du CDS perd 89 suffrages par rapport au score qu'il avait alors obtenu. Le choix de M. Urviez comme représentant de la majorité n'est en fait qu'un fait de la campagne de cette-ci, et en particulier de RRF, le maire de Sarcelles, M. Raymond Lamentague (RPR), s'étant efforcé de lui-même promouvoir en faveur d'un candidat communiste, celui de M. Fiat (non inscrit) (Le Monde du 11 octobre).

Autre victime de ce scrutin, M^{me} Marie-Jeanne Lafont, qui recueille 14,75 % des suffrages (contre 17,90 % en 1985), tandis que la liste socialiste conduite par M. Michel Cottinet recueille 43 % des voix contre celle de son faction législative de mars dernier. Le candidat du Parti socialiste obtient ainsi un score inférieur à celui réalisé par les deux candidats d'extrême droite, qui obtiennent un total 17 % des voix.

Le premier tour des élections de mars 1985, les résultats étaient les suivants : inscr., 12 084 ; vot., 4 590 ; suffr. expr., 4 083. M^{me} Beaudou, 1 499 voix ; M. Urviez, 1 190 ; M^{me} Lafont, 1 142 ; MM. Beaudou (RPR), 1 132 ; Cottinet (FN), 437 ; Fiat (non inscrit), 109 ; Cottinet (PCI), 99.

An deuxième tour, M^{me} Beaudou l'emportait avec 3 211 voix contre 3 173 à M. Urviez, sur 6 384 suffrages exprimés, 6 739 votants et 12 081 électeurs inscrits.]

La fête du Front national

M. Le Pen : « nous montons vers 30 % »

Cinquante francs l'entrée, des dizaines de milliers de visiteurs en deux jours, des stands de toutes les fédérations offrant ripailles dans un immense hall surchauffé, l'imitateur Yves Lecocq et le Golden Gate Quartet pour le spectacle, des tonbeas avec pour premier lot : « un diner avec Jean-Marie », une mise aux enchères — nouveauté de l'année — des « objets personnels ayant appartenu aux députés du Front national », la fête des « Bleu-blanco-rouge », organisée pour la première fois en 1981, est devenue pour le mouvement de M. Jean-Marie Le Pen « une institution ». Une institution « non subventionnée par le gouvernement comme peuvent l'être les fêtes de Harlem Désir », n'a pas manqué de relever le secrétaire général du Front national, M. Jean-Pierre Stirbois, mais qui aide autant à renforcer les caisses du parti qu'à servir de caisse de résonance politique et médiatique.

« Cette fête, s'est félicité M. Le Pen en la concluant, dimanche 12 octobre, constitue un pendant de plus en plus lourd à la fête de l'Humanité qui elle a tendance à s'alléger. Nous n'en sommes qu'à notre aurore et ceux qui nous comptent au PC doivent tenir compte du fait qu'environnement de 30 % en direction de 3 % alors que nous nous montons de 3 % vers 30 % ».

Oblié donc ce que la presse du parti appelait l'« accident de parcours » de l'élection législative partielle de Haute-Garonne | Foin de la nouvelle loi électorale ! Le Front national, pendant ces deux jours d'automne avait mis son baromètre au bon feu, et dans l'euphorie il a donné déjà rendez-vous dans un an pour une « super-fête » d'avant l'élection présidentielle.

En attendant, cette dixième élection a surtout été la « super-fête » de M. Jacques Chirac | Présenté sur scène par M. Stirbois « comme le meilleur débiteur de l'époque », M. Le Pen, pendant plus d'une heure à la tribune, n'a manqué ni son verbe ni ses effets de manche pour nourrir un très sévère réquisitoire contre le premier ministre. L'occasion tour à tour, et au choix,

« d'avoir gâché la chance de l'élection de mars 1986 », d'« entêtement », et pire encore de « naïveté ». Tout y est passé et à la hâte parade des sifflets et quolibets, son nom ainsi que ceux de MM. Pandraud, Pasqua, Chalandon, Balladur, Touba et, bien sûr, Stasi se sont attirés un franc succès.

Pour M. Le Pen, Stasi-immigration | même combat. Admettant enfin pour la première fois publiquement que les députés d'extrême droite « avaient choisi, entre deux hommes de gauche, d'écarter le pire » de la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, M. Le Pen n'a néanmoins pas hésité à rejeter le revers de la majorité sur l'« entêtement » de M. Chirac « qui avait la volonté de maintenir coûte que coûte ce Stasi-bouc, partisan avoué de la politique de méprisage en France ».

Une affaire suffisamment « instructive », en tout cas, aux yeux de M. Le Pen : malgré ses déclarations « valant leur pesant de diables », M. Chirac comme M. Stasi « ont parvenus à ouvrir encore plus largement nos frontières... ». « On est donc en présence d'une politique d'alternance au socialisme ? » Faisant de cette interrogation son leitmotiv, M. Le Pen s'est également employé à reconstruire les manques de la politique économique et sociale de M. Chirac. Présidentielle oblige, le président du Front national s'est aventuré pour une fois, sur le terrain de l'économie, avec malgré la lecture d'un texte, bien des hésitations.

« Nous sommes dans l'opposition », D'un côté, il a, en effet, reproché à la majorité d'« avoir largement pillé le programme du Front national », de l'autre il a reproché au gouvernement de n'avoir pas opéré la rupture indispensable avec la politique économique des socialistes. Pour, finalement, lancer ce pari audacieux : « Il faut que le Front national se fasse le vecteur d'une politique fiscale nouvelle et novatrice ».


« Nous sommes dans l'opposition, par conséquent, non seulement nous ne nous disputons pas de dire la vérité, mais nous dénonçons aussi les faiblesses et les complications. Nous sommes dans notre rôle. A nous d'offrir une alternative nationale au cas où l'échec prévisible de M. Chirac obligerait la France à faire un nouveau départ pour le socialisme. » Plus qu'un avoué, un programme...

DANIEL CARTON.

« Une politique qui devrait être surtout calquée, à l'en croire, sur le modèle Reagan qui disait, et M. Le Pen fait sien cette phrase : « Je voudrais que l'Etat descende de mon dos et sorte sa main de ma poche ».

M. Le Pen souhaite que la France s'engage, comme les Etats-Unis, dans une grande réforme fiscale sans laquelle elle ne pourrait « glisser dans le lot des pays sous-développés ». Diminution des impôts de l'Etat et des impôts locaux. M. Le Pen a annoncé que les élus régionaux du Front national avaient reçu consigne de « s'opposer partout à la progression des budgets régionaux ». Quant au chômage, M. Le Pen a mis de nouveau en avant son sacro-saint principe de la « préférence nationale en préférence de l'Etat » et des impôts sur tout de même ce qui ne sont pas « les petits boulets qui feront une grande politique ». Un thème toujours aussi bien accueilli par les militants, de même que son discours sur la sécurité et le terrorisme. Relevant toutes les facilités dont disposent selon lui les terroristes et les services secrets de pays arabes en France, M. Le Pen a conclu ce chapitre par cette question : « Est-ce que nos gouvernements ne feraient pas bien, avant d'aller toucher les autres, de se moucher eux-mêmes ».

Ce ne fut pas la dernière question de son discours. Conscient sans doute de la violence de son propos contre M. Chirac et le gouvernement, et des dérangements que peut causer ce genre d'adresse au sein de son électeurat, M. Le Pen s'est livré à ce dialogue — à une voix — assez édifiant : « Question : « Vous en avez beaucoup après le premier ministre... » Réponse : « Nous sommes dans l'opposition, par conséquent, nous ne nous disputons pas de dire la vérité, mais nous dénonçons aussi les faiblesses et les complications. Nous sommes dans notre rôle. A nous d'offrir une alternative nationale au cas où l'échec prévisible de M. Chirac obligerait la France à faire un nouveau départ pour le socialisme. » Plus qu'un avoué, un programme...



EUROPEAN UNIVERSITY OF AMERICA

1629 Pine Street at Van Ness • San Francisco, Ca 94109

MBA Master of Business Administration

Reconnu par l'état de Californie. Programme à San Francisco en 14 mois spécialisé en Management International, associant une pédagogie active à une expérience pratique par le projet personnel/professionnel.

3^e CYCLE Diplômés de l'enseignement supérieur :

Titulaires de maîtrise, ingénieurs, médecins, pharmaciens, architectes, I.E.P...

Programme de 12 à 18 mois préparant au Master of Business Administration (M.B.A.) à Paris et à San Francisco.

2^e CYCLE Intensif :

Cursus spécifique de deux ans préparant au Master of Business Administration à Paris et à San Francisco.

Informations et sélections : European University of America
3, imp. Royer Collard (M. Lussanbourg), 75005 Paris - (1) 46 34 66 06

Communiqué par European University of America • San Francisco • Californie

مكتبة النهر

Politique

Les retombées de l'« affaire Stasi »

Les centristes attendent de M. Chirac trois « messages d'espoir »

On continue, mais attention à nous. Cette formule résume le leçon tirée samedi, à huis clos, par le conseil politique du CDS de ce qu'il faut bien appeler à son insu l'« affaire Stasi », puis-que les responsables centristes n'ont pas voulu en faire une affaire...

« Surtout pas de dramatisation », a tout de suite prévenu le principal intéressé, M. Stasi. « Ne prenons pas les Français à témoin de nos affaires internes », a conseillé M. Jean Arthuis. « C'était un concours de circonstances qui n'était pas de la volonté des responsables politiques », a rassuré M. Pierre Méhaignerie; plus précisément, trois circonstances : « L'addition d'une majorité immorale PS-PC-Front national, la réaction d'urgence de certains face à la défense d'une société française pluraliste, et le manque de discipline du RPR ». M. Pierre Fauchon, secrétaire national adjoint du CDS, fut pratiquement le seul à réclamer, sous les applaudissements, que son parti... « exploite tout de suite la situation créée par cette affaire », ajoutant qu'il serait bon que M. Jacques Chirac vienne à l'Assemblée nationale dire le bien qu'il pense et de M. Stasi et du CDS. « Il ne fut pas entendu. Les dirigeants du CDS n'ont rien voulu faire, ni rien dire qui puisse remettre en cause », selon l'expression de M. Méhaignerie, « la configuration de la majorité ».

« Le CDS n'a pas d'états d'âme, il a des exigences », a rappelé le secrétaire général du CDS, M. Jacques Barrot. Mns incidemment par leur volonté, naturelle de conciliation, les responsables centristes se sont contentés samedi de soumettre à M. Chirac une formule d'apaise-

ment sous trois conditions. M. Méhaignerie confiait qu'il attend maintenant de la part du premier ministre « quelques messages de bonne volonté ».

La première condition, les centristes l'ont précisée noir sur blanc dans une motion proposée par M. Barrot et adoptée à l'unanimité d'innombrables abstentions. Après la réaffirmation du soutien du CDS à la personne de M. Stasi, « qui incarne courageusement le combat démocrate social pour les droits de l'homme et la construction de l'Europe », le CDS a ainsi exprimé son souhait que, en avril prochain, « la majorité tout entière prenne en compte la consultation démocrate que déjà organisée en son sein et les accords majoritaires déjà intervenus pour permettre à Bernard Stasi d'accéder à la présidence de la commission des affaires étrangères ». Cette déclaration montre en réalité que les centristes se méfient moins de M. Chirac que de ses tentatives de M. Giscard d'Estaing pour jouer, une fois de plus, le grand réconciliateur. Ce texte, en tout cas, donne satisfaction à M. Stasi, lequel estime en outre qu'à la rentrée parlementaire de printemps, « le PC fera payer au PS son alliance avec le Front national ».

Le deuxième message d'espoir, le CDS l'attend au moment de la discussion budgétaire, il compte repartir à l'assaut de M. Balladur pour obtenir des mesures concrètes et significatives en faveur de l'investissement des entreprises, sans oublier d'insister, comme l'a dit M. Méhaignerie, « sur l'exigence d'une dimension humaine au volet économique de la politique gouvernementale ». « Je ne m'opposerais pas à M. Stasi, n-1 il ajouta, mais moi je ne dis pas que le chômage est une fatalité, mais plutôt le résultat de nos faiblesses passées... »

Le danger d'un mauvais second tour

Troisième attente : la certitude de la ratification, avant la fin de cette année, de l'acte unique européen. Ce débat devrait avoir lieu à l'Assemblée le 20 novembre. M. Bernard Bosson, le ministre chargé des affaires européennes, l'a confirmé à ses amis, modérant toutefois la portée d'un tel accord. Après avoir commenté « le malentendu fondamental avec M. Debré », M. Bosson a déclaré qu'« il faut bien savoir que cet acte unique est de faible portée », mais qu'il est néanmoins « le minimum indispensable pour que l'Europe élargie ne s'entise pas et puisse continuer à vivre et à progresser ».

L'« affaire Stasi » ainsi momentanément close, les responsables du CDS, en cours de ce conseil politique inscrit dans le cadre de la préparation de leur congrès de Metz du 7, 8 et 9 novembre prochain, ont aussi évoqué l'échéance de l'élection présidentielle. Au nom de tous, M. Barrot a souligné la « fidélité du CDS à

la ligne barrieste », et par conséquent le souci des centristes de « chercher la vérité loin des compromissions politiciennes ». M. Barrot se félicitait d'« avoir sauvé l'UDF de la présidentialomane ». Rappelant de son côté que, pour ce rendez-vous, le CDS placerait toujours « l'intérêt du pays avant l'intérêt du parti », M. Méhaignerie a raconté à ses militants comment les semaines dernières il avait mis en garde MM. Chirac et Balladur « sur le danger d'un mauvais deuxième tour, s'ils encourageaient plusieurs candidatures au premier tour ». « Seuls les poids lourds, a conclu sur ce point le président du CDS, doivent s'engager dans cette élection. Malgré les turbulences de la majorité, les responsables du CDS, se sont déclarés optimistes pour l'avenir de leur formation. « Nous sommes devenus, leur a lancé M. Méhaignerie, une force incontournable, quelle que soient les hypothèses et les hypothèses politiques. » Leurs militants auront, dans quatre semaines, l'occasion de dire s'ils parviennent à concilier une foi barrieste et l'attente permanente des bienfaits de M. Chirac.

D. C.

Les raisons de l'absence de M. Jean Foyer

M. Jean Foyer, député RPR du Maine-et-Loire, à une excuse. Fort mérité des communistes qui ont accompagné son absence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale lors de l'élection à la présidence de M. Roland Dumas, il explique que : « Je suis depuis deux ans président du Conseil supérieur de la propriété industrielle. M. Alain Madelin, depuis son arrivée au ministère, nous a fait passer son programme; le même week-end, en juin, il est en vacances

un jeudi 9 octobre à 10 heures; nous avons rencontré de la commission des affaires étrangères, j'en ai prévenu l'Assemblée que je ne pourrais être présent à sa réunion ».

Quant à M. Jacques Toubon, il a reconnu que lorsqu'il avait déclaré que l'absence de M. Foyer pouvait être « intentionnelle », il avait émis une « simple hypothèse » et que, bien entendu, il ne savait pas que M. Foyer était impérativement retenu ailleurs.

M. Mermaz : un ballet de faux-culs

M. Mermaz, député socialiste de l'Isère, ancien président de l'Assemblée nationale, a évoqué au « Grand jury RTL-le Monde », dimanche 12 octobre, l'élection de M. Roland Dumas à la présidence de la commission des affaires étrangères en affirmant : « Quoi qu'il arrive, M. Dumas était élu au bénéfice de l'âge et il n'est pas de son fait que six voix de la majorité ont fait défaut à M. Stasi (...). Dans un scrutin secret on ne sait jamais exactement ce qui se passe. » M. Mermaz a ajouté : « Nous comptons d'abord sur les voix de la gauche. Mais, compte tenu de ce qui s'est déjà passé en 1981 et des problèmes que donne la majorité actuelle, il n'est pas interdit de penser que la droite, du « microcosme », comme dirait quelqu'un, est assez significatif puisque le candidat de la majorité a été battu par ses propres amis (...). »

« Autour de cette affaire, il y a un ballet de faux-culs qui est extraordinaire. Il est très dommage que six députés de droite, par leur absence ou un vote oblique, aient torpillé M. Stasi. Mais, que voulez-vous, c'est leur faute ! »

L'ancien président de l'Assemblée nationale a estimé : « François Mitterrand est certainement le socialiste le mieux placé pour être élu en 1988, ou avant. Parce qu'il est appelé à incarner de plus en plus

non seulement les valeurs de gauche, mais les valeurs de la République. Et cela, les Français le sentent. Et je ne vois pas comment Mitterrand pourrait se retirer à partir du moment où il aurait la conviction - l'a-t-il ? je le pense - qu'il est le socialiste le mieux placé pour gagner les élections, dans pour continuer l'œuvre entreprise. »

M. Jospin : pas de « leçons de morale »

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qui participait, dimanche 12 octobre, à un banquet républicain à Avallon (Yonne), a évoqué l'élection surprise de M. Roland Dumas à la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. M. Jospin a souligné que, selon lui, les élus communistes ont voté pour M. Dumas afin que la commission ait un président de gauche, et mis sur le compte d'une « remontée de bretelles » de la part de la direction nationale la réaction violente, de la part du PC, qui a suivi. M. Jospin a également souligné que, mathématiquement, M. Dumas n'a pas en besoin des voix du Front national pour être élu, et a refusé toutes les « leçons de morale » données aux socialistes, selon lui, à cette occasion.

Le Club 89 se préoccupe... de 88

Le Club 89, sorte de laboratoire de pensée et de vivier d'hommes dans l'opposition jusqu'au 16 mars, à huis clos, samedi 11 octobre, sa première assemblée générale depuis la victoire électorale, la dernière ayant eu lieu à Reims en octobre 1985. Présidé par M. Michel Aurillac, désormais ministre de la coopération, ayant eu jusqu'en 1985 pour secrétaire général M. Alain Juppé, lui-même délégué au budget et comptant dans son comité directeur plusieurs membres du gouvernement, comme M^{me} Catala et MM. Cabanis et Noir, le Club 89 se veut de tous les partis même s'il est animé par des personnalités du RPR.

M. Chirac, qui a reçu les congressistes à déjeuner, samedi à l'Hôtel de Ville, a insisté sur l'utilité de l'action de tels clubs, rappelant que « l'opposition socialiste avait commis l'erreur d'abandonner ses clubs au lendemain de sa victoire de 1981, ce qui l'oblige à les recréer actuellement sous des appellations différentes ». Le premier ministre a assigné une double mission au Club 89 : « Critiquer de façon constructive l'action du gouvernement et maintenir votre apport en réflexions novatrices ». Il a ajouté : « Vous devez rester les mêmes vigilants et positifs des engagements pris ». M. Chirac a rappelé enfin la nécessité de développer l'union de la majorité et le code de bonne conduite qui devra s'appliquer pour l'élection présidentielle. Il a minimisé « la péripétie » que constitue l'élection de M. Dumas à la présidence de la commission des affaires étrangères en disant : « Ceux qui escomptent une division de la majorité se trompent. »

M. Aurillac a indiqué que le Club 89, avec 146 clubs en France et à l'étranger, comptait dix mille membres et il leur a fixé ce but : « Autour de Jacques Chirac, nous devons à la fois ouvrir pour remporter l'élection présidentielle et veiller à ce que le programme de son gouvernement soit appliqué de façon progressive mais dans sa totalité ». De nombreuses interventions ont eu lieu, l'impatience devant la lenteur de l'application du programme de la majorité et devant l'insuffisance de la communication du message gouvernemental. Les critiques ont notamment porté sur la taxe professionnelle dont la réforme est souhaitée, sur le budget social, « qu'il convient de maîtriser sans réduire la protection qu'il assure », et sur la cohabitation, qui est approuvée mais dont la fragilité est redoutée. De même, après « l'incident Dumas », le problème de la cohésion de la majorité a été évoqué comme une « nécessité ».

M. Aurillac a assigné à ses amis un rôle général : « Si nous voulons que les Français non seulement rompent avec le socialisme mais aussi avec la drogue dans laquelle les a reconstruits l'Etat-providence, nous devons les y préparer sans relâche par une pédagogie de la vertu et de la liberté ». Il leur a aussi fixé un objectif plus précis : « devenir la machine à préparer une plate-forme pour la prochaine élection présidentielle » sans qu'il ait besoin de nommer le candidat qui a ses préférences. Sans le dire expressément, l'association que préside M. Aurillac change de millésime et devient, plutôt, pour un temps le « Club... 88 ».

A. P.

Voyagez "à la carte"

Nom _____	Société _____	
Adresse _____		
Week-ends "Escapade" <input type="checkbox"/>	Séjours <input type="checkbox"/>	Congrès/Séminaires "Satellite International" <input type="checkbox"/>
Destinations _____		Destinations _____
<input type="checkbox"/> Genève	_____	
<input type="checkbox"/> Zurich	_____	
Envoyez ce coupon-réponse à Swissair : Service Tourisme et Congrès - B.P. 14 - 75660 PARIS Cedex 14		

Que vous partiez de Paris, Nice, Marseille ou Toulouse, Swissair vous propose des week-ends à Genève ou Zurich, vous suggère des idées de voyages "à la carte" à New York, Tokyo, Pékin, Le Caire, Colombo Tirana... Un service "affaires", spécialiste des voyages à thème, est à votre disposition pour vous aider à organiser vos congrès, séminaires et conférences. Dans le monde entier, un service haut de gamme, 107 destinations, des tarifs adaptés et personnalisés, des horaires "équilibrés"...



MERCREDI 15 OCTOBRE 1986 à 20 h 30
MAISON DE LA MUTUALITÉ
 24, RUE SAINT-VICTOR - 75005 PARIS

ASSEMBLÉE-DÉBAT avec R. CASTRO et M. CANTAL-DUPART

« LE GRAND PARIS »
 UNE UTOPIE DE *Duménil*

22244 CHANTIERS

ÉTUDE RÉALISÉE POUR LE MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU LOGEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT, DU TERRITOIRE ET DU TRANSPORT

La Bourse c'est ma vie

La Bourse sur Minitel.
 L'évolution de votre portefeuille personnel au jour le jour.

Le Monde sur Minitel
 36.15 tapez : LEMONDE

LE MINITEL A TROUVE A QUI PARLER.

Des membres du service secret contestent M. de Marenches

Les archives allemandes de la DGSE ont déjà « parlé »

« M. Alexandre de Marenches ne raconte pas seulement l'histoire de France à sa façon, il raconte aussi des histoires », dit un ancien résistant, ancien fonctionnaire civil au service de documentation extérieure et de contre-espionnage, à propos des déclarations de son ancien directeur général sur l'existence, au SDECE (devenu la direction générale de la sécurité extérieure), d'archives de l'Abwehr et de la Gestapo qui mettraient en cause l'honneur de résistants français durant la dernière guerre mondiale. « Mais, ajoute-t-il, ses histoires ne sont pas des histoires, tant la démarche de M. de Marenches, qui n'a jamais apprécié à sa juste valeur le travail de la résistance intérieure française, procède par amalgames, allusions, demi-vérités ou souvenirs de deuxième main. »

Que dit de M. de Marenches ? Dès sa prise de fonction, en 1970, le directeur général du SDECE a vu d'énormes ballots, jusqu'à 10 tonnes de papiers entassés en vrac dans une casemate de son service, que personne avant lui, précise-t-il, n'avait eu le courage de compiler. Il ajoute qu'il a fait faire quelques sondages, au hasard, dont les résultats furent désagréables, voire pénibles. « On a trouvé des personnalités ayant pignon sur rue qui avaient été, ou le prétendaient, des résistants ou de bons patriotes. En réalité, ils émergeaient aux services allemands. Ils signaient même les reçus des deniers de la trahison », affirme encore M. de Marenches, qui dit avoir refermé ces dossiers parce que « nous n'avions pas besoin de remuer la vase, pour ne pas dire autre chose », s'agissant de listes de personnalités âgées et encrues vivantes.

Ce témoignage figure dans le livre que M. de Marenches a coécrit, avec le journaliste Christian Ockrent, et qu'il a intitulé *Dans le secret des princes*. Dans un entretien au *Monde* (daté 20 septembre), l'ancien directeur général du SDECE persiste et signe : « Les faux résistants sont, par exemple, les gens qui, pour se dédouaner au dernier instant, alors qu'ils avaient été ou rien du tout ou plus ou moins collaborateurs, se sont précipités à la Libération comme les ouvriers de la onzième heure. Et puis, un certain nombre de gens ont été arrêtés pour « crimes économiques » et, à leur sortie de prison, ils ont prétendu avoir été internés pour des raisons de résistance, alors qu'ils avaient été « rouler » les autres et les autres ». M. de Marenches avait de conclure, « j'ai eu tort d'en parler » devant la vivacité des réactions.

Plusieurs sources d'approvisionnement

Des anciens résistants du SDECE ne contestent pas cette description, somme toute assez banale, des « ouvriers de la onzième heure » démasqués en leur temps et, parfois, condamnés après la Libération lorsque les faits furent reconnus. Mais ils s'insurgent contre la version donnée par M. de Marenches et déformée, eniment-ils, de l'affaire des « dix tonnes » d'archives de la Gestapo et de l'Abwehr conservées dans une casemate du service.

Personne ne nie l'existence de ces dossiers, sinon leur volume exact, entreposés dans les souterrains du fort de Noisy-le-Sec, en région parisienne, où s'installaient les équipes de l'ancienne division « action » du SDECE, devenue aujourd'hui le 11^e régiment parachutiste de choc. Ces archives étaient dans un bien meilleur état, même si elles ont souffert de l'humidité, que ne veut bien le dire M. de Marenches. Elles étaient, en même temps que d'autres archives, plus générales, de l'ensemble du service, stockées en un lieu et sous la garde de « protecteurs » entrainés à cela.

Les divergences commencent avec l'origine de ces documents. Pour M. de Marenches, il s'agit « des fameuses archives nazies de la Gestapo et de l'Abwehr, saisies à la Libération et que les Allemands n'avaient pas réussi à emporter en se retirant ». Le rattaché est sommaire, à en croire des fonctionnaires du SDECE qui s'efforcent de connaître et pour qui, selon l'expression de l'un d'eux, « il y a archives allemandes et il y a archives d'Allemands ».

Le stock du SDECE — mais ce n'est pas la seule administration à en détenir — a été approvisionné, durant plusieurs années, de suite et de façon inégale, à partir de docu-

ments recueillis en province ou à Paris et abandonnés par les services allemands, lorsqu'il eurent à évacuer précipitamment les sièges des préfectures et des commandements militaires qu'ils occupaient avant la libération de la France, mais, surtout, à partir de documents découverts outre-Rhin, quand les services français précédaient ou suivaient les

tous les services agissant de la sorte, les services français aussi, en exigeant un reçu signé de leurs collaborateurs étrangers. Pour autant, la découverte d'un tel reçu ne signifie pas une trahison, suppose, de leur signataire. La encore les anciens du SDECE sont en désaccord avec leur ancien directeur général, M. de Marenches, qui

Entre 1944 et 1950, le contre-espionnage français a dépouillé les archives de la Gestapo et de l'Abwehr qu'il détenait. En 1970, M. de Marenches découvre un stock qui avait, donc, déjà « parlé ».

fourges de la 1^{re} armée ou des unités alliées dans leur progression vers ce qui allait constituer la zone d'occupation. D'autres documents, enfin, proviennent de l'Autriche.

En règle générale, leur qualité et leur authenticité varient beaucoup selon qu'il s'agit d'originaux prélevés sur place, de doubles fournis par les services alliés avec lesquels des échanges étaient organisés, ou d'interrogatoires de prisonniers, de collaborateurs, de dénonciateurs ou de traîtres à leur pays d'origine. Bref, M. de Marenches a donné l'impression de n'évoquer qu'une partie de la réalité.

Des équipes d'exploitation

Mais, là où le bât blesse, c'est à partir du moment où l'ancien directeur général du SDECE affirme que personne, avant lui, n'avait eu l'idée ou le courage de compiler de telles archives.

Des anciens résistants, fonctionnaires du SDECE ou aujourd'hui à la retraite, avouent, au contraire, que des équipes de contre-espionnage en Allemagne (avec le colonel Paul Gerar-Dubot à leur tête) et en France (avec les colonels Roger Lafont, dit Vermail, et Jean Allouard à leur tête), dont c'était précisément le travail, n'ont pas attendu M. de Marenches pour exploiter des documents. Et cela a fonctionné jusqu'au début des années 50, avec l'appui de spécialistes du renseignement (aux ordres du général Neuhäuser, en Allemagne, ou du capitaine de vaisseau Trautmann, en France), c'est-à-dire jusqu'à un moment où « les antennes » françaises du contre-espionnage outre-Rhin ont été rapatriées avec, dans leurs bagages, les documents saisis et, donc, déjà exploités.

« Les traitres, reconnaît cet ancien résistant, ancien fonctionnaire civil du SDECE, il fallait qu'ils paient. Souvenons-nous du climat de l'époque. Nous étions des « vengeurs », et chacun de nous avait encore en mémoire le souvenir d'un camarade tombé, sur dénonciation, dans les griffes des nazis. Nous n'aurions pas gardé « au chaud » un Français qui aurait trahi son pays. Et nous ne pouvions pas le faire pour une autre raison, tout aussi impérieuse. Nous devons nous prémunir contre une éventuelle investigation de la fameuse Surveillance du territoire, dirigée par le non moins célèbre Roger Wybot, un ancien des services secrets gaullistes, qui n'aurait pas accepté que quiconque à l'étranger, les Soviétiques, par exemple, puisse faire « chanter » l'un de nos informateurs sous le prétexte qu'il connaissait son passé avec les archives de Berlin. Pour tous ces motifs, il fallait faire « parler » les archives de la Gestapo et de l'Abwehr, et nous n'avons pas hésité. »

Les deniers de la trahison

Ces documents avaient une particularité : celle de contenir, en même temps que la « production » de l'agent ainsi « manipulé », par les services allemands, un dossier sigillaire le concernant, qui pouvait être retiré lorsqu'une personne non habituelle à connaître l'identité de la « source » demandait à consulter le document. Dans ce dossier plus personnel, il pouvait y avoir trace du paiement de l'agent, le montant de sa rémunération et un reçu, signé de lui, certifiant la tractation ainsi opérée. « Les services allemands n'aimaient pas le désordre », dit un ancien du SDECE qui se souvient avoir eu entre les mains de telles pièces et qui admet que

assimilé cet émergence à « un dernier de la trahison », lorsqu'il affirmait avoir « sondé » les « 10 tonnes » d'archives de la Gestapo et de l'Abwehr détenues au fort de Noisy-le-Sec.

On doit poser, à cette occasion, le problème de ce qu'on appelle dans le grand public l'« agent double » et que les spécialistes préfèrent dénommer l'« agent sous contrôle » lorsqu'ils veulent évoquer la situation d'un agent au contact de l'adversaire et qui reçoit l'ordre de son service d'informer l'adversaire pour l'intéresser. Pendant la dernière guerre, il y eut beaucoup d'agents sous contrôle des réseaux gaullistes, à Londres ou à Alger, et de la Résistance. Ils eurent l'ordre de signer des reçus pour donner le change jusqu'au bout et ils ne sont pas coupables pour autant.

Même s'il a fait signer des reçus, le SDECE, par sa part, a imaginé d'agir différemment à l'égard de ses

agents au contact de l'adversaire potentiel. Leur dossier a fait l'objet d'un traitement particulier, et il n'appartient pas aux archives centrales du service, de façon à éviter toute identification ultérieure.

Il demeure un point sur lequel le témoignage de M. de Marenches ne distingue pas sensiblement de celui de ses anciens subordonnés à propos des archives de la Gestapo et de l'Abwehr. En effet, des fonctionnaires du SDECE se souviennent bien d'avoir eu, sur l'ordre de leur directeur général, après 1970, à ramener une partie des documents entreposés au fort de Noisy-le-Sec à la « centrale » du boulevard Mortier, à Paris, pour un plus simple examen. M. de Marenches avait en vue de l'existence de ces archives grâce à l'un de ses conseillers de la caserne des Tourelles, qui ignorait exactement dans quelle mesure elles avaient déjà été exploitées. Croyant sans doute à une importante découverte, le « patron » du SDECE a demandé ce qu'il a appelé, ensuite, des « sondages ».

Sous l'autorité d'un colonel et d'un fonctionnaire civil, responsables de l'administration des archives, une mission de trois personnes a, de nouveau, plongé dans les stocks répertoriés auparavant, dans l'espoir d'y déceler, le cas échéant, ce que le premier dépouillement n'avait pas laissé échapper. Des témoins de l'époque conviennent que les résultats de ces « coups de sonde » se sont révélés très minces, voire « bouillies », admet l'un d'eux. « Les archives avaient déjà parlé », ajoute-t-il, en avançant un peu compréhensible pour M. de Marenches, en 1986, à quelques mois du procès de Klaus Barbie, a ressorti des faits couverts par l'amnistie.

JACQUES ISNARD.

A la Cour de cassation

L'ordre des médecins et la liberté d'expression

Le conflit qui oppose certains praticiens à l'Ordre national des médecins resurgit périodiquement.

Créé par une loi du 7 octobre 1940, refondu à la Libération, l'Ordre des médecins est un organisme auquel l'inscription est obligatoire pour exercer l'art médical. Mais certains praticiens reprochent à l'Ordre ses prises de position officielles dans des domaines concernant l'éthique professionnelle, et ils refusent de payer une cotisation à une institution dont ils ne partagent pas les opinions.

Le 11 juillet 1983, le tribunal d'instance de Grenoble donnait raison à quarante-cinq médecins « dissidents » de l'Isère, en s'appuyant notamment sur la Cour de cassation, pour leur faire reconnaître le droit de ne pas payer la cotisation. Ce jugement était annulé le 27 novembre 1984 par la Cour de cassation, mais le tribunal d'instance de Chambéry, désigné pour statuer à nouveau, refusait de s'incliner et se prononçait, lui aussi, en faveur des médecins contestataires le 28 mai 1985.

C'est donc l'assemblée plénière de la Cour de cassation, présidée par M^{me} Simone Rozès, qui examinait, vendredi 10 octobre, le nouveau pourvoi formé par l'Ordre des médecins.

Devant les hauts magistrats, M^e Claude Peignot, avocat de l'Ordre, a considéré que l'obligation de cotiser n'était pas incompatible avec la liberté d'expression. Les médecins opposés à l'Ordre ont la possibilité de s'exprimer par un vote au sein de cet organisme et rien ne les empêche de faire également partie d'un syndicat ou d'une association, dont les buts sont conformes à leurs opinions. Si l'Ordre a pris des positions sur certains sujets, il n'entendait pas pour autant les faire partager à tous les praticiens. « Mais la solidarité du

corps médical exige que tous les médecins régissent leurs cotisations », a ajouté l'avocat, avant de préciser que si c'était l'existence même de l'Ordre qui était en cause, on s'était « trompé de prétoire ».

« Totalitarisme idéologique »

« L'obligation de payer la cotisation constitue une attitude intolérante aux libertés de ceux qui désapprouvent les prises de position de l'Ordre », lui a répondu M^e Armand Lyon-Caen, conseil des médecins de l'Isère. Citant l'avertement, la contraception, il a évoqué « les pressions sur le Parlement », effectuées par l'Ordre, « au sein de la profession tout entière », pour signaler que « la démocratie, c'est aussi le pluralisme des opinions ». Selon l'avocat, le comportement du conseil de l'Ordre constitue une sorte « d'abus de position dominante », commis par un organisme ayant une certaine prépondérance « au totalitarisme idéologique ».

L'avocat général, M. Pierre Gauthier, a tenté de réduire l'importance du litige, en indiquant qu'un 31 décembre 1983 95 % des médecins avaient versé leur cotisation, le reste étant composé essentiellement de « négligents », ce qui laissait peu de place aux véritables contestataires.

Selon le magistrat, derrière le conflit « se dissimule une opposition à l'Ordre lui-même ». Aussi, il a jugé à la fois « excessive », « intolérante » et « la résistance obstinée de certains tribunaux d'instance ».

En rendant son arrêt le 7 novembre prochain, la Cour de cassation devra trancher entre le respect des libertés, invoqué par M^e Lyon-Caen, et la conclusion de la plénière de M^e Peignot, citant Goethe : « Mieux vaut souffrir une injustice qu'un désordre ».

MARC PORTÉY.

Au tribunal de Paris

La section antiterroriste sera créée « dans les prochains jours »

Le *Journal officiel* du 12 octobre a publié la nomination de M. Alain Marsaud, juge d'instruction à Paris, comme substitut au tribunal de grande instance de la capitale. M. Marsaud succède à M. Jacques Fourrel, cité « dans les prochains jours », dit-on au palais de justice, la tête de la quatrième section du parquet chargée de la lutte antiterroriste (le *Monde* du 25 septembre). Il aura le titre de chef de section.

Cette section est créée en application de la nouvelle loi « relative à la lutte contre le terrorisme », votée le 11 septembre. Ce texte permet la centralisation à Paris des poursuites dirigées contre les auteurs d'actes politiques même lorsque ces attentats sont commis en province. Dans un premier temps, M. Marsaud sera assisté de deux autres substituts, venus de la huitième section du parquet, MM. Jacques Fourrel et Michel Gardier. Un ou deux autres magistrats pourraient être amenés à rejoindre la quatrième section d'ici à la fin de l'année.

Agé de trente-sept ans, M. Marsaud a appartenu à la huitième section du parquet avant de devenir juge d'instruction à Paris. Nommé officiellement à la tête de la section antiterroriste par M. Michel Jéol, procureur de la capitale, il doit en réalité sa promotion au garde des sceaux, avec lequel il entretenait, comme juge d'instruction, des rapports directs et quasi quotidiens. Les deux attentats parisiens de ces derniers semaines, qu'il avait la charge d'élucider, M. Marsaud est militant du RPR, proche de M. Jacques Toubon.

Cette promotion intervient sans qu'ait été respecté l'usage, établi par M. Robert Badinter, qui veut que les postes à pourvoir dans la magistrature fasse l'objet d'une offre de candidature. Le Syndicat de la magistrature a protesté contre le fait que cette procédure dite de « transparence » n'ait pas été observée.

B. L. G.

FAITS DIVERS

Deux mois après son « coup de sang »

Le meurtrier de Lespéron reste introuvable

Soixante jours se sont écoulés depuis la fusillade dans la soirée du 12 août, au cours de laquelle Elie Lhermet tua deux personnes et en blessa six — dont trois enfants — à Lespéron (Ardèche) (le *Monde* des 14 et 15 août). Le meurtrier, un agriculteur de quarante-deux ans, n'est jamais réapparu. Mort ou vivant, il hante pourtant ce village des confins de la Haute-Loire et de la Lozère.

LESPÉRON (Ardèche) de notre envoyé spécial

Le sang a séché, l'empreinte du fait divers aussi. Pour ce qui est des larmes, c'est une autre histoire, plus intime. Au-delà de l'exécution d'Amo-Marie Rica et de sa fille Flicia, deux touristes de la banlieue lyonnaise, tuées devant la ferme de M^{me} Joëtte Bertrand, maire de la

commune — elle-même grièvement blessée — les familles Enjolras et Linossier, voisines et premières cibles du tir, conservent de profondes cicatrices. Les trois enfants criblés de petits plombs sont sortis de l'hôpital, mais il n'est pas sûr que M. Jean-Pierre Enjolras, trente-trois ans, puisse recouvrer la vue. « Il veut de subir une quatrième opération à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon, soigner sa mère, et je ne sais pas s'il verra un jour son troisième petit garçon, né voilà un mois. »

Dans l'humble bâtisse de pierre des Lhermet, distante de trente mètres, le père et le frère d'Elie sont pareillement anéantis. Avec la « pile sur le cœur » qu'on lui a posée au Puy, ses jambes qui le supportent à peine et son désarroi, Adrien, dix-huit ans, n'est plus que l'ombre du patriarcal qu'il était jadis. Son cadet, Albert, trente-cinq ans, qualifié lui de « simplet », force aujourd'hui la compassion des villageois par la permanence de son égarement. Voici quelques jours, un paquet de biscuits et un petit message affectueux étaient suspendus au portail des deux rochers...

En attendant les premières neiges

Si Elie, qui après son « coup de sang » s'est évoué dans le maquis, inspire des sentiments mêlés — dont le pire n'est pas davantage absent, — son sort suscite surtout les spéculations. La logique des hauts plateaux ardéchois voudrait qu'il se soit donné la mort en réalisant la gravité de ses actes ; égaré du même coup l'action de la justice et le feu des indignations. Le gendarmerie elle-même — qui après une semaine de spectaculaires battues, a contenté aujourd'hui d'opérations ponctuelles de surveillance — semble partager cette conviction, sans parvenir à l'étayer par des éléments concrets. « Les rapatriés sont tellement denses par endroits qu'un chien peut à peine y respirer, remarque un gradé. Si Lhermet s'est donné la mort dans un lieu retiré, son cadavre ne sera peut-être pas découvert avant des années. Ne vient-on pas de retrouver au pied d'un arbre les restes d'un Ardéchois disparu depuis dix-huit mois et qui s'était pendu ? »

A Lespéron, la population comptait bien sur l'investigation pacifique des ramasseurs de champignons et sur le déploiement des chasseurs pour évacuer l'incertitude. Comme ailleurs, on attend que les grandes marées rejettent les épaves à la côte. Jusqu'à présent pourtant, les amateurs de côtes ou de gibier n'ont pas buté sur le moindre indice. Les prés

et les bois environnants, que l'été indien nimbe d'une somptueuse roussure, gardent leur mystère. Et les premières neiges ne tarderont plus...

A moins qu'il n'ait bénéficié d'une assistance active — dont certains antiterroristes ne rejettent pas l'éventualité — on voit mal comment l'homme aux abois, devenu homme des bois, pourrait avoir survécu deux mois durant à sa folle possession de violence. D'où l'hypothèse parfois avancée d'une « cavale », au loin, peu vraisemblable cependant de la part d'un vieux garçon taciturne qui n'a quitté la ferme familiale que pour accomplir son service militaire en RFA.

L'unique café-tabac de Lespéron étant fermé pour cause de pillage — la patronne est à Lourdes, — le débat public quotidien connaît une pause. Pas question d'oubli, pas plus que de vrai pardon, mais de compréhension ; oui, assurément. Avec le recul, on en veut à presque plus un marquison qui, après le vol « compensatoire » de son veau par Elie Lhermet, voulait profiter de la situation et lui extorquer 30 000 francs, qu'un « pauvre bougre » déshonoré et piégé qui fut saisi d'un vertige assasin.

« Certains médias nous ont présentés comme des diabolisés, fermés à double tour ; nous sommes seulement des gens pudiques, s'insurge M. Blanc, adjoint au maire, mais d'aventure Lhermet comparerait devant les assises, j'en suis sûr, dans le contexte, souligner des circonstances, atténuantes à mon sens. » Dans le village, l'adjoint est loin d'être le seul à refuser de « diaboliser » le meurtrier dont une rumeur prétend qu'il s'est manifesté au téléphone : « ...Allez dire à mon père que je suis vivant mais que je ne peux aller le voir... »

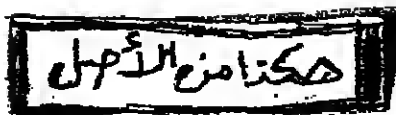
ROBERT BELLENET.

Henri Rossi a été transféré au le contentement. — Extradé par la Suisse, puis inculpé à Ajaccio le 4 octobre, de « complaisance d'assassinat, séquestration de paracrine et association de malfaiteurs » (le *Monde* du 7 octobre), Henri Rossi, soixante ans, considéré comme le dernier témoin de l'affaire Orsoni, a été transféré, le 10 octobre, sur le continent. Son nouveau lieu de détention n'a pas été révélé.

Apparavant, il avait été longuement entendu par M^{me} Marie-Françoise Krutzel, juge d'instruction, chargée du dossier de Guy Orsoni, ce militant nationaliste corse arrêté en 1983 et probablement assassiné. Henri Rossi a nié toute participation à cette affaire.

Fontenay-sous-Bois : manifestation de soutien en faveur d'Antoine Bayart. — Huit cents personnes environ ont manifesté, samedi 11 octobre, devant le maire de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) à l'appel du comité de soutien et de la défense d'Antoine Bayart, inculpé dans l'affaire du val d'un tableau de Chagall (le *Monde* daté 12-13 octobre).

Au terme du rassemblement, auquel a participé notamment M. Michel Garma, président du conseil général du Val-de-Marne, les participants ont adopté une motion dans laquelle ils affirment « leur volonté de tout faire pour qu'éclate la vérité (...) ».



مكتبة

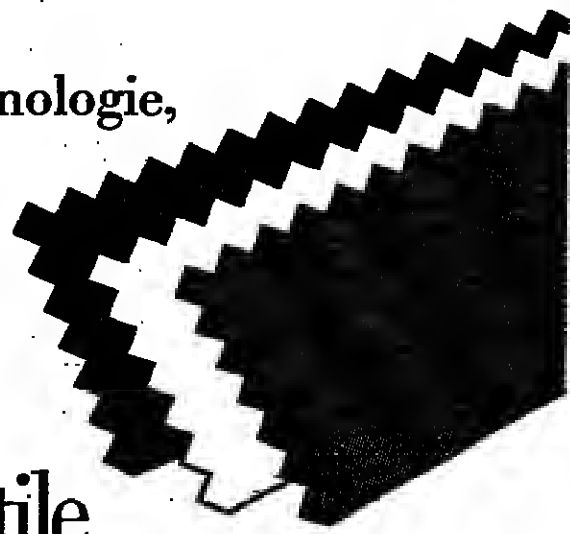
Les nouvelles technologies, pour nous ce n'est pas nouveau.

Electronique, robotique, informatique... dans la conjoncture internationale actuelle, impossible de gagner sans jouer la carte des mutations technologiques.

Les professionnels français l'ont compris depuis plus d'une décennie: systèmes de filature ultra-performants, équipements informatisés, lasers, assemblages par ultra-sons, coupe électronique, tout est mis en œuvre pour produire mieux, plus vite et moins cher.

Résultat: un gain de compétitivité de 5 à 6% chaque année. Et, dans la guerre économique mondiale que nous vivons, chaque point gagné compte.

Technologie,
Tradition,
Talent...



Le textile,
c'est l'affaire de la France.

مكتبة العالم

LES BANQUIERS PARLENT AUX BANQUIERS

L'informatique répartie chez Paribas,
le vade mecum de la sécurité,
les crédits acheteurs à la Compagnie Bancaire,
un sondage Sofres exclusif, le vidéotex à la Morgan,
le transfert de fichiers à la BFCE,
le financement des périphériques chez Vernes,
l'industrialisation en kit aux Banques Populaires.

100 pages d'analyses
et de reportages en couleurs
sur l'informatique bancaire.
Le n°: 35 FF.



RSCG Technologies

Ordinateurs et Banque

LE MAGAZINE MENSUEL DE L'INFORMATIQUE BANCAIRE

Histoire

La mort de Georges Dumézil

Le maître des études indo-européennes

A la fois historien, archéologue, linguiste, spécialiste des mythologies et des littératures anciennes, Georges Dumézil fut l'un de ces esprits dont l'honneur l'Université française, et dont le nom restera à côté de ceux de Marcel Granet — son maître —, Sylvain Lévi, Charles Haguenauer, Henry Corbin ou Henri-Charles Puech : comme ces derniers, il se passionna, sa vie durant, pour un seul et même thème, dont il devint le spécialiste incontesté, tant par l'étendue de ses connaissances que par la qualité de son approche, à la fois rigoureuse, prudente et chaleureuse. Rien d'étonnant, en vérité, s'il fut pendant un demi-siècle le grand maître des études indo-européennes, ni si l'impact de son œuvre, dépassant de loin le monde des érudits, atteint aujourd'hui l'ensemble des sciences humaines.

Pourtant, lorsqu'en 1924 et 1929 Georges Dumézil publia ses deux premiers livres, *Le Festin d'immortalité* et *Le Problème des Centaures* (1), le champ des mythologies indo-européennes, riche en matériaux bruts, paraissait totalement inorganisé. L'idée même d'y introduire une certaine cohérence, de prétendre relever des correspondances formelles entre les motifs de telle légende grecque et de telle autre légende celtique ou scandinave, relevait du pur défi. Pour y parvenir, il fallait accéder à la langue originale dans laquelle nous avaient été laissés les documents écrits : il fallait également les situer par rapport à l'histoire religieuse de la culture qui les avait produits. Ce double travail, Dumézil n'a pas hésité à l'entreprendre. A la fin de sa vie, il parlait plus de vingt langues, dont quelques unes, sans ses travaux de grammairien et de lexicographe, n'auraient même pas laissé de traces dans la mémoire de l'humanité. Quant à son érudition historique, elle recouvrait à peu près le même domaine : celui qui va des rives de la Belgique à la mer du Nord jusqu'à l'Iran et l'Inde. Le domaine que, depuis le XIX^e siècle, archéologues et historiens supposent avoir été occupé par une même ethnie, au centre de tous les peuples qui aujourd'hui parlent des langues qu'on dit indo-européennes, lesquelles vont de l'hindi aux langues slaves, en pas-



Le photographe Armand Bannemann fera paraître un recueil de portraits, parmi lesquels celui de Georges Dumézil que nous publions ci-contre. Armand Bannemann s'est efforcé de saisir à la fois l'aspect bienveillant et l'aspect malicieux de l'historien.

sant par le persan, le grec, le latin, le germain et le celtique.

La première conclusion à laquelle parvint Dumézil fut que, entre les peuples qui depuis la fin de la pré-histoire avaient parlé ces langues, toutes sortes de correspondances « structurales » avaient dû se nouer au niveau mythique, voire socioreligieux : idée que confirma la découverte, sur la quasi-totalité du champ considéré, d'une même vision du monde, à laquelle Dumézil donna le nom d'*idéologie tripartite*. Selon cette idéologie — dont il pressentit l'existence dès 1934, mais qu'il ne formula complètement que dans *Mythes et Dieux des Germains* (2) —, les Indo-européens se représentaient la société idéale comme divisée en trois castes rituellement séparées : prêtres, guerriers, producteurs. Au sommet, les spécialistes du sacré : en dessous, ceux de l'art militaire ; à la base, la masse de tous ceux qui devaient travailler

pour se nourrir et pour nourrir les autres.

Attestée à tous les niveaux du mythe, et d'abord au niveau le plus superficiel, celle des « panthéons » classiques (la triade latine : Jupiter-Mars-Quirinus correspond point par point à une triade indienne : Varuna-Indra-Nasarya, ainsi qu'à une triade nordique : Odinn-Thor-Freyr), cette répartition se retrouve encore dans la vision du monde caractéristique de l'Ancien Régime français : la division clergé-noblesse-tiers état n'en est-elle pas clairement le reflet ? Conclusion audacieuse, que Dumézil lui-même ent qualifie mal à propos de « découverte », mais qui, par son caractère supplémentaire : celui de fournir une philosophie de l'histoire permettant aux chercheurs d'enjamber allègrement les siècles et de parler des Indo-Européens comme si on avait pu les toucher pour de bon...

Il serait absurde de tenir Dumézil pour responsable de toutes les interprétations historiques, philosophiques ou politiques, qui ont pu être faites de son œuvre (en particulier par la nouvelle droite, qui s'intéressa beaucoup à lui) ; d'autant qu'il manifesta lui-même, avec sa sagesse habituelle, une grande réserve devant toutes ces interprétations. Il n'en reste pas moins que ses travaux, difficilement contestables sur le plan de la stricte érudition, posent des questions immenses et redoutables, auxquelles ils ne peuvent apporter de réponse définitive : les correspondances relevées entre telle épopée indienne et telle épopée latine soulèvent la conséquence d'une origine commune, le résultat d'une diffusion tardive ou le fruit d'un hasard dont

nous aurions perdu la clef ? Comment se fait-il que la mythologie grecque soit, de toutes les mythologies indo-européennes, la seule où il soit impossible de trouver la moindre trace d'idéologie tripartite ? Et que conclure de fait que les traces en question aient été au contraire observées dans certaine mythologie japonaise, manifestement sans rapport avec les précédentes ?

Homme de terrain, Georges Dumézil n'aimait pas trop rêver : il nous a laissés ces vastes questions en héritage, préférant, quant à lui, pousser jusqu'à la perfection son travail de reconstitution des grandes religions indo-européennes ; mais, par un curieux retour des choses, c'est sans doute dans ce travail que des générations de chercheurs trouveront le mieux à rêver. *La Religion romaine archaïque* (3) ou bien les trois volumes de *Mythe et Épopée* (4) constituent, de ce point de vue, des sortes de réservoirs de trésors : en effet, des réservoirs d'images immortelles qui donnent silencieusement mais qu'un coup de baguette pourrait bien réveiller sans qu'on s'y attende. Ce sont, en tout cas, de très grands livres, écrits dans une langue limpide par un homme qui considérait la simplicité comme la première des politesses et la modestie comme la vertu des vrais savants.

C. DELACAMPAGNE.

- (1) Éditions Paul Geuthner.
- (2) PUF, 1939.
- (3) Payot, 1966.
- (4) Gallimard, 1968, 1971 et 1973.

Gallimard, le quatrième était en préparation ; le *Moyne noir en gris* dans *Varames* (1984, Gallimard).

Georges Dumézil a donné, en 1985 chez Flammarion, une réédition remaniée de *Heur et malheur du guerrier* ; et en 1986, chez le même éditeur, une réédition augmentée de *Loki*. Signalons enfin sa présentation de l'œuvre du colonel de Polier, un pionnier de l'orientalisme : *Le Mahabharat et le Bhagavat du colonel de Polier* (1986, Gallimard. Voir « Le Monde des livres », du 11 juillet 1986.)

[Né le 4 mars 1898 à Paris, fils du général Jean-Anatole Dumézil, Georges Dumézil fit ses études au lycée de Troyes, au lycée Louis-le-Grand, au lycée de Turin, avant d'être reçu à l'École normale supérieure, et d'être nommé pendant la première guerre mondiale.

Agrégé de lettres, docteur ès lettres, Georges Dumézil devint professeur au lycée de Bourville (1920), lecteur de français à l'université de Varsovie (1920-1921), professeur d'histoire des religions à l'université d'Istanbul (1925-1931), lecteur de français à l'université d'Uppsala (1931-1933), directeur d'études à l'École pratique des hautes études (1935-1968), professeur au Collège de France — où il créa la chaire de civilisation indo-européenne (1949-1968) et professeur honoraire de ce même collège à partir de 1969.

Membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres (1970), Georges Dumézil fut élu à l'Académie française, en 1978, pour remplacer Jacques Chastenet.

Docteur honoris causa des universités d'Uppsala, d'Istanbul, Berne et Liège, il obtint le prix mondial Cino del Duca en 1984. Il était commandeur de la Légion d'honneur et Croix de guerre 14-18.

Georges Dumézil laisse des centaines d'articles et une quarantaine d'ouvrages parmi lesquels *Mythes romains* (trois tomes, 1942, 1943, 1947) ; *l'Héritage indo-européen à Rome* (1949) ; *La Religion romaine archaïque* (1966, Payot) ; *Mythe et Épopée* (trois tomes, 1968, 1971, 1973, Gallimard) ; *Fêtes romaines d'été et d'automne* (1975, Gallimard) ; *Les Dieux souverains des Indo-Européens* (1977, Gallimard) ; *Romans de Scythie et d'Asie Mineure* (1978, Payot) ; une série intitulée *Épisodes de mythologie* (*Apollon socratique* 1982, *La Courtisane et les Saigneurs calésiens* 1983 ; *L'Œuvre de l'homme et l'Élément des dieux*, 1985. Les trois volumes chez

La clef des civilisations

(Suite de la première page.)

Bien qu'il fût moins indulgent pour ses *Documents anatoliens sur les langues et les traditions du Caucase* (Paris, Librairie Adrien Maisonneuve, 1967), cet ouvrage a consolidé en France le courant d'études caucasiennes que le précédent avait contribué à y faire renaitre au début du siècle, de sorte que les spécialistes français des langues et des civilisations du Caucase ont tous une dette considérable à son endroit, quand ils n'ont pas été, purement et simplement, les disciples ou les émules de Dumézil.

Tous lui sont reconnaissants d'avoir recueilli, sur les lèvres des derniers vieillards qui les connaissent encore, les témoignages d'idiomes caucasiens en voie d'extinction. Car une langue qui meurt sans habiter un beau livre entraîne avec elle, dans un néant sans retour, une précieuse parcelle d'humanité.

Un immense territoire

Engagé très jeune dans ce qu'il devait appeler plus tard « la voie royale de la linguistique comparative qui, de *Brahmi* à *Maillet*, de *Maillet* à *Banaviste*, s'allongeait sous [ses] yeux », il écrivait encore en 1947, alors que, depuis longtemps, il s'était écarté de cette voie, un livre de philologie comparative indo-européenne intitulé *Tarpeia*. Même si ce fut, avec les ouvrages cités précédemment, sa seule contribution proprement linguistique, on peut considérer que son œuvre immense de créateur de la mythologie comparée est à ce jour une des dernières fresques où se mêlent étroitement, comme ils sont mêlés dans la réalité, les langues, l'histoire des sociétés, les parcours sinueux des mythologies.

Seul cet étonnant erudit qui avait, de surcroît, la grâce d'une pensée synthétique, pouvait nous en une tapisserie aux dimensions vertigineuses les fils de tant de disciplines qui, d'ordinaire, sollicitent, chacune pour elle-même, les efforts dispersés de nombreux savants, s'efforçant à jeter entre eux les ponts d'un dialogue.

Ce qui guide, en effet, Georges Dumézil, sur l'immense territoire de temps et d'espace dont il finit par rassembler les pièces en un tout d'une confondante cohérence, reliant l'Asie à l'Europe, l'Inde védique aux Celtes, aux Germains et à la Rome archaïque, c'est un vecteur aussi prompt que précis, aussi sûr qu'efficace : les mots. A la fin des années 30, une intuition de génie : il découvre le lien qui explique la parenté formelle, évidente, entre les noms latin et sanscrit du prétre : *flamen* et *braman*.

Les trois fonctions de la fécondité, du sacré et de la guerre se retrouvent très exactement dans l'Inde védique et dans la Rome archaïque à la fois, incarnées par des divinités qui se correspondent. Avec des écarts ici ou là, dans le temps ou dans l'espace, le modèle trifonctionnel, qu'il prenne corps dans les sociétés antiques structurées en production, sacerdoce et guerre, ou dans les sociétés médiévales de paysans, de clercs et de

barons, apparaît comme une idéologie sous-jacente aux plus vieilles sociétés indo-européennes, dont ce modèle fournit la clé, dévoilant l'un après l'autre des mystères qui avaient longtemps confondu le monde savant.

Il n'est pas jusqu'aux Osètes du centre du Caucase chez qui Dumézil ne débouche le modèle tripartite en plein vingtième siècle, leur consacrant en 1978 un beau livre qui relie leurs histoires à celle des Scythes, leurs ancêtres. Et, de surcroît, tout dernièrement, Dumézil avait publié une nouvelle version de *Loki* et la préface du *Mahabharata*.

Après Dumézil, la science des religions ne peut plus être ce qu'elle était avant lui. La raison a ordonné le chaos. Aux banalités d'une vague notion de religiosité, il substitue la clarté illuminatrice des structures de pensée. C'est une de ses grandes leçons.

C'est une autre, pourtant, bien différente, que l'on pourrait, pour terminer, vouloir retenir de ce géant : il était d'une grande modestie, d'une telle modestie même qu'une chose était évidente dès les premières minutes : au-delà du seuil où les bons sentiments sont des fautes, il n'y a meilleur indice de l'étendue fabuleuse d'un savoir et d'une intelligence que la conscience déclarée de leurs limites.

CLAUDE HAGÈGE.

Claude Lévi-Strauss : La recherche de l'Un

Apprenant la mort de Georges Dumézil, M. Claude Lévi-Strauss, ethnologue et académicien français, a notamment déclaré : « Avec Georges Dumézil disparaît un des plus grands esprits de ce siècle. Je lui dois beaucoup, et dans la formation de ma pensée et dans ma carrière. C'était un homme très discret, qui avait choisi une spécialité très difficile et ne se préoccupait pas du tout de l'opinion. »

« L'archéologue Dumézil a découvert une architecture mentale qui est un des grands monuments de l'humanité. La fameuse idéologie des trois fonctions n'est pas l'essentiel : c'est seulement une clef pour accéder à l'unité des récits, des croyances et des représentations entre les peuples qui n'ont jamais soupçonné qu'il y avait un rapport. Le génie spécifique de Georges Dumézil a été de montrer que des phénomènes apparemment disparates étaient un. Autrement dit, davantage que l'attribution de telle ou telle idéologie aux Indo-Européens, c'est la démarche intellectuelle qui sous-tend l'œuvre que je considère fondamentale... C'est la grande leçon qu'il donne, à nous autres chercheurs. »

« Jacques La Goffe : « Aux gens de ma génération, il a donné des fils, conducteurs, il nous a fourni une méthode, une extraordinaire étude de textes en ouvrant les horizons du comparatisme... »

« Emmanuel Le Roy Ladurie : « Je le connaissais assez bien, c'était un homme courtois, pas toujours prévisible, extrêmement impressionnant et injustement attaqué. »

« Pierre Chastenet : « Personne n'est capable de couvrir le champ immense et pourtant terriblement suffi de son savoir. »

Un savant et un sage

« Ne parle pas de tes amis, ni de ta femme », dit ce proverbe en français, puis en turc, la langue d'origine. Il est ensuite, au téléphone, ce rire bref et vif, discret dans l'air, qui tenait lieu de commentaire. C'était vers le 20 août. Ce fut notre dernière conversation. Par cette formule, il désignait l'offre de s'associer au fil de témoignages consacrés à Michel Foucault, dont il avait, depuis 1955, suivi et soutenu l'œuvre et la carrière.

« Ne parle pas de tes amis... » Comment dirais-je quelque chose de l'homme que fut Georges Dumézil, qui m'a honoré de son affection ? A cet instant, la mémoire s'avive en désordre alors que les mots risquent de flancher.

Je lui dois, entre autres, un de ces souvenirs qui illuminent mystérieusement l'existence. Un matin de l'hiver 1976, il m'avait convié à l'exposition consacrée à « L'œde Scythes » au Grand-Palais. Dans les salles désertes, avant l'ouverture au public, nous sommes allés de vitrine en vitrine, en compagnie de son épouse et de l'organisateur. Félins fabuleux à cornes d'antilope, panthères lovées sur elle-mêmes, cerfs à la ramure rythmée comme en rêve... il les connaissait tous, avant même de les voir.

Il savait le visage de chaque dieu, l'attitude de chaque héros, la légende illustrée par chaque bijou. En une heure, il leva plusieurs doutes et résolut deux ou trois énigmes. Il prit aussi le temps de contempler. Il jouait avec le silence, entre deux cita-

tions d'Hérodote ou de l'épopée ossète des Nartes. Eblouissement. Je compris que l'oeil le plus fin n'était pas sous mes yeux.

Le reste, au fil des ans, des lettres et des visites, lui appartenait. Il faut respecter le proverbe.

Mais ce n'est rien traîner que souligner l'évidence, partagée par tous ceux qui, à des titres très divers, lui sont proches : Georges Dumézil était attentif, affectueux, fidèle, respectueux de soi et de l'autre. Rara.

L'immense savant qui ouvrit à la connaissance un nouveau continent fut mille fois célébré. Il est aujourd'hui. Il se sera sans doute tant que subsistera un lambeau de culture. Je voudrais plutôt dire le sage. Il n'est pas sûr qu'on puisse les séparer. « Sophia », en grec, dit cela : science et sagesse indissociablement jointes.

Des sages, Georges Dumézil avait l'humour, la politesse et le courage secret, la lucidité, la délicatesse, l'ironie. Et cette souveraine patience face à la mort qui appartient à l'art de se gouverner. Il la savait inductible et proche, sans la redouter. Il avait, ces dernières années, Marc-Aurèle à son chevet... Georges Dumézil ne craignait que la déchéance, la perte d'une intelligence infatigable, quelque chose comme la longue extinction du dernier Kant. Elles lui furent épargnées. « Rien n'est mal de ce qui est conforme à la nature », disait l'empereur stoïcien.

ROGER-POL DROIT.

Mes infos ? C'est une question de seconde

L'actualité sur Minitel. Les flashes minute par minute. Les dossiers du jour.

Le Monde sur Minitel 36.15 tapez : LEMONDE

LE MINITEL A TROUVÉ A QUI PARLER.

DANS LE CADRE DU DEUXIÈME FORUM EXPO LIAISONS SOCIALES

Le journal LE MONDE et le CENTRE DE PERFECTIONNEMENT AUX AFFAIRES seront heureux de vous accueillir au débat :

« MOURIR OU RENAITRE APRÈS QUARANTE ANS »

autour de JEAN-MARIE DUPONT, journaliste du MONDE, et de GEORGES DE SAINTE-MARIE, directeur du CPA de Jouy-en-Josas

JACQUES CHEVALIER directeur du développement des ressources humaines Thomson SA

JEAN-YVES GUIZOUARN directeur du département des Messageries électroniques France-Câbles-Réseaux

ARNAULT GOBET directeur général des Laboratoires Inothera

ALAIN MICHEAU directeur de l'encadrement et des ressources humaines Usinor

apporteront leurs témoignages.

مكتبة الأهل

سكنان الدول

NOUVEAU WORD 3, UN TRAITEMENT PRIVILÉGIÉ POUR VOS TEXTES."

Le traitement de texte le plus riche en possibilités et le plus simple, sur IBM PC et compatible.

Un traitement en toute simplicité. Pour apprendre à maîtriser tout le repertoire de Microsoft Word 3, un didacticiel vous est accessible depuis le programme.

Un traitement style. Pour écrire selon votre caractère (gras, italique, souligné...), pour lire votre document sur l'écran tel qu'il sera imprimé et obtenir le maximum de plus de 100 imprimantes (laser, matricielles, marguerite...).

Un traitement qui rapporte. Pour gagner du temps, Word 3 assemble vos textes pré-enregistrés, automatise vos mises en forme et réalise vos mailings.

Un traitement matheux. Pour calculer ($\frac{1}{2} - X / \%$), déplacer des colonnes, trier et numéroter vos paragraphes.

Un traitement intelligent. Pour organiser vos idées, structurer votre pensée, Word 3 crée à votre demande un plan, une table des matières, un index. Pour parfaire la présentation de votre texte, il vérifie l'orthographe et la coupe des mots.

Word 3, un traitement tout simplement privilégié pour vous et pour vos textes.

MICROSOFT
Microsoft Word



MICROSOFT.

Les logiciels de la vie simple.

Pour une information complète, écrivez à Local Québec N° 519 - 91946 Les Ulis Cedex.

MUSIQUE

« Les Contes d'Hoffmann », à Nantes

Le poète est dans la marine

Antoine Bourseiller a embarqué Offenbach dans une étrange traversée. Hoffmann est officier dans la marine marchande.

Nantes reste l'une des seules maisons d'opéra en France où l'opérette se porte bien. Pour la seule asie qui débute sont prévus au Théâtre Graslin : la Mascotte, la Belle Hélène, les Mousquetaires au couvent, le Capitaine Fracasse, My Fair Lady, Mare Souzrot, qui dirige non seulement l'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire mais aussi l'établissement lyrique nantais, a donc tout naturellement retenu pour son spectacle d'ouverture la version courte, orchestralement la plus aérée, des Contes d'Hoffmann. Les quelques pages qu'Offenbach avait orchestrées ont en effet disparu dans l'incendie de l'Opéra-Comique en 1887. De différents tripatouillages de la partition piano et chant devaient naître deux versions, l'une et l'autre également suspectes. La première, parce qu'elle tire Offenbach vers une utilité peu de mise avec le sujet ; la seconde, parce qu'elle tend vers une gravité, tout de même exceptionnelle chez ce musicien.

Patrice Chéreau, pour l'une de ses mises en scène les plus marquantes et les plus entées, Sylvain Cambreling, pour une direction intense et quasi wagnérienne à la Monnaie, avaient évidemment

préférentiellement la version lourde, celle où l'acte d'Antonia, le plus tragique et le plus inspiré, occupe le centre et le sommet. Dans la version légère, entée à Nantes, non seulement les interventions de la mezzo sont abrégées et certains airs du baryton élevés d'une tierce, mais l'ordre des actes 2 et 3 est inversé, de telle sorte que l'épisode vénitien, musicalement plus faible, se retrouve à l'honneur.

Baigneuses 1900

A Nantes, la note futile était quelque peu forcée par une exécution vocale généralement sans nuances, sans émotion, sans délicatesse d'expression ni de phrasé et, dans la fosse, un certain laisser-aller. C'est vrai que cette musique coule d'elle-même et pétarade et pétille. Mais d'autres exécutions (celle de Bruxelles en particulier) ont montré qu'il y a autre chose à y chercher, et à trouver, qu'un courant de jolies mélodies enchâssées. Face à une Giudietta quasi aphone (Volanda Hernandez), une Antonia empêtrée (Kim Lee), précédées honnêtement par une Olympia à l'aigu de rétroscop (Eva Godlewka), Hoffmann (Ricardo Calleo) semble avoir trop chanté de Francis Lopez. Jean-Philippe Lafont, dans ses métamorphoses successives (Coppélia, Docteur Miracle and Co), est bien le beau monstre qu'on attendait : incompréhensible, bélas ! et peu en voix.

Mais c'est Antoine Bourseiller et sa mise en scène qui se sont fait

! C'est injuste, mais il n'y a pas de quoi s'étonner. On ne transforme pas la taverne de Maître Luther en bar lounge décalé au néon. On ne costume pas les serveurs de bière en yachtmen. On n'amène pas Hoffmann en officier de la marine marchande sans recevoir quelques embrans. Juliette soigne ses rouages d'automate sur une civière d'hôpital, entre une armure très surréaliste et une lampe en acier chromé. Venice est peuplée de baigneuses 1900, d'officiers à la von Stroheim, et des couples à demi-nus sont couchés sur le pavé ; Antonia expire, entourée de violons ; Franz trébuche contre une contrebasse qui trépane bien en vue sur le tapis. Les très beaux décors de Laurent Pedrazzo sont ainsi incrustés, un peu comme l'image des émissions de Jean-Christophe Averty, de formes inventées, de costumes tarabiscotés, d'objets anachroniques, de figurants invraisemblables.

Alors, pourquoi l'eau n'est-elle envahie Les Contes d'Hoffmann ? Pourquoi un ruisseau coule-t-il sous les fenêtres d'Antonia, un égoût près de l'hôpital d'Olympia ? Et pourquoi un poète parle-t-il à sa mise sous une casquette de marinier ? Parce que l'équipage Offenbach-Bourseiller ne pouvait peut-être que faire des vagues.

ANNE REY.

* Prochaines représentations : les 14 et 16 octobre.

« Cupidon et la Mort », « Vénus et Adonis »

Masques anglais à Pontoise

L'opéra baroque anglais est mal connu en France. Les productions de l'ARCAL représentées à Pontoise nous en apprennent plus qu'un long discours.

Mis à part Didon et Enée, de Purcell, qui est déjà un opéra, on n'a guère l'occasion de voir les spectacles musicaux, autrement dit les « masques », qui enchantèrent les Anglais au dix-septième siècle. Une jolie production de l'Atelier de recherche et de création pour l'art lyrique (ARCAL) nous en dit plus que de longs discours sur la naissance de l'opéra en Grande-Bretagne. Cet atelier itinérant, à qui l'on devait déjà le délicieux Ormindo, de Cavalli, et trois oratorios mis en scène de Carissimi, vient de présenter par deux fois avec grand succès, par deux fois, au Théâtre de Louvrais de Pontoise, Cupidon et la Mort (1653), de Matthew Locke et Christopher Gibbons, et Vénus et Adonis, de John Blow, divertissement écrit pour une maîtresse de Charles II qui tenait naturellement le rôle de Vénus... et jona à la cour en 1682.

Le premier est un mélange de scènes parées, de chants et de danses, autour d'un argument allégorique et édifiant non dénué d'ironie, où défilent Cupidon flanqué de Folie et Démonce et la Mort accompagnée de Désespoir ; un serviteur a échangé les flèches de Cupidon et de la Mort et tout est sans dessus dessous ; Mercure vient rétablir l'ordre du monde. Le musicien tient encore un rôle mineur et la comédie languit quelque peu, mais les suites de danses sont pleines de sel, les airs et ensembles d'une finesse de madrigal ; vers la fin, les superbes récitatifs et les airs de Mercure et de Nature annoncent véritablement l'opéra.

C'est plus encore le cas pour Vénus et Adonis, qui méritent d'être présentés avec Didon et Enée (Purcell était l'élève de Blow), créés sept ans plus tard, car la musique est de bout en bout ravissante et dramatique : duo d'amour langoureux, divertissement de chasseurs pleins d'entrain, épilogue piquant de Vénus et de Cupidon, jusqu'à l'admirable scène finale où Adonis vient mourir entre les bras de Vénus, qui chante pour lui une déploration bouleversante.

Christian Gangeyron a su, comme dans ses précédents spectacles, faire vivre ces œuvres fragiles par une mise en scène pleine de fraîcheur, aux gestes délicats, avec une équipe de très jeunes danseurs et chanteurs fort talentueux (en particulier, l'émergente Vénus de Jacqueline Mayeur et Nicolas Rivenc étonnant en Mercure comme en Adonis) et des musiciens rompus au style ancien, sous la direction de Jonathan Darlington. Décor ingénieux de Thierry Lapeyron, costumes scéniques de Claude Masson. Les chorégraphes stylisés et savoureux de Robert Kovich, danseur soliste de Marco Cunningham, vont comme un grain à ces vieilles musiques, qui semblent nées d'hier tant elles sont recrées avec simplicité et naturel.

JACQUES LONCHAMPT.

* Ce spectacle sera donné prochainement à Caen, Malakoff, Fouassiers-Roses et dans diverses villes de Normandie. Les spectacles de l'ARCAL bénéficient depuis trois ans du soutien de la Fondation Paribas.

Disques

« Don Giovanni », dirigé par Karajan

Stendhalien

L'opéra que le chef de la Philharmonie de Berlin n'avait jamais enregistré. Cette lacune est enfin comblée. Pas dans le style que l'on attendait.

Un événement ? Discographique à coup sûr. Car si Karajan a souvent dirigé Don Giovanni à la Scala en 1951, avec le couple prestigieux Schwarzkopf-Los Angeles et à Salzbourg, en 1980, avec le couple explosif Price-Schwarzkopf, il ne l'enregistre jamais, sans que l'on puisse expliquer cette lacune. La voilà comblée.

Événement musical ? C'est une autre affaire ! L'œuvre est trop connue pour offrir de véritables révélations. Mais une nouvelle réussite, oui. Bien sûr c'est le Karajan d'aujourd'hui. Un certain raffinement dans la direction, une spontanéité du son, surtout une tension interne ont disparu, le caduc à une extrême sophistication (l'emprunte des studios) qui n'est pas exempte d'empêchement et d'artifice. Mais la maîtrise souveraine de la dynamique (avec des innovations dans les tempos : les airs d'Élvia emportés de fureur, ceux d'Anna élargis, ce qui accuse le contraste entre elles ; des pianos subtils, survenant comme par magie), le sens du phrasé large et aéré, l'équilibre des plans (dans le relief comme dans le fondu) et une attention scrupuleuse aux instruments, sont toujours là, formidable leçon de musique.

Et puis Karajan connaît Mozart, « son » Mozart. On pourra lui reprocher de tirer l'œuvre vers le chant et d'en extraire le drame. C'est sûr, on ne trouvera pas ici cette progression haletante, ce pathos que nous ont appris Fortwängler, Krips ou Giulini. Mais pourquoi s'êt-il répété ce que ses prédécesseurs ont si bien dit ? Moins métaphysique, son Don Giovanni est sans doute plus proche de celui qu'aimait Stendhal. D'autant que Karajan a choisi une distribution ne réunissant presque que des chanteurs « rossiniens », ce qui est la vérité stylistique de l'œuvre. Plus aucune trace de wagné-

rianisme dans cette conception ni d'expressionnisme, mais le bel canto du dix-huitième.

Voici donc Samuel Ramey, qui n'a ni l'ampleur ni la profondeur de Finta et de Sipi mais qui habite de bout en bout l'action par son aisance vocale, la complexité de sa composition (tour à tour cynique et fragile, grand seigneur et voyou), avec un admirable phrasé des récitatifs. Voici Agnès Baltsa, élève de feu, engagée son et soufflé dans ses tempos furieux, riche médium de mezzo, vocifère en pleine voix et avec le tempérament qu'on lui connaît. Voici Greta Wintersbach, enfin un ténor léger qui n'est pas mineur, qui sait confier à Ottavio cette grâce mais aussi ce mordant presque héroïque sans lequel il est tout simplement impossible à écouter.

Un nouvel accès à l'œuvre

Voici la Tomowa-Sintow dans Anna, qu'elle a beaucoup charmé, qui lui convient parfaitement, qu'elle emporta avec ardeur mais noblesse, déployant lentement ses longues phrases vocalisées, prenant le temps de rubatos inattendus mais exquis, avec cette musicalité qui lui est propre et qui en fait l'une des chanteuses les plus complètes d'aujourd'hui. Et, lors de détail, le Commandeur de Pasta Burchuladze, le Boris actuel, Soule réserve, Kathleen Battle, toute de charme certes et merveilleusement chantante mais dont le timbre n'est pas assez coré pour les roueries et la sensibilité de Zerline (elle en fait une Barberine). Le tout dans l'opulente chaise sonore de la Philharmonie de Berlin, aux attaques plus nettes que jamais et pourtant sans le moindre raidier, à la cohérence absolue et à l'enthousiasme évident de retrouver son répertoire.

A part de tout ce que l'on connaissait, en un sens presque à contre-courant de ce qui était devenu une « tradition » d'interprétation, un Don Giovanni de grand chef, qui nous réconcilie avec le vénérable maestro et nous ouvre un nouvel accès à l'œuvre.

ALAIN ARNAUD.

* 3 disques DG : 419-179. Également en compact.

THÉÂTRE

« La Tour de Nesle », d'Alexandre Dumas au Carré Silvia-Monfort

Kalfon, capitaine fracassant

Jean-Pierre Kalfon en super-forme pour un spectacle d'un classicisme qui fait mouche.

Tous les soirs, deux heures quarante-cinq minutes durant, Jean-Pierre Kalfon est Buridan, capitaine fracassant d'humour, de joie et de vitalité dans cette Tour de Nesle mise en scène par Claude Santelli chez Silvia Monfort. Enfin, au premier rôle à la mesure de son talent ! On n'y croyait plus, à force de

l'entrevoir dans des personnages de trop peu de consistance au cinéma ou à la télévision ou encore avec son groupe de rock, Look de Paris, animant autant que faire se peut les fins de dîners au restaurant du Palace, l'hiver dernier.

Voilà, c'est arrivé : il empoigne de belle manière cette farce sanglante et macabre concoctée il y a plus de cent trente ans par l'un des auteurs de la polar historique, Alexandre Dumas, et nous sert, de sa voix rauque et tendue, l'histoire révisée de Lyonnet de Bourneville, ou Buridan, selon les besoins de sa cause, et de Marguerite de Bourgogne (Silvia Monfort), reine de France, épouse de Louis X le Hutin.

Dieu sait que cette histoire est compliquée. Il y est question des amours clandestins de Marguerite et de ses trois sœurs, dans la tour de Nesle, de ces nuits de luxure qui se terminent par l'assassinat des amants de fortune dont les corps sont jetés à la Seine ; on y parle aussi des intrigues de cour, rivalités intestines pour la moindre parcelle de pouvoir ; on y décrit enfin la vie rocambolesque d'un jeune noble, Gautier d'Aulnay (Christian Cloarec), amoureux de la reine à perdre la raison. Dans cette pièce où l'on s'en va gaillardement jusqu'au bout de l'amoralité des Grands, la morale, figurée par Savoisie (Bernard Mazon) finira par triompher.

Claude Santelli, dans la plus pure tradition de l'école des Batailles-Chaumont, celle de la tôle qu'on aime, a élaboré une mise en scène d'un classicisme tranquille et qui fait mouche. La musique de Jean-

Marie Sénis, comme à l'habitude, est simple et belle tout comme le sont les décors de Jean Bascor.

C'est à peine si le jeu bout de ficelles de certains comédiens d'une distribution pléthorique vient troubler l'incontestable plaisir que l'on a à assister à ce spectacle bien agencé. On s'amuse sans réserve de la bonhomie roublarde de Robert Mazon (Landy) ; on y retrouve avec plaisir le profil aigu de Bernard Mazon et l'on découvre avec curiosité les talents de Paul-Elie Valéro (Philippe) et d'Étienne Oumédjane (Louis X). Silvia Monfort,



Jean-Pierre Kalfon et Silvia Monfort

sans surprise, campe sa Marguerite avec conviction et l'on aura déjà noté tout le bien que nous fait Jean-Pierre Kalfon, tout seul.

OLIVIER SCHMITT.

* Carré Silvia-Monfort. A 20 h 30 précises du mardi au samedi. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 45-31-28-34.

théâtre de gennevilliers STEVE LACY ELSA WOLLASTON DOUGLAS DUNN KENNETH NOLAND ROBERT O'REELEY 28, 29 et 31 octobre 47 93 26 30

THEATRE 71 MALAKOFF 46.55.43.45 DU 8 AU 31 OCTOBRE BALEINE de PAUL GADENNE Mise en scène: ARIANE & PIERRE ASCARIDE

18 h 30 chanson mardi 14 JEAN-CLAUDE VANNIER mercredi 15 vendredi 17 samedi 18 MAURANE PRIX UNIQUE 48 F LOC. 2. PLACE DU CHATELET 42 74 22 77

L'AMITIÉ... AUTOUR DE MINUIT DISTRIBUE PAR WARNER-COLUMBIA FILM

LA MUSIQUE... AUTOUR DE MINUIT DISTRIBUE PAR WARNER-COLUMBIA FILM

مكتبة الأهل

سكنا من الأهل

Culture

CINÉMA

« Pékin-Central », de Camille de Casabianca

Les tribulations d'un amour en Chine

Pour son premier film, Camille de Casabianca a choisi la Chine. Par amour pour les lointains, par humour sur envous son prochain.

De quelque côté qu'on la considère, elle a un bico joli culot, M^{me} Camille de Casabianca. Comédienne, scénariste d'Un étrange voyage et de Thérèse, d'Alain Cavalier, son père, elle choisit pour son premier film de mettre en scène un mariage en Chine. Pourquoi la Chine ? Parce qu'elle aime les voyages, les lointains, sans doute. Et la Chine n'est pas donnée ici comme une révélation, mais comme « révélateur », notamment de ceux qui s'y aventurent.

En l'occurrence, il s'agit d'un petit groupe de Français en voyage organisé. Parmi eux, Yves Rézier (excellent Yves Rézier, qui jette enfin la déroque du commissaire Moulin aux orties), un journaliste dans le coup, 35 ans, marié, trois enfants, qui a décidé d'emmener un reportage, en plus de Bruno, son photographe, sa petite amie Valérie, 25 ans, à qui il promet un déjeuner chez Maxim's de Pékin. Valérie (Christine Citti) est pleine d'énergie, de patience, amoureuse. Elle espère qu'Yves quittera sa femme au retour. C'est une ambition nette-

ment au-dessus des moyens affectifs de son grand homme, elle s'en aperçoit à mi-parcours. Bruno, le doux et discret photographe (Marco Pisano), roussillera la jeune épouse, avec tact, mais aussi une prudence navrante, indigne de l'admiration qu'il porte à Albert Londres. Au retour, à chacun sa chance, et les ours seront bien gardés.

Yves est un « caractère » au sens de La Bruyère, des plus fréquemment tracés. Le reporter « choc et poids »

dans sa splendeur légendaire. Plus comblé qu'invité, goujat que viril, il garde ses chaussettes pendant l'amour, si on peut appeler ainsi ces quelques gesticulations où il se plaint de son genou, tremble à l'idée que sa partenaire n'a pas pris la pilule. Debout, en compagnie, il « parle de cul », couché avec Valérie, il parle de lui. Au fond, il s'aime que lui, lui et son écharpe, tout ou long de ses reportages sur les grands trains du monde, au point de rendre

sa moquerie par moments touchante. Qu'importe le modèle, ce tableau de l'égoïsme masculin est unique et réjouissant.

Tourné en cinq semaines, avec une équipe minimum, une pellicule très sensible et Raymond Depardon à la caméra, Pékin-Central mêle allègrement les shots de ses personnages de fiction aux paysages de la Chine et aux Chinois qui sont tour à tour sollicités pour jouer un instant, donner une réplique. Qu'oo ne s'otente pas à un documentaire sur le fleuve Jaune ou l'Empire du milieu « terre de contrastes », chacun sait que les voyages organisés ne montrent rien d'autre que l'organisation du voyage, rarement le pays.

Le continent visité par Camille de Casabianca est celui (pénible) des Français en voyage, et son abîme est celui de la médiocrité de l'amour, parfois. Quant à l'œil, le nôtre, l'œil de Depardon, c'est du côté des Chinois qu'il se tient : un regard étonné, presque amusé, sur ce triot de petits et de grands sentiments. La vitesse d'exécution, la souplesse d'improvisation entre la comédie et le reportage, sont d'une fraîcheur et d'une élégance. En d'autres temps, on aurait parlé de « nouvelle vague ». De fait, il ne manque plus à Camille de Casabianca que des rivaux. Ou des complices.

MICHEL BRAUDEAU.



Yves Rézier

Communication

Accord politique en Italie sur l'audiovisuel

Un nouveau président pour la RAI et deux réseaux pour M. Berlusconi

La RAI, l'Office public de radio et télévision italien, a élu, jeudi 9 octobre, son conseil d'administration. La nouvelle serait des plus banales si l'événement n'était attendu depuis quarante mois. C'est en juin 1983, en effet, que s'achevait le mandat de l'équipe sortante. Ce blocage n'était en réalité que le symbole d'une difficulté plus profonde : celle consistant à donner un cadre juridique à l'ensemble du secteur radio-télévision du pays.

ROME de notre correspondant

Depuis un arrêt de la cour constitutionnelle en 1976, motivé par le souci de la liberté et du pluralisme d'expression, une tolérance s'est instituée en faveur des émetteurs privés de radio et de télévision, mettant fin au monopole de la RAI ; c'est sur cette situation de fait que s'est construit le prodigieux empire audiovisuel de M. Silvio Berlusconi. Depuis des années pourtant, de nombreuses voix réclamaient une réglementation de la jungle des ondes. Les lobbies d'influence entre partis ne l'avaient pas permis.

distribuer à l'avance des cassettes enregistrées à des centaines de stations réémettrices pour couvrir la quasi-totalité de la péninsule.

Une mesure de nature à révolutionner la situation de M. Berlusconi puisqu'elle lui permettait enfin de diffuser un journal télévisé ainsi que des matches de football en direct.

Mais l'accord entre les partis de gouvernement prévoyait que nul, dans la péninsule, ne pourrait être à la tête de plus de deux réseaux. Or M. Berlusconi en possède trois : Canale 5, Rete 4 et Italia 1. « Sua emittenza », comme on l'appelle familièrement ici, ne devait-il pas « d'abord » se défaire d'une de ses chaînes avant de se voir accorder « l'interconnexion » de ces réémetteurs ? C'est sur ce point d'application que les discussions ont longuement boté avant de déboucher finalement, mercredi 8 octobre, sur un accord global : M. Berlusconi peut désormais diffuser en direct un journal télévisé sur l'un de ses réseaux, mais il devra céder ou abandonner l'un d'entre eux avant d'émettre en direct sur son second réseau. M. Antonio Gava, ministre des PTT, proposera son projet de loi définitif avant la fin du mois. La possibilité d'être un nouveau conseil d'administration de la RAI s'est trouvée ainsi ouverte.

Le nouveau président sera un socialiste puisque, dans le très rigide « partage des dépouilles » de l'Etat opéré entre les partis de la majorité, ce poste revient traditionnellement au PS. Le candidat finalement retenu est M. Enrico Manca, actuellement responsable du suivi des problèmes économiques au PS, dont le nom avait déjà été avancé au printemps dernier, puis écarté par le président du comité de surveillance de la RAI chargé d'élire les membres du conseil d'administration ; il figurait en effet dans la fameuse liste des membres de la P2, cette loge maçonnique dévoyée que le gouvernement avait dû dissoudre en 1981.

JEAN-PIERRE CLERC.

Relève au « New York Times »

M. Max Frankel succède à M. Rosenthal à la tête de la rédaction du quotidien new-yorkais

WASHINGTON de notre correspondant

Le New York Times a annoncé, dimanche 12 octobre, la nomination au poste d'« executive editor » (numéro un de la rédaction) de M. Max Frankel qui était, jusqu'à présent, responsable de la page éditoriale du plus prestigieux des quotidiens américains.

M. Max Frankel succédera ainsi, le 1^{er} novembre prochain, à M. Abe Rosenthal qui dirigeait le journal, de fait, depuis près de vingt ans après y être entré en 1943. Cette relève était rendue obligatoire par une stricte règle imposant aux collaborateurs du New York Times de prendre leur retraite à soixante-cinq ans, âge qu'atteindra M. Rosenthal au printemps prochain.

Le départ d'un homme auquel le quotidien avait largement fini par être identifié ne traduit, en ce sens, aucune crise interne. Il n'en a pas moins été précipité de quelques mois pour mettre un terme aux sourdes rivalités qui pesaient sur le fonctionnement de la rédaction depuis un an qu'avait été ouverte cette succession.

Bien que plusieurs candidats de renom aient été en lice, le choix finalement fait par M. Arthur Sulzberger - seul appelé à trancher en tant que directeur et représentant de la famille qui contrôle le capital - était largement attendu. A cinquante-six ans, M. Frankel présentait, en effet, le double avantage de pouvoir assurer une transition qui ne fut pas un simple interim sans pour autant bloquer les possibilités

de renouveau offertes par la génération des hommes de dix à quinze ans plus jeunes.

Comme responsable de la page éditoriale, M. Frankel était également très proche de M. Sulzberger dans la mesure où si les propriétaires de journaux américains s'intéressent - en vertu d'un principe respecté no - dans le New York Times - d'intervenir sur les pages d'actualité, ils sont en revanche en prise directe sur les éditoriaux.

Collaborateur du quotidien depuis trente-quatre ans, M. Frankel est un journaliste dont le talent a été salué par un prix Pulitzer en 1973 et dont l'expérience est particulièrement riche puisqu'il a été, après avoir couvert l'insurrection hongroise et l'« octobre polonais » de 1956, correspondant à Moscou, chef de bureau de Washington et responsable de l'édition dominicale du journal.

Il aura pour adjoint M. Arthur Gelb qui, à soixante-deux ans, a fait toute sa carrière dans le sillage de M. Rosenthal sous la direction duquel le New York Times a consolidé une autorité un moment déclinante et retrouvé surtout une prospérité qui lui a permis de prendre la tête d'un groupe de presse maintenant puissant. M. Rosenthal va rejoindre le cercle très fermé des « columnists » américains en donnant deux fois par semaine au New York Times des articles qui seront simultanément publiés par de très nombreux autres quotidiens des Etats-Unis.

B. G.

NOTES

La semaine du mélomane

S'il sort dans Paris lundi soir, le mélomane est à peu près sûr d'entendre du Liszt : au Grand Auditorium de la Maison de Radio France, par Lazar Bernan, qui y mêlera les Préludes de Rachmaninov et les Tableaux d'une exposition ; à la salle Pleyel, où Kent Nagano, un vrai grand chef, dirigera le Secolud Concerto (soliste : Jean-Philippe Collard), une création prometteuse de John Adams, et la Cinquième de Tchaïkovski ; à la salle Favart, où Georges Fendermacher enchevêtrera la Sonate en si mineur et la transcription de la Symphonie héroïque (attention, il commencera à 20 heures précises). La même sonate, et bien d'autres choses, le lendemain mardi, mais à la salle Gaveau, par l'excellente Elena Mouszalas, tandis que les Mardis de France-Musique proposent de redécouvrir Roussel, Rivier et Ton That Tiet à 18 h 30 ; inaugurer l'intégrale de l'œuvre pour orgue de Messiaen avec la Nativité du Seigneur, à 20 h 30, et conclure, à 22 h 30, avec de la musique japonaise traditionnelle (ao Grand Auditorium, entrée libre).

L'Orchestre de Paris s'est en tête de sortir des acutiers battus les 15, 16 et 17 octobre. Au programme : Eriandis, de Xenakis, et le Poème de l'exalté, de Stravinsky (remplacé le 17 par le Sacre du printemps). Entre les deux, Maurizio Pollini interprétera le Concerto numéro 2 de Chopin.

Soirée Strauss pour les curieux, salle Favart, les 16 et 18, à 20 heures, avec l'Orchestre et les solistes de l'Opéra dans des œuvres de la dernière manière : Concertin pour hautbois, Divertissement pour clarinette et basson, Métamorphoses.

A découvrir également, les compositeurs islandais qu'Edda Erlandsdottir associe aux impressionnistes français le 17 à la salle Cortot. Enfin, après être allé entendre la

Création de Haydn à la salle Pleyel, le samedi 18, le mélomane prendra le premier TGV pour ne pas manquer la création lyonnaise des Voyages de M. Brouček, de Janáček (les 19, 21, 23, 24, 26, 28, 29 et 31 octobre).

Mort du parolier Maurice Vidalin

Le parolier Maurice Vidalin est mort vendredi 10 octobre à Rueil-Malmaison. Il était âgé de soixante-deux ans.

[Ancien légionnaire né à Paris en 1924, Maurice Vidalin entra dans la chanson grâce à une rencontre avec le compositeur Jacques Dutin, avec qui il forma longtemps un duo en interprétant des succès pour Marcel Amont (Julie), pour Jean-Jacques Debout (Les Boutons dorés), pour Jean-Claude Pascal (Vous les amoureux). Au début des années 60, Vidalin commença une longue collaboration avec Gilbert Bécaud : la Grosse Noce, Quand Jules est au violon, Rêve au loin, le Petit Oiseau de nuit, Les couleurs, Venis aux enchères. Maurice Vidalin savait trouver une histoire en quelques couplets, avec des mots simples et des dialogues savoureux.]

Stanley Clarke en tournée

Jamais on n'a mieux joué de la contrebasse ou de la basse électrique, avec plus de légèreté, de grâce et de douceur. Avec une telle justesse, et la vélocité d'un guitariste flamenco. Réellement. A trente-cinq ans à peine, Stanley Clarke s'impose, depuis plus de quinze ans, comme l'ange de l'instrument. Il joue mieux que Jimmy Blanton, Oscar Pettiford, Paul Chambers et Ray Brown réunis. Il joue nettement mieux ; mais il est loin de jouer aussi bien qu'aucun d'entre eux. Jamais tant d'élégance et d'art auront été employés avec plus d'application à la maîtrise. On trouverait bien, ici et là, dans Vulcan Princess ou School Days des instants éponouffants, un trait à couper le souffle ou les accents d'un espoir de lyrisme. Mais

on ne les trouverait que comme des accidents dans un fatras barbouillé de clichés à la mode, perdu par l'intention appuyée d'être dans le coup (de faire un coup). Bref, à supposer que cette compétition soit seulement pensable, Stanley Clarke aurait pu devenir le plus grand bassiste du monde, s'il n'avait pas cherché si lourdement à l'être. En un mot, ce garçon a un succès fou, et sa nouvelle tournée s'annonce sous les meilleurs auspices.

F. M.

* Stanley Clarke à Bordeaux (17), Nantes (18) et au Nancy Jazz Festivals (24).

Un Rembrandt à la consigne

Les valeurs de tableaux ont-ils du mal à écouler leur marchandise ? Les collectionneurs fous, longtemps accusés de favoriser ces rapts pour assouvir leur passion, sont-ils en voie de disparition ? Un tableau de Rembrandt, volé en mai 1983 à la Duxwich Picture Gallery de Londres, n'a, semble-t-il, pas trouvé preneur. Ce peut être le portrait du graveur Johann de Gheyn (25 x 35 cm), daté de 1632 et estimé à 5 millions de dollars, ou été prosaïquement retrouvé dans le casier d'une consigne de la gare de Münster en RFA. Il y était entreposé depuis plus d'un mois. D'après les experts de la police anglaise versés le 10 octobre, il s'agit bien de l'original.

En revanche, une œuvre volée en France depuis plus de quarante ans vient seulement d'être repérée dans un musée américain. Le tableau de Francesco Mola, peintre italien du dix-septième siècle - un épisode de la Jérusalem délivrée - avait été acquis par Louis XIV, avec son pendant pour Versailles. Transféré au Louvre après la Révolution, puis au palais de l'Élysée, il avait disparu mystérieusement au cours de l'Occupation. On le signala, par la suite, aux Etats-Unis, dans la collection Kress. Après la mort du mécène, il se retrouva au musée de San Francisco. Un conservateur du Louvre, Arnaud Besjon de Lavergne, spécialiste du dix-septième siècle et bon finier,

prouva à ses collègues américains que la toile en question provenait, sans aucun doute, de nos collections nationales. Même si, entre-temps, elle avait changé de format. Mais, le 23 octobre, M. Hubert Landais, directeur des musées de France, accueillit à la délégation américaine et lui restituera le tableau. En attendant, les œuvres impressionnistes dérobées à Marmottan en octobre 1986 sont toujours introuvables. Front-elles leur réapparition dans un musée du Texas ou dans une consigne de la gare Saint-Lazare ? E. de R.

« La Crucifixion » de Brea retrouve sa place à Cimiez

Après quatorze ans d'absence, la Crucifixion de Louis Brea (1512) a retrouvé sa place dans le bas-côté gauche de l'église des franciscains de Cimiez, à Nice, depuis le 4 octobre. Partie d'un grand ensemble de bois sculpté, doré et peint, le tableau est fait sur des planches de noyer larges de 50 à 65 centimètres et épaisses de 4 à 5 centimètres. Il mesure 2,70 mètres sur 2,40 mètres et pèse 250 kilos. Tout alla bien pour lui jusqu'en 1969, année où le chauffage central a été installé dans l'église (qui est la paroisse de Cimiez) : un radiateur avait été posé sous le tableau. Température et hygrométrie étaient donc sujettes à de brusques et importantes variations.

An début de 1970, no début d'écailage de la peinture a été découvert. Un an plus tard, le mal s'aggrava. Le 31 juillet 1972, la Crucifixion, propriété de la ville de Nice, était transportée en laboratoire des Monuments historiques de Champs-sur-Marne. Dilemment - soignée - et restaurée par MM. Gérard Ten Kate et Robert Baudoin, le tableau avait retrouvé sa splendeur en 1980. Mais, à ce moment-là, une querelle opposait les Monuments historiques et la ville de Nice. Les premiers demandaient, pour rendre le tableau, que toute l'église soit climatisée. La seconde ne voulait pas supporter le coût énorme d'une telle installation.

L'accord a été enfin réalisé grâce, en partie, à la tenacité de M. Roland Marghiéri, qui fait fonction de conservateur de l'église. La température sera toujours limitée à 14 degrés Celsius et un vide - climatisé automatiquement - a été aménagé derrière le tableau. Ainsi, la Crucifixion a-t-elle pu retrouver son emplacement original.

Y. R.

LA NUIT... AUTOUR DE MINUIT. DISTRIBUE PAR WARNER COMMUNICATIONS. A WARNER COMMUNICATIONS COMPANY.

GRAND PRIX D'INTERPRETATION FEMININE CANNES 86 BARBARA SUKOWA ROSA LUXEMBURG un film de MARGARETHE VON TROTTA sortie le 15 octobre DANIEL OLBRYCHSKI

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 13 octobre

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

BRICO-DECO
-20%
ET PRIX BHV
SUR DES MILLIERS D'ARTICLES
Du 29 septembre
au 18 octobre 86
DANS LES 11 BHV

20 h 35 **Cinéma** : Les misérables. ■ (2^e partie). Film français de Robert Hossein (1982), avec Lino Ventura, Michel Bouquet, Jean Carmet, Frank David.
En 1832, Jean Valjean vit tranquillement à Paris avec Cosette devenue jeune fille. Il est reconnu par les Thénardières, qui lui tendent un piège. Marius, un étudiant pauvre, aime Cosette et participe à un soulèvement républicain. La partie la plus épique du roman manque de souffle et de vrai lyrisme dans la version Hossein (il faudrait revoir ce qui en avait fait Marcel Pagnol pour la télévision). Mais c'est étonnant, l'idée de rédemption de Jean Valjean est bien là et l'interprétation est suffisamment efficace.

22 h 10 **Acteurs studio**.
Emission de Martine Jouando et Frédéric Mittrand.
Autour du film Quai des Orfèvres, de Henri-Georges Clouzot.
Invitée : Suzy Delair.

23 h 25 **Journal**.

23 h 40 **C'est à lire**.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

-50%
MAGNÉTOSCOPE
133^F au lieu de **265^F**
sur 36 mois
APPELEZ VITE GRANADA
au **30.64.30.00**
* opération dans la mesure des stocks disponibles

20 h 35 **Série** : Les cinq dernières minutes. Rouges sur les vendanges. Téléfilm de Claude Loursais, avec Christian Barbier, Marc Eyraud, Paul Crauchet, Gérard Larique.
Le commissaire Le Carré doit découvrir si l'assassin...

d'Yvette est l'acte d'un rôdeur, celui d'un amoureux éconduit ou d'une rivale jalouse...
22 h 25 **Documentaire** : Les années 1900, ou l'art nouveau.
Réal. Folco Quilici.
Troisième partie : L'art nouveau.
23 h 25 **Journal**.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

20 h 35 **Cinéma** : Le boulanger de Valorgue. ■
Film français d'Henri Verneuil (1952), avec Fernandel, Jean Gabin, Pierrette Brunas, Georges Chamarnat, Leda Gloria, Francis Liniel, Henri Vilbert.
Le fils de l'unique boulanger d'un village de Provence a séduit la fille de l'épicier avant de s'en aller faire son service militaire. Elle est enceinte. Le boulanger refuse de croire à la possibilité de son fils et cesse de cultiver le pain. On trouve la part mal de recréation avec certains films de Marcel Pagnol, et Fernandel tient un personnage à la Raimu. On peut aimer la conception pittoresque de la comédie de mœurs selon Henri Verneuil.

22 h 25 **Journal**.

22 h 55 **Magazine** : Urbain.
Magazine de la ville, de Dominique Bailland. Nîmes, l'architecture dans l'art.
Jean Bousquet espère faire de la ville dont il est le maître une capitale de l'architecture et du design.

23 h 25 **Prétude à la nuit**.

CANAL PLUS

20 h 30, Les triplés ; 20 h 35, Cinéma : Une femme disparaît. ■ Film américain d'Anthony Page (1979), avec Elliott Gould, Cybill Shepherd, Angela Lansbury ; 22 h 10, Flash d'informations ; 22 h 20, Étoiles et buts ; 23 h 20, Série : Thriller ; 0 h 30, Série : La cinquième dimension ; 1 h 20, Série : Arabesque ; 2 h 10, Série : Star Trek.

LA 5

20 h 30, Série : Thriller ; 21 h 40, Série : La cinquième dimension ; 22 h 35, Série : Arabesque ; 23 h 20, Série : Thriller ; 0 h 30, Série : La cinquième dimension ; 1 h 20, Série : Arabesque ; 2 h 10, Série : Star Trek.

TV 6

20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.) ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 **Le mariage des artistes de Lodz**, de Gilles Ségal.
21 h 42 **Musique** : Les Beatles. Musique traditionnelle. Eric Marchand, chanteur du groupe Guers, musicien breton.
22 h 30 **La nuit sur un plateau**. Invités : Henri Atlan et Albert Jacquard.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 **Concert** (en direct du grand auditorium de Radio-France) : Marche funèbre pour la mort de Mosonyi ; Sonate en sol mineur, op. 10, n° 3, de Frédéric Chopin ; Sonnet de Pétrarque n° 104 ; Méphisto-Walze, de Liszt ; Six préludes op. 34, de Chostakovitch ; Les tableaux d'une exposition, de Moussorgski, par Lazar Bertram, piano.
23 h **Les soirées de France-Musique** : Pas que beau ! avec Jack-Alain Léger.

Mardi 14 octobre

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

14 h 40 **Ravi de vous voir**.
15 h 45 **Faust** : La bonheur conjugal. D'après l'œuvre d'André Maurois. 1^{er} épisode : Le coup de foudre. Avec Jean Desailly, Colette Castel, Dominique Patruel, Jeanne Barry... (rediff.)
16 h 15 **Variétés** : Show-bizness.
17 h 25 **Faust** : La cloche tibétaine. 2^e épisode : Le cœur de la vieille Chine.
18 h 25 **Mini-journal**, pour les jeunes.
18 h 35 **La vie des Botes**.
18 h 50 **Faust** : Santa Barbara.
19 h 35 **Expression directe**. Naissance de la loi.
20 h **Journal**.
20 h 25 **Loto sportif**.
20 h 35 **Série** : Le veto.
De Daniel Goldenberg. 2^e épisode : Rocky. Avec Sady Rebbot, Christine Descaud, Anne Teyssière, Nadine Collet.
21 h 30 **Médecine à la Une**.
Emission d'Igor Barrère.
L'infarctus : les urgences, dilataion coronarienne et pontage coronarien, troubles du rythme, dilataion des valvules, plaquettes sanguines, les greffes cardiaques. Avec les professeurs Slama, Grosgeant, Cabrol, Puech, Caen.
23 h **Journal**.
23 h 15 **C'est à lire**.
Avec Madeleine Chantal pour son livre La maison de jade.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

15 h **Série** : Sergent Anderson.
15 h 50 **C'est encore mieux l'après-midi**.
17 h 35 **Récré A 2**.
18 h 5 **Faust** : Capitot.
18 h 30 **Magazine** : C'est la vie.
18 h 50 **Jeu** : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 **Actualités régionales**.
19 h 40 **Le nouveau théâtre de Boulevard**.
Invité : Michel Roux.
20 h **Journal**.
20 h 35 **Mardi cinéma** : Alexandre le Bienheureux. ■ Film français d'Yves Robert (1968), avec Philippe Noiret, Marilène Jobert, Françoise Briot, Paul Le Person, Pierre Richard.
Après la mort de son épouse, fermière autoritaire, un cultivateur se laisse aller à son penchant pour le sommeil et la flânerie : il refuse tout travail. Éloge de la paresse, joyeux jeu un peu dans la tradition des contes poétiques de Marcel Aymé. C'est traité avec verve et humour dans un rôle en or.
22 h 15 **L'actualité climatologique et les jeux**.
Avec Carole Bouquet, Jacques Villaret, Christian Clavier.
23 h 25 **Journal**.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

14 h 30 **Série** : Bizarra, bizarra.
15 h **Prétude bis**.
16 h **Documentaire** : les grandes fleuves reflète de l'histoire : le Gange.

16 h 50 **Dessins animés** : Mister Magoo.
17 h **Les après-midi de Disney Channel**.
17 h 55 **Croqui-soleil**.
18 h 57 **Juste ciel, petit horoscope**.
19 h **Le 19-20 de l'information**.
19 h 15 **Actualités régionales**.
19 h 55 **Dessins animés** : Les entretiens.
20 h 5 **Les jeux à la Grande-Colombe**.
20 h 35 **Cinéma** : Avec les compliments de Charle.

CANAL PLUS

14 h, Cinéma : La grande bouffe. ■ Film italien de Marco Ferreri (1973) avec Marcello Mastroianni, Ugo Tognazzi, Michel Piccoli, Philippe Noiret, Andréa Ferréol ; 16 h 30, Cinéma : Duet. ■ Film belge de Marlon Haussel (1985) avec Jane Birkin, Trevor Howard, John Huston ; 17 h 30, Série : Les monstres ; 18 h 05, Dessins animés ; 18 h 15, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 18 h 45, Top 50 ; 19 h 15, Zénith ; 20 h 05, Starquiz ; 20 h 30, Les triplés ; 20 h 35, Cinéma : Faut-il divorcer. ■ Film américain de Joseph Zito (1984) avec Chuck Norris, Emmet Welsh, David Trass ; 22 h 10, Flash d'informations ; 22 h 20, Cinéma : Joyeux Pâques. ■ Film français de Georges Lautner (1984) avec Jean-Paul Belmondo, Sophie Marceau, Marie Laforêt ; 23 h 55, Cinéma : Retour de Casanova. ■ Film français de Denis de La Patellière (1957) avec Michèle Morgan, Daniel Gélin, Bernard Blier ; 1 h 50, Cinéma : Magazine de la mode ; 2 h 35, Série : Batman.

LA 5

13 h 50, Série : Arabesque ; 16 h 45, Série : Jaimé ; 17 h 35, Série : Star Trek ; 18 h 25, Série : Riposte ; 19 h 15, Série : Happy days ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Thriller ; 21 h 45, Série : Star Trek ; 22 h 40, Série : Arabesque ; 23 h 20, Série : Thriller ; 0 h 45, Série : Kojak ; 2 h 40, Série : Arabesque.

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 17 h, Système 6. Invité : Jean-Pierre Kalfon ; 18 h, NRJ 6. Invité : Alain Lamy ; 20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.) ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 **Le journal du corps**.
21 h **Musique** : Diagonales. Rencontre avec Stéphane Eicher.
22 h 30 **Nuits magiques**. La nuit et le moment. Gros plan sur Henri Langlois.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 **Officier Messiaen** : L'orgue intégral. La nativité du Seigneur, de Messiaen, par Jennifer Bate à l'orgue.
22 h 30 **L'univers non tempéré**. Musique traditionnelle japonaise.
24 h **Les soirées de France-Musique**. Poissons d'or.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 13 octobre à 0 heure et le mardi 14 octobre à 24 heures.

Le minimum barométrique d'altitude situé à l'ouest du Portugal dirigera sur notre pays un courant d'air chaud et instable de secteur sud, de plus en plus rapide. On assistera ainsi mardi à une recrudescence des pluies convectives sur le Languedoc et la Provence, les versants sud du Massif Central étant les plus exposés.

Les hautes pressions protégeront le reste du pays du flux perturbé océanique. Mardi : brumes et brouillards se formeront au lever du jour sur la majeure partie du pays. Seules seront épargnées les régions méditerranéennes (Roussillon, sud du Languedoc, Provence, basse vallée du Rhône), où régnera toujours un temps très nuageux et orageux.

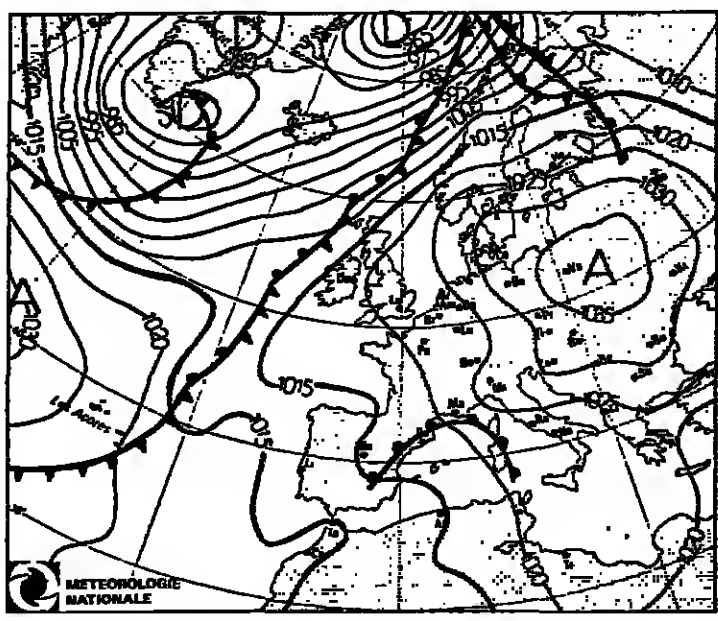
En cours d'après-midi, ce mauvais temps remontera vers le nord, envahissant assez rapidement le Languedoc, la moyenne vallée du Rhône, puis le Jura et le Burgogne. On pourra observer des pluies orageuses particulièrement abondantes sur le versant sud du Massif Central.

Partout ailleurs, des nuages élevés voileront le soleil. Ils deviendront plus denses en Bretagne et Normandie en fin de journée.

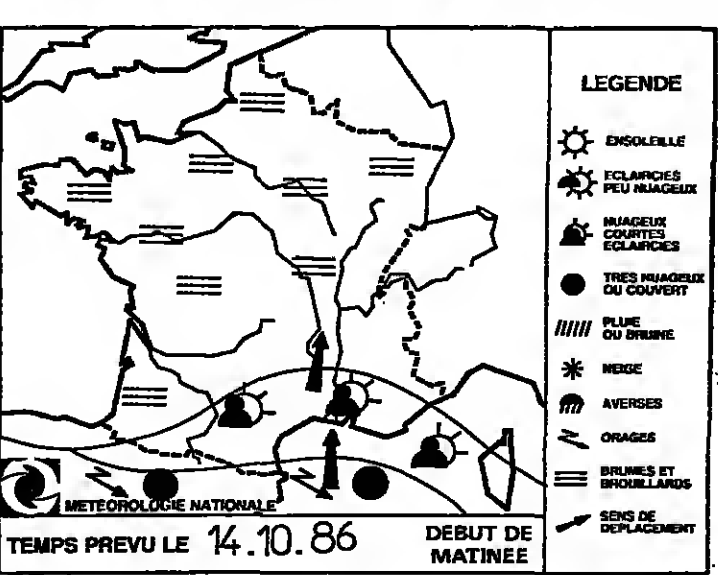
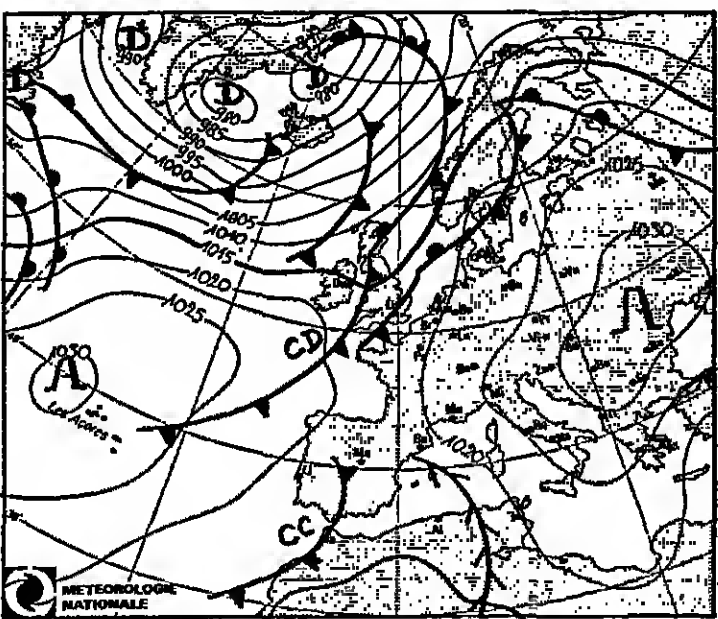
Les températures évolueront peu : les minima avoisineront 8 à 10 degrés sur le midi nord, 10 à 13 degrés ailleurs, 15 à 17 degrés près de la Méditerranée. Les maxima varieront entre 17 et 23 degrés du nord au sud.

Un vent modéré de secteur sud soufflera sur l'ensemble de la France.

SITUATION LE 13 OCTOBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 15 OCTOBRE A 0 HEURE TU



TEMPS PRÉVU LE 14.10.86 DÉBUT DE MATINÉE

TEMPÉRATURES maxima - minima		Temps observé			
le 12-10 à 6 h TU et le 13-10-1986 à 6 h TU					
FRANCE					
ALGER	22 11	B	LOS ANGELES	23 16	S
BARCELONE	22 15	N	LUXEMBOURG	13 8	S
BORDEAUX	23 13	S	MADRID	22 14	C
BRETAGNE	22 11	B	MARRAKECH	23 16	N
CAEN	20 9	B	MEXICO	26 15	S
CLERMONT-FERRAND	23 10	C	MONTREAL	22 10	S
DIJON	18 9	C	MOSCOU	2 0	C
GENÈVE	22 14	C	NEW-YORK	16 9	N
LILLE	19 7	B	OSAKA	11 1	P
LONDRES	21 13	N	PALM-BEACH	27 20	P
LYON	20 13	P	PARIS	22 10	C
MARSEILLE	24 17	O	RIYAD	23 20	C
NANTES	16 5	B	ROME	24 14	S
NICE	25 16	P	SINGAPOUR	31 25	C
PARIS-MONTS	20 11	B	STOCKHOLM	13 5	N
PARIS	24 11	S	SYDNEY	25 11	N
PERPIGNAN	20 17	N	TOKYO	20 14	A
RENNES	19 9	S	TUNIS	28 22	N
STRASBOURG	22 14	P	VARSOVIE	12 3	B
			VENISE	22 10	S
			VIENNE	13 7	N

* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Je fais mes courses d'un coup de baguette
Faites vos courses de votre fauteuil.
Le Monde sur Minitel
36.15 tapez : LEMONDE
LE MINITEL A TROUVE A OUI PARIFER

RFM
Dans toute la France
RFM Paris 96.9
RFM Antibes 97.8
RFM Avignon 92.1
RFM Bourg-en-Bresse 97.8
RFM Brest 90.9
RFM Caen 103.2
RFM Châteauroux 94.7
RFM Châteaubriant 92.0
RFM Douai 97.1
RFM Lille 97.1
RFM Limoges 102.1
RFM Lyon 102.2
RFM Montpellier 98.8
RFM Nantes 96.8
RFM Orange 92.1
RFM Perpignan 95.1
RFM Rennes 96.9
RFM Saint-Etienne 96.6
RFM Strasbourg 94.8
RFM Toulouse 88.8
RFM Tours 94.7
RFM Valenciennes 97.1

De 13 à 31 octobre, 18-19 h
Les 15 meilleures émissions de COLOCHE enregistrées en 1981

Le Monde CADRES

Programme des participations d'IBM FRANCE aux forums et rencontres étudiants-entreprises

Les forums, journées portes ouvertes, salons organisés par les Grandes Ecoles et Universités françaises sont autant d'occasions privilégiées de rencontrer les étudiants d'aujourd'hui qui seront peut-être nos collaborateurs de demain. Dans le cadre de notre politique de relations avec l'Enseignement Supérieur et ses élèves, nous participerons aux manifestations suivantes :

NOVEMBRE 86 :

5/6 - Ecole Nationale Supérieure des Techniques Avancées (ENSTA) - Forum "Les Défis Technologiques" - 32, boulevard Victor - 75015 PARIS.

19/20 - Ecole Centrale de Lyon (ECL) - 5^e Forum "Par delà les frontières ; l'entreprise". 36, avenue Guy de Collonge - 69131 ECULLY.

27/28 - Ecole Nationale Supérieure d'Electrotechnique, d'Electronique, d'Informatique et d'Hydraulique de Toulouse (ENSEEIH). Forum Interentreprises - N7 - 2, rue Ch. Camichel - 31071 TOULOUSE.

DECEMBRE 86 :

10/11 - 7ème Forum SUPELEC - "La formation dans les Grandes Ecoles Scientifiques est-elle adaptée aux besoins des entreprises ?" - Plateau du Moulon - 91190 Gif sur Yvette.

JANVIER 87 :

14/15 - Institut National Polytechnique

de Grenoble (INPG) - "L'Odyssée de l'Entreprise", avec la participation des écoles appartenant à l'INPG (ENSIMAG, ENSERG, ENSIEC, ENSEEG, ENSHG, EFPC) et de l'Ecole Supérieure de Commerce de Grenoble - Thème : "L'opportunité du premier emploi". Domaine Universitaire de St Martin d'Hères - 38402.

21/22 - Ecole Centrale de Paris - Forum Centrale - Entreprises - Campus Ecole - 92290 Chateaufort-Malabry.

29 - Ecole Spéciale des Travaux Publics Bloc ETP - Forum Entreprises - Palais Omnisport de Paris Bercy.

FEVRIER 87 :

4/5 - X - Forum Ecole Polytechnique - 91128 PALAISEAU.

AVRIL 87 :

1/2 - Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications (ENST). Forum SUPTELECOM - 46, rue Barrault - 75013 PARIS.

Etudiants, enseignants, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons sur nos stands.



Relations Universités - Ecoles

Une grande société d'assurances à forme mutuelle, qui est à l'origine d'un groupe puissant, diversifié et très dynamique, crée deux postes, pour jouer un rôle moteur dans l'évolution des systèmes d'information, de comptabilité et de contrôle de gestion.

• HEC, ESSEC, ESCP ou jeune expert comptable

Il aura 3 à 5 ans d'expérience acquise dans un groupe d'assurances ou dans un grand cabinet d'audit ou d'expertise (avec des interventions dans le domaine de l'assurance). Sa première mission consistera à analyser les procédures comptables actuelles, à élaborer des schémas et des méthodes plus performants, à les mettre en œuvre jusqu'à y compris la formation des personnels concernés. Des connaissances fiscales sont nécessaires pour pouvoir intervenir dans la globalité des problèmes à traiter.

référence OY 175 AM

• Chef de projet haut niveau X, ECP, Mines

Placé au sein de la direction de la comptabilité et du contrôle de gestion, sa première mission sera d'analyser les circuits d'information concernant la comptabilité, d'élaborer des systèmes plus performants et pour ceux impliquant un développement informatique d'en piloter la mise en place en liaison avec la direction informatique, tant dans le domaine des gros systèmes que dans celui de la micro-informatique et de la bureautique. Il aura deux ans d'expérience en organisation informatique dans le domaine financier (notamment, les candidatures de débutants de fort potentiel ayant fait des stages intéressants dans ce domaine et désireux de s'orienter dans cette voie seront prises en considération).

référence PZ 176 AM

La réussite dans ces postes permettra à des candidats de premier plan et ayant l'esprit d'acquiescer rapidement à des responsabilités à la mesure de leur valeur, dans la société mère ou au sein du Groupe. Poste à Paris.

Ecrire en précisant la référence. Discretion absolue.

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris



A la Bourse de Paris, l'entretien et les travaux neufs



Pour accueillir l'évolution « rapide » du marché boursier, il doit exister une logistique prévoyante et efficace. C'est dans cet esprit que la Chambre Syndicale des Agents de Change fait fréquemment appel à l'assistance de ses services techniques. Les responsables de ce service recherchent l'INGENIEUR DE CONFIANCE capable de le seconder pour :

- participer à l'étude et assurer le suivi des travaux entrepris afin d'adapter les installations aux développements du marché boursier ;
- diagnostiquer, maîtriser et contrôler avec finesse les coûts nécessaires et budgets engagés ;
- encadrer et coordonner une équipe importante exerçant sur les chantiers ou dans les services administratifs.

En résumé, et si ce poste s'adresse à un professionnel expérimenté alliant la maturité de la quarantaine à une formation de type Ingénieur et des connaissances en électro-mécanique, nous attendons aussi de vous un tempérament « technicien », une démarche d'organisation et de gestionnaire, une volonté affirmée de « faire face », des qualités confirmées d'animateur.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo), sous la référence L/AG/LM, à notre Conseil, Thierry de CARNÉ, qui vous garantit toute discrétion.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

COMPÉTENCES FINANCIÈRES ET TEMPÉRAMENT COMMERCIAL

LILLE - LYON - MARSEILLE

Financer les réalisations, les équipements ou le développement des entreprises et des grands maîtres d'ouvrages dans le domaine du Bâtiment et des Travaux Publics, c'est la mission du GROUPE CCME et ce sera la vôtre, si vous avez les qualités nécessaires pour exercer des responsabilités financières, commerciales et techniques.

DIPLOMÉ D'UNE GRANDE ÉCOLE

d'Ingénieurs ou de Commerce et de Gestion

Vous disposez d'une première expérience financière, si possible dans un secteur du BTP. Disponible, mobile et curieux, vous êtes attiré par des fonctions diversifiées, alliant en même temps l'analyse des activités et du potentiel d'entreprises, le "montage" de dossiers de financement, leur mise en œuvre et leur suivi, enfin le développement commercial de votre portefeuille de clients.

Si ces responsabilités formatrices et alliantes, mais aussi exigeantes, vous intéressent...

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en mentionnant la région concernée, à
GROUPE CCME Direction des Relations Humaines, 128, Rue La Boétie, 75008 PARIS

Ingénieur

ENSAM, ICAM, ECAM, ESME, IDN, ENSIAA

Vous êtes débutant ou riche d'une première expérience, de toutes façons ambitieux et dynamique.

Vous vous occuperez des investissements, depuis l'étude jusqu'à la mise en route du matériel de fabrication et de conditionnement de produits pharmaceutiques, dans notre unité de production d'Evreux.

Pour ce poste à responsabilité, merci d'adresser lettre, CV et prétentions sous réf. ING à GLAXO Service du Personnel Usine - 27035 Evreux Cedex



Mines, ECP, AM...

Organiser et animer une gestion de production performante

Un groupe industriel renommé, réalisant en petite et moyenne séries des produits de haut de gamme destinés à l'industrie de la parfumerie et des cosmétiques, crée un poste de Responsable de la Gestion de Production.

Rattaché directement au PDG, en liaison constante avec les clients, les services commerciaux et l'usine, il développera des méthodes modernes de gestion de production visant à optimiser la planification des fabrications et le service à la clientèle.

Ce poste est convenablement à un ingénieur de valeur, ayant un minimum 5 ans d'expérience industrielle, acquise dans des fonctions d'encadrement ou de direction d'ateliers, ouvert, bon organisateur et bon animateur.

La réussite dans ce poste permettra au candidat d'élargir ses responsabilités, de créer la fonction de Directeur de la logistique et de faire partie du comité de Direction de la société.

Le siège du groupe étant à Paris et l'usine en Seine-Maritime, le candidat peut être basé dans l'une ou l'autre localisation. Ordre de grandeur de rémunération : 300.000 F.

Ecrire sous réf. OE 188 AM Discretion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris



Nous sommes une grande COMPAGNIE D'ASSURANCE française en fort développement national et international. Pour renforcer notre Direction Comptable, nous recherchons un

ADJOINT AU DIRECTEUR COMPTABLE

Il dirigera 2 services (environ 30 personnes) et participera activement à la réorganisation des autres services de cette direction dont l'effectif total est de 100 personnes.

Vous avez environ 30 ans, une formation supérieure type SUP de CO ou GESTION, vous êtes titulaire du DECS.

Après une expérience de 4 ou 5 ans dans un service comptable, ou dans un cabinet de révision comptable, vous recherchez des responsabilités opérationnelles dans un environnement évolutif.

Nous attendons de vous de réelles compétences techniques (comptabilité, informatique, organisation), et des qualités d'animateur.

Vous recevrez une formation, si besoin, aux techniques de notre métier.

Vous aurez des opportunités de progression intéressantes.

Merci de transmettre votre dossier de candidature (avec photo et prétentions), en indiquant la référence 4200 M, à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit la plus grande discrétion.

20 rue Pergolèse - 75116 Paris



Le Monde CADRES

Directeur de filiale

350.000 F

Un groupe international recherche le directeur de sa filiale française spécialisée dans la protection de l'homme au travail (8 personnes; 8,5 millions de francs de chiffre d'affaires). Installé dans la banlieue est de Paris, il rendra compte au directeur des filiales basé en Grande Bretagne et assumera dans un contexte d'autonomie et de responsabilités, la gestion complète des opérations en France. Il sera parallèlement chargé de développer les ventes sur l'Europe du sud et les pays du Maghreb. Ce poste s'adresse à un cadre âgé de 30 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur technique (ou équivalent) et parlant l'anglais. Rompu à la vente de produits techniques en milieu industriel, il doit justifier avoir exercé des responsabilités marketing et commerciales et avoir également l'expérience de l'animation des hommes et de la gestion d'un centre de profit, si possible intégré à un groupe international. La connaissance du marché de la protection industrielle constituerait un atout supplémentaire. Fonction des compétences présentées, la rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 350.000 francs + voiture de fonction. Ecrire à JM. JACLOT en précisant la référence A/R 9187M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N°1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04 Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Ingénieur commercial

Leasing matériel informatique - Cette société financière, filiale d'un grand groupe bancaire français, est spécialisée dans le crédit-bail et la location de matériel informatique (moyens et gros systèmes). Elle dispose de son propre parc et s'appuie sur un réseau commercial national. Pour sa direction des ventes basée à Paris, elle recherche un ingénieur commercial, intégré à une petite équipe et avec une grande autonomie, il sera chargé de développer la commercialisation de ce type de produits financiers auprès d'une large clientèle d'utilisateurs. Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure (type ESC ou maîtrise de gestion), disposant d'au moins deux ans d'expérience acquise soit dans un établissement de financement d'équipements professionnels, soit chez un constructeur informatique. Une réelle aptitude aux techniques financières, et des qualités de négociateur sont indispensables. Le poste suppose de fréquents déplacements. Ecrire en précisant la référence S/8119M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N°1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04 Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Composants électromécaniques grandes séries

L'UNITÉ AUTONOME DE PRODUCTION D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL EUROPÉEN 200 KM SUD PARIS recrute

2 ACHETEURS Ingénieurs mécaniciens

Avec le Chef du Service Achats, ILS GÈRERONT UN BUDGET ACHATS DE 80 MILLIONS F PAR AN: analyse de la valeur, recherche de Fournisseurs et nouveaux produits, en liaison avec Etudes, Méthodes, Qualité et Fabrication.

- La trentaine, INGÉNIEUR diplômé Mécanicien (ou formation commerciale si expérience achats techniques)
• 1^{re} EXPÉRIENCE (INDISPENSABLE) EN PRODUCTION (ou ACHATS bien entendu) et habitude de l'utilisation de l'informatique

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 8515 à

SC sélection conseil 98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Un directeur des opérations pour notre système administratif

Privée, très performante, notre société a pour objet exclusif la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières. Ni banque, ni agent de change, nous employons aujourd'hui 20 personnes et gérons plus de 2 milliards de francs. Nous recherchons l'organisateur à qui nous souhaitons confier l'ensemble de notre système administratif. Vous serez ainsi chargé: - de gérer les procédures de fonctionnement, - de superviser l'outil informatique, - d'optimiser la chaîne de traitement des ordres de Bourse, en relation avec nos dépositaires et intermédiaires financiers, - d'appréhender, analyser et contrôler nos circuits financiers.

- de veiller à la conformité de nos procédures avec celles du groupe auquel nous appartenons (100 personnes dans 6 pays), - enfin, de gérer, motiver, recruter, responsabiliser... les équipes (back-office, secrétariat, informatique) qui vous seront confiées. Vous avez déjà une solide expérience de l'organisation à l'échelle de l'entreprise, et connaissez suffisamment le milieu boursier pour être rapidement opérationnel. Vous vous reconnaissez aussi un goût prononcé pour le travail en équipe. Stratégique pour notre société, votre fonction devra être à la hauteur de notre expansion.

Nous vous remercions d'adresser, sous référence DOM, votre dossier (lettre manuscrite, CV avec photo et prétentions) à Guillaume ASTIER, 4 rue Saint-Florentin, 75001 Paris.

CMF COMPAGNIE DE GESTION MOBILIERE ET FINANCIERE

URGENT cherche bon commercial, région NORD-EST, connaissance, nettoyage haute pression, très bonne rémunération si capable. Tél. 60-06-38-87, après 18 heures.

URGENCE INFORMATIQUE EUROPE

recherche pour importants projets nationaux et internationaux des:

INGÉNIEURS

APPLICATIONS ET SYSTÈMES ENVIRONNEMENT:

- MIS - DMS SOLAR - RTES-D MITRA - MMTZ 68000 - UNIC ASSEMBLEUR - PASCAL, FORTRAN C

Déplacements courus ou indiqués en plus à l'accepter. Rejoignez nos équipes. Envoyer C.V., photo et prétentions: S.E.R.E.S. 202, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris s/réf. PR.

Vous êtes jeune diplômé L.E.P. (ECO-FI) école de commerce L.C.H. ou équivalent. Vous souhaitez faire une carrière dans l'immobilier. Un groupe parisien dynamique vous propose de rejoindre son équipe en tant que

RESPONSABLE DE PROGRAMMES

Première expérience immobilière appréciée. Envoyer C.V., photo et prétentions: S.E.R.E.S. 202, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris s/réf. PR.

Plus qu'un chef de produit, un maître d'œuvre!

Quand nous avons réfléchi au poste de chef de produit que nous allions vous proposer, aux exigences de la grande distribution, notre secteur d'activité, et aux qualités qu'il faut pour s'imposer dans un groupe de 20 000 personnes, nous avons dû bien vite conclure que c'est, avant tout, une personnalité que nous cherchions. Dès le départ, nous vous confions une ligne de produits capitale pour nous avec un CA de 450 MF. Vous sélectionnez les fournisseurs, en faites des partenaires, définissez une politique et y faites adhérer vos patrons, vos clients, vos fournisseurs et les spécialistes de vos produits dans les hyper du groupe!

Bien sûr, une formation supérieure indispensable: de l'Agro aux ESC, et une première expérience d'un marketing/vente opérationnel, très terrain, avec des hommes à convaincre, des clients à séduire, des objectifs à tenir. Mais surtout, surtout, l'ouverture aux autres, le goût, le sens, la passion de communiquer, de prendre des initiatives et du leadership. La simplicité et l'envie de ne pas tout connaître, le désir et l'ambition de tout apprendre pour saisir les opportunités d'une carrière où vous trouverez toujours: le management, le commerce, la gestion.

Etes-vous tenté par ce pari? Alors faisons vite connaissance: votre personnalité nous intéresse et la nôtre ne devrait pas vous laisser indifférent. Nous remercions les personnes intéressées d'adresser leur dossier sous réf. P/522 M à notre Conseil, qui vous garantira toute discrétion.

CD Cécile Dargeou

24, rue du Pont - 92200 NEUILLY S/SEINE.

GROUPEMENT DE BANQUES Spécialiste en montage obligataires Paris Bâle, recherche

Diplômé HEC, ESSEC...

Avez une personnalité affirmée mais aussi le sens aigu des contacts. Le candidat aura une expérience minimum de 2 ans dans les milieux financiers et une bonne formation économique. Il sera motivé, imaginatif, aura le goût des responsabilités et une bonne aptitude au travail en équipe. Rémunération selon expérience, mais aussi suivant les résultats. Envoyer lettre manuscrite, CV et photo s/réf. 13885 à CONTEXTE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Groupe Bancaire Alsace recrute

- INGÉNIEUR RÉSEAU - INGÉNIEURS SYSTÈME MVS

Les candidatures avec C.V. détaillé et prétentions sont à adresser sous n° 8 088 M LE MONDE PUBLICITE, 5, rue de Montcaury, Paris-7^e.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE RÉGION SUD-EST

Spécialisée dans le montage d'opérations mixtes de dimension régionale. Recrute

INGÉNIEUR FINANCIER

Formation de base: HEC, ESSEC.

- Compétences indispensables dans les domaines suivants: - Mécanismes financiers et fiscaux d'opération d'aménagement. - Circuits financiers privés, banques, investisseurs, entreprises. - Montage gestion opérations d'équipements publics et privés organisés.

Expérience obligatoire. Possibilité développement de carrière. Envoyer CV + prétentions + photo au MONDE PUBLICITE sous n° 8 085 5, rue de Montcaury, 75007 PARIS.

Institution Financière en rapide expansion, située à Paris, travaillant avec des Agents de Change, recherche

adjoint (e) du responsable du service valeurs mobilières

Pour s'occuper de la comptabilité des titres et espèces, virements aux clients, établissement des avis relevés et documents fiscaux. Ce poste conviendrait à une personne ayant des connaissances de la Bourse. Niveau de formation: BAC, IUT, ou expérience équivalente. Débutant (e) accepté (e). Merci d'envoyer votre C.V., photo, salaire actuel, sous réf. 5040-M à Mamrègies qui transmettra.

Mamrègies 3 RUE D'HAUTEVILLE - 75018 PARIS

M PRESSE 150 KM EST PARIS

Celui par qui la Promotion de notre Titre arrive...

A 30 ans environ, vous êtes doté(e) d'une formation supérieure commerciale et marketing et vous avez une expérience réussie de 5 ans au moins en tant qu'adjoint ou responsable de service de promotion, publicité institutionnelle, sponsoring, acquies dans société industrielle de notoriété nationale (automobile, cigarettes, immobilier, distribution, et, bien sûr, presse).

Nous sommes un grand quotidien régional rattaché au 1^{er} groupe industriel en communication (presse, édition, télématique, audiovisuel). Notre expansion se poursuit grâce à une équipe d'hommes neufs, investis et entrepreneurs, tendus vers une volonté commune d'accroître la dimension de référence de notre Journal sur l'ensemble de nos public et marché et de maintenir et développer par l'innovation son image de marque.

Devant la Direction générale qui renforce son équipe, le Chef de Promotion sera responsable de la formulation, la création, la formalisation et la mise en œuvre des moyens favorisant l'ancrage de l'image institutionnelle de notre Titre et la reconnaissance par tous de son rôle déterminant dans la vie régionale.

Merci d'adresser votre C.V. manuscrit et détaillé avec photo et salaire actuel sous réf. 8070 MRP à notre Conseil:

17, rue Courmeaux, 51054 REIMS Cedex 58, avenue de Wagram, 75017 PARIS

MORENO CONSULTANTS REIMS - PARIS - LYON

CHARGÉ D'ÉTUDES MARKETING

Groupe d'établissements financiers, nous recherchons une (e) chargée (e) d'études marketing.

Votre formation école supérieure de commerce (option marketing financier), votre connaissance de la micro-informatique et votre aptitude à vous adapter à un logiciel de gestion de base de données de 4^e génération vous amènera à prendre en charge: - la gestion et le développement des outils; - le suivi de commerciaux; - l'analyse des résultats sous un angle marketing; - l'analyse de la clientèle.

Une expérience de 3 à 4 ans à un poste similaire est souhaitée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Media System (réf. 193), 2, rue de la Tour-des-Dames, 75009 PARIS, qui transmettra.

مكتبة الأهل

هكنا من الامل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde • Mardi 14 octobre 1986 23

Le Monde
CADRES

LES NOUVEAUX ESPACES

La Société Européenne de Propulsion recherche

RESPONSABLE DE LA FONCTION ASSURANCES

Ayant acquis une solide expérience professionnelle de l'évaluation des risques industriels en compagnie d'assurances ou cabinet de courtage, il se verra confier :

- la conduite des interventions permettant à l'entreprise d'être assurée au mieux de ses intérêts contre l'ensemble des risques courus.
- le développement de la politique de prévention en liaison fonctionnelle avec les services internes concernés et les partenaires industriels de la société.

Le candidat retenu, de formation supérieure (école d'ingénieur, école supérieure de gestion ou équivalent) devra avoir une bonne connaissance de la langue anglaise.

Lieu de travail : SURESNES. Déplacements en province.

Vous voudrez bien adresser, lettre, CV et références sous réf. AS/SEP à SNECMA - Département Encadrement 2, boulevard Victor, 75224 Paris Cedex 15.

GROUPE SNECMA

Un ESC qui aime et qui sait vendre...

Un groupe industriel performant et renommé, réalisant des produits haut de gamme destinés à l'industrie de la parfumerie et des cosmétiques recherche un Responsable Commercial de valeur.

Interlocuteur de "grands clients", il participera à l'élaboration de la politique commerciale (évaluation du potentiel des clients, prévision des ventes, proposition d'un budget de fonctionnement...) et il la mettra en œuvre (négociation et suivi des contrats).

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'une école de commerce, ayant de préférence une expérience professionnelle d'environ 5 ans dans la vente, les achats ou la gestion commerciale.

Large perspectives d'évolution dans le groupe en France, à l'exportation ou dans une filiale aux USA.

Connaissance de l'anglais ou de l'allemand indispensable, autres langues étrangères appréciées.

Poste à Paris.

Ordre de grandeur de rémunération : 200.000 F. +

Ecrire sous réf. PF 189 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec **etap**

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

Une dimension européenne pour des Professionnels du Recrutement

En 1986, le Groupe EGOR, premier groupe français de conseil en ressources humaines

- a ouvert de nouveaux bureaux à l'étranger : Anvers et Bruxelles en Belgique, Lisbonne et Porto au Portugal, São Paulo au Brésil (ce dernier en association avec la première société brésilienne de conseil en ressources humaines : Simon Franco & Alexandre Annenberg Recursos Humanos).
- a créé, à Paris, un département Banques et Services qui prend en charge le recrutement des cadres dirigeants dans le domaine des services (banques, assurances...).
- a poursuivi le développement (+40% à fin août 1986) de ses activités en France et à l'étranger.
- a réalisé des films exclusifs illustrant les techniques d'entretien (recrutement et évaluation) développées par EGOR Formation.
- a participé à "La vie de la cité" en aidant de jeunes sportifs de haut niveau dans différentes disciplines (athlétisme, automobile, boxe, cyclisme, tennis) et en apportant son concours à différentes associations.
- a développé des systèmes d'information faisant appel aux techniques les plus modernes.

En 1987, le Groupe EGOR, premier groupe français de conseil en ressources humaines, souhaite

- ouvrir de nouveaux bureaux en France (M. de Sophia Antipolis) et à l'étranger (Portugal, Bretagne, Hollande, Belgique, Espagne, Italie, Japon).
- créer un département spécialisé dans les Entreprises qui valorisent leurs activités dans les produits de luxe.
- développer ses services de conseil en recrutement et en évaluation.
- mettre au point des procédures assurant une mobilité optimale.
- développer ses services de conseil (Carrières Conseil) assurant une adéquation optimale entre les besoins des entreprises et les compétences des candidats.
- développer ses services de conseil en formation et en gestion des ressources humaines et de la vente de services. Ils visent à améliorer l'efficacité de l'entreprise et de ses collaborateurs, mais ils sont aussi partagés par une éthique d'Entreprise ambitieuse, celle du premier Groupe européen dans sa spécialité.

Nous vous remercions de nous avoir lu et nous espérons que nous pourrions vous offrir prochainement la plus grande des opportunités.

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

Assistant contrôleur de gestion

Société 300 millions CA, appartenant à un groupe international, recherche un Assistant Contrôleur de Gestion.

Les candidats devront être titulaires d'un diplôme supérieur de gestion et avoir une première expérience professionnelle de 2 à 3 ans dans un poste semblable ou dans un cabinet/service d'audit.

La fonction comprend essentiellement :

- l'élaboration des plans annuels et à moyen terme,
- les études de rentabilité des investissements,
- la participation aux études demandées par les diverses directions.

Anglais ou allemand indispensable.

Poste : région Rhône-Alpes.

Ecrire sous réf. MY 131 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec **etap**

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

Installations Electriques

un challenge à saisir à RENNES

Notre Groupe, spécialisé en Electricité, Régulation, Automatismes, CAO, Vidéo-communication, etc... est réputé dans toute la France pour son professionnalisme et sa rigueur de Gestion. Très décentralisé, il fait confiance aux hommes responsables. Il vous offre d'être l'un d'eux en devenant

CHEF HF D'ETABLISSEMENT

Patron de PME (80 personnes)

Vous êtes Ingénieur de formation et vos premières expériences professionnelles vous ont familiarisé avec les travaux d'installations électriques et électroniques (M.T., B.T., Régulation, Automatismes). Vous serez assisté de responsables d'ateliers et commerciaux, de techniciens (BE, chantiers, atelier de câblage, achats) et d'un personnel d'exécution compétent, le tout regroupant 80 personnes environ.

Autonome, vous rendrez compte au Siège Parisien de votre gestion technique, commerciale, sociale, selon un système qui fera appel à votre rigueur et à votre sens des responsabilités.

Merci d'adresser CV, lettre de motivation et rémunération actuelle sous référence M/3113/B à notre Conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

chp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

pasteur vaccins

Nous cherchons pour notre usine de Val-de-Reuil (400 personnes) en Normandie (1 h 15 de Paris) un

Jeune pharmacien, chef de fabrication

Il aura en charge la responsabilité d'une de nos lignes de fabrication et devra accompagner l'évolution de notre production en veillant à l'adaptabilité permanente de son équipe (70 personnes).

Son profil : c'est un homme ou une femme de 28-32 ans environ, il a 3 à 5 ans d'expérience industrielle. La connaissance des techniques du conditionnement et de la répartition en milieu stérile est un atout. Il est indispensable que ce chef de fabrication soit un animateur compétent et capable de vues prospectives. Il a déjà encadré avec succès des équipes de production.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 500, à Catherine de La Roche Saint André - JACQUES TIXIER S.A. - 7, rue de Logelbach 75017 PARIS.

jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

Jeune organisateur : conception et mise en place de systèmes

Nos activités de conseil en management et en organisation nous conduisent à assurer des missions de conception mais aussi de réalisation et de mise en place de systèmes. Nous avons créé pour cela une équipe spécialisée que nous souhaitons compléter en recrutant un jeune organisateur.

Sa mission sera principalement d'assurer la mise en place de systèmes. Diplômé(e) de l'enseignement supérieur (ESC, Ecole d'ingénieur), vous avez acquis de bonnes connaissances en organisation et une pratique de l'informatique en tant qu'utilisateur. Vous avez déjà une première expérience d'un ou deux ans dans un poste d'organisation ou de mise en place de systèmes.

Basé(e) à Paris, vous vous déplacerez régulièrement en France. Participer au démarrage d'une activité nouvelle dans un environnement composé de professionnels de haut niveau vous permettra d'approfondir et d'élargir vos compétences.

Merci d'adresser votre candidature, avec rémunération actuelle à Marie-Odile RIBATTO, qui vous assure de sa totale discrétion. PEAT MARWICK - référence 930/54 - Tour Fiat Codex 18 - 92084 PARIS LA-DEFENSE.

PEAT MARWICK
Réalisation

Le Monde
CADRES

14

BANQUE NATIONALE DE TAILLE MOYENNE
recherche

S pour accompagner le développement
de ses opérations financières spécifiques

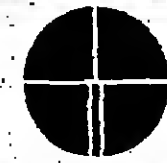
S PÉCIALISTE DU DROIT DES AFFAIRES DE HAUT NIVEAU

Il se verra confier plus particulièrement des missions d'assistance portant sur le montage d'opérations financières ponctuelles pour la clientèle et la création de produits d'épargne et de placement.

Il réalisera, à la demande, des études et des montages à caractère juridique et fiscal pour le compte de la Direction Générale à laquelle il est directement et personnellement rattaché. Son expérience en cabinet d'avocat d'affaires ou en qualité de juriste d'entreprise au sein

d'un groupe important ne peut être inférieure à 5 années. Au cours de ces dernières, il s'est imposé comme un juriste de qualité doté d'un sens affiné des affaires et d'un esprit de négociation et de créativité.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. 1951 à PLAIN CHAMPS, 37, rue Froidevaux, 75014 PARIS, qui transmettra.



EUREQUIP

Depuis 25 ans, nous sommes une Société de Conseil au service des entreprises. Nous les aidons à définir leur stratégie, à concevoir et mettre en place leurs systèmes de gestion, de production et d'information. Nos méthodes prennent en compte la triple dimension Homme/Entreprise/Environnement, en vue d'optimiser l'efficacité de l'entreprise et le développement de ses ressources humaines. Notre Groupe est composé de 6 filiales qui réunissent 150 consultants. Pour renforcer nos équipes d'intervenants, nous recherchons des :

INGENIEURS H/F

Issus d'une grande école d'ingénieurs, vous avez une première expérience de 2 ou 3 ans dans l'un des domaines suivants :

- Logistique
- Maintenance/Entretien
- Systèmes d'information

Vous êtes mobile, bilingue, et d'esprit curieux.

Merci de transmettre votre dossier de candidature (avec photo et prétentions), en indiquant la référence 6302 M à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une discrétion totale.

28 rue Pergolèse 75116 Paris



A LA RECHERCHE DE...

...de nouveaux terrains, pour un avenir plein de promesses ! La prospection foncière, connaissez-vous ? Oui... Alors vous mettez votre expérience à profit au sein d'une grande société. Non... Votre candidature nous intéresse également si vous êtes JEUNE DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES.

Une formation de type juridique (Droit de l'urbanisme par ex.) et l'aptitude à prendre en compte les données financières d'un projet seraient de bonnes bases. Mais sans des contacts et des négociations, maturité et disponibilité seront autant d'atouts nécessaires à votre réussite dans ce poste d'Assistant de notre Responsable "Foncier". Société immobilière d'importance nationale (1 350 personnes, 6 agences), nous construisons 2 000 logements par an. Rigueur dans la gestion et sens de l'investissement fondent notre santé financière et notre développement. Nous prendrons les moyens de vous former, si besoin est, et saurons vous faire évoluer parmi nous.



Adressez-nous votre lettre manuscrite et C.V. sous référence NL/PF à : FFF - 159, rue Nationale - 75640 PARIS Cedex 13.

GRACE

L'un des premiers mondiaux de la chimie, 80 000 personnes sur cinq continents, 8 000 personnes en Europe. Une société Française à Epemont, près de Rambouillet : 1 000 personnes, un chiffre d'affaires de 900 millions de Francs en 1985.

La Division "joints d'étanchéité" recherche :

INGENIEURS TECHNO-COMMERCIAUX

AM, ENSI, ENI... ou équivalent.

Votre profil :

- Expérience professionnelle d'au moins trois ans réussie dans milieu industriel.
- Capacité d'adaptation, autonomie, disponibilité et sens pratique.
- Bonnes capacités de communication.
- Maîtrise de l'Anglais indispensable.
- La candidature de débutant à fort potentiel sera examinée favorablement.

Votre mission :

- Commercialisation des produits, des équipements et assistance technique en clientèle.
- Basé à Epemont, après une période de formation à nos produits et équipements dans nos centres techniques, vous serez amenés à vous déplacer en France, Belgique, Hollande et Suisse, et, éventuellement en Afrique.

Les postes à pourvoir sont autant des points de départ pour une évolution rapide vers des fonctions de management, que ce soit à Epemont ou dans d'autres opérations du groupe GRACE à l'étranger.

Si vous répondez à ces conditions, merci d'adresser votre dossier de candidature (sous référence MO/622) à André GUERRE - GRACE Sàrl - B.P. 9 - 28231 EPEMONT.



Une banque dynamique, à taille humaine (environ 200 agences) recherche son :

Responsable Gestion et Maintenance des Immeubles

En liaison étroite avec le Directeur de l'Administration générale, ses missions seront :

- La gestion locative du patrimoine immobilier (110.000 M2 de locaux essentiellement d'exploitation)
- Les études relatives aux acquisitions ou ventes éventuelles
- La gestion des problèmes de construction
- Le contrôle budgétaire de l'activité
- La gestion des travaux d'entretien général
- La supervision et l'animation d'une équipe de 30 personnes (dont plusieurs cadres).

Son profil :

Agé d'environ 40 ans, de formation supérieure, maîtrisant aussi bien les questions juridiques et financières en immobilier, les problèmes techniques que des négociations à haut niveau, bénéficiant d'une expérience similaire réussie. Rémunération attractive. Poste basé à Joinville le Pont.



Adressez votre dossier de candidature (lettre man., C.V., coord. tél., rémunération souhaitée) sous référence MP 1320 à Catherine LASRY CNEP Ressources Humaines 61/63, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris.

Groupe International présent dans 93 pays, avec environ 70 % de son C.A. à l'export, THOMSON-CGR est un des leaders mondiaux de l'imagerie médicale. Dans un secteur très porteur, nous créons, réalisons et développons des équipements médicaux de haute technologie. Notre ambition de renforcer notre position internationale repose sur la maîtrise technologique et la compétence affirmée de nos équipes.

Participant au développement de notre Groupe, notre Direction Après-Vente crée le poste de :

RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

En liaison avec la Direction centrale de la Communication du Groupe et les filiales étrangères, vous devrez définir les vecteurs de la promotion service Après-Vente et développer l'information réciproque des différents réseaux et structures.

Vous serez amené dans ce cadre à organiser les séminaires internationaux, à coordonner les actions de promotion, à gérer le plan de publication de la Direction Après-Vente, à créer les documents de support à la vente.

De formation supérieure, orientée vers le marketing ou la communication, vous avez quelques années d'expérience de la fonction, acquise de préférence dans une entreprise du secteur industriel.

La pratique courante de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand souhaitée.

Ce poste est basé à STAINS.



Merci de bien vouloir adresser votre candidature à THOMSON-CGR - Jacqueline SIGOLET - Service du Personnel - 3, Rue d'Amiens - 93240 STAINS sous réf. DAV/311/LM

Organisme de recherche
banlieue Sud-Ouest de Paris

Recherche

UN PHARMACIEN

Ayant une formation dans le domaine de la gestion commerciale et de marketing France/export (I.A.E. ou équivalent).

Connaissance de l'anglais parlé indispensable.

C.V., photographie, lettre manuscrite au MONDE PUBLICITE, sous nr 8 076, 5, rue Montessuy, 75007 Paris.

Le Comité du Tourisme de la Vendée
recherche son

Responsable du développement touristique

Outre l'animation d'une équipe de 10 personnes et la mise en œuvre d'un budget de 4 millions, ce spécialiste des problèmes touristiques sera l'interlocuteur privilégié des administrations, des collectivités locales, des professionnels, des offices du tourisme. Ce poste demandant de réelles qualités relationnelles, une grande ouverture d'esprit, une bonne disponibilité, pourrait convenir à un cadre de formation type ESC, 35 ans minimum, déjà familiarisé avec le tourisme et prêt à s'investir dans une activité départementale passionnante. Anglais courant nécessaire. GOÛT pour la Mer très apprécié.

Veuillez écrire, en précisant expérience et prétentions sous référence 1155 M à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Heider - 75009 Paris



ASSURANCES MUTUELLES DU MANS

Premier Groupe Français d'assurances mutuelles, avec plus de 4000 personnes dans les Sièges Sociaux.

En expansion sur les marchés métropolitains et étrangers avec un encadrement mondial consolidé de plus de 11 milliards de francs. Le département REASSURANCE recherche pour LE MANS un

JEUNE ATTACHÉ TECHNIQUE - SUP de CO ou solide formation internationale

Il a une bonne maîtrise de l'anglais et la pratique d'une seconde langue, en priorité l'allemand.

Après avoir reçu une formation technique "assurance" dans le Groupe et "réassurance" à Londres et chez certains réassureurs, il doit se révéler comme un interlocuteur efficace :

- Pour définir avec les responsables de production du Groupe leurs besoins de réassurance.
 - Pour rechercher et négocier les meilleures conditions de cession près des Compagnies et du Courtage français et étrangers.
- Cette fonction pourra comporter des évolutions envisageables à moyen terme.

Please apply with circumstantial C.V. (Réf. MM / RE) and handwritten letter in english
Albert AUPETIT - CETAGEP
74, Avenue du Général de Gaulle - 72000 LE MANS



مكتبة الأهل

Le Monde CADRES

UNE FONCTION CLE A CREER, UN CHALLENGE POUR UN JEUNE DIPLOME PASSIONNE DE CHIFFRES

ECONOCOM FRANCE est une entreprise jeune qui invente la distribution informatique professionnelle. Nous sélectionnons des équipements informatiques dans le monde entier et aidons nos clients à faire le meilleur choix technique, commercial et financier. Nous étions 20 personnes en avril 88, nous sommes 110 aujourd'hui et espérons 150 en fin d'année. Jeune Diplômé (le Sup de Co ou Licence) Esp-Realis, vous êtes l'interlocuteur permanent de la force commerciale et des différentes directions (Commerciale, Exploitation, Comptabilité). Vous mettez en place les procédures de gestion des commissions à verser à nos agents commerciaux. Votre mission permanente consiste à analyser les écarts de commissions établis par les agents (calculs d'actualisation, détermination des marges réelles par affaire...). Ce poste, stratégique, est un véritable défi pour d'autres fonctions dans l'entreprise. Merci d'écrire, sous réf. RC / M à Olivier Béchu, Directeur des Ressources Humaines ECONOCOM FRANCE, 14, rue Pergolèse 75116 Paris. FRANCE LA DISTRIBUTION INFORMATIQUE PROFESSIONNELLE

SICOMI

Une importante société de financement d'immeubles pour le commerce et l'industrie cotée en Bourse recherche pour assurer son développement, un DIRECTEUR IMMOBILIER. Membre du Comité de Direction, dépendant de la Direction Générale, vous avez la responsabilité : de des travaux : négociation des contrats et des marchés, suivi et contrôle des travaux. de du patrimoine (2 milliards de francs) : gestion, suivi et optimisation des loyers et des charges, entretien, contrôle budgétaire. - maintenance à court et long terme. - commercialisation des locaux. De formation supérieure, votre expérience confirmée dans ces domaines a été acquise dans une société d'investissement, de gestion et de promotion. Passionné par votre métier, vous avez aujourd'hui l'occasion, en nous rejoignant, de confirmer vos capacités en prenant des responsabilités importantes dans une affaire en pleine expansion. Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 609 289 M (à mentionner sur l'enveloppe).

BKCC BERNARD KRIEF CONSULTANTS 115, rue du Bac - 75007 Paris PARIS-LYON-NEW-YORK-MILAN

cde

Comptoir des Entrepreneurs. Nous sommes spécialistes du financement immobilier avec 2 200 personnes et plus de 20 milliards de francs de prêts, accordés chaque année. Pour promouvoir notre développement sur la région BOURGOGNE-FRANCHE COMTE, nous recherchons notre Responsable commercial Base DIJON 220 + Animant une équipe de commerciaux et directement rattaché au Directeur Régional, votre mission sera de : - mener une action de vente auprès des professionnels de l'immobilier : prospection-renforcement de notre potentiel sur ce secteur - suivi des clients, - étudier l'évolution du marché et proposer au Service Marketing de nouveaux produits. De formation supérieure (Bac + 3 minimum), vous êtes disponible et mobile. Riche d'une première expérience dans le secteur du financement immobilier, ou proche, vous êtes enthousiaste à l'idée de participer à notre dynamisme commercial. Nous sommes en mesure de vous proposer une solide rémunération en fonction de votre expérience. Les entretiens pourront avoir lieu à DIJON. Bernard Julhiet Psycom Alsace vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo) réponse et discrétion. Merci d'écrire sous réf. 5161 M, 4 quai Kléber, 67056 STRASBOURG CEDEX. Bernard Julhiet Psycom ALSACE Membre de Syntec



Filiale d'un groupe international leader de l'alimentation animale recherche un

Jeune Juriste d'entreprise

Après du Secrétaire Général, il assurera le conseil, l'assistance et le contrôle pour l'ensemble des problèmes juridiques de la société. Titulaire d'un DESS de Droit des Affaires avec, si possible des connaissances en Droit Agricole, vous avez une première expérience (2 à 4 ans) de juriste généraliste acquise en entreprise ou en cabinet. Anglais nécessaire. Ce poste est rapidement évolutif. Lieu de travail : Saint Quentin en Yvelines (proximité du RER). Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo sous référence NM 572 10 M à TEG.

TEG, 113 rue de l'Université, 75007 PARIS.



ENTREPRISE DE TOURISME gestionnaire de 20 villages vacances France recherche pour son département villages au siège parisien :

CONTROLEUR DE GESTION HOTELIERE

Elaboration des budgets ; contrôles comptabilité et salaires ; contrôle des stocks économiques ; mise en place des procédures de gestion et maintenance technique des équipements hôteliers. Le candidat devra posséder une réelle exp. de 3 à 5 ans dans la gestion hôtelière, faire preuve d'un sens des relations humaines en adéquation avec les missions confiées. Les nombreux déplacements à prévoir supposent une grande disponibilité. Rémunération annuelle offerte env. 175.000 F brut selon exp. Entrée sous n° 8.088 Le Monde Publiée 5, rue de Montessuy, Paris-7^e.

Société prestigieuse de renom International produisant et commercialisant des produits de luxe. Effectif 650 personnes, recherche pour son siège basé à Paris

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

Rattaché au Directeur des Relations Humaines, Vice-Président de la Société, il lui sera demandé d'assumer tout l'aspect juridique de la fonction personnel, les relations sociales, de superviser le recrutement et la formation. Participant étroitement avec les services fonctionnels au processus actuel d'organisation, il devra mettre en place des outils de gestion permettant d'utiliser au mieux le potentiel humain de l'entreprise. Ce poste s'adresse à un candidat diplômé d'études supérieures, justifiant d'une réelle expérience de l'entreprise dont une partie en Direction des Relations Humaines ou en tant que Chef du Personnel, passionné, organisé, homme de dialogue. Envoyer votre dossier (lettre manuscrite, CV), sous référence 60514 M, à notre Conseil Christiane JOGUET.

centor 13 bis, rue Henri Mounier - 75009 PARIS

communiqué de presse

Alain VAISSIERE, 40 ans, Maîtrise de Droit, entre chez JACQUES TIXIER S.A. comme CONSULTANT SENIOR. Il était précédemment Directeur des Relations Humaines de PIERRE FABRE S.A., l'un des premiers groupes pharmaceutiques et cosmétologiques français.

jacques tixier s.a. MEMBRE DE SYNTEC

JEUNE FILIALE (PROCHE BANLIEUE SUD) D'UNE SOCIÉTÉ JAPONAISE UN DES LEADERS MONDIAUX EN OPTO ELECTRONIQUE

RECHERCHE INGÉNIEURS ET TECHNICO-COMMERCIAUX. Si vous êtes passionné, disponible, responsable ; Si vous ne voulez pas des contraintes des grosses sociétés ; Si vous avez des connaissances techniques dans ce secteur (formation au Japon) ; Si vous maîtrisez l'anglais. Alors envoyez CV + photo + présentations MONDE PUBLICITE sous n° 8 086 5, rue de Montessuy, 75007 PARIS.

Groupe de Sociétés d'Investissement Immobilier Paris 8^e, recrute jeunes collaborateurs (H/F)

Pour intégrer l'équipe responsable du montage et de la réalisation d'opérations d'acquisitions et de constructions industrielles et commerciales (suivi de travaux, contrats de crédit-bail ou locations, actes d'acquisitions, garanties...). Formation supérieure exigée (Ecoles de Commerce, Droit, etc...). Petite expérience souhaitée. Adresser lettre manuscrite, curriculum-Vitae, photo et présentations à : Mme ROBIN-37, rue de Surène-75008 PARIS

LE GROUPE CENTOR SE DEVELOPPE ET INTEGRE

Christiane JOGUET Depuis plus de 15 ans Chef du Personnel puis Conseil en Ressources Humaines et sélection de Cadres. Elle poursuivra les recrutements pour une clientèle distribuant des produits de luxe et attachée à la qualité de ses collaborateurs. Guy ALIPS Ingénieur en Informatique, dans ce domaine depuis près de 20 ans, en Entreprises puis Consultant en Ressources Humaines. Il poursuivra et développera les recrutements de spécialistes tout en apportant ses conseils en la matière.

centor 13 bis, rue Henri Mounier - 75009 PARIS 17, rue Louis Guéris - 69100 VILLEURBANNE

Société de construction et ventes de groupes électrogènes située en région parisienne (proximité LA DÉFENSE)

cherche POUR SON DÉPARTEMENT GROS DIESEL ET TURBINES 1) UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Responsable de ce département, il lui sera demandé de monter et mener à bien des projets clés en main. Excellent négociateur, le candidat : - sera de formation ingénieur, spécialisé dans les gros moteurs Diesel et les turbines à gaz ; - Devra justifier d'une bonne expérience (10 ans minimum) si possible du milieu des installateurs et d'une bonne connaissance de l'ingénierie.

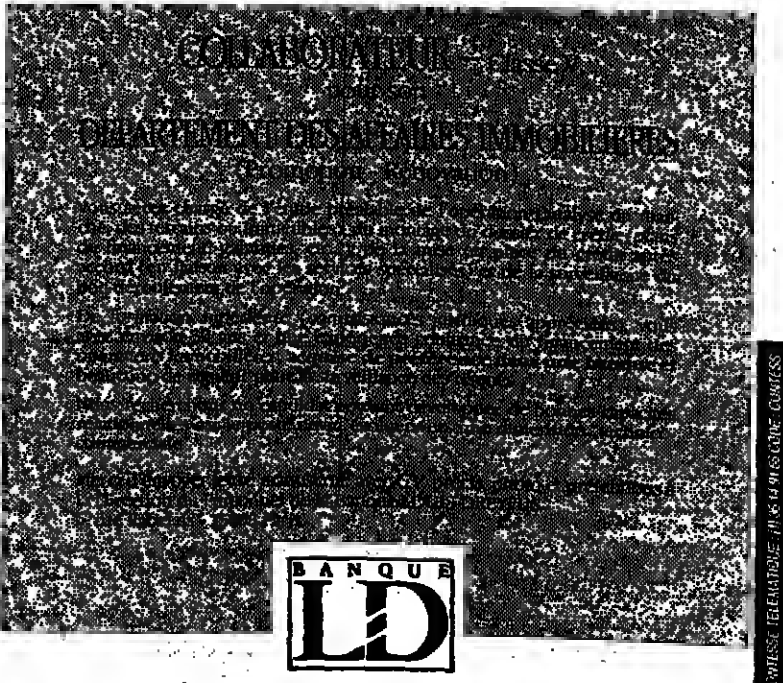
2) UN INGÉNIEUR COMMERCIAL / RESPONSABLE DE ZONE

Il assurera le suivi et le contrôle de l'activité commerciale de 30 départements situés dans le Nord et l'Est de la France avec le concours d'ingénieurs commerciaux d'un réseau multiproduits.

Ingénieurs de formation (Violet, E.S.M.E.L.) les candidats auront 3 à 5 années d'expérience d'une fonction similaire, le sens des contacts commerciaux et une grande disponibilité. Merci de faire parvenir votre candidature avec C.V. et présentations sous réf. 4 913 à PIERRE LICHOU S.A., 10, rue de Louvois, 75002 PARIS, qui transmettra.

ingénieurs informaticiens GROUPE SYSECA. Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes d'ingénieurs informaticiens. Formation, Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise... De 0 à 5 ans d'expérience, désirant exercer leur activité dans les domaines suivants : - systèmes temps réel, - informatique industrielle, - logiciel de base, - génie logiciel, - systèmes de gestion, - systèmes de communication, - systèmes de gestion de bases de données. SYSECA (300 MF de C.A., 950 collaborateurs dont 85% d'ingénieurs) est une Société de services et d'ingénierie informatique, partenaire d'un groupe industriel de haute technologie. Merci d'adresser votre candidature, CV, photo et présentations sous réf. M1310 à GROUPE SYSECA, Direction du Personnel, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX

BANQUE LOUIS DREYFUS AFFILIÉE AU GROUPE LOUIS DREYFUS ET A LA BANQUE BRUXELLES LAMBERT



مكتبة النهر

Le Monde CADRES

ESSO CHIMIE

DIPLOMES GRANDES ECOLES
Débutez votre carrière dans la gestion industrielle

Telle est l'opportunité qui vous est offerte par ESSO CHIMIE (1200 personnes dont plus de 300 cadres), société française du Groupe EXXON CHEMICAL.

Au sein d'une équipe performante et polyvalente, il vous sera confié des missions de gestion industrielle : traitement des flux de matières premières et produits finis de l'usine, calcul de prix de revient, établissement de tableaux de bord de Direction, développement d'applications informatiques pour le contrôle... A moyen terme, vous pourrez poursuivre une carrière dans le groupe en France ou à l'étranger.

Nous souhaitons rencontrer des diplômés de Grandes Ecoles de Gestion (HEC - ESCP - ESSEC - Dauphine) débutants, ayant de réelles motivations pour cette fonction en milieu industriel.

La pratique de la langue anglaise est indispensable pour le présent et pour votre avenir dans le groupe.

Le poste est basé dans le complexe pétrochimique de Notre-Dame de Brevenchon, entre Rouen et Le Havre.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 11507 BS à :

EGOR S.A.
8, rue de Bern - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GRECE-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

Département TELECOMS d'une S.S.I.L. de premier rang, partenaire de groupes industriels de taille internationale, recherche pour la région ALSACE

ingénieurs informaticiens

- Vous êtes issu d'une grande école, titulaire d'un DEA ou d'une maîtrise en informatique.
- Vous avez de 2 à 4 ans d'expérience dans le développement de logiciels sur microprocesseurs.

Dans le cadre de notre expansion, nous vous proposons de rejoindre nos équipes pour participer au développement de :

systèmes de communication

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prêt. sous réf. 9134 à EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney, 75002 PARIS

Entreprise de pointe filiale de grands groupes industriels français recherche pour son Département Transport

un cadre commercial HF

Diplômé(e) d'une Ecole Supérieure de Commerce pour prendre la responsabilité d'un secteur d'activité à caractère international. Il assurera pour ce secteur d'activité :

- les contacts clients et la négociation des contrats,
- l'animation d'une petite équipe chargée de l'exécution des opérations,
- le suivi des coûts.

Il lui est demandé :

- une expérience commerciale positive de plusieurs années, si possible dans une activité de services,
- un bon mariage indissoluble de français. La connaissance de l'allemand serait appréciée.

Le poste est à pourvoir à Paris, immédiatement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M1310 à

Bailey Conseil
128, bd Haussmann, 75008 PARIS

Organisme para-public chargé de son service expertises

recherche **AUDIT CONSEIL REVISUR CONFIRME**

POUR DES MISSIONS D'EXPERTISE

Les deux postes requièrent impérativement une expérience d'audit.

Les candidats seront diplômés d'études supérieures (DECS, HEC, ESSEC, Sciences Po, Dauphine, ESC...).

Discretion assurée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée, sous réf. 4363/LM, à MEDIA BA, 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

MEDIA BA

Soucieuse de mieux répondre aux attentes de ses clients et d'assurer avec ses candidats des relations de qualité, l'équipe du cabinet

KRENO Consultants

leur offre à partir du lundi 13 Octobre

un nouvel espace

82, rue de la Victoire 75009 Paris
Téléphone : (1) 48.78.00.10

REMUNERATIONS CARRIERES

Hewitt Associates

CONSULTANT SENIOR
en rémunération et stratégie sociale

Nous sommes affiliés à l'une des premières sociétés américaines de conseil en rémunération, retraite, prévoyance et gestion financière des ressources humaines. Hewitt Associates compte près de 1600 salariés, implantés dans 15 pays. Notre bureau de Paris connaît depuis plusieurs années une très forte et régulière progression.

Nous intervenons en conseil de direction auprès de grands groupes français et internationaux et d'entreprises moyennes performantes. Nous réalisons les notes et enquêtes "rémunérations et carrières".

Nous proposons à un diplômé d'une grande école, parlant anglais et ayant au moins 4/5 ans d'expérience en cabinet et/ou entreprise de nous rejoindre pour être un des moteurs de notre développement.

Au sein d'une équipe très soudée, il se verra confier des responsabilités importantes : réalisation des études, missions de conseil, actions de développement.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, merci d'envoyer votre dossier en précisant la référence 5977 à Roland Gardeux - Sétifo - 47 bis, avenue Bosquet, 75007 PARIS.

SERVO
Membre de Syntec

Organisme spécialisé dans l'ingénierie de la formation et de la reconversion

DÉPENDANT D'UN GRAND GROUPE PUBLIC

RECHERCHE

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Rattaché au directeur général, il assurera notamment :

- Le suivi de la comptabilité générale et analytique, des budgets et de la trésorerie ;
- Le contrôle des procédures informatiques ;
- La gestion du personnel et des relations sociales ;
- Les déclarations fiscales et sociales ;
- Assistance administrative, juridique et fiscale de la direction.

Le candidat, âgé d'une trentaine d'années au moins, sera titulaire d'une maîtrise en gestion ou en droit, d'un C.A.A.E. ou d'un diplôme équivalent. Une première expérience et une connaissance de l'informatique seront appréciées.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous n° 8473 LE MONDE PUBLICITE, 5, rue Montessuy, 75007 Paris.

Le groupe des populaires d'assurances recrute pour sa branche L.A.R.D.

ÉLÈVES INSPECTEURS

maîtrise de droit

- Aimer les contacts humains pour formation des agents.
- Promotion des produits et règlements des sinistres.
- Emploi en province.
- Stage au siège social : 12 mois minimum.

Adresser c.v. et photo à : M. PELLETIER, 13, square Max-Hymans, 75744 Paris Cedex 15.

jeunes ingénieurs

PAS DE BARRIERE POUR VOTRE CARRIERE

Jeune ingénieur mais déjà l'étoffe d'un patron, vous êtes organisé, autonome et savez prendre rapidement la bonne décision. Vous voulez réussir vite, c'est à dire accéder rapidement aux responsabilités dans une entreprise importante et performante qui saura vous assurer une évolution à votre mesure.

Dans notre entreprise de BTP, filiale d'un groupe industriel de 50.000 personnes c'est sur le terrain que nous vous proposons de faire vos premières armes en prenant après une solide formation, la responsabilité d'un de nos chantiers (environ 25 personnes) dont vous assurerez en toute autonomie la gestion administrative, financière, technique et humaine.

Alors, tentés ? Merci d'adresser lettre + C.V. + photo sous réf. 222 à

MEDIA BA NORD - PICARDIE
13, rue Jeanne Maitotte
59000 LILLE, qui transmettra

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT Futur D.G. — Région de Chartres

Spécialiste dans la conception et la fabrication de matériel de maintenance mécanique de grains, occupant une position de leader dans son secteur d'activité, la Société connaît une expansion continue. Arrivant aujourd'hui à 110 millions, son chiffre d'affaires a triplé en 10 ans. Elle réalise plus du quart de ses ventes à l'exportation. Son effectif dépasse 200 personnes.

Approchant de l'âge de la retraite, son Président souhaite réduire progressivement ses activités en déléguant certaines tâches à un D.G.A. avant de lui confier la direction de l'affaire. Outre la gestion globale de l'entreprise, celui-ci devra intervenir personnellement dans les relations avec les clients les plus importants, négocier les gros contrats et faire les choix techniques qu'ils impliquent.

Le candidat retenu devra impérativement remplir quatre conditions :

- formation Ingénieur Mécanicien,
- âge 45 ans environ,
- expérience de la gestion d'une entreprise ou d'un centre de profit de même taille,
- pratique courante de l'anglais.

Adresser C.V. détaillé sous référence 262/15 M à :

FRANCE CADRES
22, rue Saint-Augustin
75002 PARIS

SVP, Groupe international de conseil en information, leader sur son marché, recherche pour sa maison mère implantée en France

1 consultant

qui renforcera l'équipe de son Département "ECONOMIE"

Voire formation de base est économique, mais que vous soyez débutant ou expérimenté, nous souhaitons intégrer une équipe dynamique.

Passionné par la communication, vous êtes bien entendu un homme de conseil.

Envoyez votre C.V. détaillé à Madame E. LIPUSCEK SVP, 54 rue de Monceau, 75008 PARIS.

SVP

UN DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT

- Nous sommes un groupe de mécanique et d'électromécanique (+ 1 000 personnes, 600 MF de C.A.).

Nous recherchons pour une de nos filiales (80 personnes) spécialisée dans conception, fabrication et vente de tableaux électriques : automatisme - B.T.-M.T... un Directeur d'établissement.

Fonctions : placé sous l'autorité directe du Président Directeur Général situé au siège du groupe, il lui appartiendra :

- de développer la société sur le plan commercial,
- d'assurer l'organisation et de contrôler la gestion de l'ensemble des services,
- d'animer le personnel et son encadrement.

Profil : Ingénieur de formation, les candidats devront pouvoir justifier, si possible, d'une solide expérience de direction d'unité et de réelles aptitudes commerciales.

Le poste est à pourvoir à **CHOLET (Maine et Loire)**.

Merci d'envoyer candidature avec C.V. détaillé + prétentions s/réf. 4909 à **PIERRE LICHAD S.A.** 10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.

Pierre Lichad

EQUIPEMENT AUTOMOBILE

Ingénieur Grande Ecole : négocier les ventes export

Regroupant près de 30 000 personnes, nous assurons notre développement auprès de l'ensemble des constructeurs mondiaux (tourisme + poids lourds).

Un enjeu : gérer les projets en cours de développement de nos produits et obtenir de nouveaux marchés.

Voire mission : prendre en charge les relations techniques et commerciales avec les bureaux d'études et les services achats de nos clients européens.

La réussite dans cette première fonction ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière, au-delà du domaine initial de compétences.

Ingénieur Généraliste, à dominante mécanique ou électrotechnique (Centrale, AM, ESE, ENSIEA...), vous disposez d'une expérience industrielle de 2 à 3 ans.

Basé à Paris, ce poste implique des déplacements de courte durée en France et à l'étranger ; la pratique courante de l'allemand est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature à notre Conseil ALGOE en écrivant sous référence 983 M, 9 bis route de Champagne, 69134 ECULLY CX.

ALGOE

L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'INFORMATIQUES ET D'ACTIVITÉS MUSICALES DE SEINE-ET-MARNE (ADIAM 77) (Subventionnée par le Conseil Général de Seine-et-Marne et le Ministère de la Culture et de la Communication).

RECRUTE

UN(e) DÉLÉGUÉ(e) DÉPARTEMENTAL(e) A LA MUSIQUE DIRECTEUR(TRICE) DE L'ADIAM 77

Les candidats devront justifier :

- D'une diplôme d'enseignement supérieur ;
- D'une culture ou d'une pratique musicale sérieuse ;
- D'une expérience d'organisation et de gestion d'une activité culturelle.

Ils devront adresser avant le 31 OCTOBRE 1986 (cachet de la poste faisant foi) à :

Hôtel du Département de Seine-et-Marne
Direction Générale des Services Départementaux
77100 MELUN CEDEX

- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une photographie d'identité (récente) ;
- Une lettre de cand. manuscrite (expliquant notamment les motivations du candidat).

COMMERCIAUX

expérience prise de rendez-vous téléphoniques et visites clients, direction générale, entreprise région parisienne. Excellente présentation et culture générale. Voture récente.

Env. lettre manuscrite + c.v., photo récente et prétentions à ASP, 22, rue de Valenciennes, 75007 PARIS.

Clinique importante banque NORD-EST recherche

SURVEILLANTE

SERVICE HÉMODIALYSE. Très bonne expérience exigée. Salaire très motivant.

Envoyer c.v. à Clinique du Bon-Amour, 19-21, av. du Bois-d'Amour, 93700 DRANCY.

UNIVERS DE LA GESTION

Nos filiales... vous intéressent...

Nous sommes le Département FILIALES d'un GROUPE (6 milliards de francs, 6 000 personnes), solide, implanté en France et à l'étranger. Nous gérons pratiquement 40 % des Informations comptables et financières de l'ensemble de l'activité... Aussi avons-nous besoin de nous renforcer et créons donc deux postes que nous vous proposons :

Contrôleur de gestion

Selon l'infrastructure des filiales, vous dialoguez avec vos homologues ou... serez appelé à « bâtir » vous-même. Vous participerez à la planification du Groupe, vous gèrerez des tableaux de bord qui vous serviront pour exercer un contrôle budgétaire et proposer des actions sur le terrain. Quelques études économiques ponctuelles vous permettront de restituer les filiales dans leur environnement.

Pour le Contrôle de gestion, nous préférons, à partir d'une formation Ecole de Commerce, que vous ayez fait vos premières armes en entreprise, sans que votre expérience soit supérieure à environ 3 ans. Les déplacements seront de courte durée.

Pour le poste d'Auditeur senior, nous souhaitons que vous ayez 3 ans d'expérience d'un cabinet si possible anglo-saxon, possédiez le DECS et acceptiez de vous déplacer tant en France qu'à l'étranger.

Que vous soyez intéressé par l'une ou l'autre de ces propositions, votre potentiel, vos qualités d'analyse et de synthèse doivent vous permettre un développement de carrière intéressant. A bientôt !

René DAGIRAL, notre Conseil, attend votre résumé de carrière sous la référence choisie.

Auditeur senior

Selon la « taille et le poids » de la filiale concernée, vous serez appelé à intervenir vous-même « en profondeur » ou bien à « dialoguer » avec la Direction financière concernée. Mais dans tous les cas, vous vous intéresserez au plan comptable, aux procédures, à l'organisation administrative et informatique, aux outils de gestion, etc.

(Réf. V/AS/LM)

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Groupement d'établissements financiers nous recrute pour :

RESPONSABLE METHODES ET PROCEDURES COMPTABLES

Ce poste s'adresse, bien sûr, à un confirmé, de formation maîtrise de gestion (ou DECS complet), possédant une expérience de 2 à 5 ans en Cabinet d'Audit Comptable ou en Société d'Audit et de bonnes connaissances en informatique.

- Participer à la conception, à la mise en place et à la maintenance des systèmes de gestion et d'information ;
- Assurer l'interface entre les différentes directions de la société pour l'ensemble des aspects comptables seront ses principales missions.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Media-System (réf. 192), 2, rue de la Tour-des-Dames, 75009 PARIS, qui transmettra.

GRACE L'un des premiers mondiaux de la chimie, 80 000 personnes sur cinq continents, 8 000 personnes en Europe. Une société Française à Epemont, près de Rambouillet : 1000 personnes, un chiffre d'affaires de 900 millions de Francs en 1985.

Des technologies de pointe dans des secteurs variés de la chimie et de la transformation des matières plastiques.

ANALYSTE FINANCIER
ESSEC, HEC, SUP DE CO...

Votre profil :

- Débutant(e) ou avec une courte expérience.
- Vos qualités de communication sont incrustables.
- Vos connaissances de l'outil informatique vous permettront de vous adapter rapidement à notre environnement.
- Vous maîtrisez parfaitement l'Anglais.
- Et, bien entendu, vous avez d'excellentes capacités d'analyse, de synthèse et d'initiative.

Votre mission :

- Au sein du service financier :
 - Analyse et suivi des investissements de l'entreprise.
 - Responsabilité des budgets ; - d'investissement - d'une ligne de produits.

Ce poste de haut niveau ouvre des opportunités de carrière à la mesure du potentiel des candidats.

Adressez rapidement votre dossier de candidature (sous référence MO/623) à André GUERRE - GRACE Sàrl - B.P. 9 - 28231 EPERNON.

PROVENCE - ALPES - COTE-D'AZUR

responsable département crédit

8 000 dossiers engagés/an - 60 personnes

Un important Organisme Financier recherche son Responsable Département Crédit.

Le candidat retenu, 40 ans environ, de formation supérieure économique ou juridique, devra être un spécialiste de haut niveau des questions de crédit et avoir une expérience de plus de 3 ans de direction des engagements ou du crédit.

Sous l'autorité du directeur administratif et financier, il devra proposer puis mettre en œuvre une stratégie financière et commerciale de développement de son département, organiser et animer l'appareil de gestion administrative des dossiers de prêt, manager le département.

Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite et C.V., sous référence RDC à notre Conseil

CEPIG
716, rue Franklin,
75116 Paris.

SICAV FCP

HAUT NIVEAU

Importante banque Paris-2° recherche un collaborateur maîtrisant parfaitement les produits SICAV et FCP.

Ce collaborateur assurera, sous la responsabilité directe du Chef de Service, l'encadrement, l'animation et l'organisation d'une équipe de 40 personnes chargée de la gestion administrative et comptable de nombreux fonds communs de placement et SICAV.

Ce poste à caractère évolutif conviendrait à un cadre de haut niveau âgé d'au moins 35 ans, titulaire du DECS ou d'un diplôme équivalent.

De solides qualités d'organisation, assorties du goût des contacts humains, sont nécessaires.

La préférence sera donnée à un candidat ayant plusieurs années d'expérience dans ce type d'activité.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions, sous la réf. 4372/LM, à MEDIA P.A. - 71, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER recherche

CHARGE DES INFORMATIONS OBLIGATAIRES

Au sein d'un service de gestion de portefeuilles obligataires, il sera chargé de développer et d'animer une cellule d'informations actualisées. Assisté de deux collaborateurs il devra :

- participer au développement d'une base de données obligataires et suivre sa mise à jour ;
- assurer de nombreux contacts avec les serveurs de données extérieures (COB, chambre syndicale des agents et contributeur la production et la diffusion interne et externe des informations actualisées).

Pour ce poste à responsabilité, nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé en statistiques ayant de bonnes bases en mathématiques financières ainsi qu'une pratique de l'informatique et de l'anglais.

Nous vous remercions d'envoyer CV, photo, lettre manuscrite et prétentions sous réf. 14421 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75004 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Le Monde CADRES

jeunes ingénieurs chantiers

REGION PARISIENNE

Notre entreprise est membre d'un très grand Groupe international. Nous concevons, fabriquons et commercialisons dans le monde entier des

TURBO-MACHINES

Nous recherchons plusieurs

JEUNES INGENIEURS
(CENTRALE, A.M., ENSI MECANIQUE, IDN...)

Après formation, ils auront la responsabilité du montage et de la mise en service de nos produits en

EUROPE, ASIE, AMERIQUES

Grande disponibilité et anglais indispensables.

De larges perspectives d'avenir sont ouvertes dans notre Groupe.

Merci d'écrire sous référence 5045-M à I.C.A., 3 rue d'Hautville, 75010 Paris qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

Jeune contrôleur de gestion et futur D.A.F. 200 000 F+

Groupe immobilier important recherche un jeune cadre à fort potentiel (HEC, ESSEC ou Sup de Co + ICG ou DECS), avec si possible, une courte expérience du contrôle de gestion ou de l'audit interne ou externe, pour lui confier :

- l'élaboration et l'actualisation des procédures de contrôle pour deux sociétés du Groupe.
- la mise en place de tableaux de bord et de systèmes de gestion fiables et conformes.
- l'analyse et l'interprétation des résultats susceptibles d'orienter les décisions stratégiques des dirigeants.
- la gestion de trésorerie et des études de rentabilité pour divers placements financiers.

Ce poste clef, dans la structure, est appelé à une évolution rapide pour un cadre de valeur, notamment la Direction administrative et financière de l'une des sociétés du Groupe.

Les candidatures, s/réf. 87012/LM, seront examinées par notre Conseil.

Sonia Lipzytz
HAY Managers

13, rue Alphonse-de-Neuville - 75017 PARIS

Société internationale Cergy-Pontoise recherche

ANALYSTE COMPTABLE

Niveau DECS, ESC...

Rattaché au directeur financier, il établira des tableaux de bord et reporting mensuels pour le groupe et participera à l'élaboration des plans, budgets.

Une première expérience et une connaissance de la comptabilité anglo-saxonne sont souhaitées.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. 8 091 M LE MONDE PUBLICITE, 5, rue Montessuy, Paris-7°.

Important Cabinet de Conseils recherche pour secteurs

VENDEE et CHARENTE MARITIME

JURISTES CONFIRMES

La pratique du Droit des Sociétés et du Droit des Affaires est exigée (3 ans minimum).

Adressez lettre manuscrite + C.V. + photo avec prétentions s/réf. 9770 à VALENS CONSEIL - BP 359 75064 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE INTERDEPARTEMENTALE VAL D'OISE-VAL DE SEINE recherche

INGENIEUR GENERALISTE

A.M. Supélec ou équivalent

Missions :

- Conseils auprès des PME ;
- Réalisation d'études techniques et économiques ;
- Recherche d'axes de développement.

Expérience professionnelle, 5 ans minimum.

Le poste est à pourvoir à PONTAISE (95).

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo au service du personnel, CCI, 21, av. du Parc, 78011 VERSAILLES.

ASSOCIATION TOURNAISE SAVOIE recherche

1 COLLABORATEUR (TRICE) ADMINISTRATIF

Gestion administrative, Gestion personnel, Secrétariat général, conseils, comptables.

- Formation supérieure ou équivalente.
- Exp. similaire dans tous les domaines.

Env. lettre + CV + photo + prêt à MONSIEUR LE DIRECTEUR RENCONTRES HORIZONS NOUVEAUX 17, rue J.-P. Veyret, 73000 CHAMBERY.

Vous avez UNE FORMATION BANCAIRE UNE EXPERIENCE BANCAIRE ou LES DEUX.

Vous avez une grande adaptabilité et la volonté de progresser, la soif d'une réinsertion professionnelle.

Nous vous offrons d'utiliser vos compétences, de maintenir et d'affiner vos connaissances, d'augmenter votre expérience, de travailler dans un contexte stimulant et varié par le biais d'un nouveau secteur d'activité : l'activité bancaire.

Envoyer CV détaillé et photo à BANK SERVICES

Service d'insertion au service des Banquiers et Agents de change. 71, rue de Dantzig, 75009 Paris.

NE PAS SE PRESENTER

مكتبة النور

الطريق الى النجاح

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde • Mardi 14 octobre 1986 29

UNIVERS DE LA GESTION

Responsable clientèle particuliers
Banque - 200/260.000 F
Bordeaux - Une banque à taille humaine, réputée dans son secteur, et filiale d'un groupe bancaire international...

Second d'agence
Banque - 200/250.000 F
Une banque à taille humaine, réputée dans son secteur, et filiale d'un groupe bancaire international recherche un second d'agence...

Responsable clientèle PME/PMI
Banque - 200/250.000 F
Une banque à taille humaine, réputée dans son secteur, et filiale d'un groupe bancaire international, recherche son responsable clientèle PME/PMI...

Responsable administratif titres français
Banque - 200/240.000 F
Une banque internationale basée à Paris, réputée dans son secteur, recherche son responsable administratif titres français...

Banque régionale
Autonome au sein d'un groupe national important, cette banque régionale (400 personnes, 19 agences) met en place une nouvelle structure d'exploitation...

Chargés d'affaires crédit immobilier
Banque - 120/170.000 F
Une importante banque spécialisée dans les crédits immobiliers, notamment auprès des professionnels, recherche deux chargés d'affaires...

Le Monde CADRES

THÉÂTRE DES ARTS DE CERIGNY-PONTONNE
COMPTABLE
Niveau BTS ou DECS
Compétences informatiques : analyse financière, gestion budgétaire, relation directe avec le client...

HEBDOMADAIRE ECONOMIQUE ET FINANCIER
recherche
JOURNALISTES même débutants
Connaissant bien la Bourse, les Affaires et ayant de bonnes notions d'analyse financière...

ORGANISME FINANCIER DE CAUTIONNEMENT
recherche pour son SERVICE DES ENGAGEMENTS
un CHARGÉ D'ÉTUDES
ayant pour mission d'analyser les bilans, de suivre l'exécution des opérations comptables et d'examiner l'évolution de la situation administrative et financière des personnes garanties...

LE CREDIT COOPERATIF
recherche dans le cadre de son développement
DES CHARGÉS DE CLIENTÈLE HF
pour GRENOBLE, POITIERS, ORLÈANS ET RÉGION PARISIENNE
Diplômés d'Enseignement Supérieur, les candidats retenus auront acquis une expérience de 3 à 5 ans dans l'analyse financière des PMI...

ASSISTANTE UNICOLE
Bac min. (général ou technique)
admission : 15 jours, suivi oral, réception clientèle.
Expérience exigée.
Env. CV manuscrit + photo et 2 photos 3x4 sur papier blanc.

INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT ESTP, INSA
D'environ 30 ans, à quelques années d'expérience en bâtiment TCE.
Sa mission : adaptation du procédé à des nouvelles utilisations et démultiplication des unités pour une meilleure rentabilité...

UN CHARGÉ D'INFORMATION ET DE RELATIONS EXTERIEURES
Spécialiste en communication - ayant formation universitaire ou équivalente, de 2 à 4 ans.
Envoyer CV avec photo et présentation à la Mairie Hôtel de ville 69000 Epiney-sur-Seine.

Notre P.M.E. (C.A. 85 MF) sur son créneau de haute technologie connaît une forte expansion
NOUS RECHERCHONS
UN(E) CONTROLEUR DE GESTION
dynamique pour assurer cette fonction au sein de notre établissement. En étroite collaboration avec le président, vous serez chargé de mettre en place une organisation de contrôle de gestion et de reporting mensuel...

ASSISTANT ADMINISTRATIF
Niv. BTS Gestion ou équival.
Not. informatiques souhaitées.
Adr. c.v. et présentations sous n° 23-028, réf. à porter sur enveloppe à LA PUBLICITE FINANCIERE 23, avenue de Neuilly, 75118 PARIS, qui transmettra.

MAISON D'ÉDITION INTERNATIONALE recherche
GESTIONNAIRE
Titre expérimenté (cf. Formation juridique recommandée. Photo + CV dès, sous n° 8-087, LE MONDE PUBLICITE, 5, rue de Montesson, Paris-77).

MEMORIALISTE LYON
Cette société lyonnaise d'expertise comptable à taille humaine est très bien introduite dans une clientèle de moyennes et grandes entreprises dont certaines cotées en Bourse.
Le collaborateur recherché a la responsabilité de dossiers qu'il traite de façon autonome ou en équipe, essentiellement pour des mandats de commissariat, et accessoirement pour des missions d'expertise comptable ou de conseil...

VILLE DE BANJULIE EST REGION PARISIENNE
Recherche pour son service
INFORMATION MUNICIPALE :
UN (E) COLLABORATEUR DE RÉDACTION
Niveau bac + 3 :
- disponibilité
- aptitude à travailler dans une équipe
- maîtrise informatique
- connaissances en matière de relations publiques
- connaissance des procédures administratives.
Env. c.v. et lettre manuscrite à : CDDP-CRDS, sous n° 707-28, 1, boulevard de la République, 75001 Paris.

PROF. DE COMMERCE INTERNATIONAL
POUR LANGUES
recherche
2 COLLABORATEURS pour services information documents scientifiques en informatique (db, bases de données, etc.), multilingue (en, anglais ou espagnol). Contrat 2 ans, salaire indiciaire.
Env. c.v. et lettre manuscrite à : CDDP-CRDS, sous n° 707-28, 1, boulevard de la République, 75001 Paris.

REUSSITES AVISO
pour enrôlement, niveau BTS
quelques heures par semaine.
Env. candidatures au 29, quai Saint-Michel, 75006 Paris.

UNIVERS DE LA GESTION

REPRODUCTION INTERDITE

LES NOUVEAUX ESPACES

La Société Européenne de Propulsion recherche pour renforcer son département GESTION ASSISTANT DE GESTION

La personne retenue, diplômée d'une grande école de gestion, aura acquis une première expérience industrielle. Elle participera à la constitution d'une base de données d'informations de gestion et se verra confier le suivi des indicateurs de performance et de rentabilité des affaires.

Lieu de travail : SURESNES.
Déplacements en province. Anglais nécessaires.

Vous voudrez bien adresser, lettre, CV et prétentions sous réf. AG/SEP à SNECMA - Département Encadrement 2, boulevard Victor, 75724 Paris Cedex 15.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER H/F

Montage d'expérience, de niveau DECS ou équivalent, vous avez une solide pratique de la gestion administrative et financière, de préférence dans une PME. Vous maîtrisez les systèmes modernes de gestion et savez négocier efficacement avec les principaux fournisseurs, notamment financiers.

Homme de contact, vous préférez travailler dans une structure à taille humaine où règnent sans cesse l'équipe et l'atmosphère conviviale.

Homme de détail, vous êtes orienté par le goût d'entreprendre et de gagner.

Nous vous proposons de devenir le Directeur Administratif et Financier de la société NOREMPO, qui organise et gère les différentes manifestations de la Foire Internationale de Lille. Dans ce secteur, cette société connaît une évolution rapide et particulièrement intéressante.

Membre de l'équipe de direction, vous serez chargé de la gestion des pièces comptables en relation avec des cabinets extérieurs, du suivi juridique des contrats, de la gestion du personnel... Mais votre rôle essentiel sera de mettre en œuvre un système moderne de gestion permettant d'apprécier en permanence l'évolution des résultats de l'entreprise, et de renforcer ses performances.

Vous bénéficiez d'une rémunération à la hauteur de vos compétences, ainsi que de nombreux avantages sociaux.

Merci d'adresser lettre + C.V. + photo sous réf. LM à René GAUTIER BOUCHERY.

NOREMPO
avenue J. Desbrie
BP 523 - 59022
LILLE Cedex.

ALLIA

Notre responsable comptabilité analytique

Groupes Lafarge Coppée

Votre compétence en comptabilité analytique est incontestable, votre potentiel et votre désir d'évolution vous incitent à rejoindre un groupe dynamique. ALLIA, 1000 personnes, 4 usines, leader sur le marché européen du sanitaire, filiale d'un groupe de renom, LAFARGE COPPEE, vous offre une telle opportunité.

A Paris, mais en milieu industriel, rattaché au directeur du contrôle de gestion, vous mettrez au point les méthodes et procédures comptables analytiques, la définition des données et circuits de collecte d'informations. En liaison avec la comptabilité générale et les usines, vous assurerez la mise en place d'un progiciel de comptabilité générale et analytique. Vous serez responsable de la sortie des résultats mensuels, de la fiabilité et des délais.

Après une formation supérieure de type Ecole de Commerce et DECS, vous avez développé une première expérience professionnelle de comptable ou de gestionnaire dans l'industrie en vous appuyant sur l'outil informatique. Souplesse et autorité doivent vous permettre de réussir à ce poste car vous serez en liaison privilégiée avec les usines et l'informatique. Vos compétences et votre réussite à ce poste pourront vous offrir des possibilités de carrière au sein du groupe.

Si vous êtes intéressé, écrivez très rapidement aux consultants du Cabinet CLEAS, sous référence 8682 LM.

CLEAS
6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

SOCIETE LYONNAISE DE BANQUE

PREMIERE BANQUE INTERREGIONALE FRANCAISE

A LA DIRECTION DES TRAITEMENTS ADMINISTRATIFS : SUPERVISER LES PROCEDURES COMPTABLES

4 200 personnes dans 25 départements du Sud-Est, 300 agences à alimenter ; tout un ensemble qui fait de la Société Lyonnaise de Banque la première banque inter-régionale française.

La direction des Traitements Administratifs emploie 250 personnes et contrôle la gestion administrative et comptable des opérations bancaires, en liaison étroite avec l'informatique. Elle souhaite intégrer un cadre qui pourrait rejoindre l'équipe de direction dans un délai de 2 à 3 ans.

Votre mission : Après une période d'intégration de 6 mois, contrôler l'application des procédures comptables et administratives, concevoir et mettre en œuvre les tableaux de bord nécessaires à l'équipe de direction pour suivre la qualité, les délais, les coûts et l'exactitude des comptes.

Diplômé de l'Enseignement Supérieur en Gestion, vous avez acquis une Expérience Comptable, d'environ 3 à 4 ans, si possible dans la comptabilité bancaire, mais impérativement dans un cadre bancaire informatisé.

A terme, vous pourrez élargir votre domaine d'action en prenant d'autres responsabilités soit dans le domaine administratif, soit dans le réseau d'exploitation.

Pour de plus amples informations sur ce poste, vous pouvez contacter M. Rey-Harnes 72-32-63.05 et adresser votre candidature à la Société Lyonnaise de Banque, Service Relations Humaines, Chemin Antoine Pardon, 69160 Tassin la Demi Lune.

groupe CIC

Exploitant entreprises confirmé

Grindlays Bank s.a.

BANQUE PRIVEE, FILIALE D'UN GROUPE IMPLANTE DANS 45 PAYS, nous cherchons pour notre agence de Paris un exploitant-clientèle entreprises confirmé.

Il sera bien accueilli : un fonds de commerce de départ lui sera confié. A charge pour lui de le développer, en dirigeant sa prospection sélective selon ses affinités, sa culture économique et son savoir-faire, et de le gérer.

25-30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur ou de formation bancaire, vous exercez ce métier depuis 5 ans environ. Vous avez un tempérament commercial, une méthode de travail rigoureuse et autonome.

Vos qualités relationnelles, votre mobilité et votre connaissance de l'anglais sont autant d'atouts qui favoriseront votre carrière dans notre établissement.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 514, à Catherine de La Roche Saint-André - JACQUES TIXIER S.A. - 7, rue de Logelbach 75017 PARIS.

jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

PARIS

Development manager
POSTE CLE DU RAPPROCHEMENT DE 2 GRANDS

Notre client, groupe à forte notoriété nationale, leader sur le marché des produits naturels vient de se rapprocher d'un grand groupe britannique également leader sur ce marché. Ils veulent harmoniser leurs procédures comptables et développer leurs relations financières et commerciales. Ils ont besoin d'un homme pivot qui les aidera à conduire cette opération.

Rattaché au groupe français et rapportant à son Directeur Général, sa principale mission sera d'établir des liens permanents entre les directions générales des deux sociétés, notamment à travers la mise en place d'un système de reporting et la conduite d'études économiques et financières permettant la prévision et la réalisation des plans de développement.

Vous avez 30-35 ans, êtes diplômé d'une grande école de gestion, si possible complétée par un DECS et maîtrisez parfaitement l'Anglais. Depuis plus de 5 ans, vous avez acquis une solide connaissance des méthodes comptables anglo-saxonnes dans un grand cabinet d'audit anglo-saxon et enrichi votre expérience au sein d'une grande entreprise de produits grand public. Vous connaissez la grande distribution et/ou la distribution sélective. Vous êtes dynamique et entrepreneurial, pragmatique et fin diplomate. Vous êtes tenté par cette opportunité de progresser rapidement. Rémunération envisagée de l'ordre de F 350.000.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, et rémunération actuelle) à Monique Herbet, Arthur Young Conseil, Tour Manhattan, Cedex 21, 92095 Paris la Défense sous la référence 694-M.

ARTHUR YOUNG CONSEIL
MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

Le Monde CADRES

GROUPE BANCAIRE

(LA DEFENSE)
recherche pour son DEPARTEMENT JURIDIQUE

UN REDACTEUR CONTENTIEUX H/F
DROIT BANCAIRE

Le candidat retenu, de formation maîtrise en droit privé et ayant des connaissances pratiques en comptabilité, aura une expérience de 2 ans acquise au sein d'un établissement bancaire dans un service contentieux.

Des déplacements en province de courte durée sont à prévoir.

Envoyer CV, photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 5539 PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 PARIS qui transmet.

Conseil Formation Communication LYON

VOUS avez

- une formation universitaire ou grande école,
- entre 5 et 10 ans d'expérience opérationnelle en Entreprise ou en Cabinet,
- exercé plusieurs fonctions de responsabilités,
- la passion de l'Entreprise et le souci des Hommes.

VOUS êtes autonome et créatif.

NOUS sommes une équipe d'une dizaine de personnes ayant acquis depuis 14 ans des références nationales.

NOUS cherchons à intégrer un

CONSULTANT FORMATEUR

qui sera chargé, dans un premier temps, d'intervenir dans des domaines tels que la QUALITE TOTALE.

Merci d'adresser votre C.V. + lettre manuscrite à :

faral 132, COURS CHARLEMAGNE 69002 LYON

مكتبة الجليل

UNIVERS DE LA GESTION

Directeur des Affaires Sociales

L'IMPRIMERIE HELIO CORBEIL, l'une des premières imprimeries françaises d'héliogravure est l'un des plus beaux fleurons industriels du Groupe HACHETTE. Elle assure notamment le tirage de périodiques tels que Télé 7 Jours, Elle, Paris Match... et emploie 400 personnes, dont une majorité d'ouvriers très qualifiés qui travaillent en continu sur des équipements de haute technicité avec des impératifs de délai et de qualité de plus en plus exigeants.

Vous aurez à gérer et administrer, recruter et former, assurer les relations syndicales et la représentation auprès des organismes professionnels et, bien sûr, informer, motiver, négocier.

Vous avez une formation supérieure, déjà une bonne compétence en milieu industriel. Vous souhaitez rejoindre un Groupe qui sait pratiquer la décentralisation et où les opportunités sont ouvertes. (CORBEIL est à 20' de la Porte d'Orléans).

Merci d'écrire sans tarder sous référence 6104 à Gestion des Cadres du Groupe HACHETTE, 12, rue François 1^{er} 75008 PARIS.



L'enthousiasme ça se communique.

Junior - consultant systèmes financiers et de gestion

cegos

stratégie management

Les consultants de l'équipe finance de la CEGOS mettent en place dans des entreprises très diverses des systèmes financiers et de gestion, innovateurs et performants : trésorerie, reporting, ... Ils animent aussi des séminaires en gestion de trésorerie et en finance. Cette équipe, efficace et enthousiaste, recherche de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, parlant anglais et ayant acquis une première expérience de la gestion ou de la finance soit dans un groupe important, soit dans un cabinet d'audit ou de conseil.

La diversité des activités de la CEGOS et la manière dont nous vivons et travaillons offrent des possibilités de développement personnel et professionnel exceptionnelles. La réussite des entreprises est notre seule vocation, elle peut devenir votre métier. Adresser lettre man. CV détaillé et photo à Mr. B. BASSI, IDET-CEGOS Stratégie Management, Tour Chenonceaux 92516 BOULOGNE CEDEX.

Siècle-CEGOS sera chargé de ce recrutement.

BFCÉ

BANQUE FRANÇAISE DU COMMERCE-EXTERIEUR

ECONOMISTE GRANDS PAYS INDUSTRIELS

Le développement de cette fonction nous conduit à rechercher un(e) Pour : Assurer le suivi permanent des économies des pays les plus développés. Effectuer des études de conjoncture internationale. Participer aux études de prévisions des cours de change et de taux d'intérêt. Être l'interlocuteur naturel pour ces sujets des directions de la Banque et de notre clientèle d'entreprises. Ce poste requiert : Une solide culture générale en économie et finance internationales du type DESS - DEA - Doctorat - ENSAE - GRANDES ECOLES. Une expérience de quelques années, si possible dans une banque, du suivi macro-économique et des prévisions d'évolution de l'économie des grands pays industriels et du commerce international. Une bonne connaissance des mécanismes économiques et des MARCHES FINANCIERS INTERNATIONAUX. Une pratique courante de l'anglais, si possible de l'allemand et/ou de l'espagnol, et bien sûr une grande aisance dans la rédaction. Une grande ouverture d'esprit, d'excellentes capacités d'analyse et de synthèse et une bonne aptitude à dialoguer à tous niveaux.

Ecrire avec C.V. détaillé sous réf. AFNMBB à notre Conseil ; il vous garantit une discrétion absolue. R. BATHOULLIER - 39, avenue des Champs-Élysées, 75008 PARIS

assistant marketing

FINANCE

PARIS

Nous sommes un organisme français distribuant une large gamme de produits financiers, destinés aux entreprises européennes et aux banques opérant sur les marchés internationaux. Nous développons en permanence de nouveaux produits, adaptés aux évolutions les plus récentes des entreprises et de leurs besoins. Récemment créé, notre département Marketing fait porter ses efforts vers l'efficacité et la qualité de nos services et de nos produits. Notre responsable Marketing cherche à étoffer son équipe et recrute un assistant. Par une analyse du marché et de ses besoins, et par un travail d'exploitation approfondi des techniques financières, vous participerez à l'élaboration et aux choix de nos grandes orientations, et venez ainsi appuyer notre action commerciale. De formation Ecole de Commerce Sciences-Po. ou équivalent, vous avez une première expérience réussie de marketing financier, et vous en maîtrisez les techniques. Capable de bien cerner les problèmes et de proposer des solutions créatives, vous aimez par ailleurs, les contacts.

Merci d'adresser C.V. et présentations sous référence AM 30 à notre conseil.

COCEPLAN 2, rue Louis David - 75016 PARIS

Paris Sud

200.000 F environ

Jeune Cadre Administratif et Comptable

Nous avons conquis le marché français de l'instrumentation scientifique dans un secteur tout particulièrement porteur, aidés par notre groupe d'origine anglo-saxonne.

Le Directeur Général de notre structure légère (21 personnes, 27 MF), mais en progression constante, vous confiera la totale responsabilité des opérations comptables et fiscales incluant la paie, la trésorerie et le reporting à la maison mère, le contrôle budgétaire.

Pour ce poste autonome, il vous faut une solide expérience de la fonction, étayée d'un diplôme d'études comptables supérieures. Votre rigueur, vos initiatives seront vos atouts pour faire évoluer le poste. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel à TEG, en précisant la référence IB 566710 M.

TEG, 113 rue de l'Université, 75007 PARIS.



Notre client, la filiale française (1,4 milliard FF CA) du premier groupe verrier mondial recherche pour l'un de ses établissements un

Contrôleur de gestion junior

240 KF

Le jeune candidat aura la responsabilité du contrôle budgétaire, du reporting... et pour première mission la mise en place d'un tableau de bord.

Vous devez posséder une formation ESC ou DECS ou équivalent, une première expérience dans le contrôle de gestion ou l'audit et avoir un bon niveau d'anglais. Après avoir passé environ deux ans en province où est situé cet établissement, vous serez appelé à prendre des fonctions élargies à la Direction financière au siège à Paris.

Veillez contacter M. Jérôme Lancrenon au (1) 40.70.00.36 ou lui envoyer un C.V. sous réf. 11634 à Michael Page International, 19, avenue George V, 75008 Paris.



Michael Page International

Spécialiste en recrutement financier Paris - Londres - Bruxelles - New-York - Sydney

Une banque de taille moyenne à capitaux étrangers recherche un

Cambiste - comptant

Paris

300 000 F +

Numéro 1 du change-comptant, il répondra directement au Directeur de la Trésorerie et des Changes et aura pour rôle de développer les opérations mais aussi d'encadrer et former son équipe.

Agé d'environ 30 ans, le candidat devra avoir une expérience d'au moins 5 ans dans une des grandes banques agissant sur le comptant.

Veillez contacter M. Yves Boissonnat au (1) 40.70.00.36 ou lui envoyer un C.V. sous réf. 13650 à Michael Page International, 19, avenue George V, 75008 Paris.



Michael Page International

Spécialiste en recrutement financier Paris - Londres - Bruxelles - New-York - Sydney

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL

recherche

POUR SON SERVICE JURIDIQUE

JURISTE

Maîtrise de droit privé + D.E.A.

Expérience de 5 années minimum comme généraliste, indispensable.

Adresser lettre manuscrite, CV avec photo (restituée) et présentations à F.N.M.F. - Division des Relations Sociales 56 à 60, rue Nationale, 75649 Paris Cedex 13.

COLLABORATEUR

SPECIALISE EN DROIT DES AFFAIRES

Notre Société de distribution alimentaire recherche pour renforcer sa Direction Juridique un Collaborateur spécialisé en droit des affaires.

A 25-30 ans, de formation supérieure (Maîtrise en Droit + DEA ou DESS Droit des Affaires), vous avez acquis une expérience de 3 à 4 ans dans une entreprise de Distribution ou en Cabinet.

Vous assisterez et conseillerez les responsables de nos filiales et affiliés, pour tous les problèmes relatifs au Droit des Affaires.

De plus, vos connaissances du Droit Immobilier, des marques et de la concurrence vous permettront d'intervenir efficacement dans ces domaines.

Poste basé à ORLY.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. photo et présentations), sous réf. 86547, à SELECOM 226, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS.



ORGANISME BANCAIRE, FILIALE D'UN GROUPE NATIONAL

JEUNE CADRE DE BANQUE H/F

Si vous avez une bonne connaissance des techniques bancaires, une bonne expérience de l'analyse des dossiers de crédit, la connaissance des problèmes financiers des P.M.E.,

Si vous avez vingt huit ans environ, si vous êtes diplômé d'Enseignement Supérieur (Grande Ecole Commerciale, Sc. Po, etc.) CESB ou ITB apprécié.

REJOIGNEZ A PARIS NOTRE EQUIPE

Dans une petite structure en prise avec le marché national, vous serez chargé de suivre la gestion de dossiers de crédits concernant une clientèle très diversifiée de petites et moyennes entreprises.

Veillez adresser votre curriculum vitae détaillé avec photo et lettre manuscrite à Michel MORACCHINI Département Sélect Banque (Réf. 8680) 22bis, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris, qui vous garantit une discrétion absolue.



Le Monde ECONOMIE

LA RÉFORME DE LA FISCALITÉ AMÉRICAINE

Un saut dans l'inconnu

« **L**a totale refonte de la fiscalité américaine constitue un véritable saut dans l'inconnu. De par leur poids dans l'économie mondiale, les Etats-Unis ne seront sûrement pas les seuls à le faire. » A Ottawa, Londres, Bonn ou Paris, politiques et experts pourraient reprendre à leur compte cette remarque d'un fiscaliste européen, partagé entre l'excitation et le scepticisme.

Utiliser l'arme fiscale pour lutter contre les déséquilibres structurels et tirer un meilleur parti des ressources nationales, cette tentation internationale ne date pas d'hier. Au Canada, la commission Carter dressait dès 1966 une liste des distorsions provoquées par un code des impôts devenu trop lourd et complexe. Les partisans d'une simplification, gage d'équité, ou d'une baisse des taux, jugée favorable à l'esprit d'entreprise et au renouveau économique, n'en rejettent pas les conclusions aujourd'hui.

Toutefois, il aura fallu près de vingt ans pour qu'aux Etats-Unis le président Ronald Reagan reprenne en 1984 à son compte la volonté, très moralisatrice, de son prédécesseur Jimmy Carter de mener à bien une « révolution fiscale » et deux années de débats parlementaires souvent incertains pour aboutir, le 17 septembre, au vote d'un nouveau code de quelque deux mille pages. Une décision pour une fois justament qualifiée d'« historique ». A contrecœur ou non, les partenaires commerciaux des Etats-

Unis seront amenés à intégrer cette nouvelle donne dans leur propre politique fiscale.

Les Canadiens, dont 80 % des exportations sont absorbées par leur puissant voisin, en ont les premiers apporté la preuve. Dès le printemps dernier, alors que la réforme fiscale était encore loin de prendre forme à Washington, le ministre des finances annonçait

Les partenaires des Etats-Unis devront tenir compte du nouveau code des impôts.

à Ottawa qu'il tirerait les conséquences des nouveaux taux d'imposition des sociétés américaines lors de l'élaboration du projet de budget 1987. Son souci était clair : éviter un exode des entreprises vers le sud.

La Grande-Bretagne, qui a ramené l'impôt sur les bénéfices de 52 % à 35 % il y a deux ans, est moins préoccupée dans l'immédiat par le taux maximum de 34 % retenu par les Etats-Unis.

Mais le gouvernement oest-allemand a d'ores et déjà reconnu qu'il ne pourrait maintenir longtemps un taux de 56 % devenu par trop démobilitateur.

Et, si la France refuse toute conclusion hâtive, gageons que la « voie américaine » sera toujours présente à l'esprit de ses dirigeants lorsqu'ils poursuivront leur politique d'allègements, après avoir ramené de 50 % à 45 % l'impôt sur les sociétés. La comparaison n'est pourtant pas évidente avec la situation oaire-Atlantique : les taxes prélevées par les Etats américains, après déduction des impôts fédéraux, représentent près de 6 % pour les entreprises, qui, par contre, ne sont pas assujetties à une taxe professionnelle à la française.

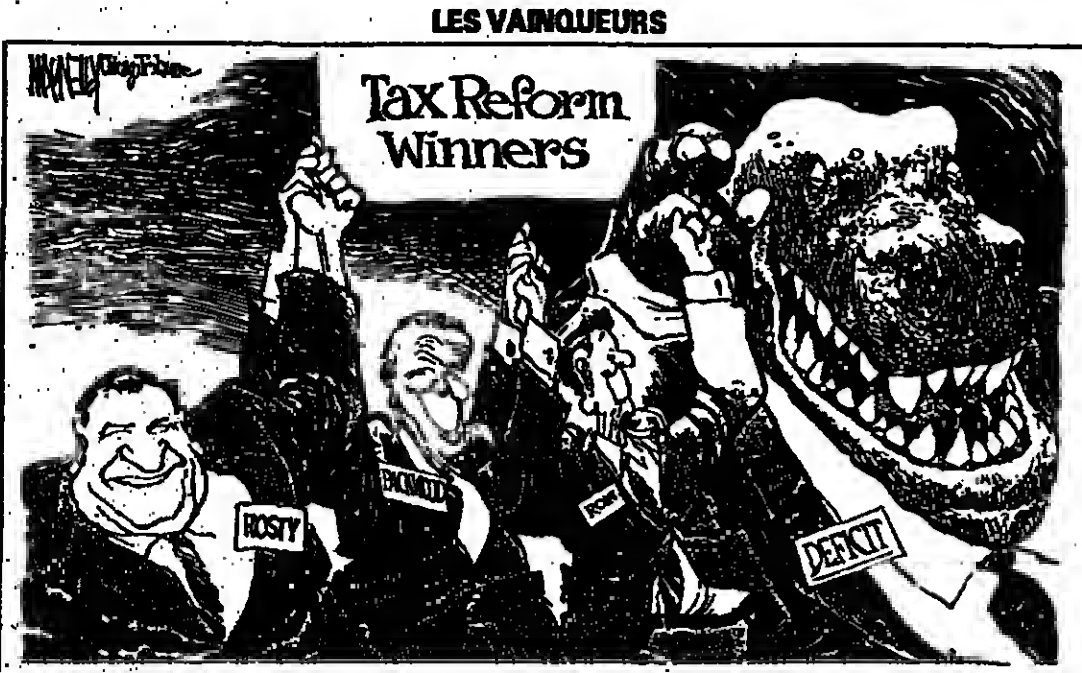
qui ne saurait être appréciée à l'aune de la seule baisse des taux.

Certes, les cent quarante-deux millions de contribuables américains, dont les deux tiers sont encore obligés de recourir à un conseil fiscal pour établir leur feuille d'impôt, verront leur tâche simplifiée et leurs paiements allégés. Six millions d'entre eux seront même exonérés. Mais, si les ménages sont les grands bénéficiaires du nouveau code - la nécessité de se pas alourdir encore le déficit budgétaire a conduit l'administration à opter pour un projet neutre et à reporter sur les entreprises l'allègement du fardeau des individus, - leurs nouveaux avantages sont moins évidents qu'il n'y paraît.

La réduction du nombre des tranches, de quatorze actuellement à cinq en 1987 et à deux à partir de 1988, met un terme à une tradition de progressivité qui assurait peut-être mieux une certaine équité entre les contribuables. Sa contrepartie, un très net élargissement des bases d'imposition, ne peut être sous-estimée. Ce phénomène est accentué par les impôts d'Etat, voire les impôts de certaines villes qui, dans l'ensemble, ont comme base l'impôt fédéral sur les revenus.

La crainte de révoltes fiscales poussera certaines collectivités locales à renoncer au supplément automatique de leurs recettes. Mais, dans le cas de New-York par exemple, le taux marginal des habitants est appelé à atteindre au total 43,4 %.

FRANÇOISE CROUGNEAU.
(Lire la suite page 34.)



Ron (Ronald Reagan) ; Packwood (Robert Packwood, président de la commission des finances du Sénat). Rosty (Dan Rostenkowski, président de la commission des votes et moyens de la Chambre des représentants).

Dessin publié dans le Chicago Tribune.

Le piment psychologique

Rudes calculs. Dans la bataille commerciale et financière sans merci à laquelle se livrent les pays industriels, leur importance ira croissant : ce n'est qu'au fil des mois, voire des années, qu'il sera possible de mesurer les conséquences réelles de la « réforme Reagan ». Celle-ci est trop radicale pour ne pas influer sur cet élément inquantifiable de la vie économique des nations, le comportement des individus et des entreprises. Ce piment psychologique, analysé avec difficulté et souvent a posteriori par les économistes, limitera ou amplifiera les effets d'une nouvelle législation

POUR L'INDUSTRIE ET LES SERVICES

Avantages aux plus forts

La réforme fiscale américaine sacrifie les structures industrielles des Etats-Unis sur l'autel de l'efficacité économique, affirmant les critiques. Les entreprises qui vont voir la différence sont celles qui, auparavant, s'arrangeaient pour ne pas payer d'impôts, et c'est précisément le but de l'opération, répondent ses partisans.

Le taux maximum de l'impôt sur les sociétés tombera progressivement de 46 % actuellement à 34 % en 1988, ce qui avantagera celles qui, actuellement, remplissent deux conditions à la fois : faire des bénéfices et payer normalement des impôts. Mais au moins 128 firmes multinationales, par exemple, n'ont payé aucun impôt sur les années 1981 à 1983, bien qu'elles aient réalisé pendant ce temps un total de 58 milliards de dollars de bénéfices.

La suppression du crédit d'impôt accordé sur les investissements depuis 1981 devrait, à elle seule, coûter environ 150 milliards de dollars aux entreprises sur cinq ans. S'y ajoutent une diminution des possibilités d'amortissement, une limitation des déductions de frais généraux et l'institution d'un impôt minimal de 20 % des revenus imposables pour les sociétés qui réussissent à se retrouver, malgré tout, avec un impôt inférieur à ce taux.

Les « cheminées » touchées

L'effet des dispositions nouvelles paraît devoir être dans l'ensemble légèrement négatif au départ et positif ensuite. Mais il sera inégal suivant les secteurs. Ce sont les entreprises qui font le moins de bénéfices et dont les taux d'expansion naturelle sont les moins rapides qui seront les plus désavantagées.

Au premier rang vient l'industrie lourde, forte consommatrice de capitaux pour le renouvellement de ses installations, en particulier la sidérurgie. « L'Amérique des cheminées », grosse utilisatrice d'encouragements aux

Une distorsion accrue entre les firmes qui font des bénéfices et les autres.

investissements et de déductions fiscales en tous genres, devrait souffrir pendant deux ou trois ans, en attendant la mort des unes, et, pour les autres, le temps des profits plus élevés qui font apprécier un taux d'imposition plus faible sur le bénéfice final.

Le résultat dépendra de la capacité de ces industries à s'engager, malgré l'absence d'incitations, dans une politique qui augmente leur efficacité, donc leur rentabilité. Certaines sociétés, qui ont choisi la voie de la modernisation, sans pour autant demander de crédits d'impôt, sont d'ores et déjà gagnantes. De ce point de vue, la distorsion déjà accentuée entre les sociétés s'accroîtra, ce qui est aussi vrai dans les secteurs de la production d'électricité, de gaz, et d'eau.

Dans les transports, tout spécialement dans l'aéronautique civile, hautement consommatrice de capitaux, où la déregulation depuis 1978 a produit des ravages, il se pourrait bien, selon les professionnels, que la réforme fiscale pousse l'industrie dans ses derniers retranchements plus sûrement qu'une récession économique. Six grandes compagnies n'ont pas payé d'impôts en 1985. Treize faillites ont été enregistrées en 1983 et une vingtaine de fusions-absorptions ont eu lieu depuis.

Les besoins en équipement sont évalués à 30 milliards de dollars pour les dix années à venir. La perte du crédit d'impôt aux investissements représentera environ 1 milliard de dollars par an. C'est plus que la moyenne annuelle des bénéfices dans cette industrie qui est actuellement de 850 millions de dollars.

Les grands contractants de la défense, quant à eux, ont réussi à

limiter les dégâts. Jusqu'à la dernière limite, ils ont cru que serait levée la disposition qui leur permet de surseoir au paiement des impôts sur leurs contrats militaires tant que ceux-ci ne sont pas achevés, ce qui prend généralement plusieurs années.

Les lobbies ont fonctionné. Ces entreprises pourront normaliser leurs impôts, au taux de 34 %, ce qui leur coûtera environ 2 milliards de dollars ; mais la quasi-totalité de ces sommes seront consacrées à les aider à augmenter leur capitalisation sur les travaux de recherche et de soumission de contrats. Il n'en reste pas moins que ces entreprises devront, pour la plupart, réviser en baisse leurs résultats... à moins qu'elles ne repercutent la différence sur le prix des contrats qu'elles proposent à l'Etat, ce qui sera vraisemblablement le cas.

De grands bénéficiaires

L'industrie pétrolière aussi, en même temps que celle du charbon et des réserves naturelles en général, pousse un soupir de soulagement. Après avoir livré une furieuse bataille qu'elle a gagnée en raison du très mauvais état dans lequel elle se trouve à cause de la baisse des prix du pétrole, elle a réussi à obtenir le maintien des subventions et déductions pour le forage des puits. Mais l'ensemble des dispositions nouvelles (amortissement moins avantageux, impôts sur les plus-values en capitaux, etc.) ne lui en coûtera pas moins une dizaine de milliards de dollars et risque de la priver de quelque huit milliards de ressources financières pour ses investissements.

La chimie n'est pas dans le même cas, qui a de moins en moins besoin de capitaux pour ses équipements mais dépend de plus en plus de la « recherche et développement ».

JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite page 34.)

POUR LES PARTICULIERS

Abattements pour les moins fortunés

Un allègement total de 120 milliards de dollars en cinq ans.

A partir de 1988, la réforme s'appliquant pleinement, deux taux seulement subsisteront : 15 % pour les revenus allant jusqu'à 29 750 dollars pour un couple, 28 % au-delà de 29 750 dollars. On revient de loin : en 1981, le taux maximum du barème avait été ramené de 70 % à 50 % par M. Reagan, dont c'était la première décision en matière de fiscalité (*Economic Recovery Tax Act*).

L'allègement des taux sera, dans les faits, au peu moins important qu'il n'y paraît à première vue. Pour limiter le coût de la réforme, mais aussi pour éviter que les contribuables les plus fortunés ne soient trop avantagés, la loi prévoit un système de surtaxes (*rate adjustment*) qui, à partir de 71 900 dollars de revenus imposables pour un couple, fait disparaître progressivement le taux de 15 % pour le porter à un maximum de 33 %. A partir de 149 250 dollars de revenus, le taux marginal de 28 % devient ainsi un taux moyen.

Autre entorse à la réduction des taux : les gains en capital à long terme seront imposés comme les revenus, c'est-à-dire à 28 % au maximum, contre 20 % actuellement. L'abattement de 60% qui existait jusqu'à présent étant supprimé.

Les objectifs du projet présenté pour la première fois en novembre 1984 se résumaient en trois mots : justice, croissance, simplification. La loi qui va entrer en vigueur l'année prochaine a été largement amendée par la commission des votes et moyens de la Chambre des représentants, à dominante démocrate, et par la commission des finances du Sénat, où les Républicains ont la majorité. Il s'empêche que les objectifs initiaux ont été maintenus et semblent finalement avoir été assez bien respectés. Qu'en est-il en fait ?

Les taux de l'impôt sur le revenu vont être réduits de façon spectaculaire. Existait actuellement quatorze tranches dans le barème, avec des taux s'élevant de 11 % à 50 %, ce dernier jouant à partir de 175 230 dollars de revenu imposable pour un ménage. Il n'y aura plus, en 1987, que cinq taux : 11 % jusqu'à 3 000 dollars de revenu imposable pour un couple, 15 % entre 3 000 et 28 000 dollars, 28 % entre 28 000 et 45 000 dollars, 35 % entre 45 000 et 90 000 dollars, 38,5 % au-delà de 90 000 dollars.

ALAIN VERNHOLES.
(Lire la suite page 35.)

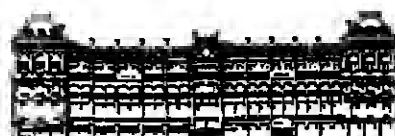
Faites vos séminaires dans un Monument Historique.

625^F

Découvrez le charme unique d'Holiday Inn République. L'hôtel idéal pour vos séminaires (hôtel 4 étoiles, salle pouvant contenir 300 personnes, 16 salles de réunion, équipement audiovisuel très complet).

- 625 F. Ce prix comprend par personne :
 - Hébergement en chambre double (215 F de supplément pour une chambre individuelle)
 - Petit déjeuner buffet américain.
 - 1 salle de réunion.
 - 2 pauses café.
 - Déjeuner avec boissons et café compris.
- Offre valable du 1/12/86 au 28/2/87, selon disponibilité et réservation préalable.
- 10 place de la République - Paris 75011
- Tél. : (1) 43 55 44 34 - Téléc. : 210 651

La rencontre du Paris Historique et du Paris des Affaires.



Holiday Inn
Paris de la République

Un saut dans l'inconnu

(Suite de la page 33.)

Les Américains mettront en tout cas du temps à faire leurs comptes. Entre les plus aisés d'entre eux qui utilisaient à plein les astuces fiscales et ceux qui échappent totalement à l'impôt, la palette est immense. Et nul n'ose aujourd'hui affirmer qui, du consommateur ou de l'épargnant, l'emportera finalement. La réponse est pourtant d'importance pour les entreprises. Le choc fiscal s'annonce rude pour nombre d'entre elles, à court terme tout au moins.

Un maquis incroyable

La plupart des « abris fiscaux » avaient transformé le système américain en un maquis incroyablement permettant, par exemple, aux six cent quatre plus grandes entreprises ayant réalisé des bénéfices de ne pas verser un « cent » d'impôt fédéral en 1985. La disparition de ces exonérations coûtera cher dans un premier temps, comme pèsera l'abandon du système de crédit d'impôt pour investissements, instauré en 1981 et dont les industries lourdes, fortes consommatrices de capital, avaient largement profité. L'espoir des « perdants » probables réside, en fait, dans une accélération de l'activité économique alimentée par la hausse du pouvoir d'achat des consommateurs ou dans une baisse des taux d'intérêt, possible au cas où l'épargne se développerait.

Autant d'hypothèses qui, si fondées soient-elles, tiennent parfois de la boule de cristal. Affirmer, comme certains économistes, que la réforme fiscale accroîtra de dix points sur cinq ans la croissance économique américaine reste à démontrer. Les optimistes tablent sur les effets bénéfiques à long terme d'une meilleure compétitivité. Les politiques d'investissement devraient en effet être étalées en fonction de critères

économiques, et non d'éventuels allègements fiscaux comme c'est encore souvent le cas.

Dans la mesure où 13 % des contribuables sont également des entrepreneurs individuels, l'esprit d'entreprise devrait se trouver revigoré, et le marché de l'emploi amélioré. Les services, classés parmi les « gagnants » de la réforme et qui assurent plus des deux tiers du produit national brut, apporteraient aussi une contribution accrue à l'expansion américaine.

Une vision logique de l'avenir. Trop logique peut-être. Car, outre les incertitudes pesant sur le comportement des entreprises comme sur celui des ménages, un doute plane déjà à Washington. La réforme fiscale a marqué la défaite des groupes de pression. Chacun sait pourtant que ces derniers affûtent leurs arguments pour profiter de toute nouvelle discussion au Congrès et tenter de rattraper quelques avantages perdus.

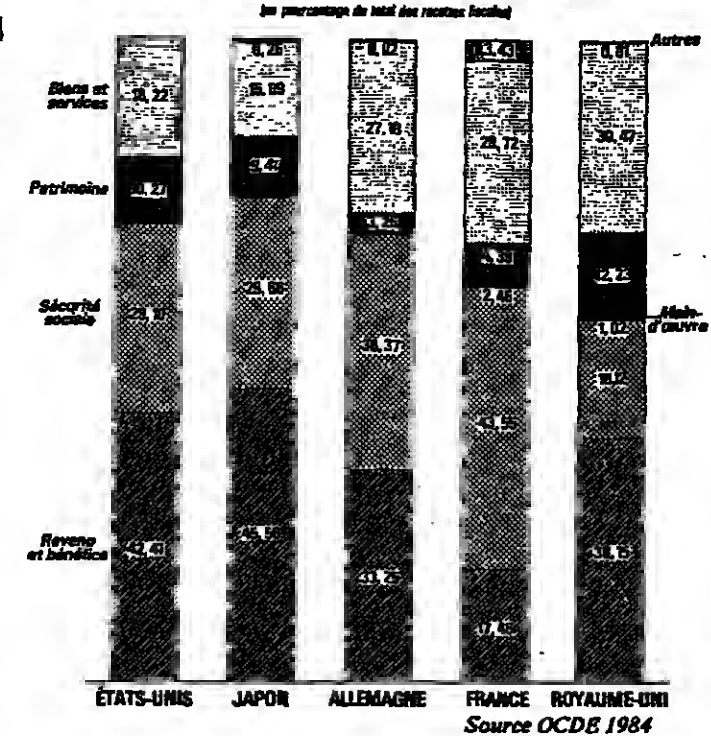
Autre question de taille : l'administration Reagan parviendra-t-elle à éviter... d'alourdir la fiscalité l'an prochain, alors que le déficit budgétaire de l'exercice 1986, terminé le 1^{er} octobre, dépasse le cap des 220 milliards de dollars ? Le président Reagan a de nouveau fermement repoussé cette hypothèse. La pression des événements pourrait l'amener à revoir sa position, quitte à se déjuger.

A ces interrogations purement internes s'ajoutent celles des partenaires des Etats-Unis. Outre le nouvel attrait des taux de l'impôt américain sur les sociétés, les Européens et les Japonais craignent les conséquences des restrictions imposées sur l'imputation des impôts étrangers. Les multinationales américaines pourraient être amenées à revoir leur stratégie, à moins investir hors des Etats-Unis ou à réduire la part de leurs bénéfices réalisés à l'étranger. Leurs filiales pourraient ainsi

être amenées à emprunter sur place plutôt qu'à se financer auprès de la société mère américaine.

Dans ce domaine, c'est à long terme qu'il sera possible d'établir une liste des pays gagnants ou perdants de ce pari fiscal sur l'avenir. Entre-temps, les partenaires des Etats-Unis ne manqueront pas de suivre attentivement la situation, quitte à intervenir à

VENTILATION DES RECETTES FISCALES



leur tour par de nouvelles mesures fiscales. Sans rien abandonner de l'espoir, fondamental en cette période d'expansion lente et de chômage élevé, de trouver au travers de la fiscalité un moyen complémentaire et si possible non inflationniste de relance de la croissance mondiale.

FRANÇOISE CROUGNEAU.

POUR LES BANQUES ET LES COMPAGNIES D'ASSURANCES

Pénalisations

Plus de déduction des provisions sur créances douteuses.

L'ÉVALUATION des conséquences de la réforme fiscale dans le domaine financier est assez délicate, surtout en ce qui concerne le comportement des détenteurs de valeurs mobilières et des marchés où elles se traitent. En revanche, pour les banques et les compagnies d'assurances, elle est assez facile.

Les établissements bancaires dont les actifs dépassent 500 millions de dollars ne seront plus autorisés à déduire de leurs

sements spécialisés dans les crédits à la consommation risquent de souffrir de la suppression de la déductibilité des intérêts sur de tels crédits.

En ce qui concerne les valeurs mobilières, les conséquences de la réforme risquent de se faire sentir dans l'immédiat. Auparavant, un traitement de faveur était réservé aux gains en capital à long terme (plus de six mois de détention) : 60 % des gains étaient non imposables et le reste taxé à 20 % au maximum. A partir du 1^{er} janvier 1987, on le sait, ces gains seront taxés aux taux normaux de l'impôt sur le revenu, 15 % ou 28 % selon les tranches de revenus. Cette diminution d'avantages fiscaux est donc de nature à entraîner la vente par leur acheteur d'actions sur lesquelles les plus-values par rapport au prix d'achat ont été importantes.

Le cas ne se pose pas pour les titres acquis à partir du 1^{er} juillet 1986, soit six mois avant la date d'application de la réforme. Du fait de la réduction du taux d'imposition sur les revenus personnels, le futur régime sera plus avantageux que l'actuel, qui sommeit, effectivement, à cet impôt personnel les plus-values à court terme (moins de six mois).

Des valeurs perturbées

En revanche, pour les titres acquis avant le 1^{er} juillet 1986, il est très probable que leurs détenteurs seront tentés de les revendre pour profiter du régime actuel, nettement plus favorable que le futur, en effet, en l'an vu. Ces ventes ont en fait commencé et risquent de prendre un caractère massif d'ici à la fin de l'année. Elles ont déjà contribué à déprimer les cours de Wall Street à plusieurs reprises depuis l'été dernier. Toutefois ces détenteurs, s'ils veulent garder leurs titres dans l'espoir d'une hausse appréciable, peuvent toujours les racheter immédiatement après les avoir vendus.

A plus long terme, révoient les milieux financiers américains, la réforme, avec ses taux d'imposition simplifiés et unifiés, va favoriser les titres à dividendes élevés,

dont la taxation va être allégée aux dépens des titres dits de « croissance », c'est-à-dire ceux de sociétés en développement rapide, qui distribuent peu de dividendes et préfèrent réinvestir leurs bénéfices.

Le régime actuel de taxation des plus-values privilégié, en effet, l'acquisition de telles valeurs de croissance, et l'incitation fiscale en leur faveur va disparaître. Par ailleurs, du fait de la suppression du délai de détention de six mois, indispensable auparavant pour obtenir un traitement fiscal privilégié, les acheteurs de titres pourraient les revendre très rapidement s'ils le jugent bon, ce qui va accroître la volatilité du marché.

L'immobilier frappé

D'une manière générale, le nouveau régime favorise tous les organismes et sociétés qui distribuent des coupons élevés et va rendre plus attractifs les valeurs à revenu fixe, obligations et bons.

Cependant les placements financiers dans leur ensemble vont très probablement bénéficier de la détaxation qui risque de frapper les placements immobiliers avec la diminution générale des abris fiscaux (tax shelters). Tout d'abord, la limitation à deux résidences seulement de la déductibilité des prêts hypothécaires contractés pour leur acquisition va freiner les appétits dans ce domaine.

Ensuite, l'imputation sur le revenu global des particuliers des « pertes passives » sur l'immobilier va, très nettement, diminuer l'intérêt des opérations immobilières. Ces « pertes » résultent de la possibilité de déduire de ce revenu global, toutes sources confondues, les déficits comptables sur une opération immobilière étalée sur plusieurs années, déficits enregistrés, dans certaines conditions, en tenant compte des remboursements des prêts contractés en sus des intérêts.

Cette possibilité très fructueuse pour le contribuable avait favorisé la mise en route de très nombreux programmes de construction d'immeubles à usage locatif. Il est donc très probable que cette activité va souffrir, ce qui a déjà entraîné un fléchissement de l'immobilier de location aux Etats-Unis, l'immobilier pour occupation personnelle (maison individuelle) n'étant pas touché.

FRANÇOIS RENARD.

Avantages aux plus forts

(Suite de la page 33.)

Or les crédits d'impôt pour les investissements dans ce domaine cher aux industries de haute technologie sont maintenus pour encore trois ans, bien que réduits de 25 % à 20 %. Surtout, ces secteurs comptent bénéficier de la relance de la consommation qui devrait résulter de l'allègement d'une centaine de milliards de dollars de l'impôt sur le revenu des personnes physiques en cinq ans. L'industrie pharmaceutique en particulier est nettement optimiste.

Au tableau des grands bénéficiaires de la réforme viennent ensuite le commerce de détail, l'édition, les services et les firmes de haute technologie, en particulier dans l'informatique. Le commerce de détail, qui fait peu d'investissements en équipements, bénéficiera à la fois de l'augmentation de la consommation et de la baisse des taux d'imposition sur ses résultats. Plus d'une douzaine d'éditeurs de journaux et de magazines ont annoncé qu'ils prévoient une hausse de 15 % à 20 % de leurs profits.

Les fabricants d'ordinateurs, dont le tiers de la clientèle se trouve dans les industries manufacturières à équipements lourds, seront affectés par la disparition des crédits d'impôt en investissements. Toutefois une imposante masse de capitaux se dirigera vers l'industrie à partir de l'immobilier, qui ne servira plus d'abri fiscal à cause de la limitation à deux domiciles de la déduction des intérêts sur emprunts immobiliers, ce qui devrait bénéficier aux

ventes d'ordinateurs et d'autres équipements. Alors que la part des investissements industriels consacrés au secteur informatique a doublé en cinq ans, atteignant 28 % du total, la progression va continuer.

Dans l'ensemble, les entreprises auront tendance à acheter leurs équipements plutôt qu'à les louer, comme elles le faisaient auparavant afin de pouvoir déduire leurs mensualités dans leurs frais généraux, ce qui ne sera plus permis dans la même mesure. Les sociétés de leasing vont donc souffrir. En revanche, les sociétés de services et les firmes de haute technologie qui ne bénéficiaient pas jusqu'à présent d'avantages spéciaux vont pouvoir encore accroître leur dynamique déjà grande dans la perspective d'une rentabilité nette accrue, puisque moins imposées.

Un comportement inchangé

Beaucoup de chefs d'entreprise prétendent néanmoins que, malgré tous ces effets directs et indirects, la réforme fiscale, si radicale soit-elle, ne changera rien à leur comportement. « La disparition du crédit d'impôt ne nous empêchera pas de devoir aller de l'avant pour procéder à 12,5 milliards de dollars d'investissements sur les cinq prochaines années », déclare-t-on chez Chrysler.

Chez les uns, on affirme que l'augmentation de la demande estompera les différences fiscales

pour encourager l'investissement. Chez les autres on fait remarquer que les changements de parité entre le dollar d'une part, le yen et le DM de l'autre représentent des mutations bien plus radicales que les changements des taux d'imposition. En fait il s'agit de restaurer un calcul économique plus pur en vue d'améliorer la productivité de l'ensemble de l'économie.

Cependant un débat s'installe chez certaines firmes multinationales pour savoir si la nouvelle loi n'est pas tout simplement sur le point de créer un paradis fiscal aux Etats-Unis. La perspective de créer une usine en Amérique où l'imposition sur les bénéfices sera de 34 % apparaît intéressante à telle société payant 56 % en Allemagne fédérale ou 45 % en France. Ce n'est pas le seul facteur à prendre en compte, mais c'en est un, dont les Américains pensent qu'en définitive il sera, chez eux, créateur d'emplois.

JACQUELINE GRAPIN.

QUE CHOISIR ?
OCTOBRE 86

VEAU AUX HORMONES :
Le trafic continue.

DROIT SCIENCES ECO.
Documentation sur demande
• Stage session Septembre
• Stage de pré-rentree
• Soutien annuel
IPEC Enseignement supérieur privé
46, Bd Saint-Nicolas, Paris 9^e
Téléphone : 46.33.81.23 / 43.29.03.71

AUX TROIS QUARTIERS
17, Bd de la Madeleine, Paris, tél. 42.60.39.30

LE RETOUR DU DUFFLE-COAT
DU 14 AU 20 OCTOBRE
AU 3^{ème} ETAGE
DUFFLE COAT à capuche, 85% laine, 15% polyamide. Rouge, canard, marine ou camel.
790 F

مكتبة الأهل

La réforme de la fiscalité américaine

Abattements pour les moins fortunés

(Suite de la page 33.)
Les soubresauts enregistrés à Wall Street ces derniers temps trouvent en partie à leur origine, même si les taux d'intérêt ont pesé plus lourds dans la balance. Enfin, la taxe minimale qui existe actuellement va être éliminée. Cette mesure ne touchera, d'après les estimations de l'Administration, que 2 % des contribuables, ceux qui sont situés au sommet de l'échelle des revenus.

• L'élargissement de l'impôt sur le revenu va s'élargir. Contrepartie de la baisse des taux, les bases d'imposition vont être étendues par la suppression ou la réduction de nombreux abattements. Les auteurs de la réforme s'en sont donné à cœur joie, car le code des impôts donnait jusqu'à présent aux contribuables de larges possibilités de déduction.

Conséquence de la nouvelle loi : les indemnités de chômage, jusqu'à présent exonérées, deviennent imposables. Dans certains cas, des déductions autorisées sont supprimées : intérêts payés sur le crédit à la consommation — une modification qui va beaucoup toucher les Américains — taxes locales des villes et des Etats perçues dans le commerce et les services.

Dans d'autres cas, les déductions restent possibles, mais sont réduites : dépenses médicales, épargne-retraite (le revenu annuel ne devra pas dépasser 50 000 dollars pour un ménage), cotisations syndicales, honoraires d'avocats ou de conseillers fiscaux, intérêts des prêts hypothécaires pour l'achat de deux résidences au maximum. La possibilité de déduire les intérêts payés sur les emprunts contractés pour investir — achats d'actions notamment — va être progressivement limitée (la franchise de 10 000 dollars sera supprimée en cinq ans).

Enfin, les déficits ne seront plus déductibles que sur des bénéfices de même nature, alors qu'actuellement les « abris fiscaux » — les célèbres tax shelters — permettent de déduire facilement toutes sortes de pertes, y compris celles de sociétés à l'égard desquelles le contribuable n'a pas de responsabilité ou d'engagement effectif.

Deux exceptions à ce nouveau régime plus rigoureux, qui fera économiser 4 milliards de dollars par an au Trésor jusqu'en 1991 : les investissements dans les sociétés de forage (pétrole, gaz), les déficits fonciers pour les ménages dont les revenus annuels sont inférieurs à 150 000 dollars.

• Les abattements sur le revenu seront relevés, examinant six millions de contribuables modestes. L'élargissement de l'assiette imposable trouve ses limites dans les efforts faits pour alléger l'impôt fédéral sur le revenu, notamment celui des petits contribuables.

Le code fiscal américain prévoit deux sortes d'abattements. Le premier est personnel : il atteint 1 080 dollars pour chaque membre du foyer, y compris les enfants à charge. Cette disposition rappelle le quotient familial français, même s'il avantage surtout les familles disposant de bas revenus. Cet abattement va être porté à 1 900 dollars en 1987, à 1 950 dollars en 1988, à 2 000 dollars en 1989. Passé cette date, il sera relevé chaque année du même pourcentage que la hausse des prix. Cet abattement disparaît au-delà de 189 250 dollars pour un couple du fait d'une surtaxe.

Le deuxième abattement — général — est de 2 480 dollars pour les célibataires, et de 3 670 dollars pour les couples mariés. Il rappelle un peu la réduction en France de 10 % pour frais professionnels, mais concerne des frais personnels (dépenses médicales, dons aux œuvres, intérêts...). Cet abattement, qui correspond aussi au taux zéro du barème français, va passer à 3 000 dollars pour les personnes seules, et à 5 000 dollars pour les couples mariés. Ces relèvements importants — de 21 % et 36 % — combinés à l'élargissement de l'abattement personnel, devraient avoir pour effet d'exonérer de tout impôt sur le revenu six millions de contribuables supplémentaires.

Enfin, le crédit d'impôt qui bénéficie aux ménages ayant des enfants à charge et disposant de revenus modestes (inférieurs à 13 500 dollars en 1987 et à 17 000 dollars par la suite) sera porté d'un maximum de 550 dollars à 800 dollars en 1987 et à 1 260 dollars en 1988.

importante que les Etats devront adapter leurs règles propres, en réduisant leur taux, alors que rien ne les y oblige, si ce n'est peut-être la pression de l'opinion publique (1).

La réforme se traduira par un transfert de charges des particuliers vers les entreprises que l'on estime à 120 milliards de dollars en cinq ans (1987-1991), soit 6 % de l'impôt fédéral sur le revenu. Si, globalement, l'impôt sur le revenu doit baisser de 6 %, les conséquences sont très différentes selon les catégories de contribuables.

Au bas de l'échelle, six millions de contribuables vont grossir les rangs des citoyens complètement exonérés. Au centre, l'élargissement des bases d'imposition compensant à peu près la réduction des taux, les changements ne devraient pas être importants. En haut, beaucoup de contribuables fortunés pourraient perdre à la réforme, dans la mesure où ils ne pourront plus utiliser les abris fiscaux pour réduire dans de fortes proportions leur revenu imposable.

Il n'empêche que globalement l'imposition des revenus élevés baissera un peu, de 2,3 %. Pour sa part, l'Administration américaine estime que 81 % des contribuables paieront moins d'impôts qu'aujourd'hui, 19 % seulement en payant plus.

Restent les problèmes de fond : quel impact aura la réforme sur la croissance économique et sur le déficit — inquiétant — des finances publiques fédérales ? Question sans réponses assurées. Une baisse des impôts devrait stimuler la consommation, d'autant plus qu'elle touchera des foyers à faible revenu. Mais, à l'inverse, la non-déductibilité des intérêts versés pour le crédit à la consommation peut freiner certaines dépenses, comme celles concernant l'automobile.

Généralement moins imposés, les Américains seront-ils incités à plus travailler, à gagner plus d'argent ? L'essentiel est peut-être ailleurs : avec le risque de voir le déficit s'accroître si la croissance ne compense pas la baisse des taxes.

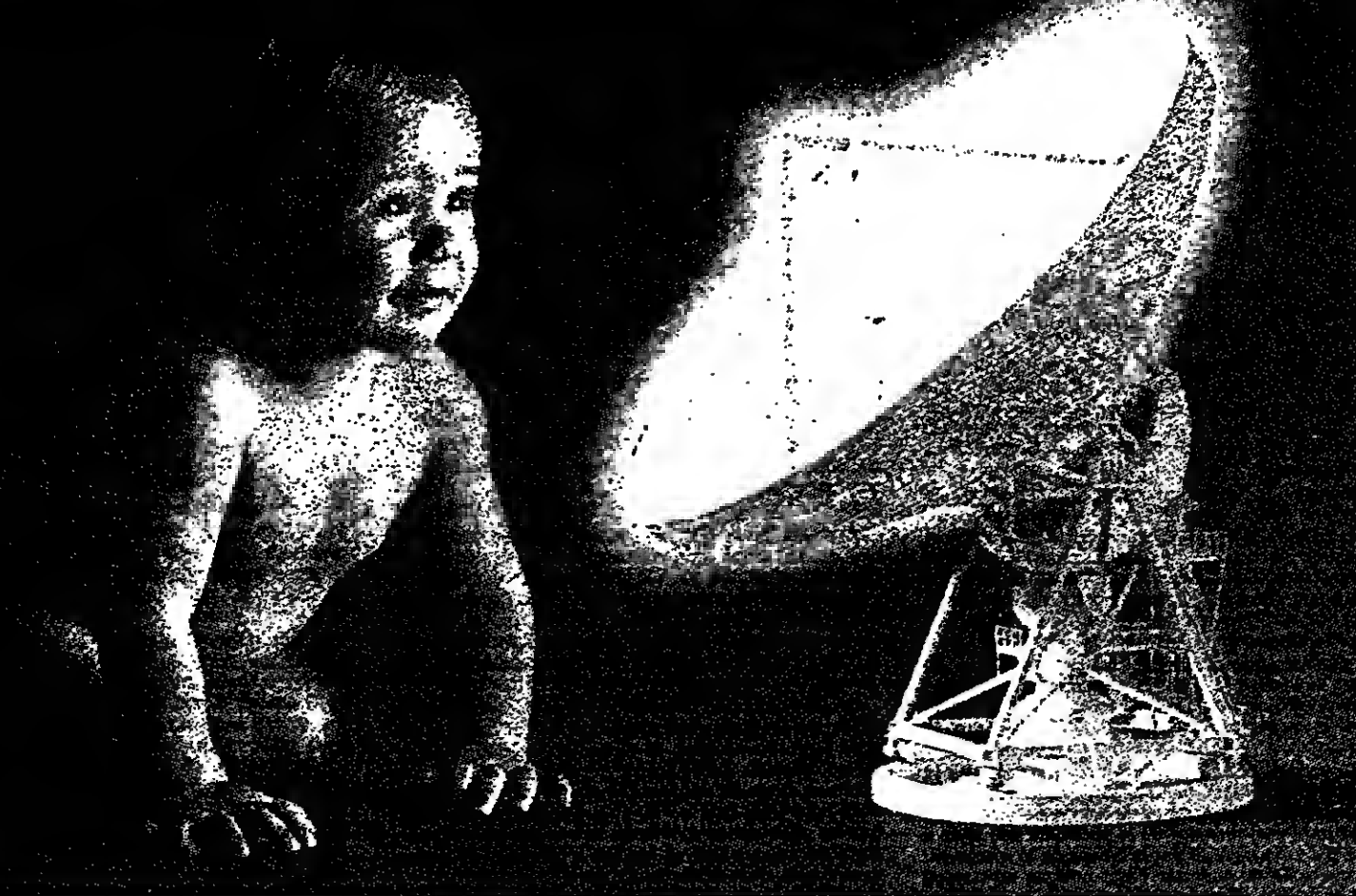
L'Administration américaine devra alors se poser à nouveau la question de l'introduction de la TVA. Une solution qui n'a pas été écartée définitivement. Malgré les apparences.

ALAIN VERHOLES.

(1) Dans la moitié des Etats, l'impôt sur le revenu est calculé sur les mêmes bases que l'impôt fédéral. L'élargissement de ces bases au niveau fédéral se traduira donc — à taux inchangés — par des suppléments de recettes pour les Etats. Globalement (impôt fédéral et impôts des Etats), le taux marginal oscille entre 35 % et 40 %.

	AVANT	APRES
PARTICULIERS		
Abattements	- Individuel : 1 080 dollars - Familial (à seul d'imposition) : 2 480 \$ (personnes seules) - Pour couples : 3 670 \$	1987 : 1 900 \$ 1988 : 1 950 \$ 1989 : 2 000 \$ (indiqué sur les prix à partir de 1990)
Déductions	- Intérêts sur les prêts à la consommation - Allocations de chômage - Taxes sur les ventes et détail perçues par les Etats et les collectivités locales - Dépenses médicales : au-delà de 5 % du revenu brut - Plans d'épargne retraite : jusqu'à 2 000 \$ pour tout le monde	- Supprimé - Supprimé - Supprimé - Supprimé - Au-delà de 7,5 % de revenu brut - Jusqu'à 2 000 \$ pour ceux qui ne bénéficient pas de plans de retraite de l'employeur et pour les revenus inférieurs à 50 000 \$ (couples) ou 35 000 \$ (personnes seules) - Exonération réservée à la résidence principale et secondaire - Déductions des pertes limitées aux opérations de même nature (hors investissements dans des opérations de forage pétrolier ou gazier) - Abattement supprimé. Régime commun - 1987 : 5 tranches allant de 11 % à 38,5 % - 1 ^{er} janvier 1988 : 2 tranches de 15 % et 28 % - Une surtaxe de 5 % sur revenus élevés porte le taux maximum à 33 % - Alowrite
Taux	- Crédits hypothécaires pour l'achat de logements - Parts de revenus de capital (amortissement notamment) - Gains en capital à long terme : 60 % d'abattement - 14 tranches allant de 11 % à 50 %	- Taux minimal
ENTREPRISES		
Déductions	- Crédits d'impôt pour investissement : 10 % - Frais généraux : 100 % - Recherche et développement : 25 % - Provisions pour créances douteuses (banques)	- Supprimé - Application restrictive : 80 % - Prolongé pour 3 ans à 20 % - Supprimé pour les institutions dont les actifs dépassent 500 millions de dollars et limité aux pertes constatées - Régime commun - 31,5 ans (immobilier commercial) - 7 ans (équipement industriel) - 5 ans (automobiles)
Plus-values en capital	- 28 % - 19 ans (immobilier commercial) - 5 ans (équipement industriel) - 3 ans (automobiles)	- Régime commun - 3 tranches - 15 % jusqu'à 50 000 \$ - 25 % jusqu'à 75 000 \$ - 34 % jusqu'à 100 000 \$ - Surtaxe de 5 % au-delà de 100 000 \$ de bénéfices - 20 %
Amortissements	- 28 % - 19 ans (immobilier commercial) - 5 ans (équipement industriel) - 3 ans (automobiles)	- 3 tranches - 15 % jusqu'à 50 000 \$ - 25 % jusqu'à 75 000 \$ - 34 % jusqu'à 100 000 \$ - Surtaxe de 5 % au-delà de 100 000 \$ de bénéfices - 20 %
Impôt sur les sociétés	- 5 tranches de 15 % à 46 %	- 15 % (revenu appliqué)
Impôt minimal	- 15 % (revenu appliqué)	- 20 %

CNT : INVESTISSEZ DANS LA COMMUNICATION DE DEMAIN



CNT

Mettre à la disposition des français un des meilleurs réseaux téléphoniques du monde (plus de 93 % des foyers équipés).

Prendre une avance notable dans le domaine du Vidéotex (plus de 2,5 millions de Minitel fin 1986). Participer à la conquête de l'espace mondial de la communication par satellites (Telecom 1...) et au développement des techniques les plus modernes de transmission de données.

... Voilà quelques-uns des grands succès des Télécommunications de ces dernières années. Présenté sur l'ensemble des marchés financiers nationaux et internationaux, la CNT, établissement public national, a contribué au financement de cet essor spectaculaire. En diffusant notamment ses emprunts dans le public, elle a réussi à apporter les

capitaux nécessaires aux considérables investissements de cette activité porteuse d'avenir. Multiplier et améliorer encore les services offerts à la clientèle sur le réseau téléphonique.

Maintenir l'avance technologique dans les domaines de la télématique, des vidéocommunications, des satellites de communication. Poursuivre la modernisation du réseau et favoriser l'innovation technique dans la conception des équipements de télécommunications.

... Tels sont les grands objectifs des Télécommunications pour les prochaines années. La CNT finance cet ambitieux programme grâce à des emprunts publics, accessibles à tous ceux qui pensent que la communication sera, demain, un des domaines d'activité les plus dynamiques et les plus rentables.

CAISSE NATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS

Une valeur sûre.

OPUS HINTZY

La chronique de Paul Fabra

La main des économistes de l'offre

ATTENDEZ de prendre connaissance des échappatoires (loopholes) que nous vous offrons, avant de vous récrier devant les nouvelles mesures fiscales que le gouvernement est en train de mettre au point avec le souci légitime et hautement affirmé de mieux répartir les sacrifices, c'est-à-dire de faire payer plus les riches. Ces propos, on dit que lord Lever, qui occupa plusieurs postes ministériels dans les gouvernements travaillistes successifs, les tenait à ses amis de la City quand ils se plaignaient à lui des projets fiscaux en cours de préparation. La réforme fiscale de M. Reagan inspirerait plutôt une réflexion inverse: contribuables fortunés, faites vos comptes avant de vous réjouir! Les intéressés ne s'y sont du reste pas trompés.

Il semble bien (voir d'autre part) que la baisse spectaculaire des taux d'imposition sur les revenus des particuliers et sur les profits des sociétés aient, pour les contribuables les plus fortunés, une incidence moins forte que la suppression des nombreuses et substantielles exonérations dont ils profitaient largement. Il est admis que le nouveau système devrait de traire par une autre répartition de la charge fiscale qui avantagera les revenus peints ou moyens par rapport aux plus élevés, les entreprises individuelles par rapport aux grandes sociétés, les États pauvres par rapport aux plus prospères.

Cependant, et c'est sans doute ce qui explique le succès politique que constitue, avant d'être appliquée, la réforme proposée, ces résultats sont obtenus sans recourir à la méthode que l'on pourrait appeler de la pénalisation. A partir du moment où l'on tient que la justice fiscale s'exprime d'abord et surtout à travers la progressivité de l'impôt direct, le système risque d'être tout entier livré à l'arbitraire,

car aucune règle ne définit où doit s'arrêter la surtaxation.

N'approuvant que du bout des lèvres la nouvelle loi - c'est presque inévitablement le sort du théoricien de rester sur sa faim, - un des meilleurs représentants de l'école dite des « économistes de l'offre » (supply-siders), Paul Craig Roberts, qui joua en 1981 et 1982 un rôle de premier plan pour déterminer la politique économique de la première administration Reagan, se réjouit, pour le principe, de voir reconnaître à nouveau le droit prioritaire du citoyen sur son propre revenu: « Grâce à la réduction du taux maximum de l'impôt sur le revenu, ramené de 50 % à 28 %, tout contribuable va redevenir en droit comme en fait le principal bénéficiaire de tout accroissement de son salaire ou de ses bénéfices. » Avant l'arrivée à la Maison Blanche de M. Reagan, le taux maximum d'imposition était de 60 %. En France, il vient d'être abaissé de 65 % à 55 %.

C'est un véritable retour au principe de la proportionnalité abandonnée depuis la veille de la première guerre mondiale dans tous les grands pays industriels qu'organise la nouvelle loi de M. Reagan. Plus des trois quarts des Américains seront taxés au taux uniforme de 15 %, étant entendu que six millions de foyers, les plus pauvres, seront désormais exonérés.

La contrainte se saisissant avec le système actuel, qui ne comporte pas moins, aux États-Unis, de quatorze tranches d'imposition (contre treize en France), le taux de 28 % applicable aux revenus élevés n'atteindra pas le double du taux de droit commun, alors que, actuellement,

le coefficient multiplicateur est presque égal à 5 (entre 60 % et 11 %). Même si on tient compte de ce que les plus riches contribuables seront taxés à 33 %, la progressivité subira une très sensible diminution. A titre de comparaison, les taux français s'échelonnent entre 5 % et 58 %.

Pour les économistes de l'offre qui ont inspiré cette simplification, dans laquelle ils voient à la fois une assurance de plus de justice et de plus de croissance, l'objectif n'est pas de stimuler la demande par la baisse d'une diminution des impôts directs. Ils font remarquer, non sans de bonnes raisons, qu'une réduction d'impôt ne garantit pas par elle-même une augmentation du pouvoir d'achat. On mesure, selon eux, la véritable charge fiscale par le montant des dépenses publiques, lesquelles représentent la part des ressources réelles soustraites par l'État à l'économie de l'échange. Pour un montant inchangé des dépenses publiques, la baisse des impôts oblige l'État à emprunter les ressources qu'il a renoncé de prélever par voie d'autorité. Globalement, le public n'a pas plus d'argent à sa disposition.

Celui qui, au contraire, est déçu par les yeux des économistes, tel Craig Roberts et tel ou tel des adjoints du secrétaire au Trésor James Baker, comme Stephen Entin, est que, en modifiant les taux d'imposition, on change les prix ou les coûts relatifs. Pour reprendre leur vocabulaire, c'est de cette façon qu'on rend plus attractif le travail par rapport aux loisirs. Pour bien faire comprendre l'effet incitatif de l'abaissement des taux marginaux, ils posent volontiers la question suivante, paraphrasant l'ancien président Coolidge (qui occupa la

Maison Blanche de 1923 à 1928): « Si le régime fiscal prélevait 20 % de votre salaire le lundi, 30 % le mardi, 40 % le mercredi, et ainsi de suite jusqu'à 70 % le samedi, combien de jours travailleriez-vous par semaine ? »

C'est pour cette raison que, pour les économistes de l'offre, il est fondamental d'alléger l'impôt sur les particuliers. Cela l'est d'autant plus que cette mesure doit encore, espèrent-ils, encourager l'épargne. C'est un fait qu'un système capitaliste digne de ce nom doit comporter un vaste marché du capital au sein duquel sont arbitrés les différents investissements.

La réforme de M. Reagan, conçue pour n'avoir aucune incidence sur le montant global des recettes fiscales, compense la diminution des impôts sur le revenu par une augmentation de la charge que supportent les entreprises. Celles-ci bénéficieront, elles aussi, d'une baisse du taux de l'impôt sur les sociétés, ramené de 46 % à 34 %. Mais les règles concernant l'amortissement seront plus sévères, et surtout le crédit d'impôt sur les investissements, qui avait fait merveille en 1983-1984 (mais avait provoqué un sur-investissement, notamment dans la construction de locaux professionnels), sera supprimé comme discriminatoire. C'est pour le même motif, remarquons-le en passant, qu'Edouard Balladur s'est opposé à l'introduction en France d'une mesure similaire préconisée par les baristes.

En France, où l'on use volontiers du vocabulaire de la comptabilité nationale, parce qu'il fait savant, on sera tenté d'analyser la réforme Reagan comme un

vaste transfert de ressources des entreprises vers les ménages. Cette façon de s'exprimer a l'inconvénient de faire oublier que les entreprises ne sont pas, à proprement parler, titulaires de revenus. En taxant leurs profits, on atteint en réalité les revenus de leurs actionnaires, et sans doute aussi, quoique probablement dans une moindre mesure, ceux de leur personnel (dont on comprimerait les salaires pour reconstruire les bénéfices prélevés par l'impôt) ou ceux de leurs clients (l'entreprise se retenant et augmentant ses prix de vente).

A DIRE vrai, la question de savoir qui paie en fin de compte l'impôt sur les sociétés reste mal élucidée. On serait tenté d'en conclure qu'en choisissant d'alléger globalement les charges fiscales qui sont censées peser sur elles, le président Reagan a noyé le poisson, optant pour la solution politique de répondre que la fonction de l'homme politique est aussi de faire prévaloir l'intérêt du public contre les préjugés (dont les médias se font souvent l'écho) de l'establishment, sciemment hostile à toute mesure propre à accroître le champ du libre arbitre du citoyen « moyen ».

L'empressement des démocrates à participer à la réforme, et à la voter, n'empêchera sans doute pas, pensent la plupart des spécialistes américains, le parti de M. Reagan d'en tirer électoralement les meilleurs fruits. Que le nouveau système fiscal, patronné par un président conservateur, aboutisse, tout compte fait, à faire payer davantage ceux qui ont les moyens ne devrait pas étonner. Un gouvernement, qu'il soit de droite ou de gauche, ne peut avoir, sur ce point, qu'un même objectif. La grande affaire était d'éviter plus des riches, en se donnant les gants de ne plus leur laisser l'impression de les punir.

Notes de lecture

par Alfred Sauvy

JACQUES VALLIN

La population mondiale

Ignorée, il y a un demi-siècle, elle a, en quelque sorte, éclaté il y a quarante ans, cette population du monde, semant l'inquiétude dans les chaudières les plus riches, mais sans toucher les foyers superpeuplés. Dans la suite, elle a suivi son chemin, plein d'indécision et parfois d'imprévu.

Le meilleur spécialiste mondial, peut-être, de la mortalité, de ses cruels tables, de ses causes aussi, nous ouvre aujourd'hui un champ plus large, sous une forme claire. Aucun besoin, ici, d'être initié aux mystères des populations « quasi stables »; la terre vit devant nous, dans son immense variété, des riches vieillissants aux pauvres prolifiques. Vive attention, mais sans alarmisme.

Ne parlons pas, d'ailleurs, de course, mais de rythme: la transition, c'est le passage de la population évoluée. Presque générale aujourd'hui, cette phase la sera demain.

Large variété, pour le moment: coexistence, sur la planète, du stade tribal ou familial, à haute fécondité, et du mode occidental, où le vieillissement provoque jusqu'ici par l'ébranchement de la pyramide des âges à sa base peut s'accroître par la baisse de la mortalité. Il est utile de préciser l'âge critique au-dessus duquel la baisse de mortalité accentue le vieillissement.

La souci de clarté, rarement aussi poussé chez les économistes ou démographes, est permanent ici. L'auteur a pensé constamment au lecteur, en s'effaçant lui-même. Regrettons peut-être la double indigence, tant vis-à-vis de l'optimisme « opportun » des Nations unies sur la fécondité occidentale à venir, que

vis-à-vis de l'américain R. Easterlin. Moins dangereuse, certes, que le SIDA, la cyclonomie est bien plus répandue. Mieux à sa place eût été, ici, Julien L. Simon, non cité, même en bibliographie.

Vues très opportunes sur l'avenir. Toujours soucieux de ne pas glisser sur quelque pente, Jacques Vallin cherche non à soumettre le lecteur, mais à l'éclairer, à l'affranchir, dans un domaine aussi vital que délaissé.

* Editions La Découverte. Paris 1986. 18 cm, 128 pages, 32,50 F.

CHRISTIAN COMELIAU

Mythes et espoirs du tiers-mondisme

Il est bien rare de trouver, dans quelque ouvrage, un hymne en faveur de l'évolution du monde, depuis quarante ans. C'est donc entre les multiples critiques, les multiples dénonciations qu'il faut choisir, avant de montrer la voie.

Une attirante introduction, sur l'histoire et les historiens, est suivie de l'inévitable et reposante explication par les cycles - d'Ibn Khaldoun à F. Braudel - et des plaintes, encore saisissantes, d'Oswald Spengler. Nous sommes, dès lors, à l'aise pour entrer dans les « symptômes de la décadence ».

Entre deux rencontres plaisantes et non toujours attendues - Toynbee, Parkinson, Avicenne, Taylor, Baudelaire, Ronald Reagan, etc. - défilent des régimes en déclin puis, à nouveau, se manifestent d'éloquents spectateurs, Verlaine ou Mallarmé, etc. Laissons donc la fond, le profond et savoureux.

A peu près oublié, bien sûr, le facteur le plus puissant: les conséquences morales du vieillissement démographique. Aurlent pu être citées non seulement la Grèce et Rome, mais, la moins connue, Venise. Nous voici plus au fait encore, accablés par les futurs « 40 millions de chômeurs aux États-Unis », par la « finlandisation de l'Europe », etc. Mais ne sommes-nous pas en train de nous livrer au fameux jeu: « Fa-moi peur ? »

Guère mieux traité, du reste, le tiers-monde: en Afrique, retour à l'état tribal et à divers dommages, mais l'ensemble n'est pas traduit en termes démographiques. S'agira-t-il, dès lors, d'une suprématie mondiale de l'Union soviétique? Non seulement, celle-ci n'est guère prête à une telle sorte, mais elle est elle-même menacée par le vieillissement, du moins pour la population non musulmane. Déséquilibre en conséquences accentuées.

Et nous terminons sur un « hommage à la décadence », par le spécialiste C.E. Joad, puis par quelques suggestions. Le commissariat général du Plan va-t-il suivre le conseil d'investir dans la rire? Nous terminons, du reste, dans l'humour et, par là, à une réflexion plus profonde.

La décadence, est-il dit en couverture, serait-elle un âge d'or?

* Olivier Orban. Paris 1985, 21,5 cm, 239 pages, 89 F.

JEAN GIMPEL

Ultime rapport sur le déclin de l'Occident

Ce réquisitoire, ce bilan, presque funèbre, est-il vraiment le dernier? Nous sommes, en tout cas, plus avancés encore que le citoyen romain s'exclamant, selon Pierre Daninos, « Nous sommes à l'apogée de l'Empire ».

Une attirante introduction, sur l'histoire et les historiens, est suivie de l'inévitable et reposante explication par les cycles - d'Ibn Khaldoun à F. Braudel - et des plaintes, encore saisissantes, d'Oswald Spengler. Nous sommes, dès lors, à l'aise pour entrer dans les « symptômes de la décadence ».

Entre deux rencontres plaisantes et non toujours attendues - Toynbee, Parkinson, Avicenne, Taylor, Baudelaire, Ronald Reagan, etc. - défilent des régimes en déclin puis, à nouveau, se manifestent d'éloquents spectateurs, Verlaine ou Mallarmé, etc. Laissons donc la fond, le profond et savoureux.

A peu près oublié, bien sûr, le facteur le plus puissant: les conséquences morales du vieillissement démographique. Aurlent pu être citées non seulement la Grèce et Rome, mais, la moins connue, Venise. Nous voici plus au fait encore, accablés par les futurs « 40 millions de chômeurs aux États-Unis », par la « finlandisation de l'Europe », etc. Mais ne sommes-nous pas en train de nous livrer au fameux jeu: « Fa-moi peur ? »

Guère mieux traité, du reste, le tiers-monde: en Afrique, retour à l'état tribal et à divers dommages, mais l'ensemble n'est pas traduit en termes démographiques. S'agira-t-il, dès lors, d'une suprématie mondiale de l'Union soviétique? Non seulement, celle-ci n'est guère prête à une telle sorte, mais elle est elle-même menacée par le vieillissement, du moins pour la population non musulmane. Déséquilibre en conséquences accentuées.

Et nous terminons sur un « hommage à la décadence », par le spécialiste C.E. Joad, puis par quelques suggestions. Le commissariat général du Plan va-t-il suivre le conseil d'investir dans la rire? Nous terminons, du reste, dans l'humour et, par là, à une réflexion plus profonde.

La décadence, est-il dit en couverture, serait-elle un âge d'or?

* Olivier Orban. Paris 1985, 21,5 cm, 239 pages, 89 F.

MICHEL MORINEAU

Pour une histoire économique vraie

Un peu inquiétant le titre, ou plutôt ingénu, quelle que soit notre connaissance de la fragilité de l'observation économique, même limitée au présent. L'auteur, que l'éditeur a négligé de nous présenter, a certainement beaucoup lu, beaucoup retenu aussi, sans nécessairement avoir bien saisi les voies et les moyens.

C'est un rassemblement de dix-huit études qui nous est donné, allant du dix-septième au dix-neuvième siècle et portant, surtout, sur les prix et le niveau de vie alimentaire du travailleur. Critique, bien superficielle, des travaux de J. Fourastié et de E. Ladurie et sans mention des si précieuses séries de J.-C. Toutain (ISEA) et de L. Dugé de Bernonville (statistique générale).

La contradiction classique entre la quasi-stagnation de la production agricole et alimentaire, au cours du dix-huitième, et l'accroissement de la consommation devrait faire intervenir le facteur qui joue avec une telle intensité aujourd'hui en Inde et en Union soviétique: le conservatisme des récoltes. La rôle de l'amélioration

des transports routiers, pendant cette période, eût donc mérité d'être pleinement souligné.

Rudimentaire aussi l'analyse finale sur la population et conclusion quelque peu simpliste. Une maturation est attendue.

* Presses universitaires de Lille. Lille 1985. 24 cm, 513 pages, 230 francs.

SAMUEL BOWLES, DAVID M. GORDON, THOMAS E. WEISSKOPF

L'économie du gaspillage. La crise américaine et les politiques reaganiennes

Le gaspillage cité ici n'est pas celui qui a été si formellement dénoncé depuis quinze ans, à propos de l'environnement. C'est le gaspillage - au sens économique - de la machine capitaliste, qui est ici en cause. Une importante première partie: « Anatomie de la crise », surtout descriptive, ne concerne guère que les États-Unis. Pour un grand nombre d'indices économiques, l'année 1985 marque un maximum, en pleine dominance du Parti démocrate. La concurrence étrangère, notamment celle du tiers-monde, est devenue plus forte, du fait, notamment, de l'effondrement des termes de l'échange. Parmi ces multiples indices culminants, notons le rapport du revenu des Blancs à celui des Noirs et... des femmes.

Tout en se gardant, au cours de cette partie, de dénoncer quelque tendance doctrinale personnelle, les auteurs soulignent volontiers l'attitude personnelle, souvent appuyée sur le « chômage opportun ». Le gaspillage, c'est est la différence entre la production telle qu'elle est et celle que donnerait le plein emploi des ressources. Sans être inédite, la partie s'accroît, du fait de l'extension du chômage.

Sévères critiques de la théorie de l'offre, de la doctrine reaganienne et du monétarisme de M^{me} Thatcher (le terme libéral est évité dans ce volume). La solution? Elle arrive brusquement comme une bombe, déjà par le terme « dynamique de radicalisation ». Il s'agit d'obtenir le progrès souhaitable de productivité, par la hausse des salaires et notamment du salaire minimal. Mais aucun modèle, aucun calcul à l'appui.

La postface de Robert Boyer donne quelques explications et présente les préoccupations de divers économistes français, dont Michel Aglietta. Des prévisions essent été, cependant, utiles sur la politique à suivre. La réduction de la dépression, par la hausse des salaires, est considérée comme une orientation « pertinente ». Voilà Keynes mis au musée et remplacé. A suivre. Bonne traduction par Philippe Steiner et Christian Tulin.

* Editions La Découverte. Paris 1986. 24 cm, 378 pages, 160 F.

JEAN FOURASTIE

En Quercy: Essai d'histoire démographique

Parmi les monographies régionales sur la population, qui se multiplient, depuis la découverte du « gisement » des registres d'état civil par Louis Henry, celle-ci tient une place de choix, non seulement en raison de la personnalité de l'auteur mais, peut-être, plus encore, grâce aux observations économiques pertinentes qui accompagnent les relevés, ainsi que les « Lectures », placées en tête du volume, dont celles de P. Goubert, d'E. Labrousse, J. Dupéquier et l'abbé Massabie. Apporte également son aide la cher abbé Expilly, considéré comme le premier démographe français en date.

C'est toute la vie d'une région qui est ici reconstituée, juridique, agricole, commerciale, fiscale, familiale, matrimoniale jusqu'à notre temps, qui sous-estime tant son niveau de vie que la nécessité de s'appuyer sur la jeunesse.

Jean Fourastié, grâce à vous, nous avons vécu. Illustrations.

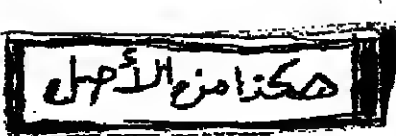
* Editions Quercy-Recherche. Cahors 1986. 24 cm, 322 pages.

DRÔLE DE DRAGUE 17 FAÇONS DE CONVAINCRE LES HOMMES DE VENTE Dunod

UN VRAI RESEAU LOCAL SUR IBM C'EST A LA REGLE A CALCUL AT3 la Règle à Calcul

MICHEL MORINEAU Pour une histoire économique vraie

JEAN FOURASTIE En Quercy: Essai d'histoire démographique



مركز من الأعمال

... Le Monde • Mardi 14 octobre 1986 37

UN MOT SUR LA GAMME? JEUNESSE.

SIX NOUVEAUX MODÈLES EN MOINS DE TROIS ANS. AUCUNE AUTRE MARQUE EUROPÉENNE NE PEUT EN DIRE AUTANT.

Supercinq: bientôt la millionième.

C'est aujourd'hui la voiture la plus vendue en France.

Renault 21: lancement décisif. Lancement réussi. Déjà 8,6% des immatriculations dans la catégorie moyenne supérieure du marché.

Renault 25: plus de 300.000 sillonnent les routes Européennes. Elle s'est imposée comme la référence haut de gamme en matière de qualités routières et de confort.

Renault Express: une idée neuve. L'utilitaire qui offre le plaisir de conduite d'une berline.

Renault Alpine: une Alpine toute nouvelle. Vitesse pure et haute technologie.

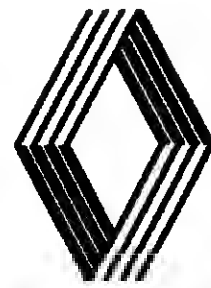
Renault Espace: espace vital. Toujours sans concurrente. 25.000 européens vivent maintenant dans l'Espace.

Et maintenant une gamme entièrement renouvelée de Renault 9 et de Renault 11.

La jeunesse, c'est un état d'esprit. C'est la détermination qui nous habite, de précéder les besoins et les désirs de l'automobiliste en lui offrant des voitures toujours plus belles, plus fiables, plus rationnelles, plus confortables.

Des voitures à vivre.

RENAULT. DÉTERMINÉS.



PLUBLICIS

0 0781

LES
DON
S'ACHÈ

Economie

Pour financer le déficit de leur Caisse de retraite

Les collectivités locales vont devoir augmenter les impôts en 1987

Les majorités changent, les pratiques budgétaires restent : pour décharger l'Etat, beaucoup de collectivités locales, notamment les communes, vont devoir augmenter leurs impôts l'an prochain. En effet, la décision gouvernementale de maintenir en 1987 le mécanisme de compensation entre les « régimes spéciaux » de retraite instauré par les socialistes en 1985 et 1986 va entraîner, dès le 1^{er} janvier, un relèvement des taux de cotisation à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL). La nouvelle sera annoncée au congrès de l'Association des maires de France, qui s'ouvre mardi 14 octobre.

La loi de finances pour 1986 a, en effet, introduit une « surcompensation » entre les « régimes spéciaux » de retraite (ceux du secteur public). Calculée sur une pension moyenne théorique, celle-ci coûte cette année 4 milliards de francs à la CNRACL, après une ponction de 3,5 milliards pour 1985, et en économise à peu près autant au budget de l'Etat, qui aurait dû combler seul le déficit de plusieurs régimes (mines, marins, chemins de fer, notamment). Mais cette opération du débudgétisation a pour effet d'accroître le déficit de la Caisse de retraite des collectivités locales, qui depuis 1984 mange déjà ses réserves. La CNRACL va passer dans le rouge dès 1987, alors qu'elle aurait pu tenir un an au plus (Le Monde du 15 juillet).

Au printemps dernier, les responsables de caisse et l'Association des

maires de France avaient espéré — soutenus en cela par M. Besson, à l'époque secrétaire d'Etat aux collectivités locales — obtenir la suppression de la « surcompensation » : cela n'aurait pas de relever les cotisations en 1987, mais permettait de réduire l'effort, en ramenant à 7 points au lieu de 15 l'augmentation nécessaire dans les trois années à venir. Un espoir partagé par le ministre de tutelle des collectivités locales, l'intérieur, et par le ministre des affaires sociales : ce dernier ne souhaitait pas voir s'accroître les charges des hôpitaux publics — dont les salariés représentent près de la moitié des cotisants à la CNRACL — et de leur principal bailleur de fonds, le régime général de Sécurité sociale.

Le souci de réduire les charges de l'Etat l'a emporté : la « surcompensation » a été maintenue et la CNRACL devra encore verser 4 milliards de francs en 1987. Mais le gouvernement voulait limiter le relèvement des cotisations pour éviter une hausse importante des impôts locaux et, par voie de conséquence, des prélèvements obligatoires. Il ne pouvait pas non plus, après la hausse de 0,7 point des cotisations de retraite des salariés en août dernier, faire payer encore ceux-ci. On a donc serré au plus près entre le financement nécessaire et le politiquement acceptable. Les cotisations des employeurs (collectivités et hôpitaux) seront relevées de 6 points — le strict minimum — au 1^{er} janvier 1987. Pour reconstituer son fonds de roulement, égal à deux mois de versements, la CNRACL devra emprunter à la Caisse d'équipement des collectivités locales (CAECL), au taux le plus bas possible, 4-5 points.

Ainsi, le total des cotisations (salariales et patronales) à la Caisse de retraite des collectivités locales retrouvera-t-il à peu près son niveau d'avant 1980 (24 %).

Un ballon d'oxygène

Mais cela entraînera des dépenses assez considérables pour beaucoup de collectivités : 158 millions de francs pour Paris, selon les estimations faites, 16 millions de francs pour Grenoble, 2,5 millions de francs pour Epinal, la ville du ministre des affaires sociales, 550 000 F pour Vitry (mairie : M. Méhaignerie, ministre de l'équipement et du logement), 350 000 F pour Saverne (mairie : M. Zeller, secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité sociale) et 276 millions de francs pour les hôpitaux de l'Assistance publique de Paris.

Un point de cotisation représente en moyenne 0,4 point de fiscalité pour les communes de plus de

10 000 habitants, beaucoup de villes devront augmenter leurs impôts de 2 à 3 points en 1987.

Surtout, la décision prise n'apportera qu'un ballon d'oxygène à la CNRACL. Celle-ci, victime de la baisse imprudente des cotisations employeurs décidée en 1980, se retrouvera en difficulté à la fin de 1987. Elle devra à nouveau étudier des augmentations de cotisations. A moins que les responsables de la caisse ne parviennent l'an prochain à convaincre la Rue de Rivoli de supprimer la « surcompensation ». Rude tâche. On a au moins qu'une autre solution soit trouvée : M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, n'a-t-il pas annoncé qu'il demanderait aux responsables des « régimes spéciaux » de retraite de proposer des solutions pour assurer l'équilibre de ces régimes en l'an 2000 en évitant d'augmenter les cotisations ?

GUY HERZLICH.

EN BREF

● **Revalorisation des allocations de chômage.** — Le conseil d'administration de l'UNEDIC a procédé, le 7 octobre, à la revalorisation des allocations de chômage, applicable à compter du 1^{er} octobre. Le salaire de référence des personnes indemnisées, qui permet d'établir la part en pourcentage de l'allocation de base, est revalorisé de 1,8 % pour les périodes antérieures au 1^{er} avril 1986. La part fixe de l'allocation de base passe de 43,37 F à 44,66 F par jour, le minimum étant relevé à 107,61 F (contre 105,50 F). La part fixe de l'allocation de base exceptionnelle, servie aux jeunes notamment, passe de 32,90 F à 33,49 F, le minimum étant de 80,58 F (contre 79 F). L'allocation de fin du droit est portée de 64 F à 65,28 F pour le cas général et de 89 F à 90,78 F pour les chômeurs âgés de plus de cinquante-cinq ans.

● **Le CCF fusionne avec sa compagnie financière.** — La fusion de la Compagnie financière du Crédit commercial de France avec le Crédit commercial de France (CCF) lui-même, « avec l'accord de l'Etat actionnaire », va faire de la maison mère de l'Européenne de banques, et de l'Union de banques à Paris (UBP). Auparavant, l'Européenne et l'UBP dépendaient de l'Etat, propriétaire à 90 % de la Compagnie financière, qui détenait à son tour la majorité dans le CCF, l'Euro-

péenne et l'UBP. L'opération annoncée a pour objet d'assurer un meilleur fonctionnement du groupe du CCF et de renforcer sa solidité.

● **Nouvelle loi de finances provisoire aux Etats-Unis.** — Avec « une grande réassurance », le président Ronald Reagan a signé une troisième loi de finances provisoire adoptée vendredi 10 octobre, par le Congrès, annonce un communiqué de la Maison Blanche. En acceptant à la dernière minute d'améliorer les législations de transition des parlementaires, le chef de l'exécutif permet d'éviter la mise à pied automatique des fonctionnaires dont le poste n'est pas considéré comme « essentiel » (Le Monde daté 12-13 octobre).

● **M. Clausen retourne à la Bank America.** — Après la démission du PDG de la Bank America Corp., M. Samuel Armacost (Le Monde daté 12-13 octobre 1986), M. Alden W. Clausen a accepté de le remplacer. M. Clausen avait dirigé la banque de 1970 à 1981, date à laquelle il avait cédé son fauteuil à M. Armacost, son plus proche collaborateur, pour prendre la présidence de la Banque mondiale, qu'il a récemment quittée. Selon les milieux financiers américains, c'est sous la présidence de M. Clausen que la banque avait massivement développé ses activités, s'exposant ainsi à de lourdes pertes (6 milliards de dollars)

Les débats internes à FO

L'« effet métallurgie »

Le ministre des affaires sociales prépare actuellement un projet d'ordonnance sur l'aménagement du temps de travail visant à modifier la loi Delebarre de février 1984. M. Séguin est cependant confronté à une difficulté de taille : il ne peut s'appuyer que sur un seul accord de branche, celui de la métallurgie, signé le 17 juillet dernier par le patronat (UIMM) et les fédérations FO et CGC (la CFTD l'ayant finalement rejeté). Une difficulté accrue par les vives turbulences provoquées au sein de FO, moins en raison de la modulation des horaires que le texte introduit que de la possibilité de déroger, par accord d'entreprise, à l'interdiction du travail de nuit des femmes.

Tout au courant en permanence de la négociation, M. Bergeron s'était montré plutôt réticent à propos du travail de nuit des femmes, des oppositions se manifestant au sein même du bureau confédéral de la part de M. Marc Blondel, de M. Hofman et de M. Janet. Dirigeant aucto-syndicaliste de l'union départementale de Loire-Atlantique — et allié aux trotskistes — M. Alexander Hébert monta violemment un cri d'alarme en se déclarant avoir même la signature « épouvanté et scandalisé ».

En septembre, M. Hébert révéla dans l'« Ouse syndicaliste » en évoquant le « contenu éminemment condamnable de cet accord d'adaptation à la politique de la CFTD, du patronat et de l'Etat ». Le débat a été tranché par la commission exécutive de FO le 3 octobre dernier.

« Le sang n'a pas coulé », confiait M. Bergeron à l'issue de cette réunion. Mais sept intervenants — sur trente-cinq membres — sont montés à l'assaut de l'accord de la métallurgie : MM. Grandazzi (chimie), Hébert, Mai (Alpes-Maritimes), Simon (employés et cadres), Pé (défense nationale), Raigoux (Indre) et Dorziat (transports). Tout en jugeant qu'il n'aurait pu signer un tel texte dans sa fédération, le textile, à cause du travail de nuit des femmes, M. Desrousseaux a jugé inacceptable le comportement de

M. Hébert. Défendant sa signature, M. Michel Huc, secrétaire général de la fédération de la métallurgie, a souligné que l'accord était cohérent avec celui signé exactement cinq ans plus tôt, le 17 juillet 1981, par la confédération sur le temps de travail. Il a ajouté qu'il avait évité deux effets jugés « nocifs » de la loi Delebarre : l'annulation du temps de travail et le non-paiement des heures supplémentaires.

M. Huc a emporté : M. Bergeron a confirmé son refus, signifiant ainsi qu'il n'y avait pas d'obligation à ce que M. Séguin s'appuie sur cet accord pour son ordonnance sur le temps de travail. Cette position met le ministre au pied du mur : s'il ne tient pas compte de l'accord de la métallurgie, les trois signataires seraient prêts à le dénoncer. La situation serait alors cocasse : à défaut d'un nouvel accord, celui du 17 juillet 1986 survivrait jusqu'à un an après sa dénonciation, mais il ne pourrait pas vraiment s'appliquer, la législation n'ayant pas été mise en harmonie avec les clauses dérogatoires de l'accord.

L'autre conséquence concerne la succession de M. Bergeron, fin 1988. Les deux candidats, MM. Marc Blondel et Claude Finois, auront besoin l'un et l'autre du soutien des responsables qui constituent, majoritairement, la mouvance socialiste. Contrairement à MM. Bergeron et Blondel, M. Finois n'est pas membre du Parti socialiste, mais cela ne paraît guère le dévaloriser, du moins pour l'instant. Les débats autour de l'accord de la métallurgie risquent d'unir un résultat évident : M. Blondel, soutenu notamment par les fédérations de la chimie, des employés et cadres, de la défense nationale, des transports, les unions de l'Indre et des Alpes-Maritimes, les « libéralistes » et les trotskistes, et M. Finois, soutenu en particulier par les fédérations de la métallurgie, d'EDF et des PTT, vont se battre davantage.

M. N.

LA NOTE DU MANAGEMENT
DE LA COMMUNICATION D'ENTREPRISE

RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE NATIONALE 1986

SUR LA COMMUNICATION DES ENTREPRISES FRANÇAISES :

structures • budget • actions • problèmes • besoins • salaires, etc.

déjà parus :

LE PROJET D'ENTREPRISE, JANVIER 1986
LA GESTION DU PARRAINAGE, FÉVRIER 1986
LE SCHEMA DIRECTEUR DIMAGÉ, MARS 1986
MANAGEMENT
DE LA COMMUNICATION INTERNE, AVRIL 1986
LA COMMUNICATION DU PRÉSIDENT, JUIN 1986

Abonnement, renseignements, service études et recherches :
L'ESPEL, 2, rue de Paris - 92300 LEVALLOIS-PERRET - Tél. 47 30 19 10

La Bourse c'est ma vie

La Bourse sur Minitel.
L'évolution de votre portefeuille personnel au jour le jour.

St. Monde sur Minitel
36.15 tapez : LEMONDE

LE MINITEL A TROUVE A QUI PARLER.

QUAND LA TENSION MONTE A LA CORBEILLE...

PLAN EPARGNE-RETRAITE

100%

CREDIT AGRICOLE.

POUR VIVRE VOTRE RETRAITE A 100%

Il vous faut un complément de revenus : le Crédit Agricole vous propose le Plan Épargne-Retraite (*). C'est un plan simple et sûr : un premier versement minimum, puis des versements réguliers jusqu'à l'âge de la retraite (au minimum 300 francs par mois). Le Plan Épargne-Retraite vous rapporte un intérêt annuel. Vous bénéficiez en outre d'avantages fiscaux. On ne fait pas plus simple, on ne fait pas plus sûr.

(* Le Plan Épargne-Retraite est un contrat collectif d'assurance sur la vie à gestion paritaire, souscrit par l'ANDE.C.A.M. (dont le Crédit Agricole est mandataire), auprès de PREDICA, entreprise régie par le Code des Assurances.

CRÉDIT AGRICOLE
LE BON SENS PRES DE CHEZ VOUS.

مكتبة الأهل

Economie

L'OPEP bloquée par la répartition des quotas pétroliers

GENÈVE
de notre envoyée spéciale

Après une semaine de négociations, les treize principaux pays exportateurs de pétrole réunis à Genève semblaient toujours, lundi 13 octobre, incapables de s'entendre sur la stratégie à suivre au cours des prochains mois pour assainir le marché pétrolier. Contrairement à la majorité des pays membres de l'OPEP, qui souhaitent reconduire purement et simplement l'accord conclu en août dernier, lequel a permis de redresser les cours du brut, le Koweït persiste à réclamer une distribution des quotas de production pays par pays.

L'insistance du Koweït bloque toute possibilité d'accord immédiat entre les treize pays. Il est apparu en effet, au cours des huit premiers jours de discussions, que la redistribution des « parts du gâteau » entre les pays membres de l'OPEP selon des critères « scientifiques » et non politiques, relève de l'impossible. Après une bonne demi-journée de réunions, les experts des différentes délégations n'ont péniblement réussi qu'à sélectionner sept critères « objectifs » (1) sans même se prononcer sur leurs poids respectifs. Et nul à Genève ne semble se faire d'illusions sur les chances de succès de cette démarche.

Marchandage politique

Quel que soit le critère retenu, il favorise l'un ou l'autre pays. L'ampleur des réserves ou le niveau historique d'extraction pétrolière donnent par exemple clairement l'avantage aux pays du Golfe, comme l'Arabie saoudite, le Koweït ou le Qatar, riches en brut mais pauvres en hommes. A l'inverse, les critères purement économiques, comme la population ou les besoins financiers, privilégient les pays les

plus pauvres comme l'Indonésie, le Nigeria, le Venezuela etc. Si bien que l'exercice revient en fin de compte à un marchandage politique jusqu'ici sans succès.

Derrière les discussions théoriques se cache en outre un problème très concret à court terme : qui bénéficiera d'ici à la fin de l'année de la demande laissée par l'Iran et l'Irak, incapables d'utiliser pleinement leurs quotas ? Les sévères dégâts infligés aux terminaux d'exportation irakiens et la fermeture temporaire pour des raisons techniques de l'oléoduc par lequel transitait un bon sixième des exportations irakiennes laissent à l'OPEP une marge de manœuvre de 1,2 million de barils par jour selon la Middle East Economic Survey par jour — sur un plafond total de 16,8 millions. L'utilisation de cette marge est, semble-t-il, à l'origine de la position du Koweït. Ce pays et quelques autres, plus discrets jusqu'ici, comme l'Arabie saoudite, souhaitent qu'elle ne profite pas exclusivement aux Etats qui trichent et ne respectent pas strictement leurs quotas, comme les Emirats arabes unis en septembre.

La solution passerait par une augmentation provisoire et floue du plafond de l'OPEP autorisant certains pays à accroître leurs quotas d'ici la fin de l'année, sans pour autant risquer de déséquilibrer le marché. Mais, dans cette hypothèse, tous les membres de l'OPEP, dramatiquement affectés par la baisse de leurs revenus depuis six mois, entendent profiter de l'aubaine. La détermination du Koweït constitue donc un point de blocage crucial dont on voit mal pour l'heure le dénouement.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Réserves pétrolières (proovées et probables), niveau historique de production, coût de production, capacité de production, besoins financiers, population, consommation domestique de produits pétroliers.

La morosité l'emporte dans les milieux d'affaires américains

Le double et impressionnant déficit du budget fédéral et du commerce extérieur conduit les milieux d'affaires américains à faire preuve d'un pessimisme croissant. Réuni pour sa session d'automne, le Business Council, composé des dirigeants des soixante-six plus grandes sociétés américaines, a révisé en baisse ses prévisions pour les deux ans à venir.

Au printemps dernier, le Business Council tablait sur les retombées bénéfiques de la dépréciation du dollar. Moindre appétit des Américains pour les produits étrangers, coup de fouet aux exportations : les grandes entreprises américaines voyaient se profiler à l'horizon un rebond de l'activité. La réalité les a obligés à constater que en dépit d'un repli de 35 % du billet vert en

deux-huit mois, les exportations stagnent toujours et les importations continuent de progresser. Les perspectives d'un déficit commercial de quelque 170 milliards de dollars cette année se précisent, et, pour le Business Council, une nouvelle dépréciation de 5 à 10 % du dollar aboutirait à ramener ce solde négatif à 100 milliards en 1988.

Le secrétaire au commerce, M. Malcolm Baldrige, a tenté d'apaiser les craintes de ses hôtes en faisant valoir que le pire était passé : dès 1987, selon lui, le déficit du commerce extérieur sera réduit de 30 à 40 milliards de dollars. Ses interlocuteurs n'ont pas caché leur scepticisme, alors que le Congrès est incapable de réduire suffisamment le déficit budgétaire.

Ce déficit alimente à nouveau des tensions vers le haut des taux d'intérêt et par là même du dollar. « Instabilité », selon M. Book, président de Prudential Insurance, il « mine la puissance et l'avenir de la nation ». Au total, le Business Council prévoit pour cette année une croissance limitée à 2,6 %, et envisage, à condition de voir s'améliorer le commerce extérieur, — ce qui est loin d'être certain, — une expansion de 2,9 % en 1987, alors que le gouvernement table sur 4 % ; il voit mal comment le cap des 3 % pourrait être largement dépassé à l'horizon 1988. Deux points positifs dans ce panorama morose : la récession ne semble pas menacer, et si la réforme fiscale constituera une ponction pour les entreprises, elle devrait favoriser la consommation.

les Antilles en Concorde

Pour ce vol supersonique exceptionnel avec Air France, deux formules de séjour de 9 ou 15 jours sont proposées pour Noël ou jour de l'An à l'Hotel Méridien de la Guadeloupe (**** NN) à partir de 18 950 francs.

Aircom, 93, rue de Valenciennes, 75008 Paris. Tél. : (1) 45-22-66-46 - Télex : 643 780 F

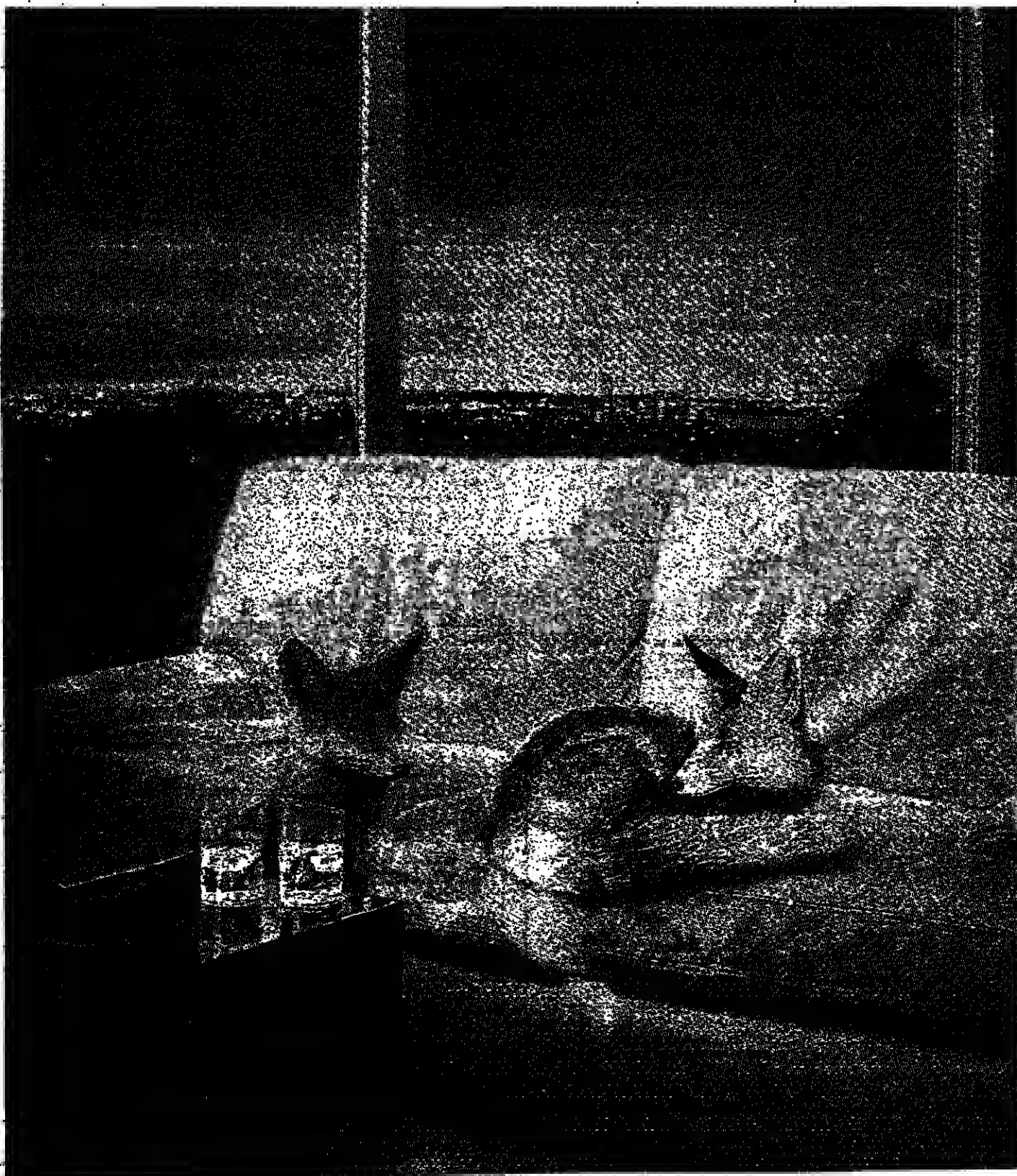
Lic. 175.001

LIVRES A VENDRE ?

LIBRAIRIE LE TOUR DU MONDE

9, rue de la Pompe, 75116 PARIS 42-68-68-06.

De la place pour l'Amitié.



Tous les futés vous le diront : CERGY est une ville bien placée, quand on aime les contacts.

CERGY-PONTOISE UNE VIE BIEN PLACÉE

Etablissement Public d'Aménagement TEL. 30.31.23.93

...GARDEZ LA TETE FROIDE AVEC PORTEFEUILLE BOURSIER

Un puissant logiciel de gestion et d'aide à la décision. Et en plus, il vous connecte au réseau CalvaCom : toute la Bourse en direct pour réagir au bon moment. Disponible sur Apple, Version Thomson à paraître. Renseignements : (1) 48.97.44.44.



Apprendre le management en 16 mois à PISA

Un programme de 3^e cycle concentrant le meilleur du Centre HEC.ISA sur le campus de Jouy-en-Josas : 110 professeurs spécialisés, 3 000 cas, 102 ordinateurs et terminaux... Un enseignement par groupes compacts et motivés. Le sceaun d'excellence pédagogique de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris; 1 200 postes offerts chaque année à nos 100 diplômés. Admission sur dossier, tests et entretien. Critères : diplôme supérieur ou 3 ans de fonction cadre en entreprise. Personnalité riche, compétente et motivée.

Réunions d'information

Réunions d'information le mardi 14 octobre et le jeudi 20 novembre 1986, à 18 h 30, Cercle France-Amérique, 1^{er} étage, 9, avenue Franklin-Roosevelt, Paris (8^e), métro Franklin-Roosevelt. Renseignements : (1) 39-56-73-82, ou écrire à ISA, 78350 JOUY-EN-JOSAS.

CENTRE HEC.ISA
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Economie

Le débat sur le budget 1987 à l'Assemblée nationale

Faut-il aider l'investissement ?

(Suite de la première page.)

Il y a eu, en dix ans, sept mécanismes différents d'incitation fiscale introduits aussi bien par des gouvernements chiraquiens (en 1975, la possibilité de déduire de la TVA 10 % de l'investissement en équipements) que baristes (en 1977, 1979, puis 1980) ou socialistes (avec, entre 1983 et 1985, la possibilité d'un amortissement accéléré exceptionnel). Malgré cela, sur l'ensemble de la période, l'investissement industriel est resté faible. Ces aides ont tout en plus, selon les experts, en des effets de calendrier, fonctionnant comme une « allumette qui provoque un feu de paille ».

Certains chefs d'entreprise ont en effet concentré leurs investissements sur les périodes avec aide fiscale, réalisant par exemple par anticipation, des investissements en fait prévus pour plus tard. L'expérience de 1975, avec l'aide la plus importante de toutes et surtout immédiatement perceptible dans la trésorerie des entreprises (les 10 % de l'investissement étaient directement déductibles des versements mensuels de TVA), illustre bien ce phénomène : l'investissement a connu un petit boom. L'aide une fois supprimée, il s'est fortement affaibli.

Une aide fiscale à l'investissement est ensuite inefficace, aux yeux des conseillers de MM. Balladur et Juppé, car elle crée des distorsions dans les choix d'investissement des entrepreneurs.

Le marché doit être le seul juge, estime-t-on Rue de Rivoli. Les dispositifs adoptés depuis 1975 ont ainsi presque toujours porté exclusivement sur les immobilisations corporelles amortissables (machines et équipements), ce qui n'est pas obligatoirement le plus judicieux, alors que la compétition internationale se joue de plus en plus autour des investissements incorporels et « immatériels » (dépenses en formation, budgets commerciaux). Compliquée à mettre en place et de nature « administrative », une aide fiscale risque donc, pour les conseillers de M. Balladur, de conduire à des « surinvestissements ou à des investissements non rentables ».

Un soutien fiscal spécifique à l'investissement présente, à leurs yeux, d'autres dangers. Sur la

balance commerciale tout d'abord : le boom de l'investissement se répercute immédiatement sur les importations en biens d'équipement, seuls les constructeurs étrangers étant capables de satisfaire le gonflement ponctuel de la demande française. L'expérience de 1975 est à nouveau évoquée. Mais les experts de la Fédération française des industries mécaniques contestent les conclusions de la Rue de Rivoli sur deux points. A cette époque, l'augmentation des importations, notamment allemandes, provenait, pour moitié au moins, de la dépréciation du franc par rapport au mark. Et, surtout, ils estiment préférable pour l'économie française un déficit creusé ponctuellement par des importations de biens d'équipement qu'un creux résultant d'une forte progression des achats de biens de consommation. A terme, le premier devrait permettre de résorber le second.

Une aide fiscale à l'investissement serait ensuite contradictoire avec la politique de l'emploi menée par le gouvernement, estime-t-on Rue de Rivoli. D'une comparaison internationale effectuée récemment, trois chercheurs de l'OFCE (Office français des conjonctures économiques) (1) concluent effectivement que, « par l'abaissement du coût relatif capital-travail qu'elles induisent, les aides fiscales à l'investissement opèrent aussi en faveur d'une substitution du capital au travail. L'emploi ne s'en trouve pas nécessairement encouragé », du moins à court terme.

Peu efficaces et dangereuses en termes de balance commerciale et d'emploi, les aides fiscales s'en ont pas néanmoins un coût élevé sur les finances publiques. C'est le dernier argument du requêteur gouvernemental à l'égard de ces aides. Le dispositif de MM. Chirac et Fourcade de 1975 a coûté 9,5 milliards de francs 1975 - nettement plus que prévu, - l'amortissement exceptionnel applicable entre 1983 et 1985 a coûté chaque année quelque 5 milliards de francs, d'après les estimations du ministère de l'économie.

Compte tenu de ses contraintes budgétaires, le gouvernement a donc préféré - à l'instar des autres pays industrialisés - réduire le taux de l'impôt sur les sociétés (un choix

qu'avait également fait pour partie M. Pierre Bérégovoy en 1985, après moult débats) et alléger la taxe professionnelle et les charges sociales de manière à améliorer la rentabilité des entreprises plutôt que de créer de nouveaux mécanismes qui « polluent » leur environnement. « Une solution plus simple et plus neutre », souligne-t-on chez M. Alain Juppé, où l'on s'empresse d'ajouter qu'en tout état de cause il n'aurait pas été possible de faire les deux : un allègement général des charges et une aide fiscale.

Les partisans actuels d'une aide fiscale, les baristes notamment, ne contestent pas dans son ensemble l'argumentation de la Rue de Rivoli. Ils plaident leur plaidoirie sur un autre terrain. Si les mécanismes de soutien introduits en France au cours des dix dernières années n'ont pas été efficaces, c'est qu'il leur manquait un caractère décisif, la durée. Aux Etats-Unis, le système du crédit d'impôt a été appliqué pendant sept ans - entre 1978 et 1985 - et n'a pas contribué au dynamisme de l'investissement dans la reprise américaine. Et, surtout, ils n'ont pas été introduits en France au bon moment. Pour les avocats d'une aide fiscale, la période actuelle est particulièrement opportune.

Rattraper le retard

Tout d'abord, il y a urgence, estime-t-on Rue de Rivoli. Au cours des dix dernières années, un grand retard en matière d'investissement industriel, tous les experts en conviennent, toutes les sensibilités politiques également. « Depuis 1976, la France a investi l'équivalent de deux années de moins que ses cinq principaux partenaires », d'après une évaluation de la Fédération des industries mécaniques.

Malgré la reprise de l'investissement industriel depuis 1985, - qui semble s'essouffier déjà cette année, - l'écart continuera de s'accroître, avec l'Allemagne notamment. Le rapport économique et financier associé au projet de loi de finances pour 1987 note d'ailleurs que « la nécessité vitale pour les entreprises d'investir dans du matériel neuf afin d'incorporer dans leur capital les technologies nouvelles et de rester compétitives sur les marchés internationaux... donne à penser que le redressement de l'investissement n'est pas encore suffisant ».

Dans ces conditions, les partisans d'une aide fiscale estiment que la marge de manœuvre liée à la baisse des prix du pétrole et du dollar devrait être en priorité utilisée pour

soutenir l'investissement. M. Raymond Barre, par exemple, conteste le partage de la réduction des impôts finalement retenu par le gouvernement dans le budget 1987 (15 milliards pour les ménages, 11 milliards pour les entreprises). A ses yeux, comme pour les représentants professionnels, l'effort en faveur des entreprises est insuffisant. Un coup de pouce supplémentaire est nécessaire et possible.

Certes, un chef d'entreprise n'investit pas pour bénéficier simplement d'une aide fiscale. Il s'engage en fonction de ses perspectives de débouchés. Or, malgré la reprise de la croissance, celles-ci restent insuffisantes, selon les partisans d'une incitation fiscale. Il se décide aussi en tenant compte des profits attendus et du coût de ses financements. L'amélioration des résultats des entreprises et la baisse des taux d'intérêt sont des facteurs favorables à l'investissement. Conditions nécessaires, elles ne sont pas suffisantes pour autant. Nombre de patrons préfèrent aujourd'hui se désendosser plutôt qu'investir.

Que faire, en effet, de ces profits retrouvés ? Les chefs d'entreprise ont schématiquement trois possibilités : se désendosser, les placer dans des actifs financiers ou les investir dans des actifs productifs. En optant pour une réduction générale du taux de l'impôt sur les sociétés (ramené à 45 % en 1987 et à 42 % en 1988), le gouvernement leur laisse libres de leurs choix. Il envisage tout au plus qu'une modification des barèmes d'amortissement (établis en 1959) et du système de report en arrière des pertes (le carry-back). Il pourrait accepter un allègement fiscal supplémentaire en faveur des entreprises, conformément au souhait de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

Les partisans d'une aide fiscale craignent, pour leur part, que l'enrichissement harmonieux qui veut que « les profits d'aujourd'hui fassent les investissements de demain » ne mette plus de temps que prévu pour s'enrichir, ce qui ne ferait qu'accroître encore le sous-investissement français par rapport à ses partenaires. Le libéralisme a besoin de temps. L'économie française d'investissements : une contradiction difficile à surmonter.

ENIK IZRALEWICZ.

(1) « Facilité des entreprises et déclin de l'investissement, éléments de comparaison internationale. France, RFA, Etats-Unis ». Revue de l'OFCE, n° 16, juillet 1986.

L'INVESTISSEMENT EN EUROPE

(progression d'une année sur l'autre, en %)

	Investissement total		Investissement dans l'industrie		Investissement dans les services marchands	
	1986/1985	1987/1986 (prévision)	1986/1985	1987/1986 (prévision)	1986/1985	1987/1986 (prévision)
RFA	+2,6	+4,5	+10	+5	+5	+6
Belgique	+4,5	+2,5	+10	+7	+7	+5
Italie	+4,7	+5	+7,2	+7	+4,9	+5,4
Pays-Bas	+4,5	+3,5	+10	+7	+6	+5
Royaume-Uni	+2,1	+4,1	+1,3	+4	+2,5	+4
France	+0,9	+2,7	+3,1	+6,1	+3,3	+3,7
Ensemble	+2,6	+3,9	+6,5	+5,7	+4,4	+5

(Source : Euro-Invest 1986.)

La France toujours à la traîne

« Une Europe à deux vitesses ne domine », ont conclu les conjoncturistes européens réunis à Paris le 26 septembre dans le cadre de l'Association Euro-Invest (la France y est représentée par le BEFE). Il y a, d'une part, « un groupe de trois pays, la Belgique, les Pays-Bas et la France, qui souffrent d'un retard très important dans la reconstruction d'un capital productif incorporant les technologies modernes adaptées aux nouvelles conditions de marché » et, de l'autre, les « pays du groupe de tête, qui auront connu quatre années successives de forte progression de leurs investissements ». Les prévisions pour 1986 et 1987 confirment la reprise de l'investissement en France, tant dans l'industrie que dans les services, mais les progrès attendus restent encore nettement en deçà des performances des autres pays, notamment de l'Allemagne fédérale.

QUE CHOISIR ?
OCTOBRE 86

TEST AUTO :
9 petites qui défient les grosses.

Réductions des taxes sur les frais généraux le fioul lourd et le gaz industriel

Le débat budgétaire doit commencer le mardi 14 octobre à l'Assemblée nationale. M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, et M. Alain Juppé, ministre délégué au budget, savent déjà qu'ils auront à faire face à quelques demandes pressantes de certains membres de leur majorité. S'ils ont déjà fait beaucoup, dans leur projet, pour les agriculteurs et les professions libérales, des améliorations de la fiscalité des entreprises sont souhaitées par des élus du RPR et de l'UDF.

En commission des finances, la réévaluation des bilans a été souvent évoquée. Le président de la commission, M. Michel d'Ornano (UDF, Calvados), a notamment demandé une accélération du « carry-back », ce mécanisme introduit par les socialistes qui permet aux sociétés de déduire de leurs bénéfices antérieurs leurs pertes de l'exercice en cours. M. Gérard Trémège (UDF, Hautes-Pyrénées), expert comptable de profession, a souhaité de nombreuses modifications du code général des impôts. Il a même fallu toute l'autorité du président de la commission et de son rapporteur général, M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne), pour empêcher une réécriture totale du mécanisme de déduction fiscale de la provision pour congés payés que l'ensemble des commissaires ont trouvé bien complexe dans la formule du gouvernement.

Plus fondamentalement, le gouvernement est soumis à une forte pression de l'ensemble de sa majorité pour que le prélevement sur la caisse de retraites des agents des collectivités locales soit considérablement réduit. Un geste sera exigé tout au long du congrès des maires qui se tient cette semaine. En revanche, si les baristes n'ont pas renoncé à leur demande d'une aide spécifique à l'investissement, ils n'ont pas convaincu le reste de la majorité, malgré l'engagement personnel de M. Raymond Barre sur ce sujet ; mais leur pression continuera jusqu'au vote de la loi sur l'épargne, prévu pour la fin de l'automne.

Déjà, MM. d'Ornano et Vivien ont obtenu deux gestes - coûteux - du gouvernement. Avec son accord, ils ont fait adopter en commission un amendement prévoyant que la taxe sur les frais généraux, actuellement de 30 %, et que le projet prévoyait de ramener à 20 % pour une suppression en trois ans, sera supprimée de 15 % en 1987. D'après M. d'Ornano, cela permettra sa disparition dès 1988. Il est ainsi fait décider que la taxe sur le fioul lourd ne sera pas de 23 F par quintal mais de 16,50 F, et que celle sur le gaz industriel ne sera pas de 0,78 F pour 100 kWh mais de 0,56 F. Le gouvernement se serait engagé à ce que ces diminutions de taxes, frappant les industries, ne soient pas compensées par des augmentations équivalentes.

Th. B.

Les travaux du « groupe de réflexion économique »

Les conditions d'une politique de l'entreprise

« L'objectif d'un pays est avant tout, sur la longue période, de maximiser la satisfaction des consommateurs, non d'exporter ou de ressembler aux autres ». Telle est la thèse de principe formulée par le groupe de réflexion économique institué par le dernier rapport de M. Balladur, ministre de l'économie, et que préside M. de la Genière, ancien gouverneur de la Banque de France.

Ce groupe est en mesure de discuter actuellement un avant-projet de rapport, dont les auteurs (1) soulignent précautionneusement qu'il comporte encore de nombreuses imperfections dans la forme et que, sur le fond, certains points restent incomplètement traités. Il paraît peu probable, cependant, que les orientations de base soient révisées, tant elles correspondent à la pensée libérale qui prévaut aujourd'hui. On retiendra enfin que les recommandations qui sont faites représentent, pour leurs auteurs, plus des orientations politiques que des mesures ponctuelles.

Concrètement, le rapport tente de définir les conditions macro-économiques et micro-économiques d'une politique de l'entreprise (terme préféré à celui de politique industrielle). On ne sera pas surpris que figure, en titre des recommandations, la nécessité de réduire le déficit public, au motif que cette réduction contribue à la baisse des taux d'intérêt réels. Mais, pour les auteurs du projet de rapport, il ne s'agit pas là d'une formule incantatoire : un déficit public n'est pas toujours mauvais, ni les dépenses publiques nécessairement trop élevées. C'est le « contexte actuel » qui fait de cette réduction « la condition d'une croissance durable de l'économie française sans déficit extérieur ».

Ce résultat obtenu, il conviendrait de favoriser la rentabilité des entreprises. « Deux fois (en 1974 et 1981), les gouvernements ont fait supporter aux entreprises le poids des chocs pétroliers ; deux fois, ils ont commis une erreur », déclare sans ambages le projet de rapport. Celui-ci préconise en passage la mise d'une politique salariale rigoureuse et évoque l'idée d'« introduire une flexibilité dans l'évolution des revenus, pour rémunérer les salariés en proportion de leurs efforts et les intéresser à la réussite de leur entreprise ».

Les auteurs se prononcent très nettement contre des mesures fiscales directes d'aide à l'investissement, en reprenant les arguments développés du côté de la Rue de Rivoli (lire ci-contre). Beaucoup plus détaillée est leur analyse du coût du crédit. A ne résumer que les ratios habituels, la France ne paraîtrait pas plus défavorisée, en effet, que les principaux pays industrialisés. A y regarder de plus près, on

en vient à mettre en cause l'« aberration du système actuel de tarification bancaire intégralement supportée par les entreprises n'ayant pas accès au marché monétaire, c'est-à-dire les PME ».

La recherche en question

Les raisons de la faiblesse relative de la recherche-développement des entreprises font également l'objet d'un long développement. C'est pour constater que « la France est, parmi les grands pays développés, celui pour lequel le part du financement public des dépenses de recherche est le plus élevé, et l'un de ceux pour lequel la part de ces fonds allant aux entreprises est la plus faible ». Ce qui est dénoncé, c'est l'incapacité à « réussir le passage du laboratoire à l'usine ou au marché ».

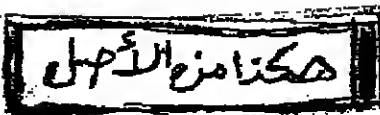
Cette lacune a ses causes, dont l'une tiendrait à la gestion des entreprises, sujet que le rapport ne aborde, bien qu'il ne soit pas facile de le faire à partir des sphères officielles. « Il faut laisser s'épanouir les entrepreneurs » de l'entreprise, et privilégier la volonté de faire (au risque de se tromper) par rapport aux attitudes systématiquement prudentes.

Le projet de rapport s'attache donc à valoriser les ressources humaines. A ce titre, il insiste sur les lacunes du système éducatif français, qui tend à rejeter prématurément un nombre important de jeunes sans formation professionnelle et n'obtient que de faibles rendements au niveau universitaire : « Sélection par l'échec, mauvaises généralisations de travail des étudiants, fonctionnement élitiste, insuffisance de la formation des stages en entreprise et de l'enseignement des langues », sont des formules qui ne figurent pas nécessairement dans le rapport définitif, mais dont on peut penser qu'elles sont partagées par le groupe de réflexion. Son faible mobilise les gens formés et la mauvaise orientation des élites.

Dans sa recherche d'une politique pragmatique, le projet de rapport oscille entre la nécessité de maintenir dans certains cas l'appui public (« le colbertisme industriel n'est pas forcément mauvais ») et celle de se contenter de créer un environnement favorable aux entreprises. Il ne recule pas, à la limite, devant le protectionnisme, qui « peut aussi être une arme de négociation avec ses partenaires commerciaux ». Tant il est difficile de passer d'une économie sous tutelle à une économie ouverte.

FRANÇOIS SIMON.

(1) MM. Vivien Lévy-Garbois et Henri Rouilleau.



Est-ce que j'ai une tête à dormir à la belle étoile ?



Quand on commence dans la vie, on veut un toit à soi.

Que diraient les gens s'ils savaient qu'en épargnant pour emprunter, ils posent la première pierre d'un patrimoine ?

A la Banque la Hénin, nous aimons les pierres. Toutes ces pierres qui font un patrimoine : la pierre-pierre, la pierre en parts ou en actions, les actions, les obligations, l'épargne, l'assurance-retraite. Toutes ces pierres ont une fonction



particulière : pour votre capital, vos revenus et votre retraite. Elles se compléteront les unes les autres dans votre patrimoine en fonction de vos besoins particuliers.

Parlons-en. Ecrivez-nous. Venez.

La Hénin : dans 70 villes en France.

La Hénin 16, rue de la Ville l'Evêque
75402 Paris Cedex 08. Tél. : (1) 42.65.35.15.

LA HENIN

A chacun son patrimoine

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MULTI-INVESTISSEMENT SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE. MULTI-INVESTISSEMENT, dont la vocation était, jusqu'à présent, d'être investie en obligations françaises et étrangères...

Union de Banques à Paris. RÉSULTATS DU 1^{er} SEMESTRE 1986. Les résultats du 1^{er} semestre 1986 de l'Union de Banques à Paris ont été présentés au Conseil d'Administration du 18 septembre 1986 par M. Roger Pujol, nommé Président par décret du 4 septembre 1986.

VALEURS DE FRANCE. Le 30 septembre 1986, la valeur liquidative de la SICAV VALEURS DE FRANCE, société d'investissement à capital fixe gérée par la BRED, était de 342,20 F (344,33 F le 15 septembre 1986).

Le Monde PUBLICITÉ FINANCIÈRE. Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330. VOUS ECRIVEZ ? Romans, poésies, récits, essais, mémoires. Nous vous éditerons sous contrat garantissant vos propriétés littéraires, commerciales et la publicité.

INDUSTRIE FRANÇAISE SICAV. 26, rue Laffitte, 75008 Paris. Les actionnaires sont informés qu'à compter du 15 décembre 1986 le gérant de cette SICAV procédera à des opérations sur le MATIF (Marché à terme d'instruments financiers).

La Bourse c'est ma vie. La Bourse sur Minitel. L'évolution de votre portefeuille personnel au jour le jour. Le Monde sur Minitel 36.15 tapez : LEMONDE. LE MINITEL A TROUVÉ A QUI PARLER.

Economie

L'affaire Boussac passée au crible par la Commission de Bruxelles

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant. Une partie des aides versées à Boussac sont dans le collimateur de la Commission européenne. Les investigations des services européens de la concurrence portent sur le montant de 1 milliard de francs octroyés entre 1982 et 1985.

pas de soi. Ainsi fait-il s'attendre que M. Peter Sutherland, le commissaire chargé du dossier, rencontre une forte opposition au sein de la Commission, notamment de la part de son président, M. Jacques Delors.

L'acquisition des actifs par les nouveaux actionnaires, pour la somme de 1 F symbolique, a intrigué les experts européens. En l'état actuel du dossier, Bruxelles s'interroge sur la compatibilité des règles de concurrence du Marché commun avec la décision du gouvernement de remettre à flot une entreprise pour en faire caduque ensuite. Les services bruxellois sont pratiquement convaincus que la compagnie Boussac-Saint Frères devrait rembourser une partie des fonds consentis par le Trésor français.

Autrement dit, M. Sutherland marque ainsi sa détermination d'engager la Commission dans une politique plus rigoureuse en matière d'aides d'Etat et surtout sa volonté de mettre un terme au laxisme sur la récupération des subventions illégales qui, jusqu'à présent, n'ont été remboursées que dans de très rares cas. Dans certains milieux communautaires, on prête même l'intention au brillant commissaire irlandais de saisir l'occasion que lui offre l'affaire Boussac pour faire un exemple.

MARCEL SCOTTO.

ENTREPRISES

Fermenta : M. El Sayed claque la porte au nez de la Montedison

Après avoir engagé, au début de l'été, des négociations avec le groupe chimique italien Montedison en vue de lui céder sa participation (46,2 % des actions, 76,5 % des droits de vote) dans le capital de Fermenta, firme pharmaceutique suédoise, M. Refaat El Sayed, président de cette entreprise, vient très officiellement et de façon assez grossière de claquer la porte au nez de la firme milanaise.

Il vient, en effet, de réussir un joli coup en revendant au groupe américain Monsanto, pour un prix dit-on coquet, la filiale agrochimique de Fermenta aux Etats-Unis. Selon l'agence de presse suédoise TT, cette opération lui rapporterait net 700 millions de couronnes (667 millions de francs). Fermenta dispose donc d'une partie des capitaux nécessaires à son expansion. En même temps, la firme fait barrage à la Montedison, qui comptait financer son acquisition, évaluée à 2,2 milliards de francs, en revendant ladite filiale pour son propre compte.

A n'en pas douter le feuilleton Fermenta n'est pas terminé. La firme chimique milanaise dispose encore d'un mois et demi pour faire valoir ses droits au rachat. Réponse le 30 novembre prochain.

La CAMIF quitte la FNCC

La CAMIF, société de vente par correspondance de la mutuelle de l'éducation nationale, quitte la Fédération nationale des coopératives de consommateurs (FNCC). Pour M. Hubert Arnault, président de la CAMIF, la FNCC, qui aurait dû rester le symbole du mouvement coopératif, n'est plus aujourd'hui qu'une coentreprise sans coopératives. Depuis les difficultés rencontrées par les COOP, qui n'ont épargné que quatre grandes sociétés régionales, trop d'accords ont été passés, selon la CAMIF, avec des groupes commerciaux non coopératifs (Carrefour, Neckermann, la Printemps, les 3 Suisses...), « qui ne sont pas de notre bord », dit M. Arnault. De plus, le Laboratoire coopératif, spécialisé dans le contrôle de la qualité des produits alimentaires, a disparu.

Allied Stores accepte une offre d'achat

Le groupe américain de distribution Allied Stores (684 grands magasins et un chiffre d'affaires de 4,14 milliards de dollars en 1985) vient d'accepter une offre d'achat pour un montant de 3,55 milliards de dollars (23,1 milliards de francs), pour un prix de 67 dollars au comptant par action, faite par deux investisseurs américains: M. Edouard DeBaratolo, un promoteur immobilier, et M. Paul Bizerian, un financier californien. Allied Stores avait repoussé récemment une tentative « hostile » de prise de contrôle menée par le groupe immobilier canadien Campeau.

Les AGF achètent un vignoble du Bordelais

Les Assurances générales de France (AGF) viennent d'acheter, dans le Bordelais, un vignoble de 171 hectares, dans le Haut-Médoc, le Château-Larose-Trintaudon, situé sur le commune de Saint-Laurent-du-Médoc (Gironde). Ce vignoble produit annuellement environ un million de bouteilles, dont le quart est exporté vers les Etats-Unis.

Marchés financiers

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Table with columns: ACTIF, PASSIF, and various sub-categories like OR ET CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER, BILLETTS EN CIRCULATION, etc.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

Table with columns: Valeurs françaises, Valeurs étrangères, Indices généraux, etc.

CHANGES PARIS

Table with columns: Dollar, Franc, etc. and exchange rates.

INDICES BOURSIERS

Table with columns: Paris, New-York, Londres, Tokyo, etc. and index values.

MATIF

Table with columns: Cours, Echéances, and interest rate data.

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PERNO-RICARD : RÉVISION A LA HAUSSE DES RÉSULTATS. L'évolution du résultat courant du groupe Pernot-Ricard devrait, en 1986, être supérieure aux prévisions initiales, annonce la direction de la communication. La progression se situerait entre +10 % et +15 %, malgré la régression du marché des vins qui comprime le retour immédiat à la rentabilité de la Société des vins de France. A la fin juin 1986, le chiffre d'affaires consolidé hors taxe s'est élevé à 5,7 milliards de francs, en hausse de 25,2 %, et hors droits et taxes à 4,9 milliards de francs, soit un gain de 31,8 %. Cette progression provient notamment de l'intégration de la Société des vins de France et de Ramazzotti dans le périmètre de consolidation. Ce résultat courant, d'un montant de 470,5 millions de francs, a augmenté de 14,1 %.

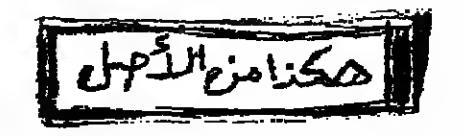
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

Table with columns: Cours du jour, Un mois, Deux mois, Six mois, etc. and currency exchange rates.

TAUX DES EUROMONNAIES

Table with columns: SE-U, DM, FF, etc. and interest rates for various currencies.

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matière par une grande banque de la place.



بورصة باريس

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

10 OCTOBRE Cours relevés à 17h37

Main market table with columns for Valeurs, Réglement mensuel, and various stock indices and prices.

Comptant (selection)

Second marché (selection)

Table for Comptant (selection) listing various bonds and their prices.

Table for Second marché (selection) listing various stocks and their prices.

Table for Actions listing various companies and their stock prices.

Table for SICAV (selection) listing various investment funds and their prices.

Droits et bons

Cote des changes

Marché libre de l'or

Table for various financial instruments including rights, exchange rates, and gold market prices.

Le Monde

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES
2-3 L'échec de la rencontre de Reykjavik. 4 Le terrorisme et les otages occidentaux au Liban. 5 RFA : les élections régionales de Bavière. 6 Algérie : visa obligatoire pour les voyageurs français.	8 L'annonce d'un congrès anticipé du PS. - Deux élections cantonales. 9 Les retombées de l'affaire Stasi.	10 Les archives allemandes de la DGSE ont déjà été partiellement classées. SPORTS 12 Automobile : le Grand Prix de formule 1 du Mexique. - Football : après la défaite de l'équipe de France.	14 La mort de Georges Dumézil. 16 Les Contes d'Hoffmann, à Nantes. - La Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas, au Carré Silvan-Montfort. 17 Pékin-Central, de Camille de Casabianca. - Communication.	38 Les collectivités locales vont devoir augmenter les impôts en 1987. 39 L'OPEP bloquée par la répartition des quotas pétroliers. 40 Le débat sur le budget 1987. 42-43 Marchés financiers.	Radio-télévision 19 Fêtes annoncées 21 à 32 Carnet 29 Météorologie 28 Mots croisés 19 Loto, Loterie nationale 20 Programmes des spectacles 18

En Nouvelle-Calédonie

La gendarmerie intervient pour assurer l'installation d'un éleveur européen

NOUMÉA
de notre correspondant

Le haut-commissariat ne transigera pas dans les affaires d'occupation de propriétés par les clans mélanésiens qui les revendiquent. C'est en tout cas l'enseignement qui s'impose à la suite de l'événement, dimanche 12 octobre, à Pouébo (côte ouest), d'une soixantaine de Mélanésiens de la tribu d'Oudjo qui occupent depuis deux semaines la propriété Le Casais appartenant au territoire sur lequel l'administration avait décidé de réinstaller un éleveur européen, M. Gerald Orcau. L'intervention de la gendarmerie, qui a mobilisé deux cents hommes appuyés par trois véhicules blindés à force de la gendarmerie (VBRG) et une équipe légère d'intervention hélicoptère à bord de deux Puma, s'est effectuée sans affrontement.

Les Mélanésiens ont regagné dans le calme la tribu d'Oudjo, située à une vingtaine de kilomètres plus au nord, après avoir enflammé quelques pices sur le lieu de leur campement. Pour éviter un éventuel retour en force, un détachement d'une dizaine de gendarmes a passé la nuit de dimanche à lundi sur la propriété. Lundi matin, M. Gerald Orcau a ainsi pu reprendre possession des lieux et y installer son cheptel de deux cents têtes de bétail. La gendarmerie n'était pas en mesure d'indiquer combien de temps son dispositif de

protection sera maintenu. Il est clair, toutefois, que M. Orcau encourt le risque de voir ses barrières régulièrement endommagées, comme il est devenu de coutume lorsque les rapports entre des propriétaires européens et les tribus voisines tournent à l'aigre.

Après l'évacuation, la semaine dernière, d'une propriété de Pondichon (côte est), occupée par la tribu de Moné, le FLNKS est désormais averti de la réaction du haut-commissariat en cas d'occupation de terres. Ces deux affaires ont constitué, à l'évidence, un ballon d'essai pour les indépendantistes, qui trouvent là de bonnes raisons de penser que les contentieux fonciers peuvent être habilement mis à profit dans une stratégie de « mobilisation militante » à l'approche du référendum prévu en juillet 1987.

L'affaire de Pouébo a eu effet valeur de symbole pour toutes les parties en présence : l'administration, les éleveurs européens et les clans revendicateurs. Voilà un terrain racheté début 1983 par l'administration à M. Ali Ben El Adj dans le cadre de la réforme foncière. La logique de cette politique suivie dès 1979, à l'instigation du secrétaire d'État aux DOM-TOM de l'époque, M. Paul Dijoud, impliquait mécaniquement une rétrocession des propriétés acquises aux tribus qui les revendiquent. Pour la propriété d'Oudjo, les choses étaient donc claires, un « palabre » dûment paraphé par le gendarme-syndic des affaires coutumières ayant officialisé ces revendications auprès de l'administration. Or, ce processus de rétrocession automatique semble actuellement remis en cause par la nouvelle politique foncière en gestation, comme en témoigne la décision du haut-commissariat de réinstaller sur cette propriété revendiquée M. Gerald Orcau, qui avait dû fuir l'extrême nord de l'île pour des motifs de « mauvais voisinage » avec les Mélanésiens de la région. Il reste ainsi un stock d'environ 47 000 hectares appartenant à l'office foncier et au service des domaines des territoires en instance d'être attribués. Mais à qui ? En face des revendications coutumières des Canaques, nombreux sont les caloches qui, comme M. Orcau, estiment que « si on commence à céder et à baisser le pantalon, c'est toute la Calédonie qui est foutue ».

FRÉDÉRIC BORIN

● Règles plus souples pour les investisseurs étrangers en Chine.
- Les dirigeants chinois ont publié, le 12 octobre, une nouvelle réglementation destinée à offrir une plus grande marge de manœuvre aux sociétés à capitaux étrangers. Le document, adopté par le Conseil d'État, plus haute instance gouvernementale, prévoit une baisse de 5 % à 10 % des impôts sur les bénéfices pour les entreprises dégageant des profits en devises, déjà installées ou prêtes à s'implanter dans les zones économiques spéciales (ZES), et les régions côtières.

Le numéro de « Monde » daté 13 octobre 1986 a été tiré à 441 995 exemplaires

Le séisme au Salvador

L'annonce de la catastrophe a suscité un grand élan de solidarité internationale

Après le violent séisme qui a ravagé le 10 octobre le Salvador, on ne connaît toujours pas le nombre des victimes. Le Bureau coordonnateur des Nations unies pour le secours en cas de catastrophes et la Ligue des sociétés de Croix-Rouge pensent que le chiffre de 400 morts ne sera pas dépassé. De son côté, le président José Napoleón Duarte a parlé de 900 morts, de 10 000 blessés et de 150 000 à 200 000 sans-abri (sur une population de cinq millions d'habitants). Mais d'autres estimations, fondées sur l'étendue des dégâts, font état de bilans plus lourds.

Dès le 11 octobre, le commandement de la guérilla a annoncé à Mexico que ses forces, qui combattent le gouvernement depuis sept ans, observent un cessez-le-feu jusqu'au rétablissement de la situation, de façon à ne pas ralentir les opérations de secours et pour répondre « aux besoins des plus humbles ». Cependant, selon le président Duarte, des escarmouches ont eu lieu dans la nuit du 11 au 12 octobre.

La capitale, San-Salvador, est particulièrement touchée. Plusieurs immeubles importants se sont effondrés, notamment le centre de bureaux Roben-Dario et le ministère du plan, où de nombreuses victimes seraient prisonnières des décombres. Quatre hôpitaux, sur les six de la capitale, ont été gravement endommagés.

Dans la soirée du 10 octobre, l'armée a dû quadriller la capitale pour tenter d'enrayer la vague de pillage qui s'est déclenchée dans le centre de la ville. Dans le même temps, l'état d'urgence était proclamé et neuf commissions spécialement nommées pour coordonner les opérations de secours. Enfin, le prix des denrées alimentaires a été gelé pour éviter toute hausse spéculative.

L'annonce de la catastrophe a déclenché un très grand élan de solidarité internationale. Secours et équipes de sauveteurs ont afflué d'Amérique latine, des États-Unis et d'Europe, de France en particulier. La rapidité des premiers secours a permis, dès le 10 octobre, de dégager vivantes 75 personnes ensevelies sous les décombres.

Des vies en ruine

La vie a repris lentement à San-Salvador. Le nuit du vendredi 10 au samedi 11 octobre, la plupart des habitants avaient dressé des lits dans les jardins et les patios de leur maison, par crainte d'une nouvelle secousse. Vendredi, après le premier choc qui, selon un rescapé, « a sonné comme une bombe », d'autres répliques ont eu lieu à intervalles réguliers pendant près de trois heures.

Les sauveteurs s'affairent dans les ruines d'où, comme chaque fois en pareil cas, des cris étouffés leur parviennent. Le centre commercial Ruben Dario mobilise particulièrement leurs efforts : ses cinq étages, qui s'étendent sur une surface de 49 mètres carrés, ont été détruits en même temps que ceux d'un bâtiment voisin ; cinq cents personnes seraient ensevelies sous les débris. Le Croix-Rouge estime à moins de cinquante le nombre des personnes encore en vie. Deux petits enfants ont pu être dégagés, indemnes. Dans une école, trente élèves ont été tués alors que leurs parents

attendaient la sortie devant l'établissement.

Les hôpitaux ayant été atteints, aucune véritable salle d'opération n'était en état de fonctionner dimanche soir. Les soins sont donc dispensés dans des conditions de précarité extrême, et les sinistrés des bidonvilles sont gagnés par la colère. Ils se plaignent qu'aucune aide ne leur soit fournie. « On nous laisse à l'abandon », disent les habitants du faubourg de la Fortaleza. Des enfants dorment dans la rue boueuse, près de leur habitation lézardée qui menace de basculer dans la rivière Acachueta. Devant les maisons à demi en ruine, lits, chaises et ustensiles de cuisine jonchent le sol, soigneusement surveillés par leurs propriétaires.

Le séisme a fait peu de victimes dans ces quartiers déshérités, mais plusieurs habitants pleurent un parent qui se trouvait au centre de la ville, un enfant parti à l'école.

Une localisation désastreuse

Le séisme de magnitude 6 (selon les calculs de l'institut de physique du globe de Strasbourg, et 5,4 selon le US Geological Survey) qui s'est produit le 10 octobre à 49 heures locales (soit 18 h 49 heures françaises), par 13,9° nord et 89,3° ouest, à une trentaine de kilomètres au maximum de San Salvador, est au moins le dix-septième à frapper le petit Salvador depuis 1707. Le Salvador, comme toute la côte pacifique de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, subit en effet les contre-coups de glissement tectonique, sous la plaque Amériquienne, des plaques et plaquettes dont sont faits les fonds du Pacifique. Les très graves tremblements de terre qui ont frappé Mexico en 1985 avaient la même cause.

Les fonds océaniques sont en renouvellement constant. Créés dans la zone axiale des dorsales sous-marines (cette chaîne de montagnes longue de quelque 60 000 kilomètres qui serpente sous tous les océans), les fonds océaniques disparaissent dans les zones de subduction qui sont marquées, dans la topographie sous-marine, par de grands fossés. Ceux-ci sont situés, pour la plupart, autour du Pacifique, le long des côtes des Amériques et des côtes de l'Asie et sont le siège de séismes fréquents et souvent violents.

Outre le Salvador, plusieurs pays ont subi, ces derniers jours, des tremblements de terre : c'est ainsi qu'une secousse de magnitude 5,7 a blessé trois personnes dans la région d'Izmit le 11 octobre, sur la côte égéenne de Turquie.

Il ne faut chercher aucune corrélation entre ces secousses. On cause d'une catastrophe alors qu'une secousse moins violente (telle celle qui s'est produite au Salvador) survient à proximité d'une ville y provoquera un désastre.

En outre, tout tremblement de terre un peu important est suivi de « répliques » qui secouent la région pendant des semaines ou des mois, en diminuant lentement de violence et de fréquence.

YVONNE REBEYROL

(Publicité)

ANGLAIS/ALLEMAND/ESPAGNOL/ITALIEN/RUSSE/GREC

ATOUT LANGUES !

Valorisez votre formation, augmentez votre compétence, en étudiant une langue ou en préparant un examen à vocation professionnelle, comme ceux des : CHAMBRES DE COMMERCE ÉTRANGÈRES, UNIVERSITÉ DE CAMBRIDGE, BTS TRANSLATEUR COMMERCIAL - INTERPRÈTE D'ENTREPRISE

Examen dans toute la France. Préparations accessibles à tous avec cours de mise à niveau pour débutants et faux débutants. Formations à distance (inscriptions sous l'annexe) avec possibilité de cours locaux complémentaires. Orientation et service après-vente. Séjours à l'étranger.

Documentation gratuite à : LANGUES & AFFAIRES, service 4542, 35, rue Collège, 92003 Paris-La Vallée. Tél. : (1) 42-70-81-86 ou 42-70-73-63 (abonnement privé).

Sur le vif

La fête !

Plus que trois mois à attendre. Après, c'est 1987. Et à partir de 1987, c'est la fête non stop. On commence par encenser la monarchie et ensuite on célèbre aussi sec la Révolution. Ça va faire mille ans que Copot (Hugues) est mort sur le trône et bientôt deux cents ans que Capet (Louis) est mort sur l'échafaud. C'est des dates qui s'oublient pas !

Il y a un qui ne pense qu'à ça, c'est Fami Djack. Lang pour pas le nommer. Il avait prévu des trucs vraiment super. Encore plus super que la fameuse rencontre au sommet. Mais si, vous vous rappelez, quand S. M. Mimi I^{er} a reçu en grande pompe à Versailles les chefs des pays industrialisés. On avait même mis des trompettistes dans les pièces d'eau.

Alors maintenant que tout ça se précise, il a appelé Léo, Djack. Pour s'étonner. Il a pas reçu de carton d'invitation. Enfin, c'est pas normal !

- Je tiens à te remercier, mon petit Léo, que c'est moi qui ai obtenu de Sa Majesté qu'elle accorde une audience au préten-

dent. J'étais là quand Mimi et le comte de Paris ont sorti leurs agendas.

- Peut-être, mais tu y es plus, là. Arrête de pousser, de te mettre en avant et de chercher à me faire de l'ombre. Pour la grand-messe à Saint-Denis, c'est moi le saïas.

OK, OK, mais je veux absolument être là. J'ai déjà commandé ma tenue : smoking blanc, chemise rose et nœud papillon fleur de lys.

- T'as qu'à te changer contre une cravate rouge et t'assies de l'avoir une place au son et lumière de la prise de la Bastille. A Saint-Denis, j'ai joué le rôle de la couronne, mon Jacquot, tu perres bien. Il peut pas jouer les rois faïdants. Faut qu'il y aille. Avec sa suite.

Si tu comptes Mimi I^{er}, sa cour, les dames dans leurs robes à traine, tout ça, t'as de la veine si t'arrives à l'accrocher au lustre. Remarque, c'est encore là que tu seras le plus en vue.

CLAUDE SARRAUTE

BOURSE DE PARIS

Matinée du 13 octobre

+ 0,33 %

La Bourse de Paris s'est légèrement raffermit le 13 octobre, l'indice coteur gagnant 0,33 % en séance du matin. En hausse, on notait Primagas (+ 2,5 %), Europe 1 (+ 2,2 %), Crouzet (+ 1,7 %), Eco (+ 1,5 %). Schneider cédait 5,2 %, Guyenc perdait pour sa part 1,6 %. En repli figurait encore Eurocom (- 1,3 %), Docks de France (- 1,2 %), UCB (- 0,9 %).

Valeurs françaises			
	Cours précédent	Premier cours	Dernier cours
Agroparc	447	447	447
Agroparc	1930	1910	1917
Air Liquide B.I.	748	746	748
Alcatel	352	352	352
Banque Paribas	1140	1141	1151
Banque	2330	2340	2340
Banque	1330	1340	1340
B.S.I.	4240	4250	4260
Carrefour	3548	3548	3535
Chargem S.A.	1293	1293	1295
Club Méditerranée	574	574	574
Danone	1945	1945	1945
Elf	1372	1372	1372
Elf-Aquitaine	321 90	322	322
Enfer	3240	3240	3238
Esso	1325	1346	1357
Michèle	2595	2595	2590
Midi (Café)	1571	1571	1581
Midi-Hollande	2264	2270	2275
Norcia	1100	1095	1095
Oréal B.I.	3900	3910	3900
Paros-Ricard	1008	1012	1012
Pengard S.A.	1120	1130	1130
Sanofi	712	717	715
Sauvage Paris	825	830	829
Télécom	2800	2800	2810
Thomson-C.S.F.	1550	1555	1555
Total-C.F.P.	453	453	453
T.A.T.	2850	2850	2850
Veolia	518	520	524

CRÉATEURS D'ENTREPRISES

VOTRE SIÈGE SOCIAL A PARIS A PARTIR DE 180 F HT PAR MOIS

Réception et réexpédition du courrier
Permanence téléphonique/permanence télex
Redaction d'actes et constitution de sociétés.

GEICA/42-96-41-12 56bis, rue du Louvre, 75002 Paris

STEPHANE MEN'S No 1

DU DISCOUNT DE LUXE - DUTY FREE VOUS OFFRE

Le prêt-à-porter masculin, chemiserie de T. LAPIDUS - P. BALMAIN - G. LAROCHE, etc., et sa propre fabrication de luxe (français) A DES PRIX ÉTONNANTS, uniques à PARIS.

Ex. : Costumes : p. laine et smoking à p. de 1000 F ; vestes : herry's tweed véritable : 695 F ; blazers cachemire (60 %) à partir de 850 F.

NOUVEAU RAYON POUR LES GRANDS ET LES FORTS
Le costume en p. laine à p. de 1 100 F ; chemises P. Balmain jusqu'à 48 : 219 F.

RAYON MESURE PAR ORDINATEUR : A. P. DE 1 950 F LE COSTUME.
Nos magasins sont ouverts du lundi au samedi, de 12 h à 19 h 30.
5, rue Washington, M^o George-V - 130, bd St-Germain, M^o Odéon

RECOMMANDÉ PAR GAULT ET MILLAU - PARIS PAS CHER - LE FIGARO MADAME
AGRÉÉ PAR LE GUIDE PRATIQUE DU CORPS DIPLOMATIQUE

EN BREF

● Le groupe Hachette candidat favori à TF 1 selon un sondage. — 302 annonceurs et 203 agences de publicité estiment à 40 % pour les uns et 42 % pour les autres, que le groupe Hachette est « le meilleur candidat à la reprise de TF 1 », indique un sondage IPSOS, publié dans le n° 4 de l'hebdomadaire Communication et Business. Le groupe Bouygues, allié avec M. Bernard Tapie, recueille 15 % des suffrages de ces professionnels ; M. Robert Hersant 9 % des voix des annonceurs et 6 % de celles des publicitaires. Quant à M. Jean-Claude Decaux, sa candidature recueille 8 % des voix, tandis que celle des Editions mondiales de M. Armand de Clermont-Tonnerre en mobilise 1 % et 2 % M. Jean Goldsmith, candidat à la reprise de la « 4 », est considéré par 6 % des annonceurs et 3 % des publicitaires comme un bon candidat à TF 1. Toutefois, 15 % de l'ensemble des professionnels estiment qu'aucun de ces groupes ou de ces personnalités suggérées ne constitue un bon « représentant ».

● « Le Courrier de l'Air » en redressement judiciaire. — Le tribunal de commerce de Bourg-en-Bresse a mis le 10 octobre, la Société d'exploitation du Courrier de l'Air (SECA) en redressement judiciaire, après avoir entendu son dépôt de bilan. Deux administrateurs judiciaires ont été nommés pour trois mois. Le quotidien de Bourg-en-Bresse, qui tire actuellement à 5 000 exemplaires, continuera à paraître durant cette période, et un plan de restructuration devrait être « rapidement » mis en place. Selon le directeur du quotidien, le déficit cumulé de la SECA s'élèverait à 4,5 millions de francs. Le Courrier de l'Air, dont la société éditrice emploie

Un débat
« Le Monde » - CPA
L'avenir des cadres de quarante ans

Dans le cadre du 2^e Forum-Expo de Liaisons sociales qui se tient au CNIT - la Défense, le Monde et le Centre de participation aux affaires organisent, le jeudi 16 octobre, à 14 heures, au CNIT (niveau 1, salle de conférences 46) un débat sur le thème : « Mourir ou renaitre après quarante ans ».

MM. Jacques Chevillon, directeur du développement des ressources humaines de Thomson SA ; Arnaud Gobet, directeur général des Laboratoires Inotera, ancien élève du CPA ; Jean-Yves Guizouan, directeur du département messagerie électronique de la société France Câbles Réseau ; Alain Micheau, directeur de l'encadrement et des ressources humaines d'Usinor ; Georges de Sainte-Marie, directeur du CPA de Jean-Josias, participant à ce débat qui sera animé par Jean-Marie Dupont, du Monde.

Le Monde traitera de ce thème dans sa page hebdomadaire « Secteur, de pointe » du mardi 21 daté 22 octobre.

Où trouver le Glenlivet ?
Pure single Highland Malt 12 years old scotch whisky
Jusqu'ici on ne pouvait se le procurer qu'à la distillerie (la plus ancienne d'Ecosse, fondée en 1775). Aujourd'hui on peut le découvrir chez quelques rares spécialistes, passionnés de vieux whiskies, par exemple La Toscaña, 81, rue de Javel, Paris 15^e.

la Mode en tête!

RODIN

36, CHAMPS-ÉLYSÉES, PARIS

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel

36-15 + ISLM

TAPIS PERSANS FAITS MAIN

50%

exemple : Namadan 210 x 210 = 3.000 F

MAISON DE L'IRAN

65, Champs-Élysées (8^e)

A B C D E F G

